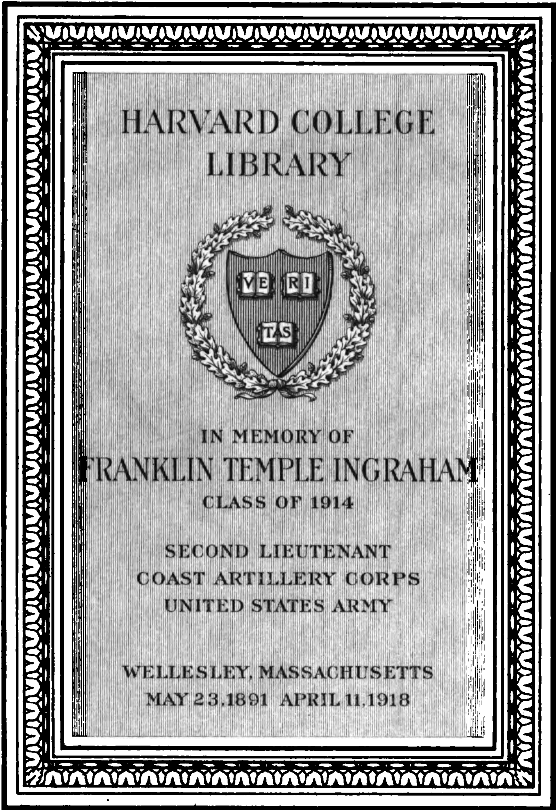

WIDENER LIBRARY
HX G7VV 6


HARVARD COLLEGE
LIBRARY
VE RI TAS
IN MEMORY OF
FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM
CLASS OF 1914
SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY
WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23,1891 APRIL 11,1918



mit 1 Tafel + 1 Tabelle.

ACADÉMIE

DU GARD.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.

1849—1850.



NIMES,

C. DURAND-BELLE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE DU GARD.

1850.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SÉANCE PUBLIQUE TENUE DEVANT LE CONSEIL-GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT,

Le 30 Août 1850,

PAR M. H. RIVOIRE, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS,

DANS les temps d'agitation politique, les travaux de l'intelligence subissent fatalement la pression qui est la conséquence de toute époque révolutionnaire. Les sociétés littéraires et scientifiques sont plus particulièrement soumises à ces rudes épreuves. C'est sous ce point de vue qu'il convient d'expliquer la réserve que s'est imposée l'Académie du Gard pendant les deux années qui se sont écoulées. Mais si des préoccupations sérieuses ont contraint notre Société à garder le silence à l'époque ordinaire de ses réunions publiques et solennelles, je suis heureux de dire qu'elle n'est pas restée oisive dans ses réunions privées. C'est à notre honorable et habile secrétaire perpétuel (1) qu'est donnée la mission de rendre compte de nos efforts; je me bornerai, Messieurs, à rappeler sommairement la mission qui nous est réservée; j'essaierai d'expliquer l'utilité de nos travaux et les effets de leur application au développement de la morale, de la science et de l'industrie.

(1) M. Nicot.

Il y a 168 ans que l'Académie du Gard fut fondée ; il y en a 158 qu'elle est associée à l'Académie Française. Les membres de notre Académie partagent les honneurs et les prérogatives de cette illustre assemblée, aux termes des lettres patentes qui lui en ont ouvert les portes. Nous avons, Messieurs, conservé précieusement le souvenir de cette antique origine et nous éprouvons un légitime orgueil d'une telle alliance.

Au sein de notre époque sceptique où les tendances positives occupent une si grande place, quelques doutes se sont élevés sur l'utilité des Académies de province. Cette fâcheuse disposition des esprits, j'ose le dire, a été combattue par notre société avec persévérance et quelque succès. L'Académie du Gard, émule fidèle et modeste de l'Académie Française, a compris depuis longtemps que le meilleur titre de gloire est celui d'être utile. Elle a voulu prouver, par ses travaux scientifiques ou littéraires, ses recherches savantes en archéologie, ses expérienees utiles à l'industrie et à l'agriculture, que vieillesse et savoir *obligent*. C'est dans la voie de l'utilité pratique qu'elle dirige ses efforts ; si l'instinct des besoins et des vœux du pays ne nous avait pas déjà tracé cette ligne de conduite, nous aurions trouvé dans les généreuses allocations que le Conseil-Général veut bien nous accorder chaque année, l'indication de la route que nous devons suivre.

Il sufffit de jeter un coup-d'œil sur le programme de ses concours annuels, pour se convaincre des soins que notre Société a mis à ne proposer que des questions d'un intérêt positif, actuel, pour l'agriculture, le commerce, l'économie politique et manufacturière.

On voudra bien nous accorder que les Académiciens se montrent jaloux de conserver intact le drapeau

de la morale sociale, et les bonnes et correctes traditions du langage.

Si nous obtenons cette concession, on ne pourra nier que leur concours n'est pas étranger dans la publication des écrits marqués au type d'un progrès sage et honnête; seul progrès que la raison et le cœur puissent avouer, et qui fait contrepoids aux productions désordonnées qui nous inondent. Les Académies, se souvenant qu'elles sont les premières gardiennes de la raison et du bon goût, pensent qu'il est de leur devoir d'appeler en aide tous ceux qui cultivent avec ardeur le vaste champ des lettres et des sciences. Telle doit être la tâche des Académiciens, de tendre à absorber les hommes qui se livrent avec distinction aux travaux de la pensée. L'étude du beau, du bien, de tout ce qui grandit l'esprit, de tout ce qui améliore la condition humaine, doit être un titre à leurs yeux : ce sera le but constant de leur ambition. Les intérêts matériels ont acquis une place importante dans notre siècle, et, sans négliger les intérêts moraux, qui dans la société doivent être placés en première ligne, on a pour les intérêts matériels une propension marquée. — Que l'intelligence s'étudie à leur donner une ample satisfaction, en les préservant de tout empiètement sur les intérêts moraux : c'est sa mission et son devoir. Les Académiciens, voués par leur nature aux œuvres de l'intelligence, doivent s'efforcer de rendre applicables les idées que l'ordre intellectuel conçoit et développe. L'esprit n'a qu'à gagner à ces exercices par lesquels on s'occupe des améliorations sociales, sans cesser d'être dans le vrai; les mœurs s'adoucissent au contact de la science, et la civilisation s'avance à la conquête des arts et de la paix.

Nous avons la confiance, Messieurs, que vous ap-

prouverez nos idées ; nous croyons entrer aussi dans celles du premier administrateur de ce département, de ce magistrat habile et consciencieux (1) qui apporte dans ses importantes fonctions un zèle et un dévoûment dont le pays a déjà ressenti le bienfait.

Je n'abuserai pas, Messieurs, de votre temps et de la bienveillante attention que vous avez prêtée à quelques paroles inspirées par le sentiment du devoir et par le caractère dont la Compagnie a bien voulu me revêtir. Nous serons heureux de ne pas vous avoir réduits à regretter les moments que vous nous avez donnés.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD,

EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL-GÉNÉRAL,

Le 30 Août 1850,

PAR M. NICOT, SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Les indulgents suffrages auxquels je dois le soin et l'honneur de rendre compte des travaux de l'Académie, ne m'imposent jamais qu'une tâche facile. J'ai toujours redit sans recherche ce qui avait été fait sans bruit. Jamais je n'eus besoin de recourir, pour mes confrères, à ces faux semblants de modestie que le public et eux-

(1) M. Lagarde.

mêmes auraient désavoués. J'ai dû toujours être animé, comme aujourd'hui, de la volonté de reproduire, ou du moins d'indiquer simplement, et en peu de mots, de nombreux Mémoires qui embrassent quelquefois de longs développements. Je me suis appliqué et je m'appliquerai encore à comprendre dans un cadre resserré les questions essentielles traitées au sein de notre Compagnie, et à faire, s'il est possible, une suite, un ensemble avec des rapports, lectures, écrits qui seraient peut-être un tout bien multiple, bien hétérogène, si le public qui lit nos procès-verbaux n'aimait mieux y voir comme une mosaïque de notre romaine cité.

Mais, avant de commencer cette revue rétrospective, je cède à une douloureuse pensée.

Je viens rappeler les deux pertes que nous avons faites. Je n'aurai besoin, pour en montrer toute l'étendue, que de nommer MM. de Lavernède et Cavalier; je n'aurai besoin que d'interroger vos propres souvenirs.

M. de Thomas-Lavernède était né d'une famille ancienne et distinguée qui aurait pu lui frayer une brillante carrière; il aima mieux celle de l'enseignement; elle convenait à ses mœurs simples, à ses habitudes laborieuses. Il se voua donc à l'étude et au professorat des mathématiques. Platon, interrogé sur les occupations de la divinité, répondit qu'elle géométrisait. M. de Lavernède se sentit, comme le philosophe grec, entraîné de bonne heure vers les sciences exactes; il s'y adonna tout entier, et les succès qu'il obtint, l'affection de ses élèves qu'il mérita si bien, furent autant de motifs pour lui de s'y livrer avec ardeur. Combien de fois ne l'avons-nous pas vu rendre intelligibles les matières les plus ardues, par l'expression simple et concise! Cette clarté, cette sobriété dans le langage, privilége des intelligences d'élite, marquent le carac-

tère de son talent, mais sans en poser la limite. S'il faut quelquefois agrandir le cercle, il s'avance armé de la sagacité la plus pénétrante et d'une rare puissance d'attention, et il va hardiment résoudre le problème des trois corps qui arrêta d'Alembert; il cherche et trouve les formules les plus expéditives pour calculer les logarithmes (1), et son travail est cité avec éloge par l'illustre Lacroix (2); il devance et éclaire M. Sturm (3): il correspond avec Gauss et Legendre, qui reconnaissent en lui un génie particulier pour la découverte des propositions relatives à l'analyse; enfin, il nous donne, il y a peu d'années, sur la marche du cavalier des échecs, un Mémoire que MM. Poisson et Coriolis n'auraient pas refusé de signer.

De brillantes missions étaient données à ses frères, les pompeuses distinctions leur étaient accordées; mais lui se consolait et se réfugiait dans l'étude de la science : obscur à Bagnols, peu répandu à Nimes, tantôt expliquant à la jeunesse de nos écoles les mystérieuses propriétés des nombres, et l'élevant par-là à l'habitude de l'abstraction; tantôt se livrant avec elle aux applications de la géométrie pratique, mesurant une tour ou un champ, et toujours enseignant avec lucidité cette langue mathématique, aussi belle que

(1) La formule de M. de Lavernède peut donner les logarithmes avec 96 chiffres décimaux exacts.

(2) Voir son grand traité du calcul différentiel et intégral.

(3) Avant que M. Sturm eût publié son théorème sur les racines imaginaires des équations, M. de Lavernède avait consigné, dans la Notice de l'Académie de 1809, le résultat des recherches qu'il avait faites sur les divers caractères propres à reconnaître la présence des racines imaginaires dans les équations numériques.

celle qu'enseignent nos grammaires, car c'est la métaphysique, ou plutôt, la raison qui l'a faite.

C'est à cette époque que, lié à un homme supérieur qui a occupé une si grande place à l'Académie, c'est à cette époque qu'il entreprit, avec M. Gergonne, la fondation des *Annales de Mathématiques*. Cette publication fut reçue avec reconnaissance par tous les géomètres français et étrangers, car elle contenait souvent des théories nouvelles, des problèmes variés, et ces magiques formules qui semblent prêter des ailes à la vérité.

Ce ne fut pas là son seul titre, et la ville a reçu de lui, et pour sa Bibliothèque, un catalogue, vrai modèle de clarté pour la classification, et témoignage irrécusable d'un vaste savoir.

Le prix dû à un érudit si modeste, si ingénieux, à un homme si bon, n'avait pas manqué à notre confrère : l'attachement filial de chacun de nous, l'estime affectueuse de tous les hommes dignes de l'apprécier.

Aussi, de touchants regrets lui furent donnés, alors que, soudainement frappé, il nous fut ravi ; alors que finit sans bruit cette vie discrète et voilée dont les agitations de la patrie, dont l'illustration même de la famille n'ont pu rompre l'unité paisible et douce.

L'autre confrère, auquel nous devons aussi un hommage public, eut une existence plus brillante, plus extérieure, plus militante.

M. Cavalier naquit à Bez, en 1763, au sein d'une famille presque entièrement vouée au sacerdoce, et peu favorisée des dons de la fortune. Il sentit ainsi de bonne heure la nécessité d'exercer son intelligence, afin de prendre une place honorable dans cette société, où sans doute ne régnait déjà plus le privilége, mais où il fallait déployer encore pour le combattre, et surtout pour

l'exclure, tous les efforts de la plus énergique volonté.

Après de rapides et brillantes études, il entra dans le génie militaire ; mais bientôt, interrogeant mieux sa vocation, il embrassa la carrière du barreau. Il y apporta un rare désintéressement, un zèle infatigable, une merveilleuse aptitude.

Il jouissait de ses succès et commençait à fonder sa renommée, quand survint le grand mouvement qui amena la rénovation et le renversement dans la patrie agitée. Quand elle n'offrit plus au-dedans que des scènes sanglantes, et quand au-dehors elle se hérissait glorieusement de sa forte armure de guerre, M. Cavalier pensa qu'il lui fallait s'isoler des hommes et des choses. Il n'avait pas de place marquée, ni dans le grand drame politique, ni sur les champs de bataille. Il s'éloigna et parcourut successivement les principales villes de l'Espagne, amassant ainsi, avec les leçons de l'expérience et de l'adversité, ces trésors de réflexion et de sagesse dont la France reconstituée allait bientôt recueillir le fruit.

Le moment vint où un nouveau génie s'empara des destinées du pays. Sa main forte subjuguait l'anarchie, relevait toutes les ruines, ramenait les proscrits. M. Cavalier, rendu à sa patrie, fut bientôt signalé à ce pouvoir réparateur. On lui offrit et il accepta les fonctions de directeur du district d'Uzès, et quelques années après, le premier consul lui confia la direction du parquet de la Cour criminelle, pour l'élever bientôt à celui de la Cour d'appel. C'est là, Messieurs, que sa capacité et son impartialité se manifestèrent avec éclat. Pendant toute la durée de l'empire, on le vit assurer le cours d'une exacte et prompte justice, et se livrer à l'examen consciencieux des nombreuses causes de son vaste ressort. Quand il se chargeait de

les traiter en public, c'était vraiment l'homme probe, habile à bien dire. Sa discussion était lumineuse, son raisonnement puissant, son débit chaleureux. Son élocution, facile, correcte, forte comme la loi, imposante comme elle, avait toujours un caractère grave et pénétrant qui constitue la véritable éloquence. Pour lui, la parole n'était pas une occasion de triomphe, et moins encore un moyen de dissimulation : elle était un instrument docile, mis au service de la vérité et de la justice, la modératrice des entraînements.

A ce mot, je suis involontairement et invinciblement reporté à des époques d'agitation locale.

C'est alors, Messieurs, que sa mission devint difficile, parce qu'elle rencontrait bien des écarts et des impatiences.

Mais le magistrat est impassible comme la loi. Placé avec elle et par elle dans une sphère élevée, il n'éprouve ni surprise, ni défaillance. Sous sa main ferme et vigilante, les passions se calment, les intérêts se taisent, l'ordre se raffermit. On observe ce qu'il fait, on croit ce qu'il enseigne, on obéit à ce qu'il impose, et c'est ainsi que, centre de lumières et d'autorité, il acquiert une suprématie véritable, fondée sur le bon sens qui fait le juge, et la droiture qui fait l'honnête homme. Grâces à son ministère, toutes les ardeurs indiscrètes ne sont plus que des forces contenues et réglées. On serait tenté, tant il modère et épure, de le comparer à ces philtres de l'art moderne qui, recevant des eaux bourbeuses, les dégagent de tout principe malfaisant et leur rendent la limpidité qu'elles avaient perdue dans l'orage.

En peignant ainsi, sous des traits généraux, le magistrat, n'ai-je pas retracé l'image de celui dont j'honore en ce jour la mémoire ?

Mais les travaux souvent spéculatifs du légiste eurent un terme, et peu de temps après commença l'ère de l'action, celle des affaires pratiques.

Devant cette assemblée toute concitoyenne, je n'ai pas besoin de louer l'habileté administrative de l'homme éminent qui, de 1819 à 1824, donna dans cette cité tant de témoignages de sa haute intelligence et de sa sollicitude éclairée. Nous en recueillons les fruits chaque jour, chaque jour nous en jouissons. Autour de nos élégants boulevarts, au pied du rocher, autrefois stérile, de notre belle Fontaine, sur nos places, dans nos écoles, s'élève une voix reconnaissante qui proclame bien haut que M. Cavalier fut capable de comprendre et digne de servir les intérêts de notre pays (1).

Mais ces soins assidus, les devoirs si multiples de l'édilité n'étaient pas sans quelques intervalles de repos que savait mettre à profit l'homme de lettres. Dès sa plus tendre jeunesse, M. Cavalier avait aimé la littérature. Il la cultiva toujours avec délice. Il prit surtout une part active aux travaux de l'Académie alors

(1) Nous citerons à l'appui de cette assertion une partie de son discours d'installation, comme maire de Nimes, le 20 mars 1819 :

« Conduit, contre mes vœux les plus chers et comme malgré » moi, vers le poste périlleux que j'aborde, j'ai besoin de » penser que la Providence, qui employa tant de fois les plus » faibles instruments à l'exécution de ses impénétrables dé- » crets, m'a destiné peut-être à rapprocher les cœurs les » plus opposés, en resserrant les liens trop souvent déchirés » ou relâchés qui doivent unir entre eux les enfants du même » Dieu, de la même patrie. Aucune peine, aucun travail, » aucun danger ne me détourneront d'une si noble tâche, » dans laquelle je serai secondé par toutes les âmes bien » faites, par tous les cœurs généreux.................

» ....

» Mes chers concitoyens, qui que vous soyez, vous trou-

qu'elle comptait avec orgueil dans ses rangs les Alexandre Vincens, les Trélis, les Gergonne, les Fournier, les Grangent, les de Ricard, les Vincens-St-Laurent, les Eymar, les de Trinquelague, les Guizot, brillante pléiade, qui a exercé sur la société contemporaine une influence si profonde.

M. Cavalier se faisait remarquer même au milieu de si illustres confrères. C'est qu'il était admirablement doué pour tous les arts de l'esprit. Fécondité d'imagination, netteté de l'idée, pureté de goût, délicatesse de sentiment, il avait toutes ces heureuses qualités, et plus d'une fois, derrière le docte jurisconsulte, apparaissait le poète inspiré qui mérita jadis aux Jeux Floraux une des plus belles fleurs du gai savoir.

Maintenant si, de la vie publique ou extérieure, nous descendons dans la vie privée, quel spectacle attachant s'offrira à nos regards! Dans l'asile modeste de la famille, ce modèle des pères, heureux et fier du dévoûment de la piété filiale, montrera, entouré de quelques amis, avec la spirituelle bonhomie que l'on aime surtout dans un vieillard, une affectueuse

» verez tous en moi l'affection et le dévouement qu'aucune
» circonstance ne saurait énerver, le zèle et la bonne volonté
» qui suppléent quelquefois au talent et à l'expérience, la
» justice et l'impartialité sans lesquelles aucune société
» n'existe, l'énergie et la fermeté nécessaires au maintien
» de l'ordre légal et constitutionnel, d'où dépend votre pros-
» périté. Mes principes et mes sentiments, assez expliqués
» par les actions de ma vie entière, assez connus sans doute
» de tous les hommes de bonne foi, ne sauraient varier.
» Vieilli dans les fonctions publiques, je sais que le poste
» du magistrat, dans les jours de péril, n'est par sur le char
» de la fortune ou sous l'égide du parti le plus fort : il est
» auprès du faible qu'on attaque et du malheureux qu'on
» opprime. C'est là que vous m'avez toujours vu, c'est là que
» vous me retrouverez toujours. »

urbanité qui reluit sur ce visage calme que le temps semble respecter. Qui sut jamais mieux que notre confrère tempérer avec nous la dignité par la grace, l'autorité par l'indulgence, la gravité de la sagesse par les charmes d'un esprit délicat et souvent enjoué?

Il ne se livrait jamais à nous avec plus d'abandon, de joie et de prestige, que lorsqu'il était assis sous les arbres verts qu'il avait plantés dans sa villa pittoresque. Elle nous rappelait bien moins par ses ombrages que par son possesseur, les paisibles retraites de Fresnes et de Vignai, où d'Aguesseau et l'Hôpital se consolaient des malheurs de la patrie ou de l'occasion perdue d'un nouveau bienfait.

Cet amour du bien, cette bonté active, inaltérable, ce n'étaient pas seulement ses confrères qui en ressentirent les effets; ses serviteurs et ses voisins redisent encore les dons abondants de sa munificence et les prodigalités saintes de sa charité. Et non-seulement, Messieurs, il secourait l'indigence, mais il savait aussi offrir des consolations à la douleur. C'est qu'il comprenait que l'âme a aussi ses besoins.

La dernière phase de cette vie fut ce qu'avaient été toutes les autres. Rien ne s'était altéré dans ce pur ensemble des plus nobles qualités. Il resta jusqu'à sa dernière heure facile, bon, communicatif, sensé, résolu. Il vit approcher sa fin avec la fermeté du sage et la confiance du chrétien. La religion, qui vint s'asseoir à ses côtés, le marqua de son empreinte sacrée, et fortifia encore son mâle courage. Et comment aurait-il pu défaillir ce courage, qui s'était si souvent montré au milieu des épreuves de la vie publique et des émouvantes péripéties de notre âge? M. Cavalier conserva, dans cet instant suprême, son habituelle sérénité; et comme sa vie n'avait été, pour ainsi dire, qu'un droit

sillon tracé d'une main ferme à travers le terrain brûlant des révolutions, moissonneur fatigué, il s'endormit au bout de ce sillon, et s'endormit dans le Seigneur, le 13 décembre 1847.

Au milieu des regrets universels, il n'en fut pas de plus profonds que ceux de notre Compagnie. Elle eut été, elle serait inconsolable de la disparition de tant de qualités aimantes, généreuses et fortes, si elle ne savait, nous aimons à le répéter, qu'au sein de cette cité, vivra toujours le culte d'honneur et de gratitude que l'on rendra à l'académicien utile, au magistrat intègre, à l'administrateur habile, au grand citoyen.

Pardonnez, Messieurs, si, en remplissant le devoir de l'amitié, je n'ai pas su abréger de douloureux récits. C'est qu'on ne borne pas son émotion comme ses désirs et sa volonté. L'émotion est expansive et entraînante. Et, d'ailleurs, s'il est vrai que notre époque sait peu se défendre contre l'indifférence et l'oubli, les hommes d'élite qui m'entendent applaudiront à l'éloge des bons citoyens, et se montreront satisfaits de voir que si le temps emporte chaque jour les signes fugitifs de nos luttes et des pratiques militantes des existences politiques, le temps respecte aussi et consacre encore les pieux souvenirs et les fraternelles douleurs.

Je passe maintenant à l'exposé de nos travaux en conservant le cadre tracé depuis quelques années.

L'agriculture a continué à être l'objet de nos méditations; mais, il faut l'avouer, elle n'y a pas tenu une aussi grande place qu'autrefois, le plus habile et le plus actif d'entre nous ayant été absorbé par les travaux pratiques de la Société d'Agriculture (1). Quelques Mémoires de M. D'Hombres père et de M. D'Hom-

(1) M. de Labaume.

bres fils; quelques remarques de M. Liotard, sur la végétation, et de M. Hedde, sur le mûrier, sont les seuls écrits qui aient représenté cette branche si utile des connaissances humaines; et, pour être complet, il faut ajouter que notre Concours n'a fait naître aucun Mémoire, malgré l'intérêt de la question que nous avions proposée.

Nous avions pensé, Messieurs, que rien ne serait plus propre à hâter les progrès de l'agriculture, dans notre département, qu'un livre où l'on exposerait ces progrès, afin de les vulgariser et de les récompenser; où l'on indiquerait, pour les activer encore, les méthodes, institutions et principes vraiment pratiques et rationnels.

Nous avons éprouvé un vif regret en voyant que notre appel n'a point été entendu. Soit que les agronomes se laissent aller à ce courant des choses politiques, sinon orageux, du moins bien infécond; soit que la question exige des connaissances fortes et variées, et une habitude assez rare de se rendre bien compte des expériences et des améliorations agricoles. Comme c'est pour la seconde fois que le sujet était proposé et que nous avions perdu l'espoir d'une solution, nous l'avons retiré du Concours et remplacé par une question d'hygiène : les fièvres paludéennes, qui nous a paru d'une utilité réelle pour notre département.

Nous n'avons pas eu à regretter la même indigence pour la météorologie, l'histoire naturelle et la botanique. M. de Castelnau a fait plusieurs relevés comparatifs de notre température depuis vingt années; M. D'Hombres fils a étudié l'action du climat sur les produits divers du sol, et M. D'Hombres père nous a fréquemment lu des Mémoires sur les ossements fossiles des cavernes de Saint-Jullien, sur la naturalisation des végétaux, sur les puits artésiens, sur l'ausculation

appliquée à la recherche des sources, sur l'achromatopsie. M. Liotard nous a offert une Monographie sur l'*Apios Tuberosa*, des observations sur des Cactus, des Agavé, et une dissertation étendue sur les plantes religieuses. Il s'est appliqué à les décrire successivement, à rattacher à chacune d'elles les faits et les idées tels que les présentent, sous les formes les plus variées, l'Écriture sainte et les annales des différents peuples de la terre.

Toujours entraîné, et heureusement entraîné vers les études archéologiques, M. Auguste Pelet nous a donné cinq Mémoires :

L'un sur une figurine trouvée à Caveirac ;

Le second sur la Porte-d'Auguste ;

Le troisième sur les médailles et torses trouvés dans le Cavœdium ;

Le quatrième sur un tombeau romain découvert récemment chez M. Vachet ;

Le cinquième sur de nouvelles recherches faites au Castellum de distribution des eaux, près du fort. Et ici notre Compagnie s'est montrée d'autant plus satisfaite, que ces recherches, où abondent les faits bien observés et les aperçus ingénieux, se rattachent et peuvent contribuer à la solution de l'important problème des eaux à amener à Nimes, et qu'elles vont livrer un nouvel aliment à celui qui depuis longtemps a mis au service de notre cité une science si sûre et une si infatigable ardeur (1).

M. Eyssette nous a communiqué, à propos d'un tombeau romain trouvé à Beaucaire, quelques pages correctes et colorées, et le secrétaire de l'Académie, marchant de bien loin sur ses traces, a essayé de rassembler quelques faits peu connus relatifs à l'établisse-

(1) M. J. Teissier.

ment des Sarrasins en Provence et dans les Alpes.

Le monde savant est comme accablé aujourd'hui sous le nombre des écrits qui traitent de l'économie politique. Revues, journaux, comptes-rendus, s'offrent à l'avide curiosité du lecteur, et cette science sera, dit-on, introduite un jour dans l'enseignement public. Comment n'aurait-elle pas eu accès facile parmi nous? Aussi, M. Hedde nous a entretenus des banques, de la pénurie du commerce, des remèdes à y apporter; M. de Castelnau, du travail et de la mortalité dans les prisons, des habitations insalubres; M. Rivoire, de l'industrie du département, et M. Maurin nous a laissé pour adieux deux dissertations brillantes : l'une sur l'individualisme et l'association, l'autre sur la pénalité appliquée aux coalitions.

C'est à la suite de ces lectures attachantes que sont nées des discussions instructives sur le paupérisme, les prisons cellulaires, les causes des misères sociales. Toutes ces idées ont été sommairement reproduites dans nos procès-verbaux, sorte de confidences scientifiques que plus d'un d'entre vous a encouragées de son suffrage.

On a cru longtemps, et quelques esprits prétendus sérieux et utilitaires ont partagé cette opinion, que les lettres étaient une combinaison plus ou moins heureuse de mots; qu'elles étaient comme une espèce de charme et d'ornement, une sorte d'art destiné à embellir des riens, ou à caresser musicalement l'oreille.

Telle n'est pas, Messieurs, la direction que reçoivent les lettres au sein de notre Compagnie. Pour nous, les lettres, comme la parole, ne sont que l'instrument de la pensée; aussi, elles ont toujours revêtu un caractère marqué d'utilité, même dans le domaine des fictions ou de la poésie.

Vous le reconnaîtrez à ma rapide nomenclature : nous avons eu sur le beau et son essence, sur Pline sur Juvénal, sur Racine, sur les destinées du théâtre en France, des essais remarquables de M. Isidore Brun ;

Un ensemble de leçons de haute et saine philosophie, par M. de La Farelle ;

Quelques pages substancielles de M. Rivoire, sur le devoir ;

D'autres de M. Dumas, sur la civilisation, et une fort bonne traduction de la vie de St Eutrope, par le même ;

Enfin, des réflexions sages de M. Hedde, sur l'ambition et l'émulation.

Dans ce même domaine de la littérature, mais dans une région sinon plus haute, du moins plus brillante, nous avons remarqué une satire et une comédie de M. Charles Rey ; un fragment de tragédie, de M. d'Espinassous, et un acte de l'auteur d'*Egmont*, M. Rolland, dont il va être donné lecture, et où vous reconnaîtrez l'empreinte d'un talent récemment récompensé par l'Académie Française (1).

Nous avons entendu trois notices de M. Jules Salles : la première, sur l'église St-Paul ; la seconde, sur la petite église de Cazeau, dans les Pyrénées, et un voyage en Italie, écrit avec une fidélité et un coloris qui ont fait de ce récit une œuvre d'historien et d'artiste.

Nous avons surtout applaudi à une nouvelle composition de M. Canonge, que je ne puis mieux caractériser qu'en empruntant les paroles mêmes d'un littérateur qui siège dans les conseils du département et dans les

(1) La Tragédie du *Comte d'Egmont* a été classée sous le n° 4 dans le Concours où ont été couronnés MM. Emile Augier et Autran.



assemblées littéraires de la Capitale (1), pour répandre ici et là les idées saines et les traits d'esprit :

« Dans *Arles en France*, dit-il, se fondent et s'allient
» les divers éléments des œuvres romanesques et poéti-
» ques ; les paysages de nos contrées méridionales, les
» monuments antiques qu'y a semés la civilisation
» romaine, le beau ciel qui les éclaire, et enfin quelque
» chose d'aussi splendide que le ciel et de moins antique
» que ces monuments, la grace de l'Arlésienne, créa-
» tion la plus magnifique éclose des mains de Dieu,
» pour nous dédommager des poèmes didactiques, des
» discours socialistes, des tragédies en cinq actes et des
» révolutions. »

Mais ce qui domine nos travaux, Messieurs, est l'œuvre dramatique où un de nos confrères (2), s'inspirant à la fois, dans *Vivia*, de Corneille et de Châteaubriand, et digne émule de l'un et de l'autre, a peint en un magnifique langage et un saint enthousiasme le dévoûment et le dernier combat d'une nouvelle Pauline et d'une autre Cymodocée, et a rendu ainsi à la scène française cette teinte religieuse, austère et pourtant sereine, qui ferait du théâtre le plus beau des enseignements.

Forcé par le temps d'abréger, je ne parlerai ni des rapports fréquents de MM. de Castelnau, D'Hombres, Dumas, Salles, Ignon et Pelet, ni de nos relations avec les sociétés savantes, ni de nos communications et échanges avec l'intérieur et l'étranger ; je me tairai sur le Concours ouvert sur Bridaine, puisqu'on va vous en entretenir avec savoir et autorité (3), mais j'arrêterai encore un instant votre attention bienveillante sur un fait

(1) M. A. de Pontmartin.
(2) M. Reboul.
(3) Rapport de M. l'abbé Privat.

capital de notre année académique : la rédaction d'un nouveau Règlement, que nous devons surtout à l'esprit élevé et méthodique de M. le colonel Pagezy.

Tout en rendant hommage à nos illustres prédécesseurs, qui avaient consigné dans nos statuts tant de dispositions sages, dictées par l'amour des lettres, des sciences et du pays, nous avons pensé qu'il existait certaines prescriptions surannées, et que le moment était venu d'emprunter à toutes les sociétés savantes de France, ce qui pourrait régulariser et activer nos travaux, leur donner plus de suite et d'ensemble.

Ce n'est point ici le lieu d'énumérer les modifications apportées ; qu'il me suffise de dire qu'aujourd'hui chacun de nous, plus fortement attaché à sa spécialité, à sa section, verra plus distinctement ce que l'on demande à son zèle, à ses lumières, et que, probablement, nous pourrons constater encore plus d'activité dans nos travaux, des réunions plus suivies, une union plus intime de nos moyens et de nos efforts, pour assurer le triomphe du travail et de l'intelligence. En cherchant à fortifier et à étendre notre action, nous nous sommes demandé si, sans négliger l'agriculture, cet art si utile, cette application si nécessaire et si douce de tous les autres arts ; si, sans abandonner la culture des lettres et de la poésie, si bien représentées parmi nous ; si, sans amoindrir l'étude des sciences et de l'archéologie, qui ont aussi dans nos rangs plus d'un fidèle adepte, il ne conviendrait pas de servir et de favoriser aussi l'industrie.

Pour nous, hommes du Gard, témoins tous les jours de ses efforts, admirateurs de ses riches produits, il est une vérité qui ressort patente, irrésistible, du spectacle même qui frappe nos regards, c'est que de tous les modes d'activité que connaît la nature humaine, il n'en

est pas de plus beau, de plus noble que celui qui, s'adressant aux éléments pour les approprier à nos besoins et à nos plaisirs, alimente la vie, embellit la terre, fonde l'association, et continue, pour ainsi dire, l'œuvre de la Création. C'est pour mieux reconnaître la beauté, l'utilité de son rôle, pour montrer en quel haut rang la place notre estime ; c'est pour servir, en un mot, le pays, que nous avons, Messieurs, introduit, je dirai presque, imaginé, une disposition nouvelle.

Nous avons décidé que l'Académie accordera désormais des récompenses aux jeunes ouvriers nés et domiciliés dans le Gard, qui se seront fait remarquer par leur conduite et distinguer par leur aptitude. Nous avons voulu ainsi nous associer à la pensée qui a dicté aux élus du département et de la cité le vote de ces allocations et de ces bourses dont profite heureusement la jeunesse de nos contrées. Nous avons voulu, par un bienfait apparent, engager la génération naissante qui se voue aux arts et métiers, à les exercer avec probité et habileté ; nous sommes allés vers elle, non pas avec de retentissantes paroles, ou de faciles conseils, ou de vaines utopies, mais avec des preuves réelles de notre vive sollicitude et avec d'utiles encouragements.

Mais, Messieurs, cette répartition des récompenses que nous essaierons de rendre frappante, équitable, en la montrant dans les quatre arrondissements, en pesant tous les titres avec une attention religieuse, en tenant compte à nos jeunes compatriotes de leurs antécédents, en essayant de lire dans leur avenir, en invoquant, pour démêler la vérité à travers des témoignages souvent contradictoires, l'appui de vos jugements et de vos présentations, cette répartition, pour être un fait saillant, a besoin d'être abondante. Nous l'avons compris, Messieurs, et, sur le champ, nous

avons doublé le montant de nos cotisations personnelles. Si, pour patroner et agrandir l'œuvre nouvelle, vous ajoutiez à l'allocation annuelle et bienveillante que nous recevons, ce serait pour vous d'abord un nouveau bienfait envers le département, pour nous, une marque nouvelle de vos flatteuses sympathies, et pour tous, pour chacun de nous un de ces souvenirs sur lesquels se repose si volontiers le vrai et sage patriotisme.

Ainsi donc, Messieurs, vous venez de le voir : le bruit des grands événements qui ont ébranlé l'Europe et fait de la France des anciens jours une France nouvelle, a peu retenti dans notre modeste société. Ce n'est pas que nous nous soyons placés obstinément loin du mouvement général des esprits, et que nous n'ayons fait quelquefois le noviciat de la vie publique ; mais pourtant nous n'avons pas été longtemps distraits de nos études, et, sans prêter jamais l'oreille aux préoccupations et moins encore aux rumeurs du dehors, nous avons cru que, plus qu'une autre, la forme de gouvernement qui nous régit avait besoin de méditations sérieuses, d'austères initiations. Si cette forme étend et fortifie les droits, elle accroît les devoirs dans la même proportion, et semble surtout ajouter à la responsabilité des Sociétés savantes, dont la mission est de fournir à une ère nouvelle un fort contingent d'idées utiles et pratiques, une large part de raison et de maturité si propre à développer les vertus civiques. C'est parce que nous savions, Messieurs, que la moindre intermittence, la moindre langueur dans nos travaux, la moindre erreur spéculative transportée dans le domaine des faits, eût été un dommage, qu'il y a eu parmi nous émulation de services et de dévoûment ; c'est parce que nous avons l'espérance que le pays sortira victorieux de toutes les épreuves, que nous allons nous préparer

encore, par le culte assidu de la science, au rôle honorable que nous promettent nos institutions. Oui : nous allons, par de laborieuses veilles et par de pures doctrines, nous rendre dignes de cette haute magistrature du savoir qui saisit et juge tous les faits, qui provoque toutes les améliorations, qui proclame et célèbre les pacifiques conquêtes de l'esprit humain.

INSCRIPTIONS ANTIQUES

QUE RENFERME LE CAVÆDIUM

DE LA PORTE-D'AUGUSTE,

PAR M. AUGUSTE PELET.

En terminant notre notice sur les fouilles exécutées, en 1849, autour de ce monument, nous faisions des vœux pour qu'il fût restitué à sa destination primitive ; cette espérance serait sans doute déjà réalisée s'il suffisait du bon vouloir de l'administration locale ; mais, nous ne le savons que trop, le nerf de la guerre est malheureusement aussi celui des beaux-arts ; les révolutions le paralysent, et sa guérison est difficile et lente. Grâce au ciel, disions-nous, les folies démagogiques et socialistes n'ont pas éteint le sentiment de l'art ; une administration habile préside aux destinées de la cité et du département ; il nous est permis d'espérer !

Tout nous prouve que ces vœux ont été entendus ; ils se réaliseront, nous n'en doutons plus, dans des

temps plus prospères ! Ces temps ne sont peut-être pas éloignés !

Plus de six cents inscriptions lapidaires sont sorties de nos vieilles ruines ; une bonne moitié n'existe déjà plus, et cependant la ville de Nimes est encore, à cet égard, la plus riche du monde. Nos musées renferment, il est vrai, une grande partie de celles qui restent ; mais les autres, éparses dans divers quartiers de la ville, finiront aussi par disparaître si l'on ne veille soigneusement à la conservation de ces richesses nationales.

L'autorité municipale vient d'entrer franchement dans cette voie ; qu'elle persiste à en suivre la direction ; qu'elle use de son influence pour engager les possesseurs de ces inscriptions à restituer à la ville ces documents de son histoire ; ils sont pour eux sans importance, et d'un grand prix pour la cité ; sa voix sera entendue !

Grâce à cette récolte indigène, chacun de nos monuments romains pourra devenir un musée lapidaire et offrir un nouvel appas à la curiosité des étrangers qu'attire incessamment la vieille illustration de notre cité ; l'économie administrative y trouvera son compte ; la philosophie et la morale n'auront qu'à y gagner ; la population Nimoise puisera, dans ces intéressantes formules du style lapidaire, des renseignements utiles, tant sur la vie publique, civile et militaire, que sur le culte des peuples qui ont habité nos contrées. En retrouvant sur ces vieux débris le respect de nos pères pour la religion, leur soumission à l'autorité, le témoignage de reconnaissance des peuples envers leurs bienfaiteurs, ces expressions touchantes de l'amour conjugal, l'offrande pure d'une tendre mère, d'une fille pieuse, d'un ami, nous apprendrons à nous aimer, et nous

oublierons peut-être la triste faculté de haïr ! Il y a, n'en doutons point, dans ce passé de l'antique population Nimoise de grandes leçons pour le présent et pour l'avenir, et peut-être aussi les éléments de cette paix que Nimes a achetée si cher et qu'elle n'a point encore !

La sollicitude municipale vient de transformer le Cavædium de la Porte-d'Auguste en musée lapidaire ; elle a fait transporter dans son enceinte les inscriptions recueillies, il y a plus d'un siècle, par notre Séguier, ce savant véritable que secondait si bien un vénérable prélat (1).

Renfermé dans des archives en harmonie avec son importance, cet état civil de la cité romaine sera fidèlement transmis à la postérité ; ces vieux registres lapidaires n'auront plus à redouter ce vendalisme qui les a mis naguère en péril sous l'égide même de cette inscription touchante gravée par Séguier :

Vivitur ingenio, cœtera mortis erunt!

On vit par l'esprit ; le reste appartient à la mort !

La majeure partie des inscriptions antiques nouvellement réunies sous la Porte-d'Auguste étaient déjà connues ; elles ne sont, comme ce monument lui-même, qu'une restitution à la science archéologique. Renfermés pendant plus d'un siècle dans une maison particulière, ces autographes romains étaient considérés comme perdus depuis longtemps, de sorte que leur rentrée dans le domaine public leur donne tout l'attrait d'une découverte récente ; à ce point de vue, nous devons faire connaître aux antiquaires étrangers ces rudiments nouveaux de paléographie lapidaire.

Franchissons les trois marches rustiques qui séparent

---

(1) Mgr l'évêque Bec-de-Lièvre.

le sol moderne de l'antique voie romaine, nous trouverons, sur les larges dalles dont la Porte-d'Auguste est pavée :

SOUS LE N° 1,

Tous les fragments nouvellement découverts dans les fouilles et qui ont fait partie de l'édifice primitif ; le plus remarquable est, sans contredit, un demi-relief parfaitement modelé, représentant le premier des douze travaux d'Hercule, sa victoire sur le terrible lion de la forêt de Némée. L'animal est terrassé ; le genou gauche du héros est appuyé sur son épaisse crinière ; c'est le moment où le fils d'Alcmène, après avoir épuisé son carquois contre le monstre dont la peau était impénétrable, lève sa massue qu'il va briser sur lui.

Les proportions de ce relief sont belles et herculéennes ; le nu est étudié et bien senti, le style en est grec. La tête ni les membres n'ont été retrouvés, il ne reste que le torse ; la naissance du bras droit indique qu'il était élevé ; rien ne démontre quel pouvait être l'emplacement primitif de cette œuvre remarquable.

Ce groupe serait-il allégorique ? indiquerait-il la victoire des Romains, représentés par Hercule, sur les habitants de ces contrées, caractérisés par le *leo Nemœus*, dont le nom a peut-être la même origine que celui de notre ville ? Nous livrons ces conjectures à de plus habiles que nous.

En indiquant autant que possible les lieux où ont été découvertes les inscriptions portées sur ce catalogue, en les accompagnant d'une traduction qui les rend intelligibles pour tout le monde, nous avons pensé qu'on serait peut-être moins disposé à les détruire ;

c'est aussi comme élément de conservation que nous sommes entré dans quelques détails relativement à cette foule de titres, d'offices, de charges, de formules que comporte le style lapidaire, afin que le désir de puiser dans cette lecture quelqu'enseignement nouveau, ou de faire preuve de science, pussent servir de sauvegarde à ces monuments de notre histoire.

N° 2.

—

L. RANIO. OPTATO. COS. PROCOS.
VINC. NARB. C. V. LEG. AVC. IVRIDICO. ASTVR
LEGIAE. CVRATORI. VIAE. SALARIAE. CVRA...
VRBINATIS. MATAVRENSIS. LEG. DIOECESEO. R...
PRAETORI. TRIB. PLEB. Q. PROVINC. SICILIAE.
PRAESIDI. INTEGERRIMO. NEMAUSENSES. P.

A L. Ranius Optatus, consul, intendant de la province Narbonnaise, personnage clarissime (C. V., clarissimo viro), légat d'Auguste pour l'administration de la justice dans Asturica Augusta, et la Galicie, inspecteur de la voie Salaria, intendant d'Urbinum Metaurense, légat de la province, prêteur, tribun du peuple, questeur de la province de Sicile, gouverneur très-intègre. Les habitants de Nimes à leur patron.

La pierre est unie et sans ornements. Hauteur, 0m 95; largeur, 1m 15. Elle a été rapportée par (Millin, vol. IV, p. 250). On ignore l'endroit où cette pierre a été trouvée.

N° 3.

—

D. ϕ M. (Diis manibus).
L. POMPEI
DORAE
VIVVS. SIBI.

Aux Dieux mânes de L. Pompeius Dora ; pour lui-même, de son vivant.

Hauteur, 0m 87 ; largeur, 0m 50. Ce cippe a une base et une corniche ; l'inscription est encadrée. (Millin, vol. IV, pag. 264.)

La pierre tumulaire de ce même individu se trouve au village de Marguerittes ; elle est rapportée par Ménard, dans le vol. VII, p. 402.)

No 4.

—

D. M.
C. MARII ONESIM.
IIIIII VIR. AVG.
HARISPICI. PUBLI
CO
PATRI. OPTVMO
FILIA. POSVIT.

Aux Dieux mânes de C. Marius Onesimus, sévir augustal, haruspice public ; (érigé) par sa fille au meilleur des pères.

Hauteur, 0m 95 ; largeur, 0m 60.

Ce cippe funéraire a une base et une corniche ; l'inscription est encadrée dans une guirlande de feuillage.

IIIIII VIR AUG. ; c'est-à-dire l'un des six prêtres établis à Nimes pour le culte d'Auguste. (Ménard, vol. VII, p. 250.)

No 5.

—

NN. IAN. OBJIT
PETRVS. DE. R
OCALTA. LEV
ITA. ET. CANO
NICVS.

Les nones de Janvier mourut Pierre de Rocalta, lévite et chanoine. (Ménard, vol. VII, p. 479.)

Hauteur, 0m 85; largeur ou diamètre, 0m 21.

Cette inscription est gravée sur un tronçon de colonne, en caractères du XIme siècle. Elle fut trouvée dans la cathédrale, placée en bas des arceaux de la nef. — Ce qui prouve qu'elle est du XIme siècle, dit Ménard, c'est qu'il n'y a d'autre millésime que la date du mois; que les caractères sont bien formés, et qu'on y emploie le mot *levita* pour désigner un diacre; terme dont on se servait alors dans la même acception.

No 6.

MANIB
P. ACILII
THESMI
HOSPITIS. LIBERTI

Aux mânes de P. Acillius Thesmus, affranchi d'Hospes. (Millin, vol. IV, pag. 260.)

Hauteur, 0m 98; largeur, 0m 60.

Cette pierre fut trouvée, en 1764, dans les ruines de l'église Ste-Perpétue. Le bas manque.

No 7.

D. M.
LVCILLAE. L. F.
SECVNDILLAE
P. ATTEIVS
SATVRNINVS. VXORI
KARISSIMAE. QVAE
SECVM. VIXIT
ANNIS. XX
H. M. H. N. S.

Sur le côté droit, à la hauteur de la première ligne, et dans le même sens :

SECVNDILLA. SALVE

Et sur le côté gauche, même hauteur :

LVCILLA. LVCET.

Aux Dieux mânes de Lucilla Secundilla, fille de Lucius, P. Atteius Saturninus, à son épouse bien-aimée, qui vécut avec lui pendant vingt ans. (*Hoc monumentum heredes non sequatur*); c'est-à-dire que ce monument ne devait pas passer aux héritiers.

Les inscriptions latérales sont l'objet d'une formule que les Romains récitaient à la fin des cérémonies funéraires :

Secundilla, je te salue!

Lucilla, que la beauté de l'Elysée brille pour toi!

Hauteur, 0m 97; largeur, 0m 61.

L'inscription est entourée d'une frise de feuillage; Ménard, vol. VII, p. 354, donne une idée fausse de la disposition de l'inscription.

No 8.

—

SPVRIVS STATVTVS.
SIBI. ET
DVRMIAE. REMVLLAE
VXORI. ET
SEX. SPVRIO. DECVMI. F

Spurius Statutus. Pour lui et pour Durmia Remulla, son épouse, et pour Sextus Spurius, fils de Decumus. (Ménard, vol. VII, p. 359.)

Hauteur, 1m 10; largeur, 0m 55.

Ce cippe forme un piédestal, avec socle et corniche.

N° 9.

—

D. M.
SEX. SAMMI
APRÓNIAN
SAMMIA
I-ELPIZVSA
MATER

Aux Dieux mânes de Sextus Sammius Apronianus, Sammia Helpizusa, sa mère. (Mén., vol. VII, p. 325.)

Hauteur, 0m 80 ; largeur, 0m 40.

L'inscription, en beaux caractères accentués, est encadrée dans une guirlande de feuillage.

N° 10.

—

SEVERA. NIGRI. F
VOLCANO. ET. VENE
V. S. L. M.

Severa, fille de Nigrus, à Vulcain et à Vénus. (*Votum solvit libera mente*), a fait ce vœu librement. (Topog. de Nimes, p. 570.)

Hauteur, 0m 88 ; largeur, 0m 50.

Cet autel votif porte un socle et une corniche ; il fut découvert en 1765. La première ligne de l'inscription est placée sur la corniche ; les deux autres, sur le devant du piédestal où l'on voit les figures de Vénus et de Vulcain ; sur les côtés sont deux masques, avec des oreilles allongées par le haut comme celles d'un faune ; celui de droite est imberbe, celui de gauche a de la barbe. Vénus, largement drapée, est dans l'attitude d'une suppliante ; Vulcain tient de la main gauche un sceptre et de l'autre main un marteau. La partie supérieure de l'autel a été détruite.

N° 11.

—

D. M.
L. TREBONIO
NICEPHORO
PATILLO. COPONI
MAXIMIVS
EPAPHRODITVS
AMICO OPTIMO.

Aux Dieux mânes de L. Trebonius Nicephorus Patillus, cabaretier ;

Maximus Epaphroditus à son meilleur ami. (Ménard, vol. VII, p. 316.)

Hauteur, 0^{m} 88 ; largeur, 0^{m} 60.

N° 12.

—

IMP. CAES
C. VALERIO
DIOCLETIANO
P. FEL. INVIC.
PONT AVG.
PONT. MAX.

A l'empereur César C. Valerius Dioclétien, pie, heureux, invincible, auguste, grand pontife. (Inédite.)

Hauteur, 1^{m} 24 ; largeur ou diamètre, 0^{m} 30.

Cette inscription, sur une colonne unie, semble gravée avec la pointe d'un couteau ; elle est néanmoins authentique : on en connaît plusieurs de semblables. On voit que le graveur allait oublier le mot AUG., ce qui lui a fait effacer le mot PONT, qu'il a porté ensuite à la sixième ligne. Si c'est là un milliaire de Dioclétien, ces espèces de monuments auraient considérablement dégénéré dans l'espace d'un siècle et demi, tant par la forme de la pierre que par celle des lettres.

No 13.

—

PERPETVAE. QVIETI
DOMITIO. TATIANO INFA
NTI. DVLCISSIMO. QVEM P
RIMA AETATE FLORENT
EM MORS. DIRA. SVBRIP
VIT. VIXIT. ANN III. M. VI. D. XX.
AGRIPPIN... DONATVS
PATER ET. JOVINA MATER
FILIO CARISSIMO
POSVERVNT

Repos éternel à Domitius Tatianus, enfant charmant qui, dans un âge tendre, a été enlevé par une mort cruelle, après avoir vécu 3 ans, 6 mois, 20 jours.

Agrippinus Donatus, son père, et Jovina, sa mère, L'ont érigé.

Inscription en très-petits caractères; elle est renfermée dans un cadre qui tient, du côté gauche, une petite figure ailée.

No 14.

—

D. M
C. ATTII
ACHILLEI
IVLIA.
SEVERINA
MARITO
OPTIMO

Aux Dieux mânes de C. Attius Achilleius, Julia Severina, au meilleur des époux. (Mén., vol. VII, p. 368.)

Hauteur, 0m 90; largeur, 0m 47.

Ce cippe funéraire a un socle et une corniche; l'inscription est dans un cadre.

N° 15.

SEX. SPVRIVS
PIPEROLVS. ÆRA. F
SIBI. ET · SVIS
VIVOS ET
SECVNDÆ. (1) VXSORI

Sextus Spurius Piperolus, fils d'Aerarius, pour lui et les siens, de leur vivant, et pour Secunda, son épouse. (Topog. de Nimes, p. 573.)

Hauteur, 0m 45; largeur, 0m 58.

Cette dalle a été trouvée, en 1778, dans les ruines de l'église de St-Baudile.

N° 16.

.... PRIMA SOLI...
....ΛλONTANΘ....
... CλIO. E V/....

Fragment d'inscription (inédit).

Hauteur, 0m 26; largeur, 0m 26.

N° 17

Fût d'une colonne unie ayant appartenu à un monument antique, dont on s'est servi plus tard pour faire le piédestal d'une croix placée sur le marché, qu'on appelle aujourd'hui la place de la Belle-Croix,

(1) Dans ce mot, la lettre N se trouve inscrite dans la lettre D.

renversée en 1561 et rétablie un siècle plus tard. (Mén., vol. vi, p. 155.)

N° 18.

—

D. M.
ARSÍNOES
PROBAE. ET
FIDELIS
MÝLIERIS
Q. CORNÉLIVS
TERTVLLINVS

Aux Dieux mânes d'Arsinoès Proba, sa fidèle épouse. Q. Cornélius Tertullinus. (Topog. de Nimes, p. 578.) Inscription accentuée et encadrée.

Hauteur, 0m 91 ; largeur, 0m 53.

N° 19.

—

AVLI. IVLI
MYRONIS
IVL. SEVERVS
ET. IVL. SEVE
RIANVS. PA
TRI. CARISSI
MO. ET. CAMV
LATIAE. SEVER
AE. MATRI. VIV
ENTI. POSVERVNT.

A Aulius Julius Myron, Julius Severus et Julius Severianus, à leur père chéri, et à Camulatia Severa, leur mère.

L'ont érigé de leur vivant. (Mén., vol. vii, p. 336.)

Hauteur, 0m 47 ; largeur, 0m 50.

Ce cippe, d'abord trouvé dans les murs d'une maison démolie dans l'Amphithéâtre, a été retrouvé dans les fouilles de la Porte-d'Auguste, en 1849; nous l'avons déjà indiqué dans notre notice sur ce monument.

N° 20

—

Les trois fragments indiqués sous ce numéro ont été trouvés dans les fouilles des anciens bains, en 1742; c'est un fragment de plafond cintré, une colonne unie et un chapiteau corinthien.

N° 21.

—

D. M.
IVLIAE. AMPELIDI
SEX. VAL. TI-EODOR
HERES. ET. C. ATILIVS
FORTVNATVS
AMICVS

Aux Dieux mânes de Julia Ampelidi Sextus, Valerius Theodorus, son héritier, et C. Attilius Fortunatus, son ami. (Topog. de Nimes, p. 579).

Hauteur, 1m 40; largeur, 0m 46.

L'inscription est dans un cadre creux couronné d'un fronton; elle fut trouvée, en 1778, dans les ruines de l'église St-Baudile.

N° 22.

—

....DIVI. AVGV....
...S. SPAERIS TERIA. D

Hauteur, 0m 33; largeur, 0m 60.

C'est ainsi que nous a été transmise cette inscrip-

tion, par Guiran (Ant. Nem., MS., liv. 11); maintenant, il n'existe que jusqu'au T de la seconde ligne, le reste est perdu; elle prouve, toutefois, qu'il y avait à Nimes un de ces édifices couverts, destinés aux jeux de la paume, qu'on appelait *sphacristères.* Il est probable que ce fragment de linteau fut découvert près des anciens bains, où étaient généralement situés ces sortes d'édifices.

La première ligne a donné lieu à diverses conjectures, relativement au prince auquel elle se rapportait.

La désignation plurielle employée dans cette inscription prouve qu'il y avait plusieurs sphacristères à Nimes.

Le titre de Divi-Augusti a fait penser à Ménard que ce fut par les soins de Tibère, le successeur d'Auguste, que furent bâties les sphacristères de Nimes, c'est-à-dire entre l'an 17 de Jésus-Christ et l'an 39.

L'inscription ci-dessus fut trouvée dans la bergerie d'un particulier nommé Fournier, située près l'ancienne église de St-Baudile. (Ménard, vol. VII, p. 117.)

N° 23.

—

... Q ♥ F. ♥ VOL.
...S. ♥ SIBI ♥ ET.
.SEX. ♥ F. ♥ VXORI

... Fils de Quintus de la tribu Voltinia.... pour lui et pour.... fille de Sextus, son épouse. (Inédite.)

Hauteur, 0^m 35 ; largeur, 0^m 41.

Ce fragment d'inscription, en beaux caractères, est renfermé dans un cadre dont la partie gauche manque. Ménard pense que les cœurs qui séparent les mots ne sont que des fantaisies de la part du sculpteur.

N° 24

—

...VS. D. S. P.

Hauteur, 0^{m} 40; largeur, 0^{m} 56.

Beau fragment inédit d'une inscription en lettres onciales, encadrées.

N° 25.

—

D. M
SEXTINAE
KARI. F.
IAXSVCVS. VXORI

Aux Dieux mânes de Sextina, fille de Karus; Jaxsucus à son épouse. (Topog. de Nimes, p. 578).

Hauteur, 1^{m} 24; largeur, 0^{m} 53.

Les deux premières lettres sont renfermées dans un fronton triangulaire.

N° 26.

—

D. M
C. VETTII. HELIS.
IIIIII VIR. AVG. ET
VETTIAE. SERVANDAE
VXORI
VIVI SIBI. POSVERVNT

Aux Dieux mânes de C. Vettuis Helis, sévir augustal, et de Vettia Servanda, son épouse.

L'ont érigé eux-mêmes de leur vivant. (Mén., vol. VII, p. 254.)

Hauteur, 0^{m} 86; largeur, 0^{m} 50. (Inédite.)

La pierre est sans ornement; elle porte un socle et une corniche : on voit au-dessous de la dernière ligne quatre bonnets. Ce signe de la liberté indiquait l'affranchissement des esclaves et rappelait la cérémonie usitée dans cette circonstance, dans laquelle on mettait un bonnet sur la tête de l'esclave qu'on voulait affranchir. Ces signes sur l'inscription indiquent qu'elle a été exécutée par deux affranchis. (Voir le nº 34 du catalogue du Musée.)

Nº 27.

D. M
ALEXANDRIA VCVRIS
NAEVIA. CHRYSA
VIRO CÅRISSIMO. ET
SIBI. VIVA. POSVIT

Aux Dieux mânes, Alexandria Ucuris Nevia Chrysa à son époux chéri et pour elle.

L'a érigé de son vivant. (Inédite.)

Hauteur, 0m 80; largeur, 0m 47.

Les deux lettres D. M. sont renfermées dans un fronton triangulaire; cette inscription a été nouvellement trouvée au chemin d'Uzès, dans le jardin de M. Castillon, qui l'a donnée à la ville.

Nº 28.

... IOVI. VOTVM
.. IVRELIVS. ALBANV....

Vœu adressé à Jupiter par Jurelius Albanus. (Topog. de Nimes, p. 570.)

Hauteur, 0m 30; largeur, 0m 40.

Fragment de cippe dont il n'existe que la partie supérieure.

N° 29.

—

.... ME .... NEMAΥCΩΤΩΝΑ......
...... OΥANTRAIANONKAICARACEBACTON....

Hauteur, 0m 50; largeur, 1m 80.

La pierre sur laquelle est gravée cette inscription grecque a évidemment fait partie d'un monument qui fut dédié à Trajan, sous les auspices de Nemausus; le nom de la divinité y est au datif, et celui de l'empereur à l'accusatif; le verbe sous-entendu doit être celui de καθιέρωσαν, *consecrarunt*, en y sous-entendant aussi *Nemausenses*. On ne peut douter qu'il ne soit question ici de l'empereur Trajan; le mot de la seconde ligne, qui se termine par ΟΥΑΝ, est incontestablement ΝΕΡΟΥΑΝ, c'est-à-dire *Nervam*; on sait que Trajan porte sur les médailles: *Imperator Cesar Nerva Trajanus*.

Cette inscription fut découverte près l'Amphithéâtre, ce qui nous fait penser qu'elle pouvait bien avoir fait partie de la frise du Théâtre, qui, chez les anciens, était généralement placé à côté du premier de ces édifices. (Ménard, vol. VII, p. 268.)

N° 30.

—

... FILI ..
.. MATR...
PIENTISSIMI.

Fragment d'inscription inédite.

Hauteur, 0m 22; largeur, 0m 25.

N° 31.

—

D. M.
T. IVLI. NICOS
TRATI
IVLIA NICE
FRATRI
PIENTISSIMO.

Aux Dieux mânes de T. Julius Nicostratus, Julia Nice, au plus pieux des frères. (Ménard, vol. VII, p. 350).

Hauteur, 0m 78 ; largeur, 0m 50.

Pierre unie, avec socle et corniche, trouvée dans les anciens murs de ville.

N° 32.

—

D. M.
IIIIII. VIR. AVG
L. IVLII. AGILIS
NATALIS
LIB.

Aux Dieux mânes du sévir augustal L. Julius Agilis affranchi de Natalis. (Millin, vol. IV, p. 257.)

Hauteur, 1m 25 ; largeur, 0m 67.

Ce cippe a une corniche et un socle ; l'inscription est entourée d'une guirlande.

N° 33.

—

DIS MANIBVS
C. LICINII
SOTERICHI
LADE. LIB.

Aux Dieux mânes de C. Licinius Soterichus Lade, affranchi. (Millin, vol. IV, p. 249.)

Hauteur, 0m 90; largeur, 0m 43. Inscription encadrée.

N° 34.

D. M.
ATTIAE
VICTORINAE
Q. ATTIVS
AGATHOPVS
LIBERTAE. ET
VXORI
KARISSIMAE.

Aux Dieux mânes d'Attia Victorina, Q. Attius Agathopus à son affranchie et épouse chérie. (Millin, vol. IV, p. 258.)

Hauteur, 0m 90; largeur, 0m 43.

Inscription encadrée dans une frise de feuillage.

N° 35.

D. M
SEXTI. AVII
CAPELLIANI
LICINIA. FAV
STINA. MARITO
SIBI. MERENTIS
SIMO SVB ASC.
POSVIT.

Aux Dieux mânes de Sextius Avius Capellianus, Licinia Faustina, à son époux très-digne l'a érigé *sub-ascia*. (Ménard, vol. VII, p. 367.)

Hauteur, 1m 22; largeur, 0m 46.

Il y a, entre le D et l'M de la première ligne, la représentation de l'instrument appelé ascia, chez les Romains; l'inscription est dans un cadre creux.

L'expression de *sub-ascia* a donné jusqu'à ce jour de la torture aux antiquaires, qui ont formé une infinité de systèmes pour l'expliquer, sans qu'aucun d'eux puisse se flatter d'en avoir trouvé le véritable sens.

L'instrument représenté sur le tombeau de Sextus Avius a évidemment la forme d'un de ces sarcloirs dont se servent les jardiniers pour détruire la racine des broussailles; cette remarque, étayée de quelques autres considérations, nous portent à adopter l'opinion de Muratori (Thes. inscrip., 532). Selon lui, la formule *sub-ascia* ou l'ascia elle-même placée sur les tombeaux, était une prière tacite, mais connue, adressée par celui qui était enterré au possesseur du champ dont le monument faisait partie, d'en sarcler les environs, d'empêcher les broussailles d'en dérober la vue, et de rendre la *terre pesante* sur les cendres du défunt; nous ajouterons que c'était peut-être un engagement que contractait, à l'égard du défunt, celui qui consacrait le tombeau.

Ce désir des anciens, que les environs de leur sépulture ne fussent jamais couverts de ronces ni de broussailles, est exprimé sur une infinité d'inscriptions tumulaires; Muratori, dans son recueil, cite celle de Pontia Justa, qui avait laissé six cents sesterces au collége des matelots d'Arilica, à condition qu'ils sarcleraient les environs du tombeau de son affranchie Fortunata.

Et ut monumentum remundetur.

Une inscription grecque qui existe à Nimes prouve

que les anciens tenaient même à ce que les environs de leur tombeau fussent soigneusement cultivés. Voici ce que dit cette inscription :

« O Vibius ! nous souhaitons que les fleurs croissent » en abondance sur ce tombeau que nous venons de te » faire construire ; qu'il n'y vienne ni ronces, ni mau- » vaises plantes ; qu'on n'y voie que des violettes, des » marjolaines et des narcisses, et qu'il ne naisse autour » de toi que des roses ! »

L'opinion de Ménard est que le sens littéral des mots *sub-ascia* indique que le tombeau a été élevé sous la truelle ; qu'il n'avait encore servi pour personne, et que la consécration s'est faite pendant que les ouvriers avaient encore la main à la truelle.

N° 36.

—

AVG. MARTIBRTO
VIO.... SALVIVS
SECVNDINI. FII.
EX. VOTO.

A l'auguste Britomarte. Vio.... Salvius, fils de Secundinus, a accompli ce vœu. (Ménard, vol. VII, p. 213.)

Hauteur, 0^{m} 83 ; largeur, 0^{m} 59.

La pierre de cette inscription est ornée d'un socle et d'une corniche ; les caractères sont très-beaux ; on voit au-dessous, gravés en demi-relief, un taureau du côté droit, et un bélier du côté gauche, se regardant ; ces figures expriment le sacrifice qui fut fait de ces deux animaux le jour même de l'accomplissement du vœu. Sur le côté droit de la pierre est gravé un coffret dont le couvercle est soulevé ; il est orné de moulures et d'une étoile sur le milieu de la face antérieure ; ce

coffret, appelé *acerra*, renfermait l'encens destiné aux sacrifices.

Sur le côté gauche est une patère, *patera*, vase dont on se servait, dans ces circonstances, pour les libations d'eau ou de vin, ou pour verser du miel soit sur l'autel ou sur la victime. D'après Cicéron, il n'y avait pas de maison, chez les Romains, qui n'eût une *patère* et une *acerra*. On distingue encore le manche d'un asperçoir.

Britomactis était une déesse adorée dans l'île de Crète; ce mot, dit Ménard, est composé de *Mactis*, qui, dans l'ancienne langue de Crète, signifie vierge, et de *Brito*, qui signifie *doux*; c'est donc comme si l'on disait, en suivant le véritable ordre de lettres: *douce-vierge*; quelques-uns font cette déesse inventrice des filets dont les chasseurs se servent pour prendre les animaux. Ménard ne parle point des bas-reliefs latéraux de cet autel votif.

N° 57.

—

D. M.
L. KARI. AEMILIAN.
L. KARIVS
COMMVNÍS
ET. AEMILIA
ZOSIME.
FILIO
PIISSIMO

Aux Dieux mânes de L. Carius Aemilianus; L. Carius Communis et Aemilia Zosime, à leur fils très-pieux. (Ménard, vol. VII, p. 323.)

Hauteur, 1^m 12; largeur, 0^m 52.

Ce cippe est sans ornement, avec socle et corniche, caractères beaux.

N° 38.

—

D M.
C. VETTII
DIONYSI
C. GNAT. CAECILIA
NVS. PRIVIGNVS ET
CAECILIA. HAPLE
VXOR.

Aux Dieux mânes de Caius Vettius Dionisius, C. Gnatus Caecilianus, son gendre, et Caecilia Haple, son épouse. (Mén., vol. VII, p. 367.)

Hauteur, 0m 86; largeur, 0m 47.

Cippe funéraire, avec socle et corniche; l'inscription est en beaux caractères et encadrée.

N° 39.

—

D M.
IVLIAE. GRATAE
AVLVS. POMPEIVS
GRATINIANVS. ALVM
NVS. ET. IVLIA. SERVA
TILLA. SORORI. CA
RISSIMAE ET. AV
LVS. POMPEIVS TRO
PHIMAS. VXORI
CARISSIMAE

Aux Dieux mânes de Julia Grata, Aulius Pompeius Gratinianus, son élève, et Julia Servatilla, à sa sœur chérie, et Aulus Pompeius Trophimas, à son épouse chérie. (Millin, vol. IV, p. 262.)

Hauteur, 1m 20; largeur, 0m 45.

Ce cippe a un socle et une corniche ; il est un peu dégradé à gauche.

No 40.

—

L. I. ETIVS
MARVLLVS
IIIIII. VIR. AVG. T (Tabullarius.)
DECVRIO. ORNAME
V. S. P. (Vivens sibi posuit.)

L. J. Etius Marullus, sévir Augustal, receveur des deniers publics, décurion ornamentaire ; l'a érigé de son vivant (Inédite).

Hauteur, 0m 97 ; largeur, 0m 85.

L'inscription est entourée d'une frise ; pour être admis dans l'ordre des décurions, il fallait avoir cent mille sesterces de bien ; il y avait cependant des occasions où l'on donnait simplement les honneurs du décurionat à quelqu'un qui n'avait point été décurion et qui n'en avait jamais exercé les fonctions ; ceux-ci sont indiqués sur les monuments par le titre de *décurio ornamentarius*, que nous traduisons par ornamentaire.

No 41.

—

C. AEMILIO. BERI..
CIÁNO. MAXIM....
COS. VII. VIRÓ. EPVLÓN. PRÓC....
SPLENDIDISSIMÁÉ PROVINCIA....
NARBONÉNSIS. LÉG. PRÓPR. PRÓVIN...
ASIÁE. PRÁEF. ORI. SVPRÉMÁE. ALLECTO
INTER. TRIBVNIC. A. DIVO. MAGN. ANTO
NINO. Q dVRBÁNO. TRIBVN. LÁTICLAVIO
LEG. IIII. SCYTHICÁE. ITEM. VII. GEMINÁE
ITERATO. TRIBUNÁTV. X. VIRÓ. STILITIBVS
IVDICANDIS

A. C. Aemilius Beri.. Cianus Maximus, consul, sévir épulon, intendant de la très-splendide province Narbonnaise, légat, proprêteur de la province d'Asie, préfet du rivage supérieur, admis parmi les tribunitiens par le divin et grand Antonin, questeur de la ville, tribun laticlave de la ivme légion scytique, et de la septième double, tribun pour la iime fois, décemvir pour rendre la justice. (Millin, vol. iv, p. 254).

Hauteur, 1^{m} ; largeur, 1^{m}.

Nous ferons remarquer que cette inscription est accentuée selon les règles de la bonne prosodie latine ; cette accentuation ne se trouve guère que sur les inscriptions de Nimes, et particulièrement sur celles qui portent l'empreinte de la belle époque de l'art. On doit supposer que, sous Antonin, Nimes était la ville des Gaules où la langue latine était parlée avec le plus de pureté !

Cette inscription est gravée sur une pierre unie et sans ornements ; elle a été trouvée dans les anciens murs de la ville, du côté de la rue de la Couronne, près l'Esplanade.

N° 42.

—

D. M.
L. TAVRINI
AVRELI
CIVI
ELEVSENSI
ANNOR. XXXIII
PARENTES

Aux Dieux mânes de L. Taurinus Aurelius, citoyen d'Elusa (capitale des Elusates, dans l'Aquitaine), qui vécut 33 ans, ses père et mère. (Ménard, vol. vii, p. 322).

Hauteur, 0m 76 ; largeur, 0m 50.

Sur les monuments lapidaires, c'est toujours dans le sens de père et mère ou ascendants qu'il faut prendre le mot *parentes*.

Cette inscription est dans un cadre ; elle fut trouvée dans une maison, près l'Amphithéâtre.

N° 43.

T. IVLIO. SEX. F. VOLT. MAXIMO. MA
BROCHO. SERVILIAN. A. QVADRO. M...
L. SERVILIO. VATIAE. CASSIO. CAM....
LEG. AVG. LEG. IIII. FLAVIAE. LEG. AVG. LEG. I. ADIVT.
IVRIDICO. HISP. CITERIOR. TARRACONENS. PRA.
PROVINCIAE. HISP. VLTERIORIS. BAETICAE. DON
BELLO. DACICO. CORONIS MVRALI. ET. VALLARI. I
VEXILLO. TRIB. MIL. LEG. V. MACEDONIC. SEVIRO
ROM. TVRM. I. X. VIRO. STILITIBVS IVDIC.
GALAGVRITANI
EX. HISPANIA. CITERIORE. PATRO.

A T. Julius Maximus Ma.... Broccus servilianus ; A. Quadrus M.... L. Servilius Vattia Cassius Cam.... fils de Sextus, de la tribu Voltinia, légat d'Auguste de la 4me légion flavienne, légat d'Auguste de la 1re légion secourable, juge de la Tarraconaise, dans l'Espagne citérieure; procureur d'Auguste dans la Bœtique, province de l'Espagne ultérieure; ayant reçu dans la guerre des Daces la couronne murale et Vallaira et un étendard; tribun militaire de la 5me légion macédonienne, sévir augustal, chevalier romain du premier escadron attaché à la légion, décemvir pour le jugement des procès.

Les habitants de Calaguris, dans l'Espagne citérieure, à leur patron. (Millin, vol. IV, pag. 248).

Hauteur, 0m 88 ; largeur, 1m.

Cette belle inscription accentuée est gravée sur une pierre unie qui est un peu dégradée à la fin des lignes ; elle est un exemple de la polymnie ou multiplicité des noms qui a été en usage parmi les grands depuis la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Une partie est due aux héritages et aux adoptions par testament.

N° 44.

—

IVLIAE. THALVSAE
IIIIII. VIR. AVG.
L. IVL. HESYCVS. CONTVB.

A. Julia Thalusa. Le sévir augustal L. Julius Hesychus, son conjoint. (Ménard, vol. VII, p. 423).

Hauteur, 1m 00 ; largeur, 0m 60.

Ce cippe a sa base sculptée ; au-dessus de l'inscription, on voit deux bustes en demi-relief, l'un d'homme, l'autre de femme, ayant les épaules et la poitrine couverte d'une robe à la romaine. L'inscription est encadrée.

Les lois romaines appelaient *contubernium* la conjonction de deux esclaves, et *contubernalis* la femme d'un esclave ; c'était également un *contubernium* lorsque la femme était esclave et le mari libre.

N° 45.

—

D. M.
IVL. SEVÉRINAE
IVL. PATERCLVS
CONSOBRINAE
ET. ATTIA APHRO.
DIE. AMÍCAE.

Aux Dieux mânes de Julia Severina ; Julius Pater-

clus, Consobrina et Attia Aphrodia, ses amis. (Ménard, vol. VII, p. 352).

Hauteur, 0m 82; largeur, 0m 52.

Ce cippe a un socle et une corniche fort dégradés; l'inscription est accentuée et en beaux caractères; elle a été trouvée dans les anciens remparts, près la rue de la Couronne.

N° 46.

—

Ce cippe votif n'a qu'un socle et un piédestal sans corniche; il ne porte pas d'inscription. Sur le devant, est sculpté en bas relief:

1° Une roue à rayons;

2° Un foudre de Jupiter figuré par un tison flamboyant par les deux bouts.

Il serait possible que ce cippe eût été placé sur un endroit frappé de la foudre qu'on appelait *loca obstita*; ce lieu était alors consacré, et il n'était pas permis d'y marcher; mais, en général, les pierres placées sur ces endroits portaient l'inscription de FVLGVR. DIVVM ou FVLGVR. CONDITVM. Sans bas reliefs.

Nous pensons que notre cippe a été l'objet d'un sacrifice à Jupiter, représenté par le foudre, qui est son emblème particulier, et surtout par la roue, qui, d'après Ammien Marcellin, est un symbole pour désigner la puissance qui s'étend sur tous les éléments et sur l'univers entier.

Eique subdidit rotam, ut universitatem regere, per elementa decurrens omnia non ignoritur (liv. XIV, ch. 11).

C'est peut-être cette raison qui a fait donner le même attribut à la Fortune. Ce monument est inédit.

Hauteur, 0m 82; largeur, 0m 30.

N° 47.

D....
IVNI...
IDO...
ALLI...
VXORI. O...

La partie droite de ce cippe manque.

L'inscription était encadrée dans une frise.

Hauteur, 0m 90 ; largeur, 0m 27.

N° 48.

IIIIII. VIR. AVG.
ET. DEC. ORNAM.
Q. MAGIVS
EPITYNCANVS
V. S. P.

Le sévir augustal et décurion ornamentaire Q. Magius Epityncanus. L'a érigé de son vivant pour lui-même. (Inédite.)

Hauteur, 0m 90 ; largeur, 0m 55.

Ce cippe, avec socle et corniche, a son inscription encadrée ; il a été trouvé, en 1849, dans les fouilles faites à la Porte-d'Auguste même. Nous l'avons indiqué sur notre notice relative à cette fouille.

N° 49.

IMP. CAESAR
DIVI. HADRIANI. F
T. AELIVS. HADRIAN
VS. ANTONINVS
AVG. PIUS
PONT. MAX. TRIB
POT. VIII. IMP. II. COS. IIII
P. P
RESTITVIT

II.

Le fils du divin Hadrien, empereur César, Titus Aelius Hadrien Antonin, pie, auguste, grand pontife, père de la patrie, l'a rétabli la huitième année de sa puissance tribunitienne, pendant qu'il avait été nommé *imperator* pour la deuxième fois et consul pour la quatrième. 2. (Astruc, p. 247.)

Hauteur, 1m 40; diamètre, 0m 55.

Cette colonne milliaire, de forme cylindrique, n'est pas de toute sa longueur; il manque la partie rectangulaire qui la fixait dans la terre L'inscription est dans un cadre sous lequel est inscrit le chiffre II, qui indique le second milliaire; il a appartenu à la route de Nimes à Beaucaire, car le deuxième milliaire de Nimes à Narbonne est encore à sa place. Le quatrième consulat d'Antonin répond à l'an 889 de Rome, ou l'an 39 de J.-C.

Cette pièce s'est trouvée dans les anciens murs de ville, près de la porte qui terminait la rue de la Couronne, près l'Esplanade.

N° 50.

—

DIS. MANIBVS
CORNELIAE
GRATAE. T. CONNIV
SILANVS. VXORI

Aux Dieux mânes de Cornelia Grata; T. Connius Silanus, à son épouse. (Mén., vol. VII, p. 357.)

Hauteur, 0m 83; largeur, 0m 36.

Ce cippe porte un socle et une corniche; les caractères de l'inscription sont beaux.

N° 51.

—

D. M
POMPÉIAE. T. F.
MÁTERNÁE
FABRICIA. Q. F.
QVINTINA. MATRI

Aux Dieux mânes de Pompéia Materna, fille de Titus, Fabricia Quintina, fille de Quintus, à sa mère. (Inédite.)

Hauteur, 0m 90; largeur, 0m 75.

Ce superbe cippe a sa face antérieure et ses deux côtés entourés d'une frise; l'inscription, accentuée, est en beaux caractères.

Ce monument a été donné à la ville par M. Rogier, ancien notaire, qui l'avait à sa campagne dite *Mas-Belot*, en Grézan.

N° 52.

—

DIIS MANIBVS
X. AEMILIO VERO
ET. TITIAE. VXORI
PARATVS. ET. MANSVET.
LIBERTI
EX. TESTAMENTO

Aux Dieux mânes à Decimus Aemilius Verus et Titia, son épouse, Paratus et Mansuetus, affranchis, par leur testament. (Inédite.)

Hauteur, 0m 55; largeur, 0m 95.

Ce cippe, en forme d'autel rectangulaire, est détruit au bas de l'inscription, qui est en beaux caractères. Derrière, la pierre a été percée d'un trou dont la

forme toute particulière a pu être utilisée lors de la cérémonie des funérailles.

Ce monument a, comme le précédent, été donné à la ville par M. Rogier, et trouvé dans la même localité.

N° 53.

—

SECVNDO
POSTVMI
LIB. IIIIII. VIR. AVG.

A Secundus, affranchi de Postumus, sévir augustal.

Hauteur, 0m50; largeur, 0m 40.

L'inscription est encadrée ; les lettres sont d'une bonne époque. Cette pierre a été trouvée chez M. Bouzanquet, rue du Mûrier-d'Espagne. (Mén., vol. VII, p. 259.)

N° 54.

—

D M
BETVTIA. PRI
MA. VIVA. SI
BI ET. P. POPILIO
VICTORI. AMI
CO

Aux Dieux mânes Betutia Prima, de son vivant, pour elle et pour P. Popilius Victor, son ami. (Mén., vol. VII, p. 385.)

Ce cippe se trouvait dans le jardin de la Préfecture ; il a un socle, une corniche, et l'inscription est encadrée.

N° 55.

—

D. M
M. AVRELII KAREI
M. AVRELIVS
CASSIAN. FIL
PATRI. OPTIMO. ET
CASSIA CHARITE
MARITO KARISSIMO
DE SE. BENE MERITO
ET SIBI. V. P.

Aux Dieux mânes de M. Aurelius Karcius, M. Aurelius, fils de Cassianus, au meilleur des pères; et Cassia Charite à son très-cher époux qui a tant mérité d'elle, ont fait ce vœu de leur vivant et pour eux-mêmes. (Mén., vol. VII, p. 340.)

Ce cippe a une corniche, un socle, et son inscription est encadrée; il était sur la terrasse de la Préfecture.

N°s 56, 57, 58.

—

Trois milliaires cylindriques de 0m 65 de diamètre.

Le temps a détruit l'inscription, et rien n'indique qu'elle fût tracée dans un cadre enfoncé, dont il reste toujours quelques traces.

La forme de ces milliaires, leur dimension et surtout l'absence de cadre, nous persuade qu'ils doivent être attribués à l'empereur Auguste.

Ils ont été donnés à la ville par M. de Surville, membre du Conseil-Général, qui possède encore dans son parc, au Mas-Lacoste, deux autres milliaires de

l'empereur Claude, indiquant la première année de la puissance tribunitienne de ce prince, se rapportant à l'an 293 de Rome, 50 ans après J.-C.

Nº 59.

IMP. CAESAR
DIVI. F. AVG. PONTIF
MAXIMVS. COS. XII
COS. DESIGNAT. XIII.
IMP. XIIII TRIBVNICIA
POTESTATE. XX

L'empereur Auguste, fils du divin César, grand pontife, consul pour la XIIme fois, consul désigné pour la XIIIme, *imperator* pour la XIIIIme fois. La vingtième année de sa puissance tribunitienne.

L'époque du XIme consulat d'Auguste répond aux années 749 et 752 de Rome, c'est-à-dire 3 à 5 ans avant J.-C., soit 10 ans après l'établissement de la Porte-d'Auguste.

Ce milliaire, bien conservé, porte encore son astragale à la partie supérieure; il a été donné par la commune de Caveirac. (Mén., vol. VII, p. 455.)

NOTICE

SUR

UN TOMBEAU ROMAIN,

PAR M. EYSSETTE.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de rendre compte à l'Académie des

résultats d'une fouille opérée sur les bords de l'ancien lit du Rhône, dans la direction de Beaucaire à Arles, et à peu de distance de cette première ville, fouille qui a mis à découvert un tombeau romain.

Les travaux de déblai exécutés par un simple ouvrier n'ont pas été faits avec beaucoup d'intelligence et de précaution. Nous n'avons pu que recueillir le dire de l'ouvrier et vérifier les objets qu'il nous a présentés.

A peu de profondeur dans le sol, et dans un terrain d'alluvion, le Rhône, en se retirant, mit à nu une tombe en pierre de forme carrée, peu dégrossie et entièrement fruste. L'ouvrier n'a aperçu les traces d'aucune inscription ; mais, ayant voulu soulever le pesant couvercle, il a constaté dans l'intérieur la présence d'une urne en verre bleu, remplie de cendres. Au-dessus de cette urne se trouvait une lampe sépulcrale de la même substance fragile, et qui, faute de précaution, s'est malheureusement brisée dans les mains de l'ouvrier. Une clé de forme antique était placée à côté.

Dans l'intérieur du vase et sur la couche supérieure des cendres étaient posés certains objets d'une nature particulière, dont il est essentiel de donner la description :

1° C'était d'abord un anneau d'un très-petit diamètre, et tel que pourrait le porter le doigt d'un enfant. Cet anneau est d'une matière dure, noire, telle que la corne.

2° Un second anneau de la même dimension, mais en or et enrichi d'une pierre verte. Cette bague paraît avoir été un peu forcée, comme si on avait eu de la peine à l'arracher du jeune doigt dont elle était l'ornement.

3° Un troisième anneau, dont le diamètre paraît le même, mais qui a été mis en plusieurs fragments,

est d'une matière rougeâtre et résineuse, qui nous a paru l'ambre jaune ou succin, l'*électron* des Grecs.

A ces trois anneaux se joignent d'autres objets dignes de remarque, tous de la même matière rougeâtre et possédant, comme l'anneau dont nous venons de parler, les propriétés de l'électricité résineuse.

C'est d'abord la représentation d'un fruit du dattier, parfaitement figurée et modelée artistement. Le fruit est de grosseur naturelle ; il présente à la base une ouverture à laquelle s'adaptait probablement une tige figurant la palme et le rameau.

Un autre fruit, moins caractérisé, à forme prismatique et toujours de la même matière, était à côté, mais détaché du premier. Il avait près de lui un disque en succin de très-petit diamètre, portant une triple rainure circulaire de chaque côté, dont l'une grande, l'autre petite et perforée à son centre.

Enfin, au milieu de tous ces objets rangés symétriquement au-dessus du centre, se trouvait une figurine, toujours en succin, de cinq centimètres de hauteur environ, et représentant un personnage vêtu à la romaine. La tête, grosse et un peu enfoncée dans les épaules, est ronde et complètement rasée, mettant à découvert deux oreilles saillantes. La bouche est disgracieuse ; le reste du corps est entièrement drapé dans les plis d'une toge qui retombe sur le côté gauche et que semble supporter un bras assez imparfaitement indiqué.

Nous allons mettre ces différents objets sous vos yeux et en rechercher avec vous la signification.

Nous nous sommes demandé d'abord s'ils avaient une destination religieuse.

Les Grecs attribuaient à l'ambre, à cause de sa formation mystérieuse au fond des mers, et probablement

aussi à cause de son incorruptibilité, des propriétés merveilleuses et surnaturelles ; ils l'employaient dans les préparations médicales. Ils auraient pu l'employer comme symbole religieux, comme emblême d'une vie future. Les fruits d'Orient auraient pu aussi avoir quelque signification mystique. La figurine, dans ce cas, représenterait tout naturellement une divinité domestique, un Dieu-Lare; mais ce Dieu-Lare serait-il vêtu à la romaine ? porterait-il la toge à larges plis ? serait-il dépourvu de tout attribut symbolique ? et au lieu de cette gravité majestueuse ou tout au moins de ce décorum paisible et décent qui convient à d'honnêtes déités, aurait-il cette face boursoufflée et cette bouche disgracieuse que nous avons signalées plus haut ? Les Dieux-Pénates, gardiens perpétuels du foyer domestique, n'étaient-ils pas d'ailleurs fabriqués d'une matière plus dure, d'une façon plus solide ? L'usage était-il de placer ainsi dans l'urne, après l'incinération, la divinité tutélaire du foyer, le palladium de la famille ? Nous livrons ces questions aux doctes investigations de l'Académie, et en particulier à la décision de celui de nos honorables confrères (1) à qui l'antiquité se plaît à révéler ses secrets ; mais la première explication ne nous ayant point complètement satisfait, nous en avions recherché une autre.

Nous avons cru qu'il ne fallait pas isoler les objets dont nous venons de parler, c'est-à-dire la figurine et les fruits de succin d'avec les anneaux.

Ces anneaux, comme nous l'avons dit, appartiennent évidemment à la main d'un enfant. Ils ont été déposés sur sa cendre comme un pieux souvenir, comme un débris de sa parure. L'enfant devait appartenir à une

(1) M. Aug. Pelet.

famille opulente, car l'urne est d'un verre précieux; l'un des anneaux est d'or, l'autre d'ambre, et l'ambre était autrefois fort recherché. Il servait à confectionner des objets de luxe, de petits bijoux élégants.

Ne pourrait-on pas admettre alors que ces fruits de succin, d'un travail si fini, d'un aspect si gracieux, eussent pu être simplement des hochets qui ont amusé l'enfance du jeune habitant de ce tombeau et dont l'illusion maternelle a voulu encore entourer sa cendre?

Nous pourrions alors indiquer l'usage de ce disque, perforé dans le milieu et portant une double rainure. Ce disque, qui pouvait recevoir par son milieu un cordon de soie, devait servir à quelque amusement du jeune âge. Sa configuration, sa petitesse, la matière précieuse dont il est composé, semblent exclure tout usage sérieux; resterait à déterminer la signification de la figurine, et nous nous trouvons ici en face d'une sérieuse difficulté. La maîtresse des nations, la reine des cités aurait-elle connu l'art qui fleurit aujourd'hui avec tant d'éclat dans l'Allemagne, et rend toutes les familles tributaires des ateliers de Nüremberg? Cet art se serait-il au contraire caché dans quelque plage inconnue de l'Orient, et une nation étrangère était-elle chargée de tailler dans l'ambre des hochets pour les jeunes patriciens? Grande et importante question que nous soumettons à vos lumières.

En considérant même l'aspect de la statuette, et les contours un peu disgracieux des traits, nous serions tentés de croire que la *charge*, cette exagération malicieuse de la fantaisie artistique, n'est pas une création aussi récente qu'on le croirait. La figurine en question nous présente peut-être la *charge* d'un philosophe, d'un orateur célèbre dans son temps. Qui sait? d'un personnage comique peut-être, d'un type de Térence

ou de Plaute. Un vaste champ nous est ouvert.

A vous, Messieurs, l'honneur et la responsabilité de la décision. Je demande pardon à cette savante compagnie de lui avoir parlé de jouets d'enfants ; mais ces objets, complètement inédits, ont au moins mille ans de date, et c'est un double plaisir de trouver du nouveau dans l'antique.

Quel sujet, d'ailleurs, de profondes méditations pour le philosophe et le moraliste ? Ces hochets, tombés un jour des mains défaillantes de leur jeune propriétaire, auraient vécu plus que lui, ils auraient vécu plus que Rome, plus que les institutions politiques des siècles passés, plus que les œuvres de tant de génies qui se croyaient immortels. Quelle humiliation ; mais quel enseignement !

Voilà pourquoi j'ai adopté cette version.

NOTICE SUR JEAN PAULET,

PAR M. H. RIVOIRE.

LA reconnaissance publique est la plus belle couronne de gloire qu'on puisse attacher au front de l'homme qui a su illustrer son nom par des travaux utiles ou par des découvertes propres à simplifier la tâche de l'ouvrier, tout en jetant un plus vif éclat sur les produits de son labeur.

Si nous sommes toujours prêts à rendre hommage aux nobles et grandes conceptions de la pensée dont le retentissement arrive jusqu'à nous ; si nos âmes

s'enthousiasment devant les conquêtes de l'esprit humain, poussé par une volonté providentielle dans la triple voie de la science, des beaux arts et de l'industrie ; si, du plus loin qu'arrive à nos oreilles l'hymne de gloire célébrant un nouveau triomphe de l'esprit sur la matière, nous avons hâte de mêler notre voix à ce chant de gratitude, gardons, Messieurs, de laisser passer à nos côtés le mérite modeste qui, semblable à la plus humble de toutes les fleurs, se dérobe aux regards et ne décèle sa présence que par le parfum qu'elle exhale.

Dans un travail que j'ai eu l'honneur de mettre sous vos yeux, j'ai essayé de faire revivre le nom d'un homme dont le souvenir doit à jamais rester uni à l'histoire de notre industrie locale.

Vous avez déjà nommé Jean Paulet.

L'insuffisance des documents que j'avais recueillis au moment de la publication de mon ouvrage statistique sur le Gard, ne m'a pas permis de rendre à la mémoire de notre concitoyen l'hommage qui lui était si légitimement dû. — J'ai voulu compléter l'article que j'ai publié sur une des illustrations de notre cité. Je viens vous soumettre, Messieurs, le résultat de mes nouvelles recherches.

Au sein de nos tempêtes révolutionnaires, au bruit de la chute de l'antique monarchie, au premier cri d'émancipation d'une grande nation, un homme, isolant sa pensée du fracas extérieur, dirigeait son énergie vers un but fixe et déterminé : *la glorification du travail par l'amélioration du sort des travailleurs*. Il cherchait l'affranchissement du peuple dans le déploiement des forces productives et dans l'émancipation de l'intelligence, ces deux grands éléments de succès propices aux conquêtes pacifiques de l'industrie.

Je n'ai pas la prétention, Messieurs, de m'établir

juge des résultats obtenus par les uns et par les autres, dans ce concours composé d'éléments si opposés. L'histoire d'un peuple se trouve tout entière dans les fastes de son industrie ; les conquêtes de l'intelligence sont plus fructueuses pour le bien-être des classes laborieuses que les plus grandes victoires obtenues avec l'épée.

Les premières lueurs de l'aurore révolutionnaire commençaient à scintiller à l'horizon politique ; de sourds frémissements, avant-coureurs de la fièvre démocratique, agitaient l'élément populaire ; l'œuvre de régénération développait son germe ; la France attendait avec anxiété l'instant de délivrance. Les esprits étaient dirigés vers ces signes précurseurs des tempêtes qui annonçaient que les temps prédits étaient venus.

Qui osera juger la révolution ? Qui pourra, d'une main ferme et impartiale, retracer cette sanglante époque dont l'histoire conserve le souvenir ? Nous, Français, qui fûmes presque tous victimes ou complices des erreurs de cette révolution monstrueuse, est-ce à nous qu'il est permis de dévoiler aux âges futurs et ses causes et ses effets, de la transporter, pour ainsi dire, toute vivante, avec son immense cortége de calamités, de folies et de crimes, devant le tribunal de la postérité, et de la léguer à nos neveux telle qu'on nous l'a faite, comme un effrayant héritage d'expériences d'où doit sortir à jamais le repos des peuples à venir ? Où trouver parmi nous un homme qui lui soit étranger, qu'elle n'ait ni dépouillé, ni enrichi, ni enchanté de ses illusions, ni indigné par ses violences ? — Mais, pour qui sait le considérer de loin et de haut, ce grand phénomène politique nous apprend qu'il doit son existence autant aux imprudences des uns, qu'à l'ambition des autres ; que tous ont failli, parce que les choses n'étaient plus en accord avec les hommes, les institutions

avec les mœurs, ni les opinions avec les devoirs.

Au milieu de cette fermentation qui agitait le corps social, l'art industriel, enfoui dans l'ornière de la routine, concentré dans les mains d'ouvriers laborieux, mais peu intelligents, supportait sa part de malaise dans ce long prologue qui devait aboutir à 89. — Une ère nouvelle pour les arts mécaniques devait prendre naissance au sein même de cette époque si étrangement agitée.

Jean Paulet naquit à Nimes en 1731, vingt-deux ans après Vaucanson, à qui l'on doit de si utiles améliorations dans les sciences mécaniques, et plus de perfection dans l'apprêt et le tissage des soies, et vingt-un ans avant Jacquard, l'illustre ouvrier lyonnais, dont le nom est devenu pour ainsi dire technique dans les deux mondes; heureux continuateur des efforts et des travaux de ses prédécesseurs!

Ainsi, tous les hommes destinés à se poser haut dans les arts utiles, comme dans les lettres, les sciences et la guerre, s'étaient, pour la gloire d'un siècle, donné rendez-vous dans ce monde. Ils y arrivaient à de courts intervalles, au temps nécessaire, forts et courageux, confiants dans leur génie, ardents dans les travaux qu'ils avaient mission d'accomplir.

Né de parents placés dans une condition modeste et obscure, Paulet s'occupa dès son enfance à connaître les soies dans leur origine et s'initia plus tard dans l'art de les employer. — Depuis plusieurs siècles, la ville de Nimes jouissait d'une haute renommée manufacturière; il lui était réservé d'ajouter un nouvel éclat à cette réputation acquise avec tant de peine et de persévérance. L'art de la fabrication s'était élevé à un degré remarquable, mais il fallait que la science théorique vînt au secours de la pratique, qui, seule, ne pouvait

plus suffire. — Paulet entreprit cette tâche, et ce fut avec la plus grande ardeur qu'il travailla à répandre le fruit de ses laborieuses études, et à jeter un nouveau lustre sur sa ville natale.

Cependant, Nimes offrait un champ trop resserré aux vastes conceptions de Paulet; il avait besoin d'un plus grand théâtre pour mener à terme le fruit de ses recherches et de ses travaux. — Lyon lui offrit les moyens d'élever ses connaissances au degré éminent auquel il voulait atteindre. Après quelques années de travaux pénibles et d'études approfondies, il fut en état d'exécuter les tissus les plus difficiles, d'établir et de conduire des manufactures de tous genres d'étoffes, et de dessiner pour chacun de ces genres en particulier.

Riche du fruit de ses observations, Paulet revint à Nimes. Il fut reçu par quelques fabricants qui surent mettre à profit ses découvertes, sans trop s'occuper des veilles qu'elles avaient coûté à leur auteur. — Toutefois, le système abusif qui régnait alors dans cette ville mettait obstacle au développement des progrès signalés par un homme intelligent et dévoué. Ses nouveaux procédés furent mis en usage, ses découvertes furent généralement bien appréciées, mais elles valurent peu d'encouragement à celui qui les avait fait connaître.

Lassé de cette indifférence et craignant de se trouver arrêté dans le cours de ses travaux, Paulet retourna à Lyon dans le but de réaliser ses nouveaux projets. Arrivé une seconde fois dans cette ville, il se livra avec plus d'ardeur à l'étude : il eut la satisfaction d'y faire éclore de nouveaux genres d'étoffes; de nouveaux systèmes de fabrication furent établis par ses soins. Il ajouta aux différents systèmes de *lisage à boutons* des moyens d'accélération et d'économie pour les cordes de *lisage* qu'on y emploie. *Lire* un dessin, c'est dis-

poser les fils de chaîne d'une étoffe dans l'ordre indiqué par le dessinateur, sur une carte divisée par petites cases, de manière à élever tour à tour un certain nombre des fils de la chaîne, au moyen de ficelles, pour composer et reproduire, par l'entrelacement de la chaîne et de la trame, un dessin semblable à celui qui est tracé sur la carte.

Paulet ne crut pas devoir s'arrêter en si bon chemin; il voyait de loin de nouvelles découvertes à faire dans le domaine du tissage. Il crut, avec juste raison, que sa gloire était intéressée à ne point les laisser échapper.

Paris, le centre vivant de toutes lumières, qui attire sans cesse vers lui les découvertes importantes dans les sciences et dans les arts, Paris appelait Paulet; il céda et partit pour la capitale avec la ferme volonté de travailler à l'agrandissement de ses vues nouvelles. Il étudia encore avec la plus grande exactitude toutes les parties d'un art qui lui était déjà bien familier. Il conçut enfin le projet de publier un traité sur l'art du tissage qui fût, d'après ses expressions mêmes, *assez étendu pour y puiser des lumières suffisantes pour éclairer toutes les manufactures de la France. De sorte que chacun y trouvât les connaissances dont il avait besoin pour parvenir à l'exécution de tous les genres d'étoffes possibles.*

En 1773, il commença la publication de son ouvrage sur l'*Art du Fabricant des Etoffes de Soie*, véritable monument érigé à l'industrie nationale, qui a perpétué le nom de son auteur, non-seulement en France, mais encore en Angleterre, où l'intéressant travail de notre concitoyen a été répandu et traduit. Cet ouvrage, commencé en 1773, ne fut achevé qu'en 1789. Les dépenses considérables d'impression et de

gravure des dessins obligèrent Paulet à publier chaque partie séparément et à d'assez longs intervalles.

Jaloux de toute gloire qui vient de naître, quelques esprits étroits tentèrent de détourner Paulet de son entreprise, sous prétexte que c'était répandre chez l'étranger des connaissances qn'on devait faire tourner à l'avantage de nos manufactures. L'habile fabricant, l'ouvrier au cœur noble repoussa avec dédain une objection aussi frivole; il répondit que c'est moins la quantité de nos métiers que notre goût qui fait notre richesse. Ce goût inépuisable se reproduit sous mille formes, et une étoffe est vieillie en France quand elle arrive à l'étranger.

L'origine et l'histoire du précieux insecte qui produit la soie, de même que le détail minutieux des soins de toute espèce que réclame son éducation, forment l'introduction du *Traité de la Fabrique des Etoffes de Soie*, rédigé par Paulet et publié par lui. Comme on peut s'en assurer, notre concitoyen ne néglige aucune espèce de description dans son ouvrage. Il donne, à la suite de ce premier traité, celui des étoffes unies et rayées, telles que les *satins*, les *serges* et les *taffetas*; ensuite les étoffes demi-façonnées dans tous les genres; les étoffes façonnées, exécutées par le moyen de la petite-tire; celles qu'on exécute au *xemple*, qu'on nomme étoffes courantes. Puis, comme complément à son intéressant travail, on trouve un traité sur la *grande-tire*, qui est l'art de fabriquer les étoffes brochées en soie, en or et en argent. Après ce traité, on arrive à l'explication des machines qui servent à faciliter la description des étoffes et à leur donner la plus grande perfection. Cette description est terminée par l'exposé des moyens propres à la fabrication de toute sorte de velours, peluches, etc., etc.

Le secours du dessin est indispensable dans la fabrication des étoffes à fleurs ; il faut même que les dessins qu'on y emploie soient exécutés sur *papier réglé*, ce qu'on appelle dessin *mis en carte*. L'ouvrage de Paulet entre à ce sujet dans les plus petits détails, tant sur la manière d'employer le papier réglé, que sur la manière de faire les translations, et sur la réduction du papier réglé. L'art du montage des métiers, tant pour les étoffes unies que pour celles qui sont façonnées, occupe une place remarquable dans cet ouvrage qui est composé de huit volumes in-folio, avec planches gravées.

Paulet eut l'idée de dédier son ouvrage à l'administration municipale de la ville de Nimes. Cette dédicace fut acceptée. Le premier président du Conseil supérieur se chargea de présenter aux magistrats municipaux, au nom de l'auteur, la première et la seconde parties de son ouvrage, réunies en une seule brochure in-folio ; plus tard, il compléta cette dédicace par l'envoi des parties suivantes, jusqu'à la huitième. — On ne daigna pas accuser réception à Paulet de cette première partie de son ouvrage, qui resta oubliée dans un coin obscur des archives municipales de Nimes, et dont on perdit bientôt la trace.

L'indifférence qui accueillit les démarches de Paulet ne refroidit point son zèle. Le 16 avril 1793, vingt ans après la publication des deux premières parties de son important ouvrage, il quitte Paris et se rend à Nimes pour agir lui-même avec plus d'efficacité auprès de ses concitoyens. Dans un mémoire écrit en entier de sa main, il donne l'énumération des découvertes qu'il a faites dans l'art du tissage. Mais, avant de proposer ses nouveaux procédés aux fabricants de Nimes, il prie les chefs de l'administration municipale de vou-

loir bien nommer des commissaires parmi les industriels les plus éclairés de cette ville et parmi les artistes les plus célèbres dans l'art de fabriquer les étoffes de soie, pour juger si ses découvertes sont dignes des suffrages de ses concitoyens.

Il offrait de soumettre à cet examen :

1° Un nouveau système de lisage à boutons.

2° Le modèle d'un nouveau métier propre à la fabrication des ouvrages de soie, dont les avantages consistent : 1° à tenir beaucoup moins de place qu'aucun de ceux dont on s'était servi jusqu'alors ; 2° de ne point ombrager les ateliers, ni par ses étoffes, ni par des ponteaux, et cependant on peut exécuter dessus les étoffes unies et façonnées, quelle que soit leur force ; 3° à allonger ou à raccourcir, à son gré et sans frais, ce métier, et, par ce moyen, le placer dans tel appartement qu'on désire.

3° Une théorie complète sur l'art de construire les peignes d'acier à jumelles fendues, dits peignes anglais, pour la fabrication des étoffes. Ces peignes étaient les plus parfaits qui aient été mis en usage. Les Anglais jouissaient depuis près d'un siècle de cette invention, lorsque Paulet parvint à la naturaliser en France vers l'année 1773. Les essais en furent faits à Paris, devant une commission de l'Académie des sciences. Le procès-verbal de la commission fut inscrit sur les registres de l'Académie.

4° Une nouvelle invention pour parvenir, sans le secours d'aucun *tireur*, à exécuter sur le métier à tisser des dessins d'environ cent *lacs* ou boutons, et sans rien changer au système des métiers à *rames*. — Ce fut au mécanisme ingénieux inventé 60 ans plus tard par Jacquard, pour la suppression des *lacs*, que l'ouvrier lyonnais dut sa fortune. Paulet avait déjà traité

la question de cette suppression de lacs dans ses mémoires. Notre habile concitoyen avait préparé le terrain aux découvertes de Jacquard.

5° La connaissance de plusieurs genres d'étoffes de son invention et l'offre de mettre immédiatement en pratique ses procédés, avec garantie de succès.

Les désirs de Paulet furent exaucés : des commissaires furent nommés. Ces commissaires, après avoir approuvé ce qu'on soumettait à leur examen, demandèrent que l'auteur de ces diverses inventions fût invité à faire exécuter sous leurs yeux deux des inventions soumises, dont on ne leur avait donné que la théorie et les plans.

Le Conseil-Général de la commune de Nimes, considérant les avantages qui devaient résulter de cette exécution, arrêta qu'on s'adresserait au département pour obtenir les fonds nécessaires à la dépense de ces épreuves sur les crédits destinés à encourager les sciences et les arts.

Des événements imprévus ne permirent point à l'administration départementale de s'occuper d'objets de cette nature. Paulet dut retirer les pièces qu'il avait communiquées pour attendre un moment plus favorable.

Cependant, les commissaires exprimèrent le vœu de voir déposer dans les archives de la ville un exemplaire du traité sur l'*Art du Fabricant d'Étoffes de Soie*. Ils avaient reconnu la nécessité de consulter cet ouvrage, dit Paulet dans son mémoire, en date du 12 août 1793, aux citoyens administrateurs composant le Directoire du département du Gard ; mais il ajoute que les dépenses qu'il a faites à Nimes dans l'intérêt de l'industrie locale sont déjà considérables ; qu'il est éloigné de sa famille et de ses affaires depuis neuf mois ; que des intérêts majeurs l'appellent à Paris ; qu'il ne possède à

Nimes qu'un seul exemplaire de son ouvrage, dont il consent toutefois à faire l'abandon, avec l'espérance que le département voudra bien lui en faire rembourser la valeur. Que ses ressources personnelles ne sont pas suffisantes pour terminer l'impression des parties de son travail, et qu'il espère que le département voudra bien émettre un vœu pour engager le gouvernement à lui fournir les moyens d'achever une œuvre utile au pays. « Je n'ai pas de temps à perdre, dit Paulet à la » fin de son mémoire, je suis dans ma 62me année ; » cependant je me sens encore la force de poursuivre » cette pénible carrière. »

En attendant le succès de ses projets, Paulet crut devoir laisser en dépôt, sous les auspices de la municipalité de Nimes et entre les mains du citoyen Jean-Pierre Ribes, fabricant de cette ville, comme étant un de ceux le plus en état de s'en servir et d'en enseigner gratuitement la pratique : 1° sa nouvelle machine pour lire les dessins ; 2° un nouveau métier à fabriquer les étoffes.

Le Conseil-Général de la cité déclare, à la suite de l'offre faite par Paulet dans sa soumission du 12 août 1793, que si les projets adoptés par les commissaires nommés à cet effet n'ont pas eu leur entière exécution, c'est la faute des circonstances et non la sienne ; que le citoyen Paulet a sacrifié six à sept mois de temps pour faire jouir les manufactures de soie de Nimes des avantages que promet son invention, et que le sacrifice est d'autant plus généreux que tout a été fait aux frais de l'inventeur. Le Conseil-Général déclare en outre que le citoyen Paulet est digne des encouragements que la nation accorde aux auteurs d'inventions utiles, et qu'il a remis au citoyen Jean-Pierre Ribes le mécanisme à lire les dessins et le métier de son invention propre

à la fabrication des étoffes de soie. Par un juste sentiment de reconnaissance envers Paulet, le Conseil d'administration composant le Directoire du département du Gard, dans sa séance du 21 août 1793, accorda à notre concitoyen une somme de 1,000 livres à titre d'indemnité, de récompense et d'encouragement pour ses utiles découvertes. Il arrêta, en outre, qu'un exemplaire de l'ouvrage de Paulet serait déposé dans ses archives, afin que les fabricants et tous ceux qui voudraient s'instruire sur les objets de manufacture de ce genre puissent y avoir recours. — Le même arrêté demandait à Paulet une copie des deux dessins : le premier représentant le mécanisme propre à l'exécution des dessins sur une étoffe quelconque, sans le secours d'aucun *tireur de lacs*; le second, offrant le développement d'un métier pour la construction des peignes, suivant le système anglais. — Ces dessins devaient être joints à l'exemplaire déposé par Paulet lui-même entre les mains des administrateurs du département, qui en firent la remise aux officiers municipaux de la ville de Nimes.

Lorsque je me suis occupé de la réunion des documents pour la rédaction de l'article qui concerne Paulet dans la partie biographique de la *Statistique du Gard*, je n'ai pu consulter que l'ouvrage très-rare de notre habile concitoyen, dont un industriel honorable de cette ville voulut bien me donner communication.

Aujourd'hui, Messieurs, mes recherches ont été plus fructueuses. Le hasard m'a fait trouver dans les archives de la Préfecture l'exemplaire de l'ouvrage de Paulet, déposé par lui-même entre les mains du président du Directoire du département, ainsi que les deux dessins autographes représentant les nouveaux procédés inventés par notre concitoyen. Cet exemplaire, composé

de huit volumes in-folio, brochés, plus ou moins forts, donnant la mesure des ressources que notre concitoyen pouvait affecter chaque année à la dépense d'impression, est d'autant plus précieux que la rareté de l'ouvrage a été constatée par les tentatives que l'autorité municipale a faites pour combler la lacune qui existe à ce sujet dans la Bibliothèque publique de notre cité.

Vous jugerez peut-être convenable, Messieurs, de donner avis de l'existence de l'exemplaire de l'ouvrage et de mémoires autographes de Paulet à M. le Maire de Nimes, avec prière de faire les démarches nécessaires auprès de l'autorité supérieure pour obtenir le dépôt dans la Bibliothèque publique de cette ville : 1° de l'ouvrage précieux de notre concitoyen ; 2° de ses lettres et mémoires autographes sur ses inventions, consignés dans un ouvrage magistral dédié à sa ville natale.

Je me ferai un devoir de donner les renseignements nécessaires pour faciliter les réclamations qui pourront être faites par l'autorité municipale de la ville de Nimes, tendantes à rentrer dans la possession d'un ouvrage précieux qui doit être considéré par notre cité comme un de ses plus beaux titres de gloire.

Vaucanson, Paulet et Jacquard ont suivi avec persévérance une idée que les esprits sceptiques et envieux ont longtemps traitée d'utopie et de chimère. Grâce à leurs efforts, les arts mécaniques se sont enrichis d'une machine bien simple et peu coûteuse, à la portée de la classe pauvre des tisseurs, qui a formé une nouvelle ère dans l'art des tissus. Cet art a éprouvé une révolution complète sous la main de l'ouvrier Jacquard, qui n'a fait que mettre en œuvre les intelligentes conceptions de ses deux prédécesseurs. — L'ouvrier n'est plus qu'une machine à mouvement qui produit sans peine,

promptement et à bon marché, des étoffes ornées des dessins les plus riches et les plus variés, que leur prix met à la portée de toutes les fortunes.

Gloire à ces bienfaiteurs des classes laborieuses! honneur à ces derniers rejetons du XVIIIme siècle, qui, tour à tour, ardents défenseurs des droits de l'homme, de la liberté de la pensée, du sol de la patrie, prenaient au sérieux les sciences ou les arts et conservaient dans leur cœur, comme en un foyer toujours pur, la passion de la gloire et l'amour de l'humanité!

La ville de Nimes ne sera pas ingrate envers Paulet; elle restera pour celui qui prit naissance dans ses murs et qui lui a consacré son œuvre, la patrie juste et éclairée; elle aimera à glorifier le souvenir d'un de ses plus illustres enfants, qu'un injuste oubli avait trop longtemps banni du cœur de sa mère.

Nimes rendra à Paulet la place honorable que son nom doit occuper dans l'estime et dans la reconnaissance de l'antique cité.

C'est à vous, Messieurs, qu'appartient le droit d'initiative; c'est à vous qui honorez les sciences et les arts qu'est laissée la mission de préserver de l'oubli cette partie intéressante de l'héritage légué par un de nos concitoyens à sa ville natale.

Lyon a dressé un monument à la mémoire de Jacquard. Le marbre a reproduit les traits de l'ouvrier intelligent qui a su tirer un utile parti des travaux de Vaucanson et des savantes dissertations de Paulet. — Nimes inscrira le nom de l'habile fabricant dans les fastes de son histoire. — En tête du livre d'or sur lequel on enregistre, à la fin de chaque période quinquennale, les triomphes de notre industrie locale, on inscrira le nom de Jean Paulet: — ses efforts soutenus, sa persévérance pour le perfectionnemet de l'in-

dustrie principale de Nimes, ont mérité un témoignage public de reconnaissance. Vous n'hésiterez pas, Messieurs, à décerner solennellement à la mémoire de notre illustre concitoyen un éclatant suffrage comme prix de ses utiles travaux. — Une telle distinction honore à la fois l'homme qui s'en est rendu digne, la compagnie qui a su mettre en lumière le mérite oublié, et le pays dont il a accru la réputation industrielle.

JUVÉNAL,

ESQUISSE LITTÉRAIRE,

Par M. Isidore BRUN.

Au milieu des divers siècles littéraires, on aperçoit et l'on distingue certaines figures de poètes qui paraissent s'isoler et se séparer complètement des écrivains de la même époque. Ces poètes sont les satiriques. En effet, leurs tendances naturelles et leur génie spécial les portant vivement à fronder tout ce qui blesse leur susceptibilité dans l'esprit et la moralité de l'homme, ils doivent, par les formes acerbes et quelquefois violentes de leur langage, s'écarter de ces tons généraux et de ces allures uniformes qui constituent le caractère d'une littérature. Leurs œuvres donc apparaissent et se détachent fortement sur les écrits contemporains, soit que, comme Horace, ils se contentent de dire la vérité en riant (1), soit que, comme l'auteur que nous allons

(1) .... *Ridendo dicere verum*
Quid vetat ? (Hor.)

analyser, ils répandent sur les turpitudes morales les flots d'une colère longtemps concentrée (1), puisant surtout leur verve dans l'indignation qui les émeut (2). D'autre part, voyez combien s'amassent et s'agitent autour d'eux d'animosités et de haines; mais ils n'en tiennent compte, et l'on dirait qu'ils ont reçu du ciel la mission généreuse de satiriser les mauvaises mœurs et les mauvais écrits. Quelques-uns sont ambitieux des suffrages les plus élevés; mais tous n'ont que du dédain pour les tristes médiocrités qu'ils écrasent. Horace avoue, dans ses satires, qu'il se soucie fort peu des critiques de Pantilius, de Fannius ou d'Hermogène; mais qu'il est satisfait pourvu qu'il ait l'approbation de Mécènes, de Virgile, de Messala, de Varius, de Pollion (3). A son imitation, Despréaux, fort peu jaloux de voir ses vers admirés par les Coras et les Linières, n'apprécie rien tant que les éloges des Condé, des Colbert, des Larochefoucauld (4). Toutefois, je ne vois pas que Juvénal ait recherché les suffrages des princes et des grands. Philosophe morose et chagrin, censeur atrabilaire et mordant, il ne trouve au sommet, comme au bas de l'échelle sociale, que vices et ridicules à châtier.

A l'époque où elle apparaît, sa poésie ressemble, si l'on peut ainsi parler, à une grande voix prophétique chargée d'annoncer et de frapper d'une solennelle réprobation les crimes et la corruption du peuple romain. Le génie du poète est à la hauteur de sa tâche; on peut

---

(1) Cette colère comprimée de Juvénal éclate dès le premier vers de sa première satire, lorsqu'il s'écrie : *Semper ego auditor tantum? Numquamne reponam?*

(2) *Si natura negat facit indignatio versum.* (Juv., sat. I.)

(3) Hor., lib. I, sat. 10.

(4) Boil., épit. VII.

dire même qu'il est parfaitement proportionné aux circonstances, car il est déréglé comme les mœurs de son siècle, et fougueux comme les passions désordonnées qui agitaient alors les âmes.

Il y a beaucoup d'incertitude parmi les biographes touchant les diverses circonstances de la vie de Juvénal. Un vers de l'une de ses satires indique Aquinum, dans l'Abruzze, comme le lieu de sa naissance. La plus commune opinion le fait naître dans les dernières années de l'empereur Claude, et mourir sous le règne d'Adrien. Une circonstance remarquable de sa vie, et qui fut même la cause de ses malheurs, c'est qu'ayant un jour attaqué, dans des vers très-mordants, un affranchi de Domitien nommé Pâris, il fut, à cause de cela, relégué dans la Pentapole, avec le titre, un peu dérisoire pour un poète, de commandant d'une cohorte. C'était un exil véritable auquel un prétendu bienfait servait de masque.

Quelques biographes cherchent à établir que Juvénal ne fut pas exilé par Domitien, mais par l'empereur Adrien, qui, appliquant à son plus cher favori les traits satiriques contre Pâris, voulut se venger du poète. Ils ajoutent que c'est sur le sol africain que mourut Juvénal, âgé de quatre-vingts ans, au milieu de toutes les privations et les infirmités de la vieillesse, de la solitude et de l'abandon.

Voilà bien des obscurités et des doutes sur l'un des grands satiriques de l'antiquité. Mais ce n'est pas à ce seul point que s'attache l'incertitude. Dans sa septième satire, qui traite de la misère des écrivains à Rome, Juvénal parle d'un César, « en qui, dit-il, résident » toute l'espérance et le soutien des lettres. » Quel est cet empereur? Est-ce Domitien, Trajan ou Adrien? Quelques critiques pensent que le poète veut désigner

Domitien, et Laharpe est de ce nombre ; mais bien des savants, tels que Saumaise, Juste-Lipse, Dodwel (je demande pardon pour la citation de ces noms, un peu trop érudits pour moi), sont d'avis que cet éloge doit s'appliquer à Trajan ou à Adrien. Ceci nous semble plus naturel et plus admissible, car Trajan fut un prince généreux et protecteur des lettres. Adrien eut aussi le goût des arts et mérita aussi la reconnaissance des peuples, bien que, dans maintes circonstances de sa vie, il ait manifesté un caractère ombrageux et cruel. Si l'on suppose que cet éloge concerne Domitien, on doit le rapporter aux premières années de ce prince, dont les débuts paraissaient promettre un règne heureux et paisible, mais qui ne tarda pas à se montrer, en fait d'atrocités et de crimes, le digne émule de Néron. Bien d'autres ont pu être la dupe de l'hypocrisie du monstre ; car si Tacite a, de son terrible pinceau, imprimé sur le front du despote le cachet de sa redoutable indignation, et attaché à ce nom l'éternelle réprobation des siècles, le sage, le vertueux Quintilien a, d'autre part, prodigué à ce féroce empereur des louanges que nous trouvons aujourd'hui bien extraordinaires (1).

En ce qui touche Juvénal, si c'est de Domitien qu'il a entendu faire l'éloge au commencement de sa septième satire, on avouera, du moins, qu'il prit une noble revanche dans sa satire quatrième, où il l'appelle un *Néron chauve*, où il l'accuse *d'avoir déchiré l'univers expirant*, où son indignation éclate enfin dans cette exclamation virulente :

> Atque utinam his potius nugis tota illa dedisset
> Tempora sœvitiœ, claras quibus abstulit urbi
> Illustresque animas impunè et vindice nullo.

---

(1) Inst. Orat., lib. IV.

« Et plût aux Dieux qu'il eût consumé dans ces ex-
» travagances tout un règne de tyrannie, durant le-
» quel il ravit à la patrie tant d'illustres citoyens
» impunément, et sans qu'il s'élevât un seul ven-
» geur (1)! »

Lisez aussi dans sa deuxième satire cette accusation d'abominable luxure que le poète fait peser sur Domitien, à l'occasion des incestueuses relations du despote avec sa nièce Julia; mais qui oserait traduire les deux vers qui terminent ce trait formidable de colère satirique :

Cùm tot abortivis fecundam Julia vulvam
Solveret, et patruo similes effunderet offas.

Il y a du doute également sur l'époque où Juvénal publia le recueil de ses satires. Cette publication était évidemment impossible sous Domitien. Quelques-uns prétendent qu'elle ne put avoir lieu que sous le règne d'Adrien, et que ce n'est qu'alors, c'est-à-dire dans un âge très-avancé, que le poète donna un libre cours à ce flot de fougueuse indignation qu'avaient amassé dans son âme de longues années de silence et de muette contemplation des crimes du siècle ; mais nous avons vu que quelques-uns nient que ce soit sous Adrien que Juvénal ait été exilé à l'occasion ds ses ouvrages. Ne pourrait-on pas supposer, conséquemment, qu'il les publia sous Trajan, dont le règne fut tranquille, de longue durée et si parfaitement favorable aux gens de lettres? Cette dernière supposition peut être contredite, je le sais, et les motifs ne manqueraient pas. Il résulterait définitivement qu'aucune donnée positive,

(1) Sat. VII. Trad. de M. Coursaud.

aucun fait certain ne ressortent de ces diverses hypothèses. On peut en éprouver quelque regret, peut-être, bien que ce ne soit ici, je pense, qu'une simple déception de curiosité; car c'est dans leurs œuvres, dans l'analyse sévère de leurs pensées, qu'il faut étudier le caractère et la vie morale de ces hommes éminents qui, par la vigueur de leur génie, ont imprimé la durée à leurs productions et conquis l'éternelle admiration de l'humanité. On sait bien peu de chose sur Quintilien, sur Pline-le-Jeune, sur Tacite; mais leurs écrits parlent à nos esprits et à nos cœurs un langage où se révèle la haute distinction de ces natures supérieures. Quant aux faits matériels de leur existence, ils demeurent ensevelis sous de profondes et épaisses ténèbres dont ils ne sortiront probablement jamais. Revenons à Juvénal.

La principale tache que la plupart des critiques ont toujours relevée dans les écrits de ce poète, c'est le ton hyperbolique et l'exagération dans la pensée et dans les formes du style. Nous savons tout ce qu'on peut lui reprocher à cet égard, et nous ne voulons nullement décliner l'obligation qui nous est imposée, dans cette impartiale analyse, de signaler les défauts de cet esprit ardent et souvent emporté au-delà des limites naturelles. Mais ne peut-on pas dire que l'exagération est un peu le vice de ces génies énergiques et forts qui recherchent toujours dans la nature et dans leur âme les traits les plus vigoureusement accentués, pour communiquer à leurs peintures plus de relief et d'effet saisissant? Est-ce que quelques penseurs n'ont pas reconnu certaines lignes trop prononcées dans le *Tartuffe* et le *Misanthrope*, ces originales figures si largement rendues et coloriées par notre immortel Molière? Est-ce qu'il ne paraît pas y avoir de l'exagération dans quelques por-

traits de Walter Scott (1), dans quelques héros du chantre d'Harold et de Lara? Eh bien! non, le romancier, les poètes n'ont pas dépassé le but; mais ils ont réuni sur leurs personnages une multitude de traits épars, pleins d'une vigueur passionnée, afin de saisir les esprits et de les frapper davantage par des tableaux qui, sans cela, auraient pu, dans la perspective théâtrale, poétique ou romanesque, paraître faibles et décolorés. Observez que je n'avance point ceci pour excuser ou pallier les hyperboles de Juvénal. Je voudrais seulement prémunir certains esprits méticuleux contre une délicatesse excessive qui voit trop facilement une atteinte portée au goût dans la naïve et familière expression de la nature, et les libres expansions d'un génie fortement trempé.

Mais, d'autre part, on devra en convenir, comment défendre à ses crayons certaines touches, certains traits accusés avec violence, et même avec une espèce d'irritation fébrile, lorsqu'on est appelé, par ses propres instincts et la nature de son talent, à peindre une société, un peuple aussi complètement avili et dégradé que l'était alors le peuple romain? Qu'il me soit permis d'esquisser rapidement le tableau de ce monstrueux état social, et de remonter à l'origine de ces maux effroyables qui font irruption sur tout peuple rassasié de civilisation et de prospérité. *Et monté sur le faîte, il aspire à descendre*, a dit Corneille. Peut-être qu'après cette appréciation, les œuvres du poète nous paraîtront moins entachées d'hyperbole.

Depuis que l'historien Salluste avait montré dans ses

---

(1) Chez Walter Scott, le personnage de l'*Antiquaire*, dans le roman de ce nom; *Balfour de Burley*, dans le roman des *Puritains*, etc.



écrits, et d'une manière aussi précise que brillante et énergique, la hideuse corruption introduite dans la république par les richesses de l'Orient, cette plaie immense s'était encore élargie, et, dans ses progrès effrayants, avait grangrené jusqu'aux plus petites artères, jusqu'aux dernières ramifications de ce vaste corps. La servitude qui, dès le premier et le plus illustre des Césars, avait flétri les cœurs et énervé les intelligences (bien qu'à cette époque palpitassent des âmes vraiment dignes de la liberté, telles que Brutus, Caton d'Utique, Cicéron), la servitude, dis-je, était venue s'ajouter à ces deux principales causes de la ruine des mœurs, c'est-à-dire les trésors de l'Asie et l'ambition effrénée des grands; ou plutôt cet abaissement des esprits n'était que l'effet logique, nécessaire, de ces diverses causes qui amenaient des perturbations si profondes, mais inévitables. L'empereur Auguste, le premier et le plus fin de tous les politiques, avait définitivement constitué l'ordre et rétabli, au profit de sa personne et de sa dynastie, l'action régulière des pouvoirs légaux; mais, sous son règne, le caractère public perdit encore de sa force; la corruption fit de nouveaux progrès, malgré l'éclat suprême que projetèrent la littérature et les arts. On pourrait dire de Tibère qu'il inaugura le despotisme dans sa plus vraie et sa plus complète expression. Sous lui, la bassesse et la servilité du peuple et du sénat semblèrent atteindre à leurs dernières limites. Depuis ce prince jusqu'à Nerva, on ne rencontre plus sur le trône impérial que des monstres de débauche et de férocité, ou des êtres tellement abrutis par l'imbécillité ou leurs appétits ignobles, que parfois on se prendrait presque à douter de la véracité des historiens au sujet de tant de crimes et de turpitudes. Mais qui pourrait peindre cette effroyable dégradation des mœurs

publiques? Des fortunes prodigieuses, le rang immédiat après le prince, sont le partage de quelques affranchis, des plus vils esclaves. Des femmes du glorieux sang des Césars, dans leur ambition frénétique, ne reculent, pour arriver au trône, devant l'audace d'aucun forfait, devant l'infamie d'aucune souillure. D'autres, portant déjà la couronne d'impératrice, déshonorent la couche du maître et traînent son nom dans la boue des prostitutions les plus hideuses. Des vices monstrueux, que la pudeur défend de désigner d'une manière plus explicite, deviennent, dans leur épouvantable débordement, comme une chose naturelle et tout à fait admise, comme une passion tellement consacrée par l'usage, tellement autorisée par l'exemple, que tout Romain peut, sans crainte, la ressentir et l'avouer...... Jusqu'où fut poussé cet horrible dévergondage, un seul fait pourra le prouver : l'extravagant Néron osa épouser publiquement l'abominable Sporus. L'impudence de Messaline est plus grande encore. Du vivant même de son époux, cette femme éhontée contracte une solennelle union avec l'un de ses amants. Il est vrai qu'elle expie par une mort sanglante cette inouïe profanation des liens conjugaux.

De patriciens, il n'en existe que de nom, pour ainsi dire. Les descendants de ces races fières et illustres dont les titres et la renommée remontent jusqu'au berceau de Rome, ont étrangement dégénéré de leurs aïeux. Comme Néron, qui fut chanteur, histrion, cocher, ils ne répugnent à aucune bassesse, ils ne rougissent d'aucune débauche. O honte! Les petits-fils des Lentulus, des Drusus, des Gracques, n'hésitent pas à descendre dans l'arène des gladiateurs, et d'y combattre aux yeux d'une populace qui, tour à tour, les baffoue et les applaudit. Ils font pis encore : confondus avec

les derniers des prolétaires, ils vont mendier devant le palais de marbre de quelque esclave enrichi la sportule et le congiaire (1). Et qu'est-elle devenue aussi cette autre gloire du patriciat, ces matrones romaines, d'une pudeur si austère, d'un courage si viril? A la beauté mâle de leurs antiques vertus ont succédé, pour leur race dégénérée, des passions honteuses, une mollesse inouïe, le mépris de tous les devoirs. Dans cet abaissement progressif des classes élevées du corps social, que devient le peuple lui-même? Il pousse à leurs derniers excès les vices et la dégradation de ses maîtres. C'est tantôt une soldatesque effrénée qui renverse et égorge les empereurs; tantôt une masse confuse, turbulente, hurlant de joie dans les cirques à l'aspect des lions déchaînés sur les martyrs du christianisme. Que leur importent l'oppression et la servitude pourvu qu'ils aient du pain et des spectacles?

Toutefois, du sein de ces épaisses ténèbres, surgissent de temps à autre certaines lumières qui rappellent la gloire et la grandeur des premiers siècles de Rome. Thraséas, Helvidius, Arulénus, Virginius, Tacite, Pline-le-Jeune, Trajan, étaient dignes de ces temps mémorables de l'ancienne république où l'illustre Publius Scipion se montrait comme un modèle accompli de continence et de pureté morale; où Fabricius estimait beaucoup plus grand et plus désirable de commander à ceux qui ont de l'or que d'en posséder soi-même.

Sans doute, le génie âcre et mordant de Juvénal eût trouvé à reprendre encore dans ces époques de vertu rigide et stoïque. S'il en est ainsi, comment aurait-il pu

---

(1) La sportule et le congiaire étaient des distributions de vivres, des gratifications que les empereurs et les patriciens faisaient au peuple et à leurs clients.

maîtriser son indignation à l'aspect de tous les vices et de tous les crimes qui s'agitaient sous ses yeux? Sa verve satirique eut d'autant plus d'impétuosité et d'énergie, qu'elle fut contenue plus longtemps, à ce qu'il paraît. Ses ouvrages sont *tout plein d'affreuses vérités*, comme a dit Despréaux; mais, en avouant qu'il aurait pu adoucir certains traits, et éliminer surtout ces images obscènes si nombreuses chez lui, et que ne saurait pallier l'étincelante beauté du vers, on comprend la violence de son indignation, on la partage, on s'y associe en quelque sorte; et telle est la dépravation du siècle qu'il accuse, qu'en définitive, les hyperboles de Juvénal, au lieu d'apparaître comme des exagérations morales ou littéraires, ne semblent plus que le cri d'une conscience indignée, pleine de menaces pour les pervers et de généreuses paroles pour la vertu.

Mais, en effet, dépassait-il la vérité lorsqu'il marquait du fer brûlant de sa colère ce lâche Crispinus, vil esclave d'Egypte, que ses débauches, ses bassesses et ses délations avaient élevé au rang de sénateur et jusqu'aux conseils de Domitien (1)? Etait-il exagéré lorsqu'il montrait un Corvinus (l'un des noms les plus illustres de l'ancienne Rome) gardant dans les pâturages du Laurentin un troupeau qui ne lui appartenait pas (2)? Un Marius Priscus, éhonté concussionnaire de l'Afrique, qu'il avait pillée pendant son proconsulat, et dissipant dans une joie insolente et dans l'exil auquel le condamnait un arrêt du sénat, les trésors immenses qu'il avait dérobés à cette malheureuse province (3)? Y avait-il dans son langage rien qui ne fût naturel et juste lorsqu'il frappait avec vigueur sur ce tyran féroce, le dernier des Flaviens, qui abaissait la majesté

(1) Juv., sat. I et IV. (2) Sat. 1. (3) *Ibid.*

de l'empire et le premier corps de l'Etat à cette ridicule délibération sur la manière d'apprêter un turbot (1)? Etait-ce une image outrée que la peinture énergique de ces parasites affamés et rampants (2), de ces nobles prostitués à toutes les infamies (3), de ces riches gastronomes qui épuisaient des fortunes colossales pour satisfaire aux inouïes délicatesses de leurs tables et aux énormes exigences de leur appétit (4)? Oui, certes, dans toutes ces circonstances, le poëte était dans le juste et dans le vrai. Sa parole, quelque vive et ardente qu'elle soit, ne va point au-delà des bornes imposées à la raison et au bon sens. Nous l'avouerons toutefois, car nous ne prétendons pas justifier Juvénal dans ce qu'il a de véritablement répréhensible, sa satire sixième (celle contre les femmes), nous a paru d'un bout à l'autre, et à peu de chose près, une perpétuelle exagération. La dixième satire de Boileau en est une imitation faible et pâle. Laharpe observe que Despréaux avait au moins reconnu dans tout le sexe trois femmes dignes d'éloges, mais que Juvénal fait le procès à toutes sans en exclure une seule. Le grand critique aurait dû signaler un trait plus fort que celui-là, et qui touche, si l'on peut ainsi parler, aux dernières limites de la frénésie littéraire. Voici les vers de Juvénal ; on en jugera :

Vos ego, pupilli, moneo, quibus amplior est res
Custodite animas et nulli credite mensæ.
Livida materno fervent adipata veneno.
Mordeat ante aliquis quidquid porrexerit illa
Quæ peperit. Timidus prægustet pocula pappas.

« Riches pupilles, veillez sur vos jours. Défiez-
» vous des tables où l'on vous fait asseoir : les mets

---

(1) Sat. IV. (2) Sat. V. (3) Sat. VIII. (4) Sat. XI.

» livides y décèlent le poison d'une mère. Qu'un autre » goûte auparavant tout ce que vous présente celle qui » vous donna le jour. Laissez votre gouverneur faire » en tremblant l'essai de votre coupe. »

Hé quoi ! le satirique a pu consigner dans sa diatribe cette affreuse aberration de son esprit, aberration qui est ici la négation absolue de ce qu'il y a dans la nature de plus invincible et de plus sacré, l'amour d'une mère!... Une mère préparer elle-même du poison à son fils!... Il est vrai que, honteux, pour ainsi dire, du blasphème qu'il vient de prononcer, il ajoute aussitôt ce correctif :

> Fingimus hœc......................
> Nos utinam vani! sed clamat Pontia : feci,
> Confiteor puerisque meis aconita paravi.

« J'invente, peut-être..... Plût aux dieux ! mais » Pontia s'écrie : Je l'ai fait, je l'avoue ; moi-même j'ai » préparé le poison à mes enfants. »

Eh bien! dirons-nous au poëte, qu'importe la citation d'un fait isolé, inouï et qui indique à peu près la démence? Votre tort à vous, satirique, c'est d'établir votre accusation d'après un crime assurément d'une rareté extraordinaire; c'est de conclure d'une monstrueuse exception au fait général. Vos vers sont éloquents, j'en conviens; mais votre logique est bien mauvaise.

Oui, sans doute, la corruption des mœurs était effrayante, et nous l'avons prouvé; mais le poëte, entraîné par sa nature ardente, dépasse ici toutes les bornes; et, dans cette guerre impitoyable déclarée à tout un sexe, allant chercher les modèles de ses peintures dans les repaires les plus impurs, il parachève cet épouvantable tableau devant lequel l'admiration se change le

plus souvent en horreur et en dégoût. Notre pensée se traîne ici presque continuellement sur des images d'une obscénité hideuse. C'est à révolter l'esprit même le plus libre et le plus tolérant à cet égard. Certes, nous sentons tout ce qu'il y a de vigoureuse poésie dans ce style qui semble ne trouver rien d'assez fort pour peindre le délire de tant de passions effrénées. Nous admirons cet épisode sur Messaline, l'impériale courtisanc, où le poète a accumulé des couleurs d'une éloquente et suprême énergie; mais comment traduire ce morceau, sans rougir intérieurement de tant d'infractions aux saintes lois de la pudeur ? Comment faire passer dans notre chaste langue, sans frémir en soi-même des conséquences de la traduction, le *resupina jacens multorum absorbuit ictus*, le *adhuc ardens rigidæ tentigine vulvæ*, et ces deux vers qui renferment une image affreuse, mais qui par l'expression me semblent des plus beaux que la latinité ait produits :

Obscurisque genis turpis, fumoque lucernæ
Fæda, lupanaris tulit ad pulvinar odorem.

Qui ne voudrait également retrancher des œuvres de Juvénal cette satire neuvième entièrement consacrée à de grossiers détails sur ce vice infâme si commun parmi les Romains et dont il a déjà été fait mention dans cet essai ? On dirait que le poète se plonge et se retourne comme à plaisir dans cette boue ; et on serait dès-lors tenté de lui appliquer en toute justice ces deux vers de Despréaux :

Je veux dans la satire un esprit de candeur,
Et fuis un effronté qui prêche la pudeur (1).

---

(1) Art poét., chant II.

Mais il vaut mieux penser que, dans l'excès de son indignation, Juvénal n'a tant chargé la couleur de ses tableaux que pour faire ressortir davantage cette horrible dépravation des mœurs et la marquer d'une plus virulente réprobation. Toutefois, cela même n'excuse point le poète qui, pour gourmander la débauche, n'a pas craint de ravaler sa muse, parfois si élevée et si généreuse, jusqu'à des images et à des vers tels que ceux-ci :

> An facilè et pronum est agere intra viscera penem
> Legitimum, atque illic hesternœ occurrere cœnœ ?

Est-il bien vrai qu'une idée aussi immonde ait pu salir l'imagination d'un écrivain ? Et en trouverait-on une seconde, pareille à celle-là, dans Aristophane, dans Plaute, dans Catulle, dans Pétrone, dans Martial, c'est-à-dire dans ce que l'antiquité eut jamais de plus obscène et de plus impur ?

Peut-être est-ce ici le lieu et le moment de rechercher brièvement jusqu'à quel point ces grossièretés étaient tolérées dans la littérature romaine, et de voir si, malgré la naturelle et indéfinie liberté de la langue latine, ces turpitudes ne s'attiraient pas l'animadversion et le mépris des honnêtes gens. Despréaux a dit : *Le latin dans les mots brave l'honnêteté* ; pour nous, sans doute ; car le latin est une langue morte, savante par conséquent, et si nous venons à prononcer ou à écrire les mots obscènes de cette langue, il n'est pas à craindre que nous blessions la pudeur publique, puisque nous ne serons compris que d'un petit nombre de personnes, et que l'intelligence de ces mêmes mots échappera à ceux que nous devons surtout respecter, c'est-à-dire aux femmes et aux enfants. Mais est-ce que dans la société de Cicéron, des deux Pline, de

Tacite, de Quintilien, de Quintilien, si attentif à repousser tout ce qui peut porter atteinte aux bonnes mœurs, est-ce que, dis-je, ces mots obscènes étaient prononcés impunément, sans prévision et sans crainte de ce qu'ils avaient de dangereux pour la faiblesse et la moralité de ceux qui pouvaient les entendre? Je ne saurais admettre cette hypothèse. Je n'ignore pas que diverses causes concouraient à introduire dans la langue des Grecs et des Romains une liberté beaucoup plus large que dans aucun idiome moderne: d'abord, la forme de leur gouvernement, des mœurs beaucoup moins contenues et surveillées par l'esprit public, une religion où les Dieux eux-mêmes donnaient l'exemple de la débauche, et enfin, pour ces peuples, la fréquentation des courtisanes, à l'exclusion à peu près complète de tout ce que le sexe renfermait de femmes honnêtes et pures. A ce dernier égard, toutefois, l'usage était beaucoup moins sévère chez les Romains que chez les Grecs. Chez ceux-ci, les femmes mariées, occupées de leurs familles, restaient à peu près constamment dans leur Gynécée. Chez les Romains, les mœurs, très-austères dans les premiers temps de la république, se relâchèrent beaucoup par la suite au sujet des femmes. Eh bien! malgré tant de causes qui tendaient à émanciper le langage, il me semble évident que les honnêtes gens devaient attacher une certaine réprobation à des expressions et à des images que des écrivains, guidés par de mauvais instincts peut-être, ou emportés par leur indignation, comme Juvénal, ne craignaient pas de répandre dans des ouvrages destinés fort souvent, à cause du nom de leurs auteurs, à une très-grande publicité. Sans doute qu'alors des critiques éminents, tels que Quintilien, relevaient (comme c'était leur devoir) ces insultes à la morale

universelle, de même qu'on a flétri chez nous les écrits licencieux émanés des Lafontaine, des Voltaire, des Jean-Baptiste Rousseau Et, je le demande, si nous voulions fouiller dans la littérature contemporaine, n'en exhumerions-nous pas bien des sentiments et des mots dont l'impure grossièreté révolterait tout à fait la délicatesse de nos organes et les justes susceptibilités de notre goût? Eh bien! malgré ces atteintes à l'honnêteté, est-ce que notre belle langue française n'a pas conservé ces formes chastes, ces allures de sévère décence qui sont inhérentes à sa nature, et qu'on peut regarder comme l'une des plus solides bases de sa renommée, comme l'une des premières conditions de son illustration et de sa grandeur? N'en pourrait-on pas dire autant des langues latine et grecque? Et si, dans ces idiomes, certaines œuvres ont violé d'une manière si hardie toutes les lois de la bienséance et de la pudeur, n'est-on pas en droit d'avancer que ces productions étaient réprouvées en général par la conscience publique, et en particulier par cette portion sensée et honnête du corps social dont, en définitive, l'approbation assure aux œuvres de l'intelligence la durée et le succès? Si, dans un sens, on nous oppose Aristophane, Plaute, Juvénal, Catulle, Martial, Horace lui-même, il nous est facile de présenter parmi les anciens une élite de poètes et de prosateurs plus élevés encore que ceux-ci, et que la jeunesse la plus inexpérimentée peut lire et méditer, sans craindre d'y perdre cette fleur de pureté et de candeur qui est son plus bel ornement. Certes, à cet égard, nous ne serons pas démentis en citant ces noms à jamais mémorables devant lesquels les siècles s'inclinent, les noms d'Homère, de Sophocle, de Virgile, de Cicéron, de Tacite et de Quintilien.

Ce n'est donc pas moi qui chercherai à excuser ces

turpitudes de Juvénal; je lui en laisse la responsabilité, et malgré l'éclat de sa verve, s'il n'avait eu que de pareilles grossièretés à nous offrir, rien au monde n'aurait pu me décider à fouiller dans ces infamies, dont le seul contact peut flétrir l'imagination et souiller le cœur. Mais, à côté de ces pages obscènes, rayonnent des beautés poétiques d'un ordre tout différent, où la vertu parle un langage digne d'elle, et qui nous transportent, pour ainsi dire, dans une atmosphère de sérénité où l'âme dilatée respire à l'aise et n'a point à rougir en admirant. Sa satire intitulée *les Nobles*, qui occupe le premier rang, je pense, parmi toutes celles qu'il a composées, est toute brillante de ces beautés supérieures et du feu de cette généreuse indignation qui impriment à cette colère du génie la sanction suprême de la morale et de la vérité. Est-ce que nous n'applaudissons pas le poète de toutes les puissances de notre âme lorsqu'il nous dit que la seule et l'unique noblesse, c'est la vertu : *Nobilitas sola est atque unica virtus*. Eh bien ! nous devons l'avouer : la satire s'élevant à ces hauteurs sublimes et associant une diction pleine d'éloquence à ces graves enseignements où l'humanité peut s'épurer et s'agrandir, la satire, dans ces conditions, nous paraît bien préférable à celle qui, frondant spirituellement les ridicules et les vices, plaît à l'imagination par ses vives attaques et ses piquants tableaux, mais n'atteint pas à ces pensées souveraines qui remuent l'âme dans ses plus intimes profondeurs. L'une nous fait sourire et éveille continuellement notre attention par ses aperçus ingénieux, ses mordantes saillies ou ses moqueuses personnalités. L'autre nous émeut, nous pénètre d'un sentiment de grandeur, en nous présentant la vertu comme le plus précieux de tous les biens, en nous montrant la route

parfois difficile, mais toujours lumineuse du devoir. C'est dire qu'ici, mais ici seulement, nous préférons Juvénal à Horace et à Despréaux, malgré tout ce que nous professons de respect et d'admiration consciencieuse pour ces deux illustres poètes.

Dans cette pièce, en effet, Juvénal atteint le sublime. Son style, qui ailleurs est souvent déclamatoire et enflé, n'a ici que des formes et des allures en parfaite harmonie avec la pensée. Est-il rien de plus juste et de plus poétique en même temps que de représenter, par exemple, la vraie noblesse par l'image d'un coursier léger et nerveux, vainqueur de tous ses rivaux, mais d'origine inconnue, et la fausse noblesse par l'image d'un descendant des races chevalines les plus célèbres, mais faible et mou, et toujours vaincu dans les luttes de l'agilité et de la vigueur ? Ce tableau a été très-bien rendu par Despréaux.

Est-il rien de plus beau et de plus élevé que la pensée suivante, où se révèle, dans sa noble susceptibilité, le plus délicat sentiment de la dignité humaine : la plus grande infamie (d'après Juvénal et d'après la raison aussi), c'est « de préférer l'existence à l'honneur, de sacrifier à la vie ce qui rend digne de vivre. »

Summum crede nefas animam prœferre pudori,
Et propter vitam vivendi perdere causas.

Ces deux vers, d'une éloquente précision, méritent de servir de devise aux âmes généreuses, aux cœurs vertueux et bien nés.

Pratiquez-vous la justice ? Votre conduite et votre vie sont-elles conformes aux lois de la morale éternelle ? Oh ! dès-lors, vous êtes noble, et Juvénal vous laisse le choix de descendre de Picus, des Titans ou de Prométhée lui-même. Mais êtes-vous débauché, vicieux,

fourbe, cruel et sans pitié à l'égard de vos semblables? dès-lors, votre noblesse elle-même s'élève et tonne contre vous; c'est le soleil qui illumine d'un jour redoutable votre bassesse et vos crimes:

> Incipit ipsorum contrà te stare parentum
> Nobilitas, claramque facem prœferre pudendis.

J'appellerai sainte, pour ainsi dire, l'indignation qui émeut le poète lorsqu'il voit des patriciens pousser l'ignominie jusqu'à se faire histrions, et vendre leur voix au théâtre. Mais on pourrait se tromper, si l'on croyait que cette colère n'éclate que contre ces nobles dégénérés. Bien que plébéien de fait et de caractère, Juvénal gourmande aussi ce peuple avili qui se pose en spectateur des turpitudes des Fabius et des Lentulus, métamorphosés en baladins.

Rendons ici une éclatante justice au génie de Juvénal. Il accomplit dans sa plénitude la généreuse mission du poète lorsque, dans cette même satire, il voue, de son vers terrible, au mépris et à l'exécration des siècles, la mémoire de l'infâme Néron, de ce monstre dégouttant du sang de ses proches, de sa femme, de sa mère, des plus illustres citoyens. Mais est-ce que ce brigand couronné n'atténuait pas par quelque talent remarquable, par quelque distinction personnelle l'horreur de ses vices, l'atroce perversité de sa nature? « Les goûts de ce noble prince, s'écrie le poète dans sa » sanglante ironie, consistaient à danser comme un » histrion sur les théâtres étrangers. »

Qui fut d'une origine plus illustre que Céthégus et Catilina? Et toutefois ils voulaient couvrir l'Italie de pillages et de meurtres. C'est un homme nouveau, dit Juvénal, c'est un obscur citoyen d'Arpinum qui la préserva de leurs fureurs. Aussi, Rome libre et reconnais-

sante appela-t-elle père de la patrie le grand homme qui la sauva. *Roma patrem patriæ ciceronem libera dixit.*

Juvénal, je le répète, avait l'esprit et le caractère plébéiens. S'il donne des éloges extraordinaires à Servius Tullius, sixième roi de Rome, aux deux Décius, si célèbres par leur dévoûment héroïque, et enfin à cet autre enfant d'Arpinum, sauveur de Rome aussi, c'est que tous ces hommes supérieurs étaient sortis des rangs populaires. L'idée du mérite personnel, indépendant de toute origine nobiliaire, est tellement empreinte dans son âme, qu'il s'écrie à la fin de sa satire: « J'aime mieux te voir » fils de Thersite, mais l'égal d'Achille, et, comme lui, » saisissant l'armure de Vulcain, que de te voir res- » sembler à Thersite, étant fils d'Achille. » On conviendra que le bon sens et la vertu doivent approuver cette distinction.

Le lecteur est parfaitement convaincu à cette heure que la nature avait fait de Juvénal un satirique et un satirique du caractère le plus irascible et le plus violent. Eh bien! j'ai rencontré dans ses œuvres une pièce où ce génie hyperbolique et presque toujours indigné s'est singulièrement détendu et amolli, pour ainsi dire, dans une sensibilité douce et pénétrante. Cette pièce est la douzième satire, où le poète célèbre le retour d'un ami qui venait d'arriver à Rome et d'échapper aux dangers d'une orageuse navigation. Cet ami s'appelle Catulle, un descendant, peut-être, de ce voluptueux amant de Lesbie, parfois si tendre et si délicat dans son langage, parfois si obscène et si dégoûtant. Juvénal dit que le jour de sa naissance lui est moins cher et moins doux que celui où son ami retourne dans ses foyers. Aussi, pour le fêter dignement, les libations, les victimes et l'autel sont déjà prêts. Quelles sont ces victimes? Une brebis blanche et un très-jeune taureau. Le poète n'a-

vait qu'un bien fort médiocre; s'il eût été riche, il eût immolé un bœuf nourri dans les grasses prairies du Clitumne. Mais qu'importe? Le voilà rayonnant de joie. Assailli par une horrible tempête, son ami est rentré au port sain et sauf. Il est si doux, après une longue absence et loin du péril qui les a menacés, de revoir et d'embrasser ceux qu'on aime! Croiriez-vous que c'est le terrible Juvénal, l'homme dont les mains font siffler contre le vice des lanières impitoyables, qui a soupiré, dans le bonheur qu'il éprouve à revoir son cher Catulle, ces vers empreints d'une grace et d'une poésie toutes virgiliennes:

> Ite igitur, pueri, linguis animisque faventes,
> Sertaque delubris et farra imponite cultris,
> Ac molles ornate focos glebamque virentem;
> Jam sequar, et sacro, quod prœstat, rite peracto,
> Inde domum repetam, graciles ubi parva coronas
> Accipiunt fragili simulacra nitentia cerâ.
> Hic nostrum placabo Jovem, laribusque paternis
> Thura dabo, atque omnes violœ jactabo colores.
> Cuncta nitent: longos erexit janua ramos,
> Et matutinis operitur festa lucernis.

« Allons, esclaves, soyez pleins de recueillement; » parez le temple de festons et répandez la farine sur » les couteaux sacrés. Ornez les brasiers de molles » guirlandes et l'autel de gazon. Je vous suis; et dès » que j'aurai rempli ce pieux devoir, je reviens en ma » maison où je couronne de fleurs mes petits pénates » de cire fragile et luisante. Là, j'apaiserai notre Jupi- » ter; je brûlerai l'encens en l'honneur de mes lares » paternels, et je répandrai des violettes de toutes cou- » leurs. Déjà ma maison resplendit de tout côté. De » longs rameaux couronnent ma porte, et les lampes » matinales annoncent la fête. »

Mais le poète, peu à son aise dans cette atmosphère

de sensibilité et de douceur, reprend, à la fin de sa satire, son allure habituelle et ce ton qui lui est si naturel d'ironie et de colère contre les vices de son temps.

La satire suivante, intitulée *le Dépôt*, n'est pas exempte d'esprit déclamateur et hyperbolique. Le dépôt d'une somme considérable en argent a été violé. Le poète s'efforce de consoler celui à qui l'infidélité du dépositaire a fait perdre ce trésor : et aussitôt le voilà invectivant contre la fraude, la perfidie, la cupidité, le vol, répandus sur toute la terre et ne reculant devant la perpétration d'aucun crime pour parvenir à leurs fins. C'est très-bien jusque-là ; mais lorsque le poète ajoute : « Que les gens de bien sont rares ! leur » nombre égale à peine celui des portes de Thèbes ou » de l'embouchure du fleuve qui féconde l'Egypte. » Voilà l'hyperbole. Ainsi, le nombre des honnêtes gens se réduit à sept ; car le Nil se jette dans la mer par sept embouchures ; et ce n'est point la Thèbes d'Egypte, la ville aux cent portes, qui est désignée ici, mais la Thèbes de Béotie qui n'en avait que sept. L'exagération aussi me paraît être évidemment dans les phrases suivantes : « Maintenant, qu'un ami ne nie point un » dépôt ; qu'il rende un vieux sac avec sa rouille in- » tacte, c'est un prodige de bonne foi. Si je ren- » contre un homme d'honneur, ce miracle, j'en suis » aussi surpris que si je voyais la tête d'un quadru- » pède sur un enfant, des poissons détournés par le » soc de la charrue étonnée, ou une mule féconde. »

Tout de suite après, je trouve une vigoureuse description du parjure et l'énumération des capitulations de conscience, des honteux prétextes, des raisonnements coupables qu'emploie l'homme fourbe pour s'affermir et s'encourager dans la voie tortueuse de son

infidélité et de sa fraude. Vient ensuite un éloquent tableau des tortures morales qui assiégent le criminel; puis, çà et là, quelques pensées jetées sous forme d'axiômes, telles que celles-ci :

« L'audace du crime passe souvent aux yeux du » vulgaire pour la noble confiance de la vertu. »

« Quiconque médite un forfait en est déjà coupable. » Que sera-ce s'il le consomme? »

« Quand vit-on, bannie une première fois, renaître » la pudeur sur un front endurci? »

« La vengeance est le plaisir d'une âme étroite et » faible. Ce qui le prouve, c'est que nul ne savoure » plus ce plaisir qu'une femme. »

Nouvelle colère, et, disons-le, nouvelle injustice de Juvénal contre un sexe qu'il n'aimait pas, et dont il ne voulait voir que les vices et les défauts. On a cru connaître et apprécier les motifs qui portaient Boileau à la haine contre les femmes; mais quels étaient ceux de Juvénal? Je ne sais; mais il me semble qu'on ne peut les trouver que dans l'âpreté excessive d'un caractère chagrin qui, aigri de plus en plus par la monstrueuse corruption du siècle et peut-être aussi par ses propres infortunes, ne sait que blâmer et s'indigner là où il y aurait souvent juste sujet de louer et d'applaudir.

La dixième satire de Juvénal, qui a pour titre *les Vœux*, a toujours passé pour l'une de ses plus remarquables. Elle est fort connue, et c'est l'une de celles que l'on explique le plus volontiers aux jeunes gens dans les colléges, d'abord parce qu'elle n'est salie d'aucune de ces obscénités si fréquentes dans notre poète, et ensuite à cause de quelques tableaux pleins d'éclat et de vigueur, très-propres à élever l'âme et à féconder l'imagination. Laharpe, cependant, à propos de cette

satire, dit qu'en total, « elle n'est qu'un lieu commun » appuyé sur un sophisme. » Ce jugement du grand critique semble un peu rigoureux. Quoi qu'il en soit, les amis de la haute poésie liront toujours avec plaisir dans cette pièce les morceaux qui concernent Séjan, Annibal, Démosthènes, Cicéron.

La quinzième satire, qui traite de la superstition, révèle une âme généreuse, indignée des excès sauvages où peuvent se porter les uns contre les autres ceux que séparent des croyances différentes en matière de religion. Mais l'une des plus belles œuvres de Juvénal, la plus belle même sous le point de vue moral, c'est la quatorzième satire, celle qu'il a intitulée *l'Exemple*. Ici, le poète est complètement chaste et pur, éloquent et vrai. Il veut prouver que c'est par le mauvais exemple des pères que se corrompent les enfants. Il démontre la vérité de ce vieux proverbe, consacré par les siècles : Tel père, tel fils. Il voit découler de cette source empoisonnée, comme conséquence nécessaire, la corruption du corps social ; car, du sein de la famille, devenue un foyer de contagion, se répandent et se propagent au loin tous les vices qui, plus tard, achèveront de gangrener la masse de la nation. Nous aimons à voir un grand poète se poser en moraliste du genre humain. Cela vaut mieux, il nous paraît, que de se railler de Bavius ou d'Hermogène, ou de nous dire que Colletet *va mendier son pain de cuisine en cuisine* (1).

Méditons, dans l'intérêt de notre moralité personnelle, les paroles suivantes de Juvénal. La hauteur sublime de ce langage doit effacer et expier bien des turpitudes échappées à sa plume : « Abstiens-toi donc, s'écrie-t-il, » de toute action condamnable, ne fût-ce (quel puis-

(1) Sat. de Boileau.

» sant motif !) que pour préserver de la contagion ceux
» qui nous doivent la vie. Aussi bien, naissons-nous
» tous imitateurs dociles de la corruption, de la per-
» versité. Un Catilina, on le trouve chez tous les
» peuples, dans tous les climats. Nulle part tu ne trou-
» veras un Brutus, un Caton. Que rien de ce qui peut
» blesser les yeux, les oreilles, ne pénètre au logis
» qu'habite l'enfance. Loin, loin de ces lieux les pros-
» tituées et les chants nocturnes d'un parasite énivré !
» On ne saurait trop respecter l'innocence d'un enfant.
» Prêt à commettre quelque chose de honteux, ne
» méprise pas l'âge tendre de ton fils au berceau ;
» mais que cette image arrête la pensée du crime. »

Nous l'avouons, souvent ces nobles paroles du poète nous sont venues à la mémoire lorsque, dans une société d'amis, nous avons vu parfois certaines personnes, fort honnêtes d'ailleurs, se livrer, par étourderie, en présence de jeunes gens et d'enfants même, à des propos dont elles devaient reconnaître plus tard et déplorer l'action pernicieuse. Nous étions fort tenté de leur dire avec Juvenal : Prenez garde, *maxima debetur puero reverentia.*

Le poète démontre ensuite combien la prodigalité, la superstition ou l'avarice d'un père réagiront sur sa famille. Aux habitudes rapaces de l'avare, il oppose les mœurs des anciens Romains, ces mœurs où les enfants recevaient de leurs pères les plus nobles exemples de frugalité, d'abnégation, de courage, de probité. Il exprime en beaux vers combien les Romains de son époque avaient dégénéré de cette simplicité admirable. La fureur d'acquérir et de posséder était devenue une passion si impérieuse, que, pour la satisfaire, rien ne coûtait à ces maîtres du monde, ni ruse, ni action déloyale, ni fraude, ni crime même.

Il y a plus, Juvénal prouve que l'avarice et l'avidité des pères peuvent inspirer aux enfants l'idée du parricide. En effet, enflammés par ces exemples de cupidité insatiable qui s'étalent incessamment sous leurs yeux, des enfants corrompus ont dû parfois trouver bien longue la vie de leurs parents. « Ta longue vieil-
» lesse, dit le poète, vivace comme celle d'un cerf,
» met le jeune homme à la torture. Va, cours chez
» Archigène, achète l'antidote composé par Mithridate,
» si tu veux encore cueillir la figue et savourer le par-
» fum de la rose. C'est un antidote que pères et rois
» doivent avaler avant chaque repas. »

Après avoir peint d'une manière saisissante les dangers terribles auxquels ne craignent pas de s'exposer ceux que tourmente cette indomptable passion de l'or, le satirique termine son œuvre par ces paroles pleines de sens et d'à-propos : « Si l'on me demande à quoi je
» borne le nécessaire : à ce qui te suffit pour te garan-
» tir de la soif, de la faim et du froid ; à ce qui te suffi-
» sait, Epicure, dans ton modeste jardin, et avant toi
» à Socrate, au sein de ses pénates. La nature est tou-
» jours d'accord avec la raison. L'austérité de ces modè-
» les, je le vois, te déconcerte. Tu peux y mêler
» quelque chose de nos mœurs. Complète la somme
» qui te mérite, aux termes de la loi d'Othon, l'hon-
» neur des quatorze gradins. Et avec tout cela, tu
» fronces le sourcil, tu fais la grimace ! Donne-toi le
» revenu de deux chevaliers, de trois encore ; mais si
» je n'ai pas comblé ton sein et qu'il s'ouvre toujours
» avide, non jamais, ni la fortune de Crésus, ni les
» richesses des rois de Perse n'assouviront ta cupidité,
» non plus que les trésors de Narcisse à qui le faible
» Claude accorda tout, jusqu'à la mort de son
» épouse. »

Si c'étaient là le ton et le langage habituels de la satire, elle pourrait être regardée comme la plus utile des œuvres littéraires. Les mœurs publiques et privées auraient beaucoup à gagner à la gravité de ses enseignements et à la pureté de ses leçons. Elle reprendrait ainsi son véritable caractère ; car, en définitive, quel est le but de ce genre de poème ? Dans la littérature, n'est-ce pas de rappeler aux poètes, aux orateurs et à tous les écrivains en général l'observation des règles et le culte des principes consacrés dans tous les siècles par la nature, le bon sens, la vérité et le goût ? Dans la morale, n'est-ce pas de fronder le vice et tous les mauvais instincts de l'homme, en mettant constamment sous ses yeux les avantages de toute sorte qu'il doit trouver à honorer et à pratiquer la vertu ? Trop souvent, hélas (nous le savons) ! le talent des satiriques a menti à ses devoirs et n'a servi qu'à satisfaire des haines personnelles, et à repousser par des attaques violentes des injures qu'il eût mieux valu peut-être ignorer ; mais nous savons aussi que ce n'est pas dans ces invectives cruelles, dans ces aigres conflits de l'amour-propre, qu'ils ont puisé la solide gloire dont les siècles ont décoré leurs noms, mais bien plutôt dans les leçons souveraines de la philosophie et de la raison dont ils ont énoncé les préceptes éternels par un langage qui s'est gravé de lui-même dans la mémoire des hommes.

Et parmi les poètes satiriques, quel est celui qui a mis de côté l'invective et les personnalités ? Aucun. Il y a, toutefois, à cet égard parmi eux des degrés différents. Horace et Boileau, par exemple, n'usent envers leurs ennemis que d'une plaisanterie fine et légère, mais pénétrante comme le dard le plus acéré. Les noms attaqués par eux restent couverts d'un ridicule ineffaçable. Perse est plus mordant et plus âpre ; mais, crai-

gnant les despotes qui gouvernent, il s'enveloppe à dessein d'ombres et d'obscurités, au milieu desquelles on saisit parfois à peine sa pensée. Gilbert versa les flots d'une bile amère et d'une colère formidable sur les plus grands noms du XVIIIme siècle. Aveuglé par la passion, il est sans pitié et souvent injuste; mais il est souvent aussi plein de vérité, d'éloquence et de vigueur. Les écrits satiriques de Voltaire abondent en personnalités cruelles; c'est le fiel le plus âcre, la haine la plus satanique, mais où pétillent à tout moment les étincelles d'un esprit merveilleux. On rit, sans doute, des noms qu'il baffoue; mais on frémit en même temps en songeant à tout le venin dont il imbibe ses traits. De nos jours, le poète Barthélemy a exercé contre bien des noms contemporains, même des plus illustres, la verve brûlante d'un génie marqué au coin de l'énergie et de la force. C'est lui et Gilbert qui, à cet égard, se rapprochent le plus de Juvénal. Redisons que celui-ci, impitoyable dans sa mission, livre au mépris public les vicieux et les coupables de toute nature, depuis le souverain sanguinaire et ses courtisans éhontés, jusqu'à la plèbe esclave et avilie. Néron, Domitien, Séjan, Messaline, les Lentulus, les Drusus, viennent poser devant lui, pour ainsi dire, et recevoir ce châtiment de réprobation éternelle que leur inflige l'indignation d'un poète homme de bien. Et il est ici complètement d'accord avec les faits historiques. Tous ceux qu'il a flétris, l'histoire les a également flétris. Ses vers sont comme la sanction redoutable, l'énergique justification des jugements que la plume de Suétone, de Pline-le-Jeune, de Tacite, a exprimés sur la corruption des mœurs et l'atrocité des tyrans.

On a souvent comparé Juvénal à Horace, et le résultat de ce parallèle, on doit l'avouer, a été à peu

près toujours favorable au dernier de ces poètes. La raison de cette préférence est sensible : Horace a évidemment plus de goût ; il est plus aisé à comprendre ; sa morale, moins rude et moins austère, est plus immédiatement applicable aux habitudes et à la conduite de la vie. Dans le monde, on aime peu un censeur éternellement grondant et dont le ton est presque toujours voisin de l'indignation ; et c'est là à peu près la manière incessante et invariable de Juvénal. Sa colère ne connaît aucun ménagement ; il va droit au vice ; il le frappe à bout portant et en face ; il le terrasse sans pitié. Il n'en est pas ainsi d'Horace. Certes, on n'en peut douter ; il déteste ce qui est mal, ce qui est vicieux dans les mœurs, tout ce qui peut tendre à troubler une existence régulière et bien ordonnée ; mais il ne lance ses traits qu'en riant ; il est content s'il peut verser à pleines mains ses piquantes railleries sur les avares, les débauchés, les extravagants, les écrivains ridicules, les sots et les fous de toute sorte. Il se déclare lui-même incapable d'une méchanceté noire ; mais il demande qu'on lui pardonne une plaisanterie qui lui échappera, une épigramme que sa muse décochera en badinant (1). C'est un si déterminé railleur, que même dans sa huitième satire, en faisant raconter au dieu des jardins l'horrible aventure de Canidie et de Sagane, il ne peut s'empêcher de s'écrier : « C'était un spectacle à mourir de rire (2). » Indiquez un pareil tableau à la plume de Juvénal, il va vous y entasser les couleurs sombres, y multiplier les aspects terribles. Ce sera de la peinture à la Salvator Rosa ou à la Rembrandt.

Horace était un esprit sage, bien fait, garanti par sa nature de toute exagération, cherchant avec raison le

(1) Liv. I, sat. IV. (2) Liv. I, sat. VIII.

juste et le vrai dans la modération des principes et dans ce milieu souverain entre les excès divers où se rue l'humanité ; génie d'ailleurs éminemment sociable, guidé par une philosophie charmante, plein d'aménité pour ses amis et d'indulgence pour leurs défauts : « Un » tel, dit-il, vit chichement ; dites qu'il est économe. » Tel autre est un sot bavard, il tâche de paraître amu- » sant à ses amis, mais c'est un vrai butor qui pousse » le sans-gêne au-delà des bornes ; prenez que c'est un » homme franc et sans apprêt ; ses emportements, ce » sont des vivacités (1). »

Ce n'est pas ainsi que procède Juvénal. De pareils ménagements ne vont pas à son caractère irascible. La modération n'est ni dans ses habitudes, ni dans sa volonté. Sa philosophie est celle d'Alceste, lorsque le bouillant misanthrope donne issue à son indignation par ces vers formidables :

« Tête-bleu ! ce me sont de mortelles blessures
De voir qu'avec le vice on garde des mesures (2). »

Horace parut au moment de la splendeur la plus radieuse et du triomphe le plus éclatant des lettres romaines ; Juvénal, à une époque d'universelle décadence dans l'éloquence et dans la poésie. Il naît de là des différences dans la couleur et les formes de la composition, qui sont, certes, à l'avantage d'Horace ; mais lorsque Juvénal, mettant un frein à son imagination trop fougueuse, peut la contenir dans des limites raisonnables, il a aussi, à un haut degré, sa correction littéraire et, de plus que le favori de Mécènes, les frémissements de cette colère intérieure qui se manifes-

---

(1) Liv. I, sat. III ; trad. de M. Genin.
(2) *Le Misanthrope*, acte Ier, scène Ire.

tent au-dehors par une noble véhémence et un langage parfois sublime. Horace, gouverné par un goût sévère et conduit par les dispositions naturelles de son siècle vers les sources du beau et du vrai, a dans son style beaucoup plus de souplesse, de variété et d'élégance. Il y a chez lui un rapport exact et parfait entre le tour et la pensée, entre le dessin et la couleur. C'est un sentiment exquis et merveilleux de toutes les convenances de la diction. Emporté par son ardeur impétueuse, Juvénal n'a ni la puissance, ni le désir d'observer toutes ces délicatesses et toutes ces nuances qui font du style un gracieux tissu, un tout homogène et harmonieux. Il n'a qu'une idée, pour ainsi dire, c'est de frapper et de frapper fort sur toutes les monstruosités qui le révoltent. Alors, si la langue usuelle est insuffisante, il cherche des mots nouveaux, des métaphores qu'Horace n'eût pas hasardées. Il est hyperbolique, mais éloquent. Ce n'est que dans ses odes qu'Horace déploie la richesse de l'élocution, la pompe des tours et l'audace des figures. C'est là qu'il abonde en expressions sublimes. Quant aux satires, il les appelle lui-même des discours familiers et approchant des simples formes de la prose (1).

Chacun d'eux a donc son mérite spécial, mais diversement apprécié, selon le goût et les tendances du lecteur. Horace, je le répète, est généralement préféré, parce que son langage et sa philosophie s'assimilent et s'approprient mieux à notre esprit et à nos mœurs. Les sujets qu'il traite sont plus à notre convenance. Malgré les impuretés et les ordures dont il ne manque pas aussi, on le lit d'une manière plus suivie et plus complète. Enfin, il est évident qu'il a pour nous beau-

(1) *Sermoni propiora*, liv. I, sat. IV.

coup plus de charme et plus d'attrait. Dans le monde et dans les colléges, Juvénal n'est à peu près lu que par lambeaux, et j'avoue qu'il est difficile de le lire différemment. Mais lorsque, par de consciencieuses études, on veut pénétrer plus profondément dans ce génie ardent et, pour ainsi dire, tout exceptionnel, on ne tarde pas à lui reconnaître l'ampleur et l'essor d'une puissante nature poétique. Horace rit d'un rire caustique et charmant des folies et des sottises de l'humanité; Juvénal s'en irrite et les écrase de sa colère et de son mépris. L'un pourrait être Démocrite, mais Démocrite plein d'élégance, d'atticisme et d'urbanité. L'autre ne serait point Héraclite, car il ne gémit pas, il frémit d'indignation; il ne pleure pas, il tonne. En lisant Horace, on sent qu'il fut heureux, tranquille, très-indépendant, jouissant de la faveur des grands et du souverain, et possesseur de cette médiocrité dorée qui le mettait à l'abri de tous les coups de la fortune.

Les satires de Juvénal révèlent au contraire une âme aigrie par le malheur, une existence pauvre et agitée, en butte aux caprices des tyrans et aux plus douloureuses éventualités du sort. De là les tableaux enchanteurs, les admirables causeries de l'un, les couleurs sombres, les amères railleries de l'autre. On lit et on relit délicieusement Horace à la campagne, dans la solitude, au coin de l'âtre, dans le calme du cabinet. Il plaît aux esprits sensés par sa parfaite raison, aux âmes mélancoliques par ses réflexions pleines de charme sur la brièveté de la vie, sur l'éphémère durée de nos plaisirs. On sourit en le lisant; car sa parole respire encore le bonheur dont il a lui-même joui. Juvénal a sa mélancolie aussi; car il s'attriste sur la grandeur éteinte de sa patrie; il peint de couleurs saisissantes l'abaissement profond de cette métropole du monde, la

décomposition sociale de ce peuple succombant sous le poids de ses conquêtes et de ses vices. Bien qu'écrivain d'une époque de décadence morale et littéraire, il a, comme Tacite, une voix énergique et forte pour reprocher aux hommes leurs crimes, une main puissante pour leur montrer les divins sentiers de la vertu lâchement désertés par eux. Horace ne fut pas seulement un poète satirique; il touchait aussi la lyre de Pindare, de Simonide et de Sapho. Le front couronné de roses, il chantait ses vers attiques autour d'une table délicate, avec Tibulle ou Dellius, avec Lydie ou Tyndaris. La grande voix de Juvénal retentissait solitaire au milieu des débordements de Rome. Son luth d'airain, dont la corde pouvait pourtant s'assouplir pour exprimer les sentiments tendres et affectueux, comme nous l'avons vu dans l'analyse de sa douzième satire, eût été cependant inhabile à reproduire, dans leur fraîcheur, la grace élégante, le sensualisme de bon goût du favori de Mécènes. Oui, le poète d'Aquinum était exclusivement satirique. La satire mordante, impitoyable, c'est là son ineffaçable caractère, sa tendance irrésistible. Evidemment, de pareils esprits tombent dans l'excès. Ils sont comme l'incendie qui dévore, comme le torrent qui rugit; mais, de leurs mouvements désordonnés, de leur choc terrible contre tout ce qui émeut leur colère, il jaillit des lumières et des éclairs qui font resplendir dans une vaste étendue l'horizon de la littérature et des arts.



DE LA COMÉDIE

ET DE SES RAPPORTS AVEC LES MŒURS PUBLIQUES EN FRANCE

PAR M. ROUX-FERRAND.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

CHAPITRE PREMIER.

L'ART dramatique se décompose en trois genres principaux.

L'un a pour mission de porter l'imagination vers le beau, vers l'amour des formes idéales, et le plaçant au-dessus de la sphère des amusements vulgaires, de le transformer en un noble jeu des facultés élevées de l'âme. C'est la tragédie.

Le second se borne à l'imitation, à la reproduction la plus simple des actions de l'homme, en un langage ordinaire et vrai; les événements les plus touchants de la famille sont de son domaine. C'est le drame.

Le troisième, enfin, force l'humanité à rougir de ses vices ou à rire de ses travers en les lui mettant sous les yeux avec cette exagération comique que comporte la scène. C'est la comédie.

Ce dernier genre est éminemment français.

L'influence des mœurs sur les lois et des lois sur les mœurs est également vraie; nous n'en dirons pas autant de la comédie, qui est plutôt le reflet des mœurs

d'une époque que le principe moteur. Il est cependant des exceptions, mais elles sont dues au génie : qui nierait, par exemple, que Molière ait corrigé les ridicules et, dans une certaine mesure, modifié les mœurs de son siècle ? Il est vrai que ces mœurs élégantes, mais singulières, tranchées, originales, ont beaucoup aidé le peintre réformateur. Ses successeurs n'ont pas trouvé les mêmes ressources dans nos habitudes bourgeoises. Cette réflexion devient encore plus vraie si l'on entre dans la révolution pendant laquelle une vulgarité révoltante se trouvait réunie à l'exercice de l'autorité. Aussi les pièces qui peignent cette époque sont-elles tristes, repoussantes, et n'ont-elles produit aucun bien.

Il y a plus, sous les monarchies absolues, le besoin de déguiser une censure hardie, de voiler une opinion nouvelle et le goût qu'il faut apporter dans ces différentes tournures exigent une finesse d'esprit singulièrement délicate.

L'époque et le poète se prêtent un mutuel secours.

Au XVII[e] siècle, la gaîté française, le bon goût français ont passé en proverbe dans toute l'Europe, et on les attribuait en entier au caractère national ; c'était autant à l'époque qu'au pays qu'on eût dû les attribuer.

Qu'est-ce, en effet, qu'un caractère national, s'il n'est le résultat des institutions et des circonstances qui influent sur le bonheur d'un peuple, sur ses intérêts, ses goûts et ses habitudes ?

La France de Louis XIV et celle de Marat se ressemblent-elles, et y retrouve-t-on le caractère national ?

Au XIX[e] siècle, est-ce encore le caractère national qu'on reconnaît dans ces types hideux enfantés par Frédéric Lemaître ? Non, c'est l'époque telle que l'ont faite, au XVII[e] siècle, l'influence du souverain et des mœurs élégantes et polies ; à la fin du XVIII[e] siècle, des

monstres altérés de sang; au XVIXᵉ siècle, l'égoïsme et la cupidité de la classe qui a pris le haut du pavé et le timon des affaires. Ces exemples vous prouvent que le théâtre est le meilleur thermomètre de l'opinion publique, soit par les pièces que cet état de l'opinion fait surgir de la tête des auteurs, soit encore par les allusions avidement saisies du parterre. C'est ce qui est arrivé, par exemple, quand on a appliqué à Napoléon, après la défaite de 1812, les couplets du *Tableau parlant :*

« Et vous aviez, pour faire des conquêtes,
» Et vous aviez..... ce que vous n'avez plus ! »

Nous avons vu la reproduction des mêmes faits dans l'apparition des drames sociaux, tels que *Diogène*, le *Chiffonnier*, les *Mystères de Paris*, *Martin et Bamboche*, les *Deux Serruriers*, le *Pacte de Famine*, les *Bohémiens de Paris*, et d'autres pires encore...... Avant la bataille dans la rue, on la devine, on la pressent au théâtre. Le stylet est dans la pensée. Les esprits superficiels peuvent s'attendrir ou n'y voir qu'un jeu de l'imagination qui veut émouvoir à tout prix et par tous les moyens; ceux qui méditent et réfléchissent y voient un indice grave et effrayant. Les auteurs n'ignorent pas la portée de cette arme terrible avec laquelle ils jouent; ils la connaissent trop bien et en profitent, soit pour préparer des commotions sociales qui germent dans leur tête comme dans celle d'un peuple égaré, soit pour en tirer un profit d'autant plus grand qu'il excite davantage les passions de la foule et la pousse à l'insurrection; puis, quand le vase est plein, la dernière goutte d'eau le fait verser. A Bruxelles, en 1830, la *Muette de Portici* a été cette dernière goutte.

Depuis bien des années, des drames et des publica-

tions incendiaires, unis par une même pensée et dans un même but, font fermenter dans l'âme des sentiments de haine, de colère et de jalousie; ils fulminent leurs anathèmes contre la classe qui possède, ils traînent l'autorité dans la fange, vouent au mépris et à la risée du peuple ceux qui la représentent; et les auteurs de ces crimes commis contre la société déplorent sa décadence! ils s'affligent hypocritement de voir le pays empoisonné par l'égoïsme... Détestables artisans de discordes, si la France est empoisonnée, par qui l'est-elle? Par vous surtout, qui, après avoir si longtemps miné l'édifice social dans ses fondements les plus sacrés, avez réussi à le faire crouler! Vous parlez de fraternité et vous allumez la guerre civile; vous tonnez contre l'immoralité, l'égoïsme et la cupidité de votre pays, vous préconisez le dévouement, et vous payez vos maîtresses et vos orgies avec le produit de vos œuvres désorganisatrices! Et où conduiront ces saturnales socialistes? Au même résultat qu'ont amené celles de 93 : au bâillonnement de la presse et du théâtre dont vous avez odieusement abusé... Mais ne nous laissons pas entraîner à une trop juste indignation et revenons à notre véritable sujet.

L'influence des femmes est encore un élément qu'il ne faut pas dédaigner et que la comédie surtout doit prendre en grande considération... Cette influence, immense sous la monarchie absolue, moindre sous la monarchie constitutionnelle, où chaque homme est appelé à s'occuper des affaires de son pays, est nulle sous la république.

Quand tous les événements se passent dans les salons, au milieu des intrigues et des influences de toute nature, ils prêtent beaucoup plus au ridicule et à l'étude du peintre, du moraliste, que lorsqu'ils se passent sur

la place publique. Dans ce dernier cas, la tragédie l'emporte et reprend son rang, à la condition toutefois que la place publique ne donnera pas au poëte des scènes ignobles et dégoûtantes à reproduire. On comprend la mort de Lucrèce, de Virginie ou de César portées sur le Théâtre-Français. Ces scènes, quoique sanglantes, sont empreintes d'une grandeur qui en adoucit l'horrible et se perdent d'ailleurs dans la nuit des temps ; mais qu'on ose montrer le billot de Charles I[er] ou la guillotine de Louis XVI, le sentiment français se révoltera et, quelque soit l'intérêt dramatique, le but dépassé provoquera le dégoût et les sifflets.

La passion, le goût dominant d'un peuple et d'une époque influent encore beaucoup sur la comédie. Le XVII[e] siècle était tout littéraire ; aussi l'apparition d'un poëme y était un événement ; le *Tartuffe* fit presque une sédition à la cour... Le XVIII[e] siècle fut méditatif, généralisateur ; l'exercice de la pensée allait plus haut et plus loin que l'individu.

La république détruisit toute littérature et toute spéculation. Quand on est obligé de disputer tous les jours sa vie et qu'on n'a pas de lendemain assuré, le positif et le réel absorbent toutes les facultés de l'esprit. L'empire tourna l'imagination vers la gloire militaire et épuisa la France d'hommes et de talents ; tout ce qui sentait en soi un peu de génie l'employait à gagner une bataille, à conquérir une province ou un bâton de maréchal. Le bruit du canon tuait la poésie et les bulletins de l'armée occupaient toutes les têtes, comme ils remplissaient tous les journaux. La seule poésie en honneur était celle qui célébrait une victoire de l'empereur. Celui qui eût osé voir et reproduire les ridicules de sa cour eût été un audacieux insensé. Les portes de la Bastille ne pouvaient plus, il est vrai, s'ouvrir pour

lui ; mais celles de la patrie pouvaient se fermer à jamais. Madame de Staël et Châteaubriand ne furent-ils pas exilés?... En somme, et pour en revenir à notre pensée première, si le génie d'un auteur comique peut influer sur les mœurs et corriger en riant les vices ou les ridicules d'une époque, le caractère de l'époque, ses lois, ses goûts, ses préoccupations, ses mœurs, sa civilisation influent bien plus sur la comédie, qui, comme nous l'avons dit, n'en est que le reflet et l'histoire.

Cela est si vrai qu'en supposant qu'un jour, par impossible, il ne nous restât plus d'autres annales des deux derniers siècles que ces œuvres de nos auteurs comiques, on devinerait par ces œuvres, non certes les événements, mais les différentes phases morales de chaque période. On verrait, à coup sûr, que le temps où parut le *Misanthrope* était celui de la politesse et de l'élégance; que la cour où l'on s'exprimait avec cette pureté de langage était à la fois spirituelle, digne et gracieuse, et que le pays qui produisait de pareils chefs-d'œuvre était parvenu à un haut degré de civilisation. On verrait que la religion était honorée, car les fripons se couvraient du masque de Tartuffe pour usurper l'estime publique; que les lettres étaient en crédit, car le faux-savoir même était un moyen de fortune; que la noblesse était considérée, car tout bourgeois tendait à devenir gentilhomme... On verrait plus tard, et toujours par la seule comédie, cette même noblesse, oubliant ses mœurs et sa dignité, rougir des liens de famille les plus sacrés et, se parant du mépris public, se faire gloire de ses dettes et de ses folies; on verrait la fortune publique livrée à des Turcarets, et plus tard, enfin, se montreraient partout des symptômes de décadence morale, religieuse et littéraire: le clergé oublie

l'autel pour le boudoir et la chaire pour les bouquets à Chloris; les froides antithèses du bel esprit remplacent les inspirations du génie; l'édifice social, jugé par une philosophie athée ou sceptique, craque de toutes parts. Quel abîme entre Molière et Beaumarchais, entre Alceste et Figaro!

Mais, avant de développer ces idées en prenant un à un les chefs-d'œuvre des grands maîtres de la scène, qu'on nous permette de jeter un coup-d'œil rapide sur l'histoire du théâtre avant Molière.

COUP-D'OEIL SUR L'HISTOIRE DU THÉATRE AVANT MOLIÈRE.

CHAPITRE II.

Chez les peuples primitifs, les divinités ont toujours été le sujet des premières compositions dramatiques. Les deux éléments de la scène étaient mêlés, et ce n'est qu'à Athènes, cette patrie du beau, que la séparation de ces éléments a donné naissance à la tragédie et à la comédie. Dans la cité de Minerve, la tragédie, telle qu'elle est constituée dans les imposantes créations d'Eschyle et de Sophocle, était une émanation directe des mystères, une révélation du monde sacerdotal et héroïque. Euripide était déjà un progrès ou, au moins, une transformation de l'art. Le mystère devint un roman pathétique, passionné; la tragédie ne mêla plus le rire aux larmes; la déclamation sérieuse envahit la scène, laissant un domaine à part. Aristophane se chargea de flageller le peuple athénien, ses folies et ses fureurs. Audacieux dans ses investigations, il fut à la

fois le censeur le plus redouté et l'auteur le plus populaire ; car, à Athènes, comme ailleurs, régnait l'éternelle et universelle vérité de la paille et de la poutre... C'est à l'aide de cette infirmité de la nature humaine qu'il osa montrer au grand jour les effroyables nudités de l'ordre social. Aussi dit-on que Denys-le-Tyran s'étant adressé à Platon pour avoir une idée du gouvernement et du peuple d'Athènes, le philosophe lui envoya le théâtre d'Aristophane.

Ménandre, qui vint ensuite, créa un nouveau système : le persifflage eut moins de violence, mais aussi moins de portée. « Ménandre, disait Plutarque, sait adapter son style à tous les rôles ; sans négliger le comique, mais sans l'outrer, il ne perd jamais de vue la nature. » Cet éloge fait regretter la perte d'une grande partie des manuscrits du poète qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous.

La poésie, qui civilisa la Grèce, fut à Rome le fruit de la civilisation naissante ; le règne paisible d'Auguste amena l'amour des lettres chez un peuple que la passion des conquêtes, la vie de la place publique et celle des camps avaient tenu éloigné jusqu'alors du doux commerce des muses. Homère, Hésiode et Tyrtée, Sapho et Anacréon, Sophocle et Euripide, avaient déjà fait retentir la Grèce de leurs chefs-d'œuvre, lorsque Ennius chanta la ruine de Carthage et partagea le triomphe de Scipion. Les Romains, étonnés et orgueilleux de leur poète, le comblèrent d'honneurs, et si ses vers, énergiques, mais raboteux et durs, eussent été perdus comme ceux d'Orphée, sa gloire égalerait celle de ce demi-dieu ; mais ses ouvrages restèrent et sa gloire s'évanouit. Rome dut au moins à Ennius ce que l'Italie doit à Dante, et la France à Malherbe : il donna aux Romains l'amour de la poésie et précéda le siècle

brillant de Virgile et d'Horace, qui n'ont pas dédaigné de lui emprunter des vers (1).

Les honneurs qu'on lui rendit encouragèrent cette étude si négligée jusqu'alors. La comédie se montra la première. On connaissait déjà ces compositions quasi-dramatiques appelées *Fabulæ togatæ*, lorsque Plaute donna des pièces de théâtre faites sur le cadre de celles d'Aristophane, et fut bientôt surpassé par Térence, dont le noble caractère honora le talent.

Arrêtons-nous un peu sur ces écrivains, quoique, dans le fait, ils ne fussent qu'imitateurs, copistes même, et qu'il n'y ait jamais eu de comédie latine. Qu'est-ce, en effet, que la comédie ? la représentation satirique des mœurs de la nation ; et nos deux auteurs ne mirent jamais sur leur scène un personnage romain : le langage seul était national. Il nous reste vingt-une pièces de Plaute. Son comique est borné et souvent de convention ; c'est presque toujours une jeune fille, un vieillard qui la vend, un jeune homme qui l'achète, un valet qui tire l'argent du père pour le donner au fils ; ce qui, par parenthèse, donne une idée des mœurs dissolues du temps ; des clients goulus, parasites, qui font des bassesses pour des dîners ; des soldats fanfarons, etc. Le dialogue relève peu le sujet ; l'uniformité du style est rebutante.... Qu'a donc Plaute qui ait pu tirer son nom de l'oubli ? Il a connu le génie de sa langue et créé quelques caractères dont Molière a fait l'*Avare*, l'*Amphitrion* et *Scapin*. Ce dernier a pris dans Plaute tout ce qu'il y avait de bon à prendre, et cette matière, entre ses mains, a bien changé de forme.

---

(1) *Unus qui nobis cunctando restituit rem.*

Térence, de tous les défauts de Plaute, n'a conservé que l'uniformité, encore l'a-t-il effacée autant qu'il était possible sur un théâtre où il ne lui était pas permis d'établir une intrigue avec une femme libre. Sa morale est saine, sa plaisanterie délicate, son dialogue clair, précis, élégant. S'il eût eu des intrigues plus fortement nouées et des caractères d'un comique plus franc, il nous eût laissé des modèles de bonne comédie. Les représentations de ses ouvrages produisirent à Rome la plus vive sensation; la première fois que l'on entendit prononcer sur la scène le vers suivant, empreint d'une généreuse philosophie :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto....

Il s'éleva, dit St-Augustin, un applaudissement universel dans l'Amphithéâtre. Ce cri de la nature, échappé au poète, fut entendu de tous.

Il nous reste de Térence six comédies qu'il avait composées avant 35 ans. Il entreprit alors un voyage en Grèce, et périt dans le retour. Cet événement priva l'empire d'un de ses grands écrivains, car, évidemment, il eût pu s'élever encore.

Parlerons-nous des siècles qui suivirent la période latine? Les premières données qui marquent une époque d'origine ou de transition ne sont pas toujours dénuées d'intérêt. Nous voici, en effet, arrivés au moment de la transition du théâtre païen (qu'on retrouve encore dans les monuments dramatiques du moyen-âge (1)) au théâtre nouveau; l'art dramatique cesse d'être national et populaire pour devenir chrétien et féodal. Cette transition se laisse apercevoir dans certaines

(1) Le *Jugement de Vulcain*, l'*Ocipus*, etc.

pièces du xe siècle, qui ont été la source des poëmes modernes où les deux religions sont mêlées (1).

Nous voudrions pouvoir citer quelques-uns de ces poétiques dialogues que les seigneurs et les évêques écoutaient pendant leurs repas; mais notre cadre ne le permet pas. Outre ces dialogues, il était d'usage de jouer, dans les vastes salles des couvents, des comédies pieuses dont le sujet était la vie de quelques saints célèbres. L'Allemagne fit les premiers essais de ces drames religieux, qu'on doit à Hrowistha : ils sont non-seulement remarquables en eux-mêmes, mais ils nous donnent l'esprit du xe siècle et la portée de la civilisation, bien que Hrowistha, comme la plupart des grands génies dramatiques, fut supérieur à son époque. Au xie siècle, l'art hiératique avait atteint le plus haut point de gloire : alors se célébraient les saints mystères avec tout l'appareil que pouvaient leur prêter la sculpture, la peinture, l'architecture et la musique. Il y avait une autre manière de les célébrer, une sorte d'apothéose en action ou entrée des saints en paradis : là, pendant que la représentation s'accomplissait pour les yeux par des pantomimes, le poëte la décrivait pour l'oreille. C'est ainsi que furent célébrées, en Auvergne, les obsèques d'Odillon, mort abbé de Cluny, en 1048.

Avant que le théâtre reçut seulement en germe la forme que nous lui voyons, il a passé par bien des essais et bien des tâtonnements. De même que l'art hiératique s'était divisé en deux branches, l'une sérieuse, l'autre grotesque, de même les artistes confrères se partagèrent en deux camps : les confréries sérieuses et les confréries comiques; la plus ancienne de ces dernières est *le*

---

(1) La *Divina Comedia*, les *Martyrs*, *Flavien*, etc.

royaume ou *confrérie de la Basoche*. Sa fondation date du XIII[e] siècle ou du commencement du XIV[e], alors que le parlement de Paris devint sédentaire. En 1285, selon les uns, en 1303, selon d'autres, les procureurs obtinrent la permission de prendre des aides qu'on nomma clercs. Ce titre se donnait alors aux étudiants des universités. Philippe-le-Bel accorda à cette corporation de jeunes clercs les mêmes priviléges dont jouissaient les autres, savoir : le droit d'élire un chef annuel portant le nom de roi, et le droit de le juger entre eux ; de là la juridiction de la *Basoche*.

Sous le règne de Charles VI, se forma la société des *Enfants de sans souci*, dont le chef prenait le titre de prince des sots. C'est de cette confrérie que viennent les *sottises* ou *soties*, après lesquelles arrivèrent les sociétés des Fous. Il y avait là le prince des fous, le prince d'amour, le prince de la rhétorique, etc. Aux pièces représentées se joignaient des courses d'ânes, des courses de femmes nues, et *autres jeux aussi divertissants*, dit la chronique, mais dans lequel le burlesque surpassait encore l'indécent.

Les théâtres du XIV[e] siècle, établis en plein vent, avaient à peu près la même forme que ceux d'aujourd'hui, mais le fond était différent. Plusieurs échafauds nommés établis les remplissaient. Sur les côtés étaient des gradins sur lesquels s'asseyaient les acteurs quand ils avaient joué leur scène. Jamais ils ne disparaissaient qu'ils n'eussent achevé leur rôle. Une espèce de niche avec des rideaux formait une chambre, et cette chambre servait à cacher aux spectateurs certains détails qu'on ne pouvait leur présenter, tel que l'accouchement de sainte Anne (1), etc. On trouve,

---

(1) Voir l'*Histoire du Théâtre français*, Magnin, etc.

dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, un catalogue fort curieux des mystères ou drames joués par les confréries aux XIIIe et XIVe siècles. Je n'en citerai que les sujets les plus remarquables :

« Une femme nommée Théodore, par son péché, » se met en habit d'homme et, pour sa penance fayre, » devient moyne et fut tenu pour homme jusqu'à sa » mort. »

« Comment la fille du roi de Hongrie se copa la » main, parce que son père la volait espouser, et un » esturgeon la garda sept ans en ses molets. »

« Cy commence un miracle de sainte Bolheuck, » femme du roi Clodoveus, que pour la rébellion de » ses deux enfants, leur fit cuire les jambes et rede- » vinrent religieux. »

Cela suffit pour connaître le genre des sujets qui se traitaient sur les théâtres en plein vent : on y mêlait parfois, comme intermèdes, des processions d'animaux que le peuple aimait beaucoup. Les plus originales sont celles du hareng, qui se faisait à Reims, et celle du Renard, qui n'était pas moins célèbre à Paris (1).

L'art dramatique, que nous avons été si longtemps réduits à chercher dans la légende, son expression la plus obscure, qui a grandi à l'ombre du cloître et s'est réfléchi jusque dans les vitreaux des églises pour passer ensuite aux mains des confréries laïques, touche à son complet développement; marchant de front en France et en Angleterre, il épuisa dans les deux nations les livres saints et apocryphes, tant était grand alors, comme aujourd'hui, le besoin du nouveau. De temps

---

(2) Voir Anquetil, Sauval, Magnin, etc. On y trouvera des détails pleins d'intérêt qui ne peuvent avoir place ici.

en temps, on voyait l'esprit inquiet des auteurs secouer le joug clérical et se lancer dans le profane. C'est ainsi qu'on représenta à Orléans, en 1450, le mystère de la guerre de Troie! immense innovation qui, peu à peu, nous a amené l'éternelle famille des Atrides et nous a conduits jusqu'à Racine...

Au xv[e] siècle, les spectacles commencèrent à être accompagnés de paroles, et ces paroles sont des vers! Les pièces de théâtre, quelque nom qu'on leur donnât, étaient représentées sur les places et les marchés; l'Italie fut la première à bâtir un théâtre qui se rapprochait de celui des anciens. En 1499, un lyonnais fit construire un théâtre où il y avait des loges et des balcons... C'est ainsi que peu à peu on est arrivé au théâtre St-Charles de Naples et à l'Opéra de Paris. Le même progrès se fait apercevoir dans les décors et les costumes: ces derniers sont cependant restés en arrière en France plus longtemps que ne semblait le comporter le degré de notre civilisation. Mais peut-être était-ce le résultat d'un système qui, de nos jours, est encore controversé, mais que je ne puis discuter ici.

Tant que les représentations restèrent en plein vent, le nombre des acteurs fut prodigieux; on en compta jusqu'à six cent, dont cent au moins parlaient... Tel fut le drame de Saül dont la représentation dura quatre jours... (1). Et l'on a pris pour une innovation bien hardie le *Monte-Christo* d'Alexandre Dumas!

Sous Charles VI, le théâtre était devenu une arène où chaque parti triomphant diffamait le parti vaincu. La licence s'accroissait par l'impunité. Ce fut, pour nous,

---

(1) Voyez Alexis Monteil. On trouve dans son *Histoire des Français* de précieux détails.

le siècle d'Aristophane. Charles VII, dans son désir de réformer les mœurs, ferma le théâtre au lieu de l'épurer. Louis XII, à son avénement, permit aux poètes d'exposer de nouveau sur la scène les vices de ses sujets, afin de savoir beaucoup de choses, lesquelles autrement, il lui était impossible d'entendre (1). Cette époque est remarquable par la farce de l'*Avocat Patelin*, œuvre de la civilisation née au milieu de la barbarie, chef-d'œuvre solitaire... (2).

Lorsque s'écroula l'empire grec, ses plus illustres débris remplirent l'Italie et donnèrent, en retour d'une noble hospitalité, les manuscrits d'Aristophane, de Ménandre, d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. On les connut, on les étudia, on les admira, et à dater de ce moment il n'y eut plus en Europe de théâtre national : toute œuvre postérieure au XVIe siècle adopta systématiquement la forme et l'allure grecques, même quand le fond était tiré d'une autre histoire. Il en fut de l'art dramatique comme de l'architecture, la renaissance tua le gothique. Les merveilleuses compositions de Rotrou, de Corneille et, plus tard, de Racine sanctionnèrent la révolution qui avait détrôné l'art national. La civilisation du Christ fut reniée pour celle de Jupiter; nos vierges, nos martyrs, nos guerriers firent place aux demi-dieux et aux héros du paganisme.

L'Angleterre seule opposait encore, au XVIe siècle, un colosse au génie envahissant des Sophocle et des Euripide : Shakespeare, objet d'une admiration si juste, si grande, si constante dans la vieille Albion et si peu comprise dans notre France. C'est que le grand

---

(1) Bouchet. (2) Picard.

poète était surtout national. On a beau retourner et méditer un mot de Shakespeare, jamais on ne peut le concevoir dit d'une autre manière, tant chez lui la pensée et l'expression se lient étroitement. Il résulte de là qu'il est *intraduisible*; les efforts inouïs et inutiles des écrivains français en sont la preuve. Traduire Shakespeare, c'est le dénaturer; le préciser en style moderne, c'est le travestir. C'est que Shakespeare n'était point un auteur: il créa la tragédie, le drame, comme Molière, plus tard, la comédie; en la jouant, il la sentait arriver dans son cœur, dans sa tête, sur ses lèvres... et il écrivait. Aussi les Français ont-ils longtemps méconnu Shakespeare, comme les Allemands, les Anglais, ont méconnu notre Molière (1). Avant que ce grand génie vînt régénérer la scène française, c'est-à-dire pendant la dernière moitié du XVIe siècle et la première du XVIIe, on a beaucoup écrit et joué des pièces de théâtre, mais peu ont surnagé: c'est le *rari nantes in gurgite vasto*...

L'action s'est compliquée, mais elle est devenue obscure, embrouillée; au lieu de chercher le comique dans nos travers et nos vices, on le cherche dans les incidents; au lieu d'emprunter à la nature, on emprunte à l'Espagne ses déguisements, ses suppositions de noms, ses ressemblances; à l'Italie, ses grotesques... Aussi ne signalerons-nous pas les œuvres de Jodelle, de Baïf, Grevin et la Rivey; les *Ménechmes* de Rotrou, *Mélite* et le *Menteur* lui-même ne nous arrêteront pas dans notre course rapide. Il nous tarde d'arriver à la vraie comédie.

(1) Shakespeare jouait, en effet, le *Falstaff*, comme Molière le *Malade imaginaire* et *Pourceaugnac*.

INFLUENCE DE L'ESPRIT PUBLIC ET DES MOEURS SUR LES DIVERSES PHASES DE LA COMÉDIE DEPUIS MOLIÈRE.

CHAPITRE III.

Le génie de Richelieu, la gloire de Louis XIV, sa vieillesse et sa décadence, la corruption du régent, l'insouciance aristocratique de Louis XV, l'esprit philosophique, raisonneur et indépendant des premières années du règne de Louis XIV, les saturnales révolutionnaires, le despotisme ds l'empire, l'esprit religieux de la restauration, la liberté de 1830 et la tendance au socialisme qui vient de faire naguère une si terrible explosion, ont tour à tour influé sur la littérature en général et en particulier sur le théâtre qui a reflété et reproduit toutes ces phases. Il nous reste à le prouver par l'examen des œuvres de nos grands maîtres.

Quelles richesses a offertes la première période? L'œuvre du cardinal-ministre fut une œuvre forte et féconde : le système de gouvernement qu'il avait établi agit même sur les lettres; l'imagination des littérateurs s'allumait par le spectacle des grands événements dont ils étaient témoins. De là résultent cette hardiesse dans les maximes, ce jugement grave de toutes choses qu'on remarque dans Corneille, dans Pascal, dans Molière même, dont le mâle génie fut aussi profond que plaisant. Sous le pinceau de ce grand homme, la comédie s'est tout à fait associée à l'histoire. Le *Menteur* avait, il est vrai, ouvert la marche et fait connaître la bonne comédie; mais Corneille, en le composant, n'avait pas eu pour but de corriger les mœurs de son siècle. « J'ai

fait le *Menteur*, écrivait-il, pour contenter les souhaits des gens qui, suivant l'humeur des Français, aiment le changement et qui, après tant de choses graves, m'ont demandé de les divertir. » Parmi les pièces de la même époque, il y en a eu de fort joyeuses; on allait chercher bien loin des sujets de rire et on ne s'avisait point de les prendre dans le cœur qui en fourmille. Molière est le premier qui soit allé les chercher là, et ce n'était pas chose facile: il fallait qu'il effaçât de l'esprit des spectateurs les idées d'un comique scandaleux, mais reçu et applaudi. En lisant quelques-unes de ses pièces, on serait tenté de lui faire un reproche des licences qu'il se permet; mais les farces de Gaultier Garguille et celles qu'on jouait, au commencement du XVII[e] siècle, à l'hôtel de Bourgogne, l'excusent suffisamment. On voit, en effet, qu'il avait amoindri cette licence au lieu de l'accroître. Rotrou, il faut le dire, y avait fait avant lui tous ses efforts: « J'ai tant travaillé, écrivait-il au roi, à rendre la comédie capable de plaire, je l'ai faite si modeste, j'ai tant pris de peine à polir ses mœurs, que si elle n'est belle, au moins elle est sage; d'une profane, j'en ai fait une religieuse... » Au reste, ne nous irritons pas outre mesure contre les mœurs faciles de la comédie; son but serait peut-être manqué si quelque esprit chagrin tendait à les rendre par trop sévères. Ce genre de spectacle deviendrait triste, morose, ennuyeux et perdrait une partie de son utilité. Laissons donc les mots, mais réservons notre sévérité pour les idées. Molière ne prit-il pas trop souvent pour objet de ses railleries la foi conjugale, le plus ferme appui des mœurs? les droits des pères sur leurs enfants, des maîtres sur leurs serviteurs? « Il fait rire, il est vrai, dit J.-J. Rousseau, et n'en devient que plus coupable, en forçant, par un charme invincible, les sages mêmes à

se prêter à des railleries qui devraient exciter leur indignation. »

Molière a écrit pour la cour, pour le peuple et pour sa propre gloire et la postérité, qui ne s'est pas encore lassée d'admirer le génie le plus profond, le plus varié et le plus vrai du monde. Aussi peut-on faire trois parts de ses ouvrages: dans la première, nous mettrons le *Misanthrope*, le *Tartuffe* et les *Femmes savantes*, chefs-d'œuvre du XVII[e] siècle et de tous les siècles. Dans la seconde, les pièces écrites pour le peuple de cette époque, habitué aux farces du théâtre de la foire, mais qui, malgré les vers de Boileau sur le sac de Scapin, renferment encore un excellent comique et des leçons de morale qui, pour être d'un genre moins élevé, ne sont pas pour cela à dédaigner. Que de ridicules fustigés dans le *Bourgeois-Gentilhomme*, dans le *Malade imaginaire*, et dans ce *Fagotin*, médecin malgré lui, composé pour servir de passeport à un chef-d'œuvre incompris du vulgaire! Enfin, dans la troisième, les pièces composées par ordre pour divertir les grands seigneurs ou décorer les fêtes de la cour: *Mélicerte*, *les Amants magnifiques* et la *Princesse d'Elide*.

Parlons d'abord des chefs-d'œuvre; à côté du *Misanthrope* qui réunit tous les genres de mérite, mais qui est plutôt une apologie de la tolérance sociale et une critique des travers de la misanthropie que des mœurs de l'époque, vient se placer *Tartuffe*. On sait quelles furent les difficultés que Molière éprouva à faire jouer cette pièce; il n'y parvint qu'en persuadant à Louis XIV et prouvant au public que ce n'était pas la religion, mais l'hypocrisie qu'il avait voulu flétrir. « C'est aux vrais dévots, dit-il lui-même, que je veux me justifier sur la conduite de ma comédie, et je les conjure de tout mon cœur de ne point condamner les choses avant que de

les voir, et de ne point servir la passion de ceux dont les grimaces la déshonorent (1). » Cependant, il n'y réussit pas sans difficultés, malgré la protection de Louis XIV ; les hypocrites, en grand nombre à la cour, les médecins, les marquis, les précieuses et tous les charlatans qu'il avait livrés à la risée publique formaient contre lui une ligue qui ne cessa que longtemps après. Ce résultat eût peut-être été impossible pendant les troubles de la Fronde. Sous une minorité orageuse, chaque faction régnait à son tour et elles étaient trop éphémères, trop faibles et par conséquent trop intolérantes pour supporter le ridicule. Alors la ligue eût tué le poète, qui, sous la puissante protection du maître souverain et redouté, eut le temps de se défendre et de tuer la ligue. Disons-le cependant, car c'est notre conviction : si nous l'envisageons du côté de l'art, le *Tartuffe* est la comédie la plus irréprochable; mais si nous voyons du côté moral cette admirable production du génie, nous sommes forcés de convenir qu'elle a été plus nuisible qu'utile à la religion et à la société. C'est un grand mal, sans doute, qu'un scélérat couvre ses crimes du voile de la piété; mais c'est un plus grand mal que le respect pour la religion s'affaiblisse dans l'esprit du peuple, et ce fut là un des effets du *Tartuffe* et du genre de plaisanterie qui y domine.

Dès ce moment, Molière n'eut plus de rivaux et lui aussi *régna*, malgré la concurrence de Poisson, Quinault, Brueis, Monfleury et celle de Thomas Corneille, qui plus tard lui rendit hommage en reproduisant en vers le *Festin de Pierre*, sans en augmenter la valeur. A *Tartuffe* succédèrent, sans grande interruption, *Am-*

---

(1) Parfait. *Histoire du Théâtre français.*

phitrion, libre jusqu'à la licence et cependant applaudi sans réclamation..... *l'Avare*, emprunté à Plaute; *Georges Dandin*, à Boccace; la farce de *Pourceaugnac* et cette bonne satire du *Bourgeois-Gentilhomme* qui, malheureusement, est incomplète.

Molière avait déjà porté un rude coup au bel esprit et à l'hôtel Rambouillet dans les *Précieuses*; il les tua dans les *Femmes savantes* qui serait son dernier chef-d'œuvre, s'il n'avait avant de mourir jeté encore une vive lueur dans le *Malade imaginaire*. Quelle admirable satire que celle des *Femmes savantes*, et quelle supériorité dans l'auteur qui a su peindre avec le même pinceau et des couleurs si diverses tous les vices et tous les travers de son époque !

L'appréciation que nous essayons de faire étant plutôt morale que littéraire, nous ne pouvons entrer dans des détails qu'il nous serait agréable de développer; mais ce travail a été fait par tant de critiques célèbres, que le nôtre serait doublement inopportun. Au nombre des contemporains de Molière, nous trouvons Racine, notre Euripide, dont nous n'aurions point à parler s'il ne nous eût donné les *Plaideurs*. Le but de Racine, en écrivant cette joyeuse folie, imitée des *Guêpes*, fut, dit-on, de créer un rôle à Scaramouche, dont le talent lui plaisait, et d'essayer si les bons mots d'Aristophane auraient quelques grâces dans notre langue. Peut-être aussi voulait-il, comme Corneille, son rival de gloire, prouver que le génie sait se plier à tous les genres.

De Molière à Régnard, on ne distingue guère que Dancourt. On a beaucoup essayé, après les succès de ce grand maître, de peindre les mœurs de la bourgeoisie; mais on y a peu réussi. Champmêlé a donné *les Parisiens* et *la Rue St-Denis*, deux satires dialoguées; St-

Yon, les *Façons du temps*; Dancourt, le *Chevalier à la mode* et les *Bourgeoises à la mode*; ces deux dernières pièces seules sont restées au théâtre. Dancourt est un auteur plein d'esprit, d'enjouement et de vives saillies; il peint les mœurs d'une manière originale et souvent trop fidèle pour notre délicatesse. On connaît parfaitement, en le lisant, le train des bourgeoises qui étaient à la mode en 1692, et on les compare avec intérêt avec les femmes de 1792, avec celles de 1805, de 1825 et de 1850. Rien de tout cela ne se ressemble; chaque époque a un cachet à part qui prête beaucoup à la comédie, car les femmes sont essentiellement du domaine de la comédie, et il y aurait une intéressante collection à peindre depuis les *Précieuses* jusqu'à nos jours, où la distance des bourgeoises et des femmes de qualité n'existe plus que dans le souvenir. Il n'y a aujourd'hui que deux classes dans la société, celle qui possède et celle qui ne possède pas; la femme la plus riche a évidemment le *meilleur air*, aussi est-elle la plus fêtée...

La Fontaine a voulu fournir son petit contingent à la comédie; mais, malgré les bons passages que peuvent contenir le *Florentin*, *Ragotin* et le *Veau perdu*, le naïf auteur de ces excellentes fables et le graveleux conteur est un fort médiocre auteur comique. Baron a donné la *Fausse Prude*, le *Jaloux* et l'*Homme à bonnes fortunes*. D'après Labruyère, ce dernier ouvrage, *remarquable comme pièce*, a le défaut d'être inutile aux mœurs; nous pensons, au contraire, qu'il peint les mœurs, et la preuve, c'est qu'on ne ferait pas en ce moment une pièce pareille : elle serait un contre-sens ou un non-sens. Nous signalerons encore le *Muet* et le *Grondeur*, de Brueis et Palaprat; le *Flatteur*, de Rousseau, et le *Négligent*, de Dufresny; le *Grondeur* seul eut un certain succès.

Nous arrivons à Régnard, dont la carrière dramatique termine le XVIIe siècle et commence le XVIIIe; il est le trait d'union entre deux époques littéraires bien distinctes, et, à vrai dire, il tient un peu de l'une et de l'autre ; de la première surtout par sa manière joyeuse et franche. Le *Joueur* fut son coup d'essai et ce fut un coup de maître. La comédie, le drame, le mélodrame, ont tour à tour exploité la passion du jeu. Régnard, Saurin et Ducange ont chacun laissé une œuvre remarquable: l'un fait rire en ne prenant de ce vice que le côté plaisant et a laissé une comédie charmante; le second a fait pleurer et le troisième a excité l'horreur en peignant la misère et l'abjection où peut conduire une passion funeste. Le jeu est de tous les temps; mais sous Louis XIV, il ne ruinait guère que des gens qui s'en inquiétaient peu, car ils connaissaient le secret de vivre aux dépens des fournisseurs et des bourgeois trop heureux d'être leurs créanciers... Le rire alors était permis, et Régnard a usé de la permission. Disons-le cependant, ce n'est pas ce rire de bon aloi qu'excite toujours Molière. L'esprit de Régnard est vif et naturel, sa gaîté folle; mais on y sent trop le scepticisme, l'absence de morale et même de probité. Le *Légataire* en est une preuve. Molière avait presque toujours dans ses grandes compositions un but élevé; Régnard, sans philosophie ni observation, se contente de faire rire, n'importe à quel prix. Les *Folies amoureuses* ne sont que cela.

Destouches, au contraire, est toujours resté grave et moral, mais il s'est rarement élevé. Le *Glorieux*, le *Dissipateur* et le *Philosophe marié* sont ses meilleurs ouvrages. L'intrigue y est conduite avec une intelligence parfaite de la scène, mais il n'a peint complètement ni les passions de l'homme, ni les travers particuliers à son siècle.

Mariveaux avait tout ce qui manquait à Destouches, mais il le gâtait par le défaut de naturel. Il s'est égaré dans le labyrinthe du cœur des femmes, occupé à fureter et à sonder une foule de plis et replis qu'elles ne connaissaient pas elles-mêmes. Ses comédies, dit avec raison Geoffroy, n'offrent ni tableaux, ni portraits, mais des miniatures de fantaisie qui ressemblent à tout et ne ressemblent à rien… Chez lui le mauvais goût, l'esprit le plus fin, sont continuellement aux prises, et cependant il a trouvé de nombreux imitateurs et en trouve encore de nos jours : les pièces de M. de Musset, que vient d'adopter le Théâtre-Français, ne sont guère autre chose que la continuation du *Marivaudage*…

Le Sage compte deux beaux succès : l'un de gaîté, dans son *Crispin*; l'autre, plus solide et plus durable, dans *Turcaret*. Cette comédie, en peignant les mœurs de l'époque (1709), attaque des vices, non en vers ridicules et peut-être aussi funestes à la société que l'hypocrisie, la dureté, l'insolence et la sottise d'un laquais parvenu, qui prodigue à ses maîtresses l'or volé au pauvre. Quand Le Sage donna *Turcaret*, le corps des financiers rapaces n'était pas moins puissant que celui des dévots hypocrites; il fut en butte à autant de persécutions que Molière. Attaquer avec des plaisanteries des hommes qui avaient entre les mains tout l'argent de la France était une entreprise hardie. La pièce eut un grand succès; le peuple, en riant de *Turcaret*, se crut vengé des exactions et des rapines des agioteurs. Mais Le Sage ne réforma rien : la comédie, qui souvent corrige les ridicules, est impuissante à réformer les vices (1). Les traitants, les gens d'affaires se sont civilisés, en ce

(1) Geoffroy.

sens qu'ils sont devenus plus polis, plus élégants, moins ridicules, mais sans acquérir une conscience plus délicate. Ainsi, quand les rois actuels de la finance combinent un plan qui doit ruiner à leur profit des milliers de familles, ils ne s'en émeuvent pas plus que Napoléon sacrifiant à son ambition des milliers de soldats. Ils se couvrent comme lui du grand mot de *bien public*. En 1709, huit ans avant la mort de Louis XIV, les Turcarets triomphaient de la misère publique avec une effronterie scandaleuse et s'enrichissaient surtout par l'agiotage du papier ; c'était aussi le *bien public* qu'ils avaient en vue...

A peu près à la même époque, J.-B. Rousseau faisait jouer *le Capricieux* ; Boursault, *Esope à la Cour* ; Dufresny, *le Faux honnête Homme* et *la Réconciliation normande* ; Baron, *l'Andrienne* ; Dancourt, *les Enfants de Paris* et *les Agioteurs* ; Brueis, *l'Avocat Patelin*, reproduction corrigée de l'ancien Patelin, de César Urbin ; Campistron, *le Jaloux désabusé* ; Destouches, *le Curieux impertinent* et *Sancho Pança*, empruntés à Cervantès, *l'Ingrat*, *l'Irrésolu*, *le Médisant* ; Legrand, *Cartouche* et *l'Usurier*. Autant de succès médiocres et éphémères. Les chutes, nous n'en parlons pas, elles étaient fréquentes.

Un peu plus tard, vers le milieu du siècle, Dalainval donnait *l'Ecole des Bourgeois*, l'ouvrage le plus hardi qui ait paru depuis *Tartuffe* et *Turcaret* ; Dalainval s'attaquait aux nobles, et il eut moins à souffrir. Les grands seigneurs se laissèrent berner en riant. Boissy n'a guère que son *Homme du Jour*, espèce de tyran domestique, qui caresse tout le monde et n'a pas un ami ; charmant au-dehors et dur chez lui ; de feu pour le plaisir, de glace pour les devoirs. Nous arrivons à Voltaire, qui a donné à pleines mains à tous les genres de littérature ; mais la comédie n'a pas été bien traitée dans

ce partage. *Nanine* n'est pas une comédie, c'est un argument; on ne peut accuser Voltaire, comme Régnard, de n'avoir pas de but : il en a toujours un, et la gaîté y perd ce que la philosophie y gagne. Dans *Nanine*, le grand homme a voulu faire la guerre aux préjugés et n'a réussi qu'à faire bâiller le public ; dans *l'Enfant prodigue*, le but est encore plus évident, car il est avoué : « J'ai fait cet enfant, dit-il, pour répondre aux impertinentes épîtres de Rousseau ; » c'était encore un argument.....

Lachaussée n'a fait que des drames qui sortent de notre cadre. L'*Ecole des Mères* est son chef-d'œuvre. Décence, esprit, raison, tout y est réuni, sauf cette verve comique et originale qui fait la comédie.

Gresset a peut-être voulu faire du *Méchant* un caractère ou une peinture de mœurs, mais il s'est trompé complètement, il n'était pas là sur son terrain; on voit, dans sa comédie, « des hommes et des femmes qui se prennent et se quittent, s'embrassent et se déchirent, qui se réunissent pour s'amuser, et qui se gênent et s'ennuient; un tas de fous, de méchants et de sots ligués pour établir de fausses bienséances, tandis qu'ils abolissent les véritables devoirs ; une conjuration d'étourdis, de libertins, de femmes perdues, qui prétendent imposer des lois à la société lorsqu'ils en sapent les fondements. »

Geoffroy, qui se montre dans sa critique aussi mordant que Gresset dans sa comédie, exagère un peu le tableau ; mais, évidemment, Gresset avait dépassé le but sans l'atteindre.

Piron qui, comme Gresset, Corneille, Campistron et Racine, a fait une comédie par hasard, pour essayer ses forces, s'est peint lui-même dans son *Métromane*. Son style est parfait, mais froid, et sa pièce, toute

littéraire, est sans intérêt pour la masse du public.

Saurin et Diderot n'ont fait que des drames lugubres, pleins de déclamation, d'emphase et de fausse philosophie. Nous n'avons pas à nous en occuper.

Nous avons hâte d'arriver à Beaumarchais, l'homme éminent de l'époque et qui la résume.

Le beau n'a qu'un type, le laid en a mille, a dit un grand poète, et cela est vrai surtout pour la comédie ; voyez quelle diversité de laideurs morales et de types originaux depuis la naissance de la comédie moderne jusqu'à Figaro, qui ne ressemble à aucun de ses devanciers, pas plus à Crispin, à Scapin, à Mascarille, à Sganarelle, qu'à Polichinelle ou Arlequin. Figaro, c'est la personnification du XVIII[e] siècle ; il eût été impossible à Molière de le trouver, malgré tout son génie ; la comédie de Beaumarchais est nouvelle comme son type, c'est la comédie de l'époque, la comédie encyclopédique : religion, morale, politique, législation, elle embrasse tout et sait être comique malgré cette prétention ; son style mordant n'épargne rien, et en démolissant toutes choses, Beaumarchais croit fonder... semblable en cela à tous les démolisseurs modernes. Hélas ! il apporta, non sa pierre à la civilisation, mais son coup de marteau à la barbarie, et peut-être fit-il plus de mal que Diderot, Helvétius et d'Holbach, parce qu'il parla aux masses, et les démoralisa en les amusant. Ses allusions étaient saisies avec fureur.

De Beaumarchais à Collin d'Harleville et à Alexandre Pieyre, du *Mariage de Figaro* à *l'Optimiste* et à *l'Ecole des Pères*, il y a un monde. Cette dernière pièce respire la décence et la vertu ; mais c'est presque un sermon ; sa morale produirait plus de fruit si elle était enveloppée dans une action plus comique et plus intéressante. *L'Optimiste* eut un grand succès : c'était un

caractère neuf, dans un temps où la société était remplie de mécontents qui trouvaient tout mauvais et voulaient, à l'exemple de Beaumarchais, tout détruire sans songer à réédifier; mais *l'Optimiste* ne corrigea personne: l'optimisme n'est point un ridicule, c'est une heureuse manière d'être, et même le plus haut degré de philosophie, quand il se joint au christianisme.

Fabre d'Eglantine voulut continuer le *Philinte* de Molière, mais il manqua son but; néanmoins, son œuvre fut bien accueillie, peut-être le doit-elle à l'esprit du siècle avant-coureur de la révolution. Les productions de Fabre sont d'une conception plus vigoureuse que celles de Collin d'Harleville; sa manière est plus large, ses tableaux plus vrais; mais ce dernier a une gaîté plus douce, plus de bonhomie et de délicatesse dans la touche.

Le même éloge est dû aux comédies d'Andrieux, dont la bonhomie est plus spirituelle encore.

Demoustier, contemporain de ces trois auteurs, a leurs qualités et leurs défauts. Son *Conciliateur* parut en 1791, au milieu des partis furieux prêts à s'entr'égorger, et ne concilia rien. Que peuvent des fleurs de rhétorique et des madrigaux quand les passions populaires sont soulevées? Ce sont autant de contre-sens ridicules. Picard est le seul qui ait eu le privilége de traverser la révolution sans en prendre les travers et sans lui sacrifier ses rares qualités. Il a tout observé, tout retracé dans une innombrable quantité de pièces parmi lesquelles on distingue *le Contrat d'Union*, *la Petite Ville*, *Monsieur Musard*, *les Marionnettes*, *les Ricochets* et *les Collatéraux*.

Dans la première de ces comédies, Picard a osé attaquer le vice dominant du siècle, la friponnerie, au risque de se faire siffler par les intéressés: la révo-

lution avait exalté la cupidité par le spectacle des fortunes subites ; le vrai commerce, qui mettait des années à acquérir une honnête fortune, avait fait place à la spéculation éhontée, car l'agiotage est au commerce ce que la fièvre est à la circulation normale du sang. Cet état de choses avait frappé Picard, qui l'a flétri dans son *Contrat d'Union*. Le modèle de la *Petite Ville* était partout; Picard a fait une large moisson de travers, et après lui un bon observateur trouverait encore à glaner: plus la société est resserrée, plus la perversité humaine a d'intensité. On fait moins de mal à Paris, parce qu'on à plus à faire et qu'on n'a pas d'animosité contre ceux qu'on ne connaît pas. Dans une petite ville, le seul plaisir est le tourment d'autrui, et on va le chercher dans les plus infimes détails de la vie. Là, toute passion se rabaisse, tout sentiment généreux se rapetisse; on ne vit réellement que dans cette douce solitude des champs, qui élève l'âme, ou dans le tumulte d'une capitale, qui nous crée aussi une solitude au milieu des flots d'une population agitée et des trésors de la science et des arts.

La grande ville offre cependant aussi ses travers, ses ridicules. Picard en a saisi un avec esprit dans *Monsieur Musard*.

Les *Marionnettes* sont nées d'une idée morale et profondément vraie : les hommes ne sont guère, en effet, que des *marionnettes* que la fortune fait mouvoir à son gré par le fil de l'intérêt, de la vanité ou de l'orgueil.

Le caractère de Picard est de se mettre à la portée de tous ; il choisit ses portraits dans la vie commune et les peint tels qu'il les voit ; mais on peut lui reprocher de se laisser aller au plaisir de peindre, de ne pas assez resserrer ses tableaux et de faire de ses com-

positions quelque chose de flasque et de mou qui ne saisit pas assez et finit souvent par fatiguer.

En parlant de Picard, qui a fourni une si longue carrière, et qui touche à toutes les époques contemporaines, nous avons un peu anticipé sur la révolution; ayons le courage d'entrer dans cette période si peu littéraire, et voyons ce qui en est sorti et ce qu'est devenu le *caractère national*....

Suivons l'ordre chronologique : 1791 nous offre d'abord, comme préface, *la Liberté conquise* ou *le Despotisme renversé*, drame en cinq actes, de Parny; puis, *le Mari-Directeur*, de Flins, où l'on voit des moines défroqués contant fleurette à des religieuses bernardines; un directeur de moines renvoie son froc au commissaire, qui s'en affuble et reçoit la confession de sa femme et de sa fille....

Puis vient *le Conciliateur*, dont nous avons déjà parlé.

En 1792, on joue, sans succès, *l'Ecole des Elections.*

L'exécrable journée du 2 septembre fit fermer tous les spectacles de Paris; la terreur qui planait sur la capitale ne permettait pas à ses habitants de quitter leur demeure pour arriver jusqu'au théâtre : il eût fallu traverser des ruisseaux de sang. On rouvrit, le 27 septembre, par une comédie de Riouffe, intitulée: *le Bonnet de Vérité.*

On joua successivement *le Père Jacobin* ou *l'Emigrante*, de Dugason; *le Patriote du* 10 *août*, de Dorvo, et, comme contraste, *la Matinée d'une jolie Femme*, de Vigée.

1793 vit enfin un succès d'enthousiasme : *l'Ami des Lois.* L'intrigue y est à peu près nulle, mais les portraits sont dessinés avec force et très-ressemblants,

puisque le public y reconnut les chefs des anarchistes : Robespierre dans Homophage, et Marat dans Duricrane.

On jouait encore, en 1793, *le Général Dumouriez à Bruxelles*, *le Modéré* et *le Jugement dernier des Rois*, petit acte de Silvain Maréchal, où tous les acteurs sont des sans-culottes, des rois et des papes....

1794 ne donna guère que la *Royauté abolie*. La censure républicaine laissait parfois jouer d'anciennes pièces, mais avee de singulières coupures : Mollé, par exemple, en jouant le *Bourru bienfaisant*, était obligé de dire : *échec au tyran*, au lieu de dire : *échec au roi*. On avait permis la représentation de *Mahomet*, mais en enlevant ces deux vers :

« Exterminez, grand Dieu, de la terre où nous sommes
» Quiconque, avec plaisir, répand le sang des hommes.... »

1795 vit la comédie revenir, comme la société, à de meilleurs sentiments : on joua *le Bienfait de la Loi* et *le Bon Fermier* ; en 1796, *l'Original* et *le Chanoine de Milan*, d'Hoffmann ; en 1799, enfin, *les Véritables Honnêtes Gens*.... Ici, nous touchons à une autre ère ; l'empire ne vit pas se renouveler de pareilles débauches d'esprit.

Nous y retrouvons, en première ligne, Picard, Lemercier, Duval et Etienne. Nous ne reviendrons pas sur Picard, qui n'a rien ajouté à sa gloire : l'expérience de l'âge ne vaut pas toujours la verve de la jeunesse. Andrieux, dans *Anaximandre*, avait montré une diction pure et facile ; *les Etourdis* achevèrent sa réputation de bon goût, de finesse et de tact. Toujours plaisant, sans être jamais bouffon, il sut éviter tous les écueils, mais ne s'éleva pas à une grande hauteur.

Bien autre est Lemercier, dont la fougue créatrice rappelle celle de Beaumarchais. L'analyse de ses pièces

échappe à notre cadre, et nous n'aurons à parler que de *Pinto*, espèce de Figaro sérieux qui ne ressemble à rien de ce qui l'a précédé. Ce qu'il y a de remarquable dans *Pinto*, dit un judicieux critique, c'est que, tout neuf et hardi qu'il est, c'est un ouvrage conçu selon les idées de notre ancien théâtre : action, mœurs, caractères, tout est, en effet, inventé par l'auteur ; ce ne sont pas les mœurs du Portugal et du XVII[e] siècle ; qu'importe ! le poète ne s'en est pas soucié : c'est le caractère, le modèle, l'abstrait du conspirateur un jour de révolution ; point de vérité locale et éphémère, mais la vérité éternelle, la peinture de l'humanité ; ce sont des caractères tels que la méditation les invente, mais ils sont marqués en même temps d'un tel caractère de vérité humaine, ils sont jetés dans une intrigue si animée, qu'ils ont l'air d'avoir vécu.... Les hommes de génie ont seuls des pensées neuves ; les gens d'esprit rendent nouvelles celles qui ont cours depuis l'origine des sociétés. Lemercier est-il dans l'une ou l'autre de ces catégories? Nous n'oserions décider.

Etienne nous a donné beaucoup d'œuvres dramatiques. L'une des plus célèbres est sans contredit la comédie des *Deux Gendres*, qui eut l'honneur d'être représentée devant l'empereur, à St-Cloud, le 16 août 1810.

Cette comédie rappelle *les Fils ingrats*, de Piron, et vaut mieux, dans ce sens qu'on pardonne plus volontiers à des gendres qu'à des enfants cet affreux vice de l'ingratitude, qui malheureusement est de tous les temps et se retrouve dans trop de familles. Ce n'est donc pas une peinture des mœurs actuelles que nous a donnée Etienne dans cette comédie, trop élevée et peut-être aussi attaquée d'une manière trop vive. Elle ne mérite, à notre avis,

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Alexandre Duval nous a laissé *le Tyran domestique*, sujet souvent traité ; *Shakespeare amoureux*, très-jolie bluette ; *la Jeunesse de Henri V*, et enfin *la Fille d'Honneur*, qui appartient à la restauration. Sauf *le Shakespeare*, tout cela est à peu près du drame.

Ici, nous entrons en plein dans le théâtre contemporain : la restauration et les dix-huit années du règne de Louis-Philippe nous ont donné, sinon beaucoup de chefs-d'œuvre, au moins de nombreuses et charmantes productions. N'ayant à nous occuper que de la comédie, nous n'entrerons pas dans le domaine de M. *Victor Hugo*, qui n'a fait que des drames ou des chroniques dialoguées. *Cromwel* n'est, en effet, qu'une chronique, comme *les Barricades* et *les Etats de Blois*, de M. Vitet. Les analyser, en reproduire même l'esprit, serait renouveler la discussion du classique et du romantique, qui sort de notre sujet. Nous en dirons autant de M. Dumas, qui excelle dans la mise en scène, qui sait donner de l'intérêt et de la vie à ses moindres productions, mais qui n'a pas fait une *comédie*, dans l'acception du mot. Nous aimerions mieux donner ce nom aux proverbes de M. Théodore Leclerq, charmantes silhouettes qui ressemblent aux croquis d'Henri Monnier, de Charlet et de Gavarni, et qui sont peut-être plus l'expression de la société au milieu de laquelle nous vivons, que les innombrables pièces de M. Scribe. Loin de nous cependant l'idée de rabaisser le talent de cet écrivain spirituel et fécond entre tous ; mais, en rendant justice aux excellentes qualités qui distinguent ses œuvres, il faut oser dire que s'il a voulu peindre son époque, il n'a pas toujours atteint son but.

Grâce à ses nombreux succès, le vaudeville a enrichi

la comédie, et le Gymnase a pris le pas sur le Théâtre-Français. Mais comment ne pas lui pardonner? Comment tenir rigueur à *Michel et Christine*, à *la Demoiselle à marier*, au *Mariage de raison*, à cette foule pressée de gracieux chefs-d'œuvre qui vous tiennent quelques heures sous le charme, mais qui ne laissent après eux que le souvenir d'une soirée délicieuse?

Du reste, si la gloire de peindre largement et de graver sur l'airain les mœurs de son époque manque à M. Scribe, il en a une qu'il n'a peut-être pas ambitionnée, mais qui lui est acquise, c'est d'imprimer une direction et en quelque sorte des mœurs à la société. A force de peindre l'exception, il en a fait la règle. Les personnages qu'il a créés ont fini par avoir leurs copies et l'effet a été pris pour la cause. Cette résistance avait plu au public dans un siècle d'opposition et a contribué à ses succès. Aussi, quand dans ces derniers temps il a voulu réellement peindre, dans le *Puff*, par exemple, il a presque échoué; il n'était plus lui-même. En somme, on doit à M. Scribe un genre à part, un théâtre qu'il a créé, des acteurs qu'il a formés, des auteurs même, car il est devenu, par le nombre de ses succès et le besoin qu'il a eu de collaboration, le centre de la littérature dramatique de l'époque, et son nom se trouve presque toujours suivi des noms aimés de Bayard, Melesville, Varner, Saintine et tant d'autres qui, même en se séparant de lui, conservaient quelque chose du maître; Bayard surtout, qui a fait avec Jules de Vailly cette charmante comédie du *Mari à la campagne*, dont la pensée satirique appartient à la restauration, bien qu'elle soit d'une date postérieure.

Mais, avant de parler de cette génération qui s'élève et grandira, de cette pléïade de jeunes auteurs qui se sont fait applaudir sur les deux premières scènes fran-

çaises, n'oublions pas les hommes éminents qui les ont précédés; et, d'abord, Casimir Delavigne, qui a peint d'une manière si comique et si franche, dans les *Comédiens*, une société dont il avait à se plaindre, et a si vivement intéressé dans son drame-comédie de *l'Ecole des Vieillards*; Casimir Bonjour, à qui nous devons *la Mère rivale*, *les Deux Cousines* et *le Mari à bonnes Fortunes*; Merville, auteur de cette *Famille Glinet*, attribuée à Louis XVIII; Empis, Delaville-Mirmont, qui a peint les mœurs de la restauration dans *le Folliculaire*, *la Congrégation* et *une Journée d'Elections*; Samson, qui écrit et joue comme au bon temps de la comédie; les époux Ancelot, dont la fécondité défraie tous les theâtres, et d'autres encore qui nous pardonneront de ne pas prolonger cette nomenclature.

Nous aurions pu nous étendre davantage sur la comédie de nos jours, si elle en représentait réellement les mœurs; mais le drame et le vaudeville semblent s'être arrogé ce privilége. A notre époque, si peu fertile en sujets (car la chute de l'aristocratie a été une calamité pour la comédie), qu'une passion surgisse dans le peuple ou la bourgeoisie, elle est de suite exploitée au boulevard........

C'est qu'à mesure que les mœurs se font populaires et que les classes tendent à se niveler, le drame et la charge l'emportent sur la critique fine et légère de la bonne compagnie, et nous avons vu que le Gymnase et M. Scribe suffisaient à cette dernière. Que reste-t-il donc aux deux théâtres *sérieux et réellement littéraires* ?

Nous terminons sur cette question, n'osant pas y répondre.... Nous aurions trop peur d'être conduit à dire : que l'esprit public et les mœurs ont tué la comédie en France.

POÉSIES.

ÉPITRE A M. DE LAMARTINE,

PAR M. J. REBOUL.

Je me sens inondé d'une immense amertume;
J'ai pris, quitté vingt fois le papier et la plume,
Avant de te tracer cet écrit douloureux.
Oh! qu'il est ici-bas des devoirs rigoureux!
Toi, qui laissas tomber sur ma muse naissante
Le rayon protecteur d'une aile éblouissante,
Elève de tes chants, disciple de ta foi,
Il me faut aujourd'hui combattre contre toi!
J'ai vainement tourné le sens de ta parole,
Afin de l'accorder avec ton vieux symbole;
Mais, brisant mon espoir, le blasphème vainqueur
Venait plus éclatant bouleverser mon cœur.
Comment dissimuler l'ardent Héliodore
Qui, le glaive à la main, abat ce que j'adore?
Oh! périsse plutôt toute illustre amitié!
Mon silence ferait à toi-même pitié.
Je sais que ton génie est une flamme ardente
Qui laisse rarement notre âme indépendante;
Que la foule est toujours du parti le plus fort,
Et que l'on va sourire à mon débile effort;
Mais n'importe: dussé-je expier mon audace,
Tu nous jettes le gant, eh bien! je le ramasse.
Pour pouvoir arriver jusques à nos combats,
La gloire ou le mépris nous viendront de trop bas.
La question posée est immense, profonde:
Il s'agit du chaos ou de l'ordre du monde;
Et lorsque nous mettons un si terrible enjeu,
L'image est misérable et le poète est peu.

Je commence. Que Dieu tienne en juste équilibre
Ma parole à la fois respectueuse et libre !
O maître ! quels lauriers ont troublé ton sommeil ?
Toi, qui perdais ton vol dans les feux du soleil,
Pourquoi le rabaisser vers cette froide terre,
Où le louche examen rampe sur le mystère,
Et croit, comme le ver dans la nuit du tombeau,
Régner sur ce qui doit ressusciter plus beau ?
N'as-tu donc pas sondé cette misère extrême
De l'esprit qui n'a plus d'autre appui que lui-même ;
Toute la profondeur de cette infirmité
Qui frappe la raison dans sa divinité ;
Ni l'immense chaos qui se forme autour d'elle,
Nuage ténébreux où la foudre étincelle,
Et qui tôt ou tard laisse échapper de son flanc
L'orage expiateur de larmes et de sang ?
Quoi ! le dégoût n'a point soulevé ton génie,
En voyant tous ces dieux couverts d'ignominie,
Aboyeurs dont l'index, fixé sur l'écriteau,
S'efforce d'attirer la foule à leur tréteau !

Tu ne saurais grossir cette impure phalange,
Toi qui portes encor tant de traces de l'ange.
Si jamais tous ces dieux étaient démuselés,
O maître ! conçois-tu plus affreux démêlés ?
Nombre plus divergent de volontés aux prises,
Plus horrible conflit de toutes convoitises ?
Vois le rêve impossible, ardent, électrisé,
Demandant à grands cris d'être réalisé ;
Et l'obstacle invincible enflammant la colère,
Et les rugissements du lion populaire
Dispersant sans pitié de ses ongles vengeurs
Les membres palpitants des prophètes menteurs ;
Et puis le goût du sang prenant la multitude
Et tuant à la fin par stupide habitude (1),
Tout le hideux travail de ces êtres fangeux
Qui sortent de leurs trous dans les temps orageux ;

---

(1) Variante :
Qui le verse à la fin par stupide habitude.

Car Dieu sait ce qui dort de venimeux reptiles
Sous ces lacs enchantés qu'on nomme grandes villes.

En regardant l'abîme, on pâlit. Ne dis pas
Que l'homme ne saurait jamais tomber si bas.
L'affreuse vision, l'enfer à n'y pas croire,
Tu viens d'en retracer l'épouvantable histoire;
Mais, grâce à ton pinceau, malgré ta volonté,
Ton principe périt sous le fait raconté.
La liberté, qui n'est jamais que la justice,
De toutes ces horreurs peut-elle être complice ?
Et l'humaine raison, celle de tous les temps,
Se reconnaîtrait-elle à ces fous dégoûtants ?
Ce n'est pas même là l'esprit des populaces :
Le crime est aux méchants pris dans toutes les classes.
Le peuple vertueux n'y fut jamais pour rien,
Et l'instinct régicide, hélas! le savait bien !
Que nous est-il resté de ce chaos immonde,
Que le joug plus pesant et la nuit plus profonde?
L'antique royauté tomba sous le couteau,
Et nous nous sommes tous partagé son manteau;
Mais regarde au forum quel est l'infâme usage
Que l'on fait des lambeaux du royal héritage.
Les nouveaux souverains n'ont pas de faux-fuyant :
Leur cynisme naïf n'est que plus effrayant;
Ils font de leur pouvoir métier et marchandise,
Et rien ne les surprend si ce n'est la surprise.
Comme aux siècles assis à l'ombre de la mort,
Le faible recommence à plier sous le fort;
Sous un souffle énervant mûrit la servitude;
Et tout, jusques aux mots, est plein de lassitude.
Fatigué sans travail, assoupi sans sommeil,
L'esprit n'a par moments qu'un fébrile réveil;
L'âme n'a plus de voix, le ciel plus d'interprète;
Car tout le sang du cœur est monté dans la tête;
Et, si les airs parfois vibrent de quelque son,
C'est que le rayon d'or est tombé sur Memnon.
Comme pour démentir de funèbres oracles,
Il est vrai, la matière enfante des miracles :
Mais les peuples souvent, par un dernier effort,
Ainsi que Jézabel se parent à leur mort.

Et qu'importe, après tout, que le luxe illumine
Un État dont l'esprit penche vers la ruine?
Alors que sa raison dans le doute se perd,
Le reste est au barbare, au silence, au désert!

Ne crois pas qu'exalté par d'aveugles doctrines,
Mon zèle se complaise à prévoir des ruines,
Ni qu'un dépit vulgaire, irritant mes esprits,
Ait provoqué ma lèvre à ces lugubres cris.
Le Dieu dont je voudrais suivre en tout les maximes
A fait du désespoir le plus triste des crimes.
J'espère comme toi, mais d'un autre côté,
Un jour moins rigoureux pour notre humanité.
Non, ma foi ne saurait aboutir à la haine;
Je sais faire la part de la faiblesse humaine,
Et ne comprends que trop que chacun porte en soi
Et la soif de connaître et l'instinct du pourquoi;
Mais je crois fermement qu'en brisant leur croyance,
Les souverainetés tombent en défaillance;
Que le doute condamne à l'immobilité,
Et que tout est souffrant quand tout est arrêté.
Au décret tout humain qui pourra se soumettre?
Si Dieu n'a point parlé, qui peut parler en maître?
Législateur, ton œuvre est un acte de foi;
Car un dogme toujours gît au fond d'une loi.
Comment frapperas-tu la volonté coupable,
Si cette volonté n'est d'ailleurs qu'une fable,
Ou si tu ne crois pas, si tu crois vaguement
Au principe éternel d'où part le châtiment!
Je ne puis accepter une morale vaine:
La raison se la fait, et chacun a la sienne;
C'est un cercle flexible, et, selon son désir,
On peut le resserrer ainsi que l'élargir.
Maître, je ne sais pas si mon esprit s'abuse,
Mais sans Dieu pour soleil, toute idée est confuse,
Et la société, vaisseau mystérieux,
Ne saurait s'avancer qu'à l'étoile des cieux.

Sans le concours du Christ, vainqueur du monde antique,
Rien ne s'élèvera sur le sol politique.
Les ouvriers ont beau travailler ardemment,
Ils creusent une fosse et non un fondement.

Si le temps pouvait mordre à ce divin mystère,
La force reviendrait s'emparer de la terre;
Aux peuples accablés sous des noms différents,
Il ne resterait plus que le choix des tyrans;
Et l'âme, descendue à l'état de ruine,
Effaçant jour à jour sa céleste origine,
Afin de s'affranchir de l'empire du mal,
Implorerait encor la plante ou l'animal.
Vous ne soupçonnez pas toujours, hommes célèbres,
Ce qu'un de vos écarts renferme de ténèbres,
Combien triste est l'instinct qui voudrait renverser
Cet arbre social si pénible à pousser.
Comme le conquérant, le héros littéraire,
Peut ombrager son front d'un laurier funéraire,
Et nous payons parfois sa gloire ou son orgueil
Au prix d'un long désordre ou d'un peuple au cercueil.
Que dis-je? Le soldat fait bien moins de ravages:
Celui-ci n'a qu'un temps, et l'autre a tous les âges;
Sa parole est un glaive, est un souffle de mort
Qui doit anéantir ce qui n'est pas encor.
Ah! rien n'est puéril dans la loi qu'il faut suivre;
Qui déchire un feuillet déchire tout le livre.
Par le verbe éternel de l'éternel amour,
L'énigme est expliquée et le sphinx reste sourd.
Compte, si tu le peux, sur cette aride plaine
Les OEdipe venus pour mourir à la peine;
Tu compterais plutôt les sables du désert
Dont leur triste squelette est à moitié couvert.
A ce monstre accroupi c'est assez de victimes:
Cesse de lui vouer tes facultés sublimes.
Il nous faut ignorer, s'il nous faut obéir;
L'homme et son créateur ne sauraient s'envahir;
On égale toujours l'essence qu'on pénètre,
Et si Dieu n'est point Dieu, qui de nous pourra l'être?

Ami, redescendons vers notre humanité,
Et que le sens commun nous prête sa clarté.
L'air trop raréfié de ces hauteurs divines
N'est plus fait pour le jeu de nos faibles poitrines.
Pour aller plus avant dans le lointain des cieux,
Attendons que la mort nous fasse d'autres yeux.
De son cercle d'airain le mystère nous presse;

Qu'une folle raison y brise sa faiblesse !
Des générations l'instinct universel
A préféré se mettre à l'abri d'un autel.
Tout ce que je puis dire, ô poète suprême !
Tu me l'as déjà dit, et bien mieux que moi-même.
Je ne te parle pas au nom de ma raison,
Et l'atome au soleil ne fait point la leçon.
Honte à moi, quand d'ailleurs j'en aurais la puissance,
Si j'allais contrister si noble intelligence !
La muse vaniteuse en ces vers n'a pu rien,
Que de prêter son rhythme au principe chrétien.
Trop éloigné de toi, de toutes les manières,
Je sais que je ne puis tenter que des prières ;
Et si j'allais encor te faire déplaisir,
Je pourrais m'affliger, mais non me repentir.
Faible, mais convaincu, dans ma sphère modeste,
J'ai cru faire le bien ; le ciel fera le reste.

Nîmes, ce 21 juin 1847.

LA TOURTERELLE ET LE COQ,

FABLE,

PAR M. CHARLES REY.

Une plaintive tourterelle,
Volatile toujours pleureur,
Mais cette fois non sans cause réelle,
D'un ton piteux roucoulait sa douleur.
Un moineau-franc, disons plutôt un franc voleur,
— De cet oiseau rapace on sait la turbulence, —
Dans son nid s'étant introduit,
En vrai forban avait détruit
Ses œufs, sa plus chère espérance,
Doux fruit de son premier amour,
Déjà prêts à la rendre mère.
Un vieux coq, rôdant à l'entour,
Lui dit : « Pourquoi cette douleur amère ?
» Pour toi la perte, au fond, est bien légère :
» Ce n'est qu'un mal qu'un autre amour guérit. »

Puis il s'étend, en docteur érudit,
Sur la fragilité des choses de ce monde,
Et fait, croyant produire un argument bien neuf,
Cette réflexion, juste autant que profonde,
Que rien n'est ici-bas plus fragile qu'un œuf.
« Avocat babillard d'une méchante cause, »
Reprend la pauvre mère, en gémissant toujours,
« Fais-moi grâce de tes discours.
» Tes apophthegmes et ta glose,
» Pesant et froid logicien,
» Ne me prouvent rien qu'une chose :
» C'est qu'on sent mal alors qu'on raisonne si bien. »

LA LANTERNE SANS CHANDELLE,

APOLOGUE,

PAR LE MÊME.

Jocrisse avait, à la foire, acheté
Une lanterne neuve en fer-blanc bien polie,
Et de verres brillants munie,
Par qui le soleil reflété
Répandait autour d'elle une vive clarté.
De son achat tout enchanté,
« Je vais, se disait-il, faire l'économie
» D'une chandelle tous les jours,
» Et rentrerai bientôt ainsi dans mes débours. »
Mais, lorsque la nuit fut venue,
Sa lanterne perdant son éclat emprunté,
Une profonde obscurité
L'obligeant à marcher à tâtons dans la rue,
« On m'a trompé, dit-il, et ces marchands
» Sont, il faut l'avouer, de malhonnêtes gens. »

Mes Jocrisses du jour, et j'en sais plus de quatre
Qu'on peut voir ailleurs qu'au théâtre,
Dussiez-vous m'appeler rétrograde entêté,
Vous pensez qu'il suffit, dans ce siècle vanté
Pour ses progrès et les lumières,
Dont était dépourvus nos pères,

Sans étude et labeur, d'avoir reçu d'en-haut
Le feu sacré dont l'étincelle
Aux grands esprits ne fait défaut.
Vous n'êtes, pour trancher le mot,
Que des lanternes sans chandelle.

LE BANQUET DE CATILINA,

FRAGMENT DRAMATIQUE (D'APRÈS SALLUSTE),

EN UN ACTE ET EN VERS,

PAR M. ALEXANDRE ROLLAND.

PERSONNAGES.

SERGIUS CATILINA. — LENTULUS, CÉTHÉGUS, AUTRONIUS, CURIUS, FULVIUS, LONGINUS, VARGUNTÉIUS, *conjurés.* — ROLLA, *jeune Gaulois*, *esclave de Catilina.* — Plusieurs Esclaves.

Le Triclinium d'hiver dans la maison de Catilina. Autour d'une table, un lit en forme circulaire sur lequel sont à demi-couchés les convives de Catilina.

SCÈNE PREMIÈRE.

CATILINA, LENTULUS, CÉTHÉGUS, AUTRONIUS, CURIUS, FULVIUS, LONGINUS, VARGUNTÉIUS, ESCLAVES.

CÉTHÉGUS.

Gloire à Catilina, le futur dictateur !

CURIUS.

Gloire à Catilina, notre libérateur !
— Ce Falerne fumeux, ce vieux vin de Calène
Dont j'ai vidé deux fois ma coupe toujours pleine,
Ont ranimé mon cœur et mis dans mon cerveau
L'impétueux essor d'un courage nouveau.
Amis, buvons encor ! Esclaves, qu'on me serve !

(Il présente sa coupe à un esclave).

CÉTHÉGUS.

Prends garde que Bacchus ne fasse fuir Minerve.
C'est assez.

(Un esclave écarte deux rideaux et découvre un squelette d'argent placé sur un socle en marbre au milieu duquel sont gravés ces mots : *Vivamus dùm licet esse benè*).

Mais pourquoi cet emblème de mort?
Que nous veut cet esclave ?

FULVIUS.

Ecoutons-le d'abord.

L'ESCLAVE.

« Hélas! dans son néant que l'homme est misérable!
» Frêle atome que tient un fil insaisissable.
» Ainsi nous serons tous, quand Orcus, dieu des morts,
» Du feu qui nous anime aura privé nos corps.
» Suivons donc au plaisir l'instinct qui nous convie,
» Et tant que nous vivons sourions à la vie! (1) »

CURIUS.

Vivre pour le plaisir! c'est bien dit, à mon gré!
Ta sentence est parfaite, et je m'en souviendrai.
Ce précepte est celui de mon maître Epicure,
Grand philosophe, ami de la sage nature.

CATILINA.

Dès-longtemps, par mon ordre, à tout festin nouveau,
On me rappelle ainsi le néant du tombeau.
La crainte de la mort mieux que la mort nous tue.
A lui sourire en face un grand cœur s'habitue,

---

(1) *Heu, heu, nos miseros, quàm totus homuncio nil est!*
Quàm fragilis tenero stamine vita cadit!
Sic erimus cuncti, postquàm nos auferet Orcus
Ergò vivamus, dùm licet esse benè.

(PÉTRONE. — Banquet de Trimalcion).

Scaliger assure qu'on avait coutume de faire ces sortes de réflexions dans les festins, pour se porter à goûter les douceurs de la vie pendant qu'on possède une santé parfaite. Nous lisons même que, pour s'en faire des ressouvenirs continuels, on pendait au plancher des têtes de mort et des squelettes. Les Romains avaient tiré cette coutume des Grecs, et ceux-ci des Egyptiens.

(PÉTRONE. — Note du Traducteur).

Et, la coupe à la main, attend sans être ému,
Ce sommeil éternel dont nul n'est revenu.
Au plaisir, toutefois, faisons trêve à cette heure.
Je vous ai convoqués au fond de ma demeure,
Vous savez pour quel but?

CÉTHÉGUS.

Oui, nous le connaissons.
Toi seul est notre chef. Parle : nous agissons.

CATILINA.

Moi seul suis votre chef! Ah! Céthégus, arrête.
De nos patriciens tu n'es pas l'interprète.
J'en vois ici plusieurs, — et j'en donne ma foi, —
Qui de vous commander sont plus dignes que moi.

(Il se tourne vers Lentulus).

Toi, Lentulus, d'abord. Pour ce destin insigne,
Le livre sibyllin clairement te désigne.
Ses oracles l'ont dit : trois fois nous devons voir
Chez un Cornélien le souverain pouvoir.
A Cinna, le premier, échut le rang suprême;
Sylla fut le second; tu seras le troisième.
A toi, dont les discours incisifs et brûlants
Ont fait souvent pâlir nos consuls insolents,
C'est à toi de parler.

LENTULUS.

L'occasion est belle
De donner au destin une face nouvelle.
Jamais, dans les conseils solennels du Sénat,
Nous n'eûmes à traiter de si grands coups d'Etat.
Convives animés, vos fronts, en apparence,
N'offrent à mes regards que libre insouciance.
Oublieux du fuseau que tourne Lachésis,
Vous avez revêtu la blanche synthésis,
La robe des festins. Vos têtes sont parées
Des feuilles de tilleul à Bacchus consacrées.
Vos cheveux, parfumés de lavande et de nard,
Dans le goût syrien sont rangés avec art,
Et vos corps, sur ce lit penchés avec mollesse,
Affectent le maintien d'une indolente ivresse.
Mais tous ces faux-dehors, ces airs de volupté

Cachent des cœurs remplis d'audace et de fierté.
Sous cet extérieur qu'un vain éclat décore,
Je cherche des Romains et les retrouve encore.
Assez pour le plaisir ! Relevez-vous, Romains !
Un glaive siéra mieux qu'une coupe en vos mains.
Arrêtons nos projets, et cette heure féconde
Verra dans un banquet régler le sort du monde.

CÉTHÉGUS.

Craignons surtout l'affront d'un dessein avorté,
Et que tout s'exécute aussitôt qu'arrêté !
J'ai fait porter chez moi, dans l'ombre et le silence,
Un immense appareil d'attaque et de défense.
Tout est prêt. Boucliers, casques, piques, poignards,
N'attendent pour sortir qu'un seul de tes regards.
A ton premier signal, victime désignée,
Rome s'éveillera de sang toute baignée.
J'ai déjà préparé deux cents gladiateurs
Dont les bras frapperont autant de sénateurs.
Cent esclaves armés de torches, de résine,
De nos murs embrasés hâteront la ruine.
D'autres, des aqueducs détruisant les canaux,
Loin des palais en feu détourneront les eaux.
Tous ces hommes sont sûrs. J'ai mis dans le pillage
Le terme de leurs maux et de leur esclavage;
Et pour un but si grand, quand on part de si bas,
Le plus lâche est terrible et ne recule pas.

AUTRONIUS.

J'ai des amis nombreux. Leur cohorte fidèle
Prit part tout récemment à ma juste querelle,
Quand, après m'avoir vu si près du consulat,
Le contraire parti me chassa du Sénat.
Eh bien ! j'y rentrerai pour laver cet outrage,
Et, comme Marius au retour de Carthage,
Aujourd'hui le vaincu, mais demain le vainqueur,
J'éteindrai dans le sang les tourments de mon cœur.
Sergius, tu le vois, nos causes sont communes.
Groupons en un faisceau nos diverses fortunes,
Et nous opposerons à nos fiers ennemis
L'indestructible effort de nos coups réunis.

CURIUS.

Ils m'ont aussi chassé. Pour une même offense,

Je caresse l'espoir d'une égale vengeance.
J'ai trois mille clients. Dès que tu le voudras,
Tu pourras, Sergius, disposer de leurs bras.

FULVIUS.

Rien n'est encore à moi, Sergius, hors ma vie.
Prends-la; c'est sans regret que je la sacrifie.
Du jour où la prœtexte eut reçu mes adieux
Pour la toge virile, objet de tous mes vœux,
Cinq ans sont écoulés à peine. La jeunesse
Semblait à mes désirs sourire avec tendresse.
Hébé, que Jupiter créa dans son amour,
Des plaisirs les plus doux m'enivrait tour-à-tour.
Heureux si je n'avais qu'effleuré la surface!
Je voulus tout connaître et tout changea de face.
Mon œil, que dessilla trop vite le malheur,
Aperçut un poison au fond de chaque fleur;
Et dans ce monde infâme où, curieux, je plonge,
Il n'est pas de vertu qui ne couvre un mensonge.
J'ai vu Rome de près, et je rougis des fers
Dont Rome impunément a chargé l'univers.
Je suis las et n'ai plus d'ardeur que pour détruire.
Sans savoir ton vrai but, avec toi je conspire.
Peu m'importe la cause: arrivons jusqu'au bout,
Toi mû par la vengeance, et moi par le dégoût.

CATILINA.

Bien! prodigue l'insulte à ce que je méprise!
Et vous tous, compagnons d'une illustre entreprise,
Si vous avez chacun des motifs différents,
Que le but soit commun: renverser nos tyrans.
Mais, pour mieux assurer l'effet de nos vengeances,
J'ai voulu de l'Enfer invoquer les puissances,
Et, par un coup sanglant, mettre dans notre accord
La Haine, la Fureur, la Discorde et la Mort.

(A l'esclave du festin).

Qu'on me fasse venir ce Gaulois, ce jeune homme,
Esclave que je voue aux libertés de Rome.

L'ESCLAVE.

Seigneur, on n'attendait que votre ordre. Il est là.

CATILINA.

C'est bien. Qu'il entre donc.

(Deux autres esclaves amènent Rulla dans le Triclinium).

SCÈNE II.

LES MÊMES, RULLA.

CATILINA.

Tu te nommes Rulla ?

RULLA.

Oui, seigneur.

CATILINA.

Et la Gaule est, dit-on, ta patrie?

RULLA, avec un soupir.

Il est vrai....

CATILINA.

Tu l'aimais ?

RULLA.

Avec idolâtrie.

CATILINA.

Pour la revoir encor, réponds, que ferais-tu ?

RULLA.

Je donnerais pour prix tout mon sang répandu !

CATILINA.

Ainsi, tu ne crains pas la mort?

RULLA.

Je la souhaite.

CATILINA.

A l'image des tiens ton âme n'est pas faite.
L'esclave s'endurcit aux outrages du sort,
Et préfère toujours sa misère à la mort.

RULLA.

N'appelle point ceux-là mes pareils. Près du Tibre,
Mon bras seul est esclave et mon cœur reste libre.

CATILINA.

Si ceux de ton pays avaient eu ta fierté,
Tu ne pleurerais pas ici ta liberté.
Mais ils t'ont lâchement laissé charger de chaînes.

RULLA.

Ah ! s'ils durent céder aux légions romaines,
L'univers à vos pieds jettera bien des rois,
Avant que vous domptiez l'âme d'un seul Gaulois !

CATILINA.

Ce langage hautain, cette fière attitude
Ne sied pas à celui qui vit en servitude.
Eh quoi ! devant ton maître, oses-tu, sans frémir
Des tourments.....

RULLA.

Tu ne peux que me faire mourir.
Ecoute : Je vivais, libre d'inquiétude,
Au fond de mon vallon, paisible solitude ;
Là, les êtres chéris dont je reçus le jour,
Ma femme et mes enfants, doux gages de l'amour,
Partageaient avec moi le toit héréditaire.
Mais que les jours heureux sont bornés sur la terre !
Un questeur, envoyé par quelque dieu jaloux,
Dans sa recherche avide arriva jusqu'à nous,
Et, transportant du sein d'une fertile plaine
Jusqu'à nos monts glacés l'avarice romaine,
Osa sur nos sueurs extorquer un tribut.
Alors, jeunes et vieux, faibles, forts, tout s'émut ;
Et, ce qu'on n'avait vu jamais dans ces montagnes,
Pour courir au combat nous laissions nos compagnes.
La faucille, la faulx, le soc du laboureur
N'armaient qu'impuissamment notre ardente fureur.
Ces grossiers instruments, ces armes inutiles,
S'affaiblissaient encore en nos mains inhabiles.
Nos cœurs, que trahissaient des bras mal affermis,
Etaient nos seuls remparts offerts aux ennemis.
Nous tombions tous, vaincus ou morts. Et voilà comme
Je devins un esclave et je cessai d'être homme.
Esclave !... après cela, de quoi puis-je frémir !
Et que peux-tu de plus que me faire mourir ?

CATILINA.

Tout ce qu'on m'avait dit était vrai, je l'avoue,
Et ton cœur haut placé mérite qu'on le loue.
Ce regard, ce maintien, ce front et cette voix
Montrent bien l'attitude et l'âme d'un Gaulois !

O race de vaillants, peuples encor sauvages !
Sur nos débris épars vous croîtrez dans les âges,
Alors que, contemplant son trône renversé,
Rome ne sera plus qu'une ombre du passé !

(Après un moment de silence.)

Lève ton front, Rulla, Catilina t'estime.
Comme je la voulais, j'ai trouvé ma victime;
C'est toi. Tu vas mourir; quel sang plus généreux,
N'est-il pas vrai, Romains, pouvais-je offrir aux dieux !
Un homme comme toi vaut mieux qu'une hécatombe.
Meurs donc, tu descendras affranchi dans la tombe.

RULLA.

Va, crois que sans regret, sans peur j'y descendrai;
Mais peut-être bientôt là-bas je t'attendrai.
Veuillent pourtant les dieux te conserver la vie !
Qu'ils exaucent ce vœu formé pour ma patrie !
A l'univers entier Rome donne des fers !
A toi, Catilina, de venger l'univers.
Que cette Rome un jour devienne ta conquête !
C'est le seul châtiment que Rulla lui souhaite.
Adieu.

CATILINA, à l'un des esclaves :

Toi, qu'il soit fait ainsi que je l'ai dit.
Tu reviendras après.

(On reconduit Rulla hors du Triclinium.)

SCÈNE III.

LES MÊMES, MOINS RULLA.

CURIUS.

Tu me vois interdit.
A quel dessein faut-il que cet esclave meure ?
Quel est ce sacrifice ?

CATILINA.

On le saura sur l'heure.

(Il se lève.)

Enfin, ô mes amis ! le voici donc venu
Ce favorable jour si longtemps attendu !
Si je n'avais ici que des âmes vulgaires,

Sur un succès prochain je ne compterais guères,
Et je ne voudrais pas confier mon destin
Aux dangereux hasards d'un triomphe incertain.
Mais comme j'ai moi-même, en mainte circonstance,
Eprouvé de vos cœurs la force et la constance,
J'ai conçu froidement, sans crainte approfondi
Le projet le plus beau, comme le plus hardi.
Je vous ai vus d'ailleurs, dans un accord extrême,
Haïr ce que je hais, et chérir ce que j'aime.
De sentiments divers l'ensemble si parfait
D'une amitié solide est la cause et l'effet.
Amis, de plus en plus mon cœur brûle et s'irrite
Quand je veux réfléchir au sort qu'on nous médite,
Si nous ne détruisons le pouvoir usurpé
D'un Sénat qui chancelle avant d'être frappé;
Ressaisissant ainsi, dans cette grande lutte,
La liberté, les droits, les biens qu'on nous dispute.
Du jour où Rome échut à quelques parvenus,
Les continents, les mers, des pays inconnus,
Les tétrarques, les rois, les puissants de la terre,
Et l'univers enfin, tout fut leur tributaire.
Le reste, de tout rang, peuple, patricien,
Honni, déshérité, le reste ne fut rien.
Eux une fois gorgés, ils jettent en pâture
Leurs honneurs dédaignés à quelque créature;
Tout pour eux; et pour nous, par un contraire sort,
Les rebuts ou l'exil, la misère ou la mort.
Ah! c'est trop. Echappons à cette ignominie
Que leur mépris superbe attache à notre vie.
Mourons plutôt! Mais non: portons les premiers coups;
Et, j'atteste les dieux! la victoire est à nous.
Comparez un instant: nous avons en partage
La vigueur de l'esprit et la vigueur de l'âge.
Eux, précoces vieillards, ridés, aux cheveux blancs,
Par le luxe énervés bien plus que par les ans,
Que pourront-ils? Allons! il s'agit d'entreprendre;
Le succès de lui-même en nos mains va se rendre.
Des milliers de Romains qui chancellent encor
Attendent pour agir notre premier essor.
Quel est l'homme, en effet, à l'âme bien trempée,
Qui ne désignerait ce but à son épée?
Voyez ces enrichis emprisonnant les mers,

Aplanissant les monts, fécondant les déserts ;
Les voyez-vous répandre, à chaque fantaisie,
Des flots de ces trésors qu'on dérobe à l'Asie,
Et fastueusement, sur leurs palais détruits,
Dresser d'autres palais à grands frais reconstruits !
En vases ciselés, en peintures diverses,
Prodiguer vainement des millions de sesterces !
Rien ne les satisfait, ne sait les assouvir,
Et jamais dans leurs mains leur or ne peut tarir.
Mais chez nous, quel contraste avec tant d'opulence !
Dans nos foyers, la gêne et presque l'indigence !
Au-dehors, un essaim d'usuriers au front bas,
Qui, leurs titres en mains, s'acharnent sur nos pas,
Tel est notre destin. Le présent nous accable ;
Et l'avenir s'annonce encor plus misérable.
J'entrevois néanmoins quelque chose au-delà...
Réveillez-vous, Romains! La voilà! la voilà!
La liberté vers nous elle-même s'avance,
Nous offrant tout : richesse, honneurs, gloire, puissance.
Marchez. Voilà le prix qu'elle garde aux vainqueurs !
Vous n'avez qu'à vouloir. Ah! Je lis dans vos cœurs;
Ils m'ont compris. Par vous la victoire féconde
Va livrer en nos mains les dépouilles du monde.
Pour moi, chef ou soldat, je vous le dit tout haut :
Ni mon cœur, ni mon bras ne vous feront défaut.

AUTRONIUS.

A nous donc, Sergius, de commander dans Rome !
Tu vas voir mon parti surgir comme un seul homme
Aux premiers coups portés.

CURIUS.

Tous nos vœux sont les tiens ;
Mais, ainsi que le but, fais nous voir les moyens.

CATILINA.

Les moyens, Curius? Vois quelle force immense
Le Sénat aveuglé nous fait par sa démence.
Que de conspirateurs il compte dans ses rangs,
Sans s'en apercevoir, ce conseil de tyrans !
Nous tous d'abord, et puis, je ne sais combien d'autres
Qui, si leurs vœux secrets sont différents des nôtres,
Du moins jettent sur nous un indulgent regard.

Tel est Crassus, et tel l'ambitieux César ;
Si puissants tous les deux, que chacun pour lui-même
Convoite, je le crois, l'autorité suprême.
Si mon œil attentif les a bien pénétrés,
Nos succès pour les leurs sont autant de degrés.
Ils se trompent. Pourtant l'erreur nous est propice,
Ménageons-la ; plus tard, nous en ferons justice.
Du Sénat arrivons au peuple. Mécontent
De se voir éludé toujours, le peuple attend.
Il compte ressaisir un fugitif empire,
Dès qu'en nos régions il voit qu'on se déchire,
Et donne aux uns l'appui de son bras mal dompté,
Plus en haine des grands que pour sa liberté.
De nos communs griefs, j'ai fait cause commune,
Et son propre intérêt le lie à ma fortune.
Voilà pour le dedans. Regardons au-dehors.
C'est là, chers compagnons, là que nous sommes forts.
Dans deux jours, Mallius, s'avançant vers Préneste,
Des troupes de Sylla nous conduira le reste.
Fatigués de la paix, ces hardis vétérans
Brûlent de dérouiller leurs glaives dans nos rangs.
A cette heure, ils ont dû soulever l'Etrurie ;
Pison a sourdement travaillé l'Ibérie.
Nous sommes assurés du secours des Gaulois.
Que vous dirai-je enfin ? Cent peuples à la fois,
Si mon appel pouvait chez tous se faire entendre,
Viendraient assiéger Rome et la réduire en cendre.
Quelle gloire pour nous ! vengeurs des nations,
Nous touchons au grand jour des expiations !
Et chacun va grossir, plus tôt qu'il ne le pense,
La vengeance de tous de sa propre vengeance.
Mais avant de frapper un Sénat redouté,
Il faut qu'un premier coup à son chef soit porté ;
Que ce rhéteur maudit dont la langue et l'intrigue
Trois fois du consulat ont déjoué ma brigue,
Il faut que Cicéron meure.

CÉTHÉGUS.

Quand ?

CATILINA.

Dès demain.

CÉTHÉGUS.

Tu seras satisfait : il mourra de ma main.

VARGUNTÉIUS.

Et de la mienne aussi.

CÉTHÉGUS.

Nous irons, vers l'aurore,
Saluer Cicéron consul un jour encore.

CATILINA.

Ah ! qu'il périsse donc ce consul odieux !
Qu'aussitôt nos amis promènent en tous lieux
L'incendie et la mort. Que dans Rome embrasée
Naisse une liberté de sang tout arrosée !
Et qu'enfin, dieux vengeurs ! le jour soit interdit
Au lâche qui pourrait faiblir !

(Tous les conjurés en se levant.)

Qu'il soit maudit !

(Ils se rasseyent. Catilina reste seul debout.)

SCÈNE IV.

LES MÊMES, UN ESCLAVE PORTANT UNE AMPHORE.

(L'esclave s'approchant de Catilina.)

Maître...

CATILINA.

Bien.

(Sur un signe de Catilina, on lui remet une coupe qu'il fait remplir par l'esclave qui vient d'entrer.)

Le ciel est aux grands desseins propice,
S'il les voit précédés d'un sanglant sacrifice.
Au vin qu'on a versé dans ma coupe est mêlé
Le sang de ce Gaulois sur mon ordre immolé.
J'ai voulu dans ce sang, par des serments terribles,
Retremper nos fureurs et les rendre invincibles.

(Il élève la coupe.)

O toi, dieu des enfers et roi des sombres bords,
Que craignent les vivants et qu'adorent les morts,
Viens souffler en nos cœurs un feu qui les inspire,

Prête une aide à nos bras pour grossir ton empire !
Reçois, ô noir Pluton ! notre hommage, reçoi
Cette libation de sang !

(Il boit.)

Imitez-moi.

(Il fait passer la coupe aux conjurés qui, tour-à-tour, se lèvent, y trempent leurs lèvres après avoir cessé de parler, et se la transmettent de l'un à l'autre.)

LENTULUS.

Vidons entre nous tous cette coupe remplie.
C'est un serment nouveau, c'est du sang qui nous lie.

CÉTHÉGUS.

Je me sens un attrait inconnu, mais puissant,
Et comme je le bois, je sais verser le sang.

LONGINUS.

Je me dévoue à tous les tourments du Tartare
Avant que mon destin du vôtre se sépare.

AUTRONIUS.

Dieux puissants, entendez mes imprécations !
Que ces fiers sénateurs, tyrans des nations,
Soient brisés !

VARGUNTÉIUS.

Je consacre à nos communes haines
Et le sang que je bois et celui de mes veines.
Euménides ! ô vous inexorables sœurs,
Prêtez-moi vos flambeaux contre nos oppresseurs !
A leur destruction !

CURIUS.

Au pillage de Rome !

FULVIUS.

(Il s'empare à son tour de la coupe et la jette avec indignation.)

Exécrables transports ! N'est-il donc pas un homme,
Un seul parmi vous tous ? Horrible égarement !
De mon cœur soulevé profond étonnement !
Ce sang, ce sang humain, ineffaçable tache,
Sur vos lèvres je veux qu'à jamais il s'attache !
Je savais qu'au désert le tigre est alléché

Par l'enivrante odeur du sang qu'il a léché,
Et dont le seul aspect, dans sa bouche excitée
Met en éveil sa faim ou sa soif irritée.
C'est son instinct. Mais vous qu'une femme a conçus,
Etes-vous hommes? Non, non, vous ne l'êtes plus!

CÉTHÉGUS.

Ah! c'en est trop. Qu'il meure! Il nous trahit peut-être!

FULVIUS.

Si je pouvais me taire, oui, je serais un traître.
Mais c'est toi qui trahis ta gloire et tes aïeux,
Céthégus. Au surplus, le jour m'est odieux,
Et si, pour apaiser le feu qui te dévore,
Il te faut plus de sang, tiens prends et bois encore!
Que ce fer!...

(Il tire son poignard pour s'en frapper. Curius le retient.)

CATILINA.

Fulvius, non, tu ne mourras pas.
Pour de plus dignes coups j'ai besoin de ton bras.
J'excuse un mouvement qui vient de ton jeune âge;
Bien mieux: plus haut encor j'estime ton courage.
Quoi! tu voulais mourir et déserter nos rangs!
Garde plutôt ce fer pour frapper nos tyrans.

(Il quitte la table; tous ses convives l'imitent.)

Amis, voici la fin de la quatrième veille.
L'aube rougit le ciel de sa lueur vermeille.
Séparons-nous.

LENTULUS.

Adieu.

CATILINA.

Ce jour nous reste encor,
Après lequel doit suivre un triomphe ou la mort.
La fortune fera de tous tant que nous sommes,
Vaincus, des criminels, ou vainqueurs, de grands [hommes.
Elle sera pour nous. Demain, notre destin
Va prendre une autre face. A demain.

(Tous les conjurés, à l'exception de Fulvius.)

A demain!

(Ils se séparent.)

FIN.

BEAUX-ARTS.

PEINTURES DE M. HIPPOLYTE FLANDRIN

Dans la Nouvelle Église Saint-Paul de Nimes,

PAR M. JULES SALLES (1).

Lorsqu'on a voulu décorer l'intérieur de l'église St-Paul, on avait à choisir entre les divers genres de peintures qui ont été employés dans la décoration des monuments, c'est-à-dire la mosaïque, la fresque, la peinture à l'huile et l'encaustique.

La mosaïque demande beaucoup de travail, de temps et d'argent ; elle est difficilement exacte.

La fresque ne peut être retouchée, et si le premier trait n'est point d'une parfaite justesse, si le premier coup de pinceau ne donne pas la nuance voulue, il faut gratter l'enduit et recommencer, jusqu'à ce qu'on ait achevé l'œuvre sans avoir commis la moindre erreur.

Les ouvrages à l'huile se conservent moins que la fresque et n'ont qu'un seul point de vue ; l'huile nous fait perdre l'avantage de la durée, en altérant les couleurs qui jaunissent par la seule impression de l'air : les teintes poussent avec inégalité, les ombres noircissent, enfin les couleurs et les vernis s'écaillent.

(1) Ce morceau est un fragment d'une notice que l'auteur a écrite sur l'ensemble des travaux exécutés dans l'église et sur le monument lui-même.

Telles sont les principales considérations qui firent adopter pour l'église St-Paul la peinture à l'encaustique, surtout lorsqu'on eut fait choix pour artiste de M. Hippolyte Flandrin, qui venait tout récemment de faire en ce genre un travail extrêmement remarquable dans l'église de St-Germain-des-Prés, à Paris.

Il serait difficile de fixer l'époque qui vit naître la peinture *encaustique* ou peinture à la cire. Pline, l'auteur qui s'est le plus étendu sur ce sujet, écrit qu'on ne savait pas même de son temps celui qui, le premier, avait imaginé de peindre avec des cires colorées et d'opérer au moyen du feu. Quelques-uns, dit-il, croyaient qu'Aristide en était l'inventeur, et que Praxitèle l'avait perfectionnée ; d'autres assuraient que l'on connaissait longtemps avant eux les tableaux peints à l'encaustique, tels que ceux de Polygnotte, de Nicanor et d'Arcesilaüs, artistes de Paros. Mais ces artistes vivaient vers la fin de la 89e olympiade, environ 420 ans avant notre ère, et il est souvent parlé dans les poésies d'Anacréon de la peinture à la cire, ce qui en reculerait la connaissance de plus d'un siècle. Ainsi, il dit, ode 28 : Ταχα, κηρε, και λαλησεις : *Cire, bientôt tu vas parler.*

Quelque peu certaine que soit l'origine précise de l'encaustique, il paraît cependant qu'elle prit naissance dans la Grèce, et que l'art de peindre avec de la cire, des couleurs et du feu devint familier aux artistes de ce peuple, qui l'avaient imaginé pour suppléer aux inconvénients de la détrempe. Il avait sur celle-ci l'avantage d'une vigueur et d'une solidité à l'épreuve de l'air, du soleil et des insectes, comme il en possède un autre fort considérable sur notre peinture à l'huile, celui d'un mat uniforme, d'où résulte une harmonie flatteuse et indépendante des jours.

Voici, d'après Vitruve, la manière d'opérer des anciens : — Ils se servaient de cires colorées, conservées dans des boîtes à compartiments, et les employaient au moyen du pinceau. Une fois appliquées, ils les fixaient par l'inustion (*picturam inurere*) avec un réchaud plein de charbon qu'ils promenaient à la surface. Les instruments destinés à cet usage portaient le nom de *Cauteria*, et leur forme variait selon les différents travaux auxquels ils étaient destinés. Enfin, pour terminer, ils frottaient et polissaient quelquefois le tout avec des linges nets, opération qui donnait l'éclat du vernis sans en avoir les défauts.

Si l'origine de la peinture à l'encaustique est équivoque, l'époque de sa décadence est aussi fort incertaine ; il est néanmoins constant qu'elle se pratiquait encore dans le temps du bas-empire, puisque le Digeste, cet assemblage des lois avant le VIe siècle, énumère en ces termes les instruments qui servaient à la peinture : « L'atelier d'un peintre étant légué, comprend les cires, » les couleurs, les pinceaux, les cautères, les vases » et tout ce qui en dépend. »

Depuis lors, on n'en trouve plus aucune mention jusqu'au milieu du siècle dernier ; vers cette époque, M. le comte de Caylus publia un mémoire contenant des vues remarquables sur le renouvellement de cet art, et, par les nouveaux procédés qu'il mit en lumière, mérita le surnom de *Restaurateur de l'encaustique*.

M. Paillot de Montabert, qui s'est aussi beaucoup préoccupé de l'état des arts chez les anciens, a fait dans cette science de nouvelles découvertes. Il résulte de ces recherches qu'aucun doute ne peut subsister quant aux matières colorantes ; il s'agit exclusivement de connaître la nature du *gluten* qui servait à fixer et

à préserver les couleurs. Les peintures d'Herculanum, si merveilleusement conservées, ont été, d'après tous les indices, exécutées à l'encaustique au moyen de colles, de gommes ou de résines déjà très-solides en elles-mêmes, recouvertes ensuite par une pellicule imperceptible de cire punique. On comprend seulement, par cette explication, comment les teintes ont pu braver, dans cette espèce de prison, l'influence de l'atmosphère et les ravages des siècles.

Le secret de ces surprenants travaux n'a pas été complètement arraché au passé, mais du moins les études du XVIII[e] siècle ont fait marcher l'art de l'encaustique, si longtemps perdu, dans une voie de progrès rapides, et nous devons à M. de Montabert la découverte de nouveaux dissolvants qui en simplifient infiniment la partie matérielle. Ainsi, la longue opération du feu devient inutile, et l'enduit une fois fixé, on peint avec des couleurs préparées à l'avance, que l'on étend et mélange sur la palette, non plus au moyen de la térébentine, reconnue trop volatile, mais avec de l'essence de lavande.

C'est ainsi qu'ont été restaurées les peintures à fresque du château de Fontainebleau, et exécutés presque tous les grands travaux de nos monuments religieux depuis le commencement du XIX[e] siècle.

Laissons maintenant de côté les procédés matériels pour nous occuper de l'œuvre remarquable qui porte pour signature le nom de M. Hippolyte Flandrin.

Et d'abord, quel a été le but de l'artiste conjointement avec l'architecte dans la pensée qui a présidé à la décoration générale de l'église St-Paul? — Ils ont voulu que la peinture concourût à donner au monument le cachet caractéristique de ces époques de foi imprimé aux monuments des X[e] et XI[e] siècles. Il fallait que la

manière dont sont traités les sujets concordât parfaitement avec l'architecture de l'église : c'est-à-dire qu'on devait éviter ces vastes compositions, exécutées plus tard par Le Tintoret et Michel-Ange dans des chapelles d'un ordre tout différent, pages immenses qui étonnent par la hardiesse de leur conception, mais qui parlent peu à l'âme, encore moins au cœur du chrétien. Il fallait trouver une composition sobre de personnages, riche d'ornementation, naïve comme l'époque de sa naissance, et qui, par l'expression des physionomies, par l'alliance de la beauté des formes avec la grandeur morale de la pensée, produisit une impression bien plus profonde que toutes les attitudes remarquables et le prestige de groupes savamment disposés.

Les modèles de ces peintures se trouvent dans les mosaïques qui décorent les premières églises romanes, et qui marquèrent la renaissance des arts, après les irruptions des Barbares et les fureurs des Iconoclastes.

L'art subit une rénovation sous l'influence chrétienne : la nudité dans les formes, le type grec de la beauté antique rappelant une idolâtrie détestée, furent abandonnées pour faire place à des figures pudiquement drapées, à des traits chastes et purs, où les sentiments de l'âme étaient divinisés par le christianisme, comme la forme physique l'avait été par la religion païenne.

Or, le type normal d'une représentation de Jésus, de sa Mère et des Apôtres ne pouvait se développer que lentement et progressivement. On se rapprocha d'abord du type national juif : puis, comme on se souciait peu de la vérité naturelle, et qu'il n'était pas permis aux artistes grecs de se livrer à leur imagination, ni de s'éloigner en rien du système de composition reçu pour les tableaux sacrés, on admit comme règle générale

certaines formes consacrées par l'autorité de quelque artiste de mérite et approuvées par le goût du temps. C'est à l'observation scrupuleuse de ces principes que nous devons la transmission traditionnelle des saints Apôtres. Il est aisé de remarquer l'identité de leurs traits; que l'on retrouve partout les mêmes, malgré la différence de dates et de pays, dans les peintures des écoles grecques ou dans celles qui en dérivent.

Ainsi, dans les premiers siècles de l'art chrétien, on avait représenté les personnages dépourvus généralement de formes élégantes: certaines parties exagérées, principalement les yeux et le nez; le visage étroit dans le haut, large au contraire vers les parties inférieures; les vêtements disgracieux et surchargés de plis; un coloris terne bien que foncé; tout cela entouré d'ornements magnifiques et se détachant le plus souvent sur un fond d'or. Le nom des Saints se lisait tantôt sur une ligne perpendiculaire, tantôt sur une ligne horizontale: cet usage, souvenir des Iconoclastes, avait été introduit parce qu'il était défendu de vénérer les images inconnues, et il constitue encore une différence entre les Grecs et les Latins, ceux-ci ne désignant leurs Saints que par les attributs particuliers à chacun.

Tels sont les principaux caractères qui distinguent la manière de Cimabuë, de Giotto et de leurs nombreux imitateurs. On se demande pourquoi leur naïve couleur et leur grace l'emportent sur les sublimes calculs et la fougue des Vénitiens. — C'est qu'avec des incorrections de dessin et des fautes de goût, il faut reconnaître que chez eux se retrouve ce caractère profondément religieux qui s'accorde si bien avec la simplicité de l'Évangile; c'est qu'on y sent le cachet du génie, non-seulement dans le sens absolu, mais aussi dans le sens relatif; c'est enfin que l'école néo-grecque ou byzantine

fut le foyer où se conserva l'étincelle dont la peinture devait renaître, alors que Van-Eyck lui ouvrit une nouvelle voie, en cherchant à la rapprocher davantage de l'individualité vivante.

M. Flandrin est allé demander ses inspirations à l'étude de ces maîtres consacrés par de nombreuses générations; mais avant d'analyser ses travaux, nous aimons à constater que s'il a emprunté au XIIe siècle la pensée intime de ses compositions, il a su éviter l'archaïsme, joindre la grace du moyen-âge à la science de la renaissance et, reliant le tout par de sévères études dans l'art du dessinateur, imprimer à son œuvre le cachet d'un talent solide et original.

Le morceau capital, celui qui frappe les yeux aussitôt que l'on a franchi la porte de l'église, est un Christ de proportions colossales, qui se détache sur un fond d'or dans la coupole de la grande abside. Le Christ est assis; sa tête est entourée du nimbe céleste; de chaque côté, *l'alpha* et *l'oméga*, le commencement et la fin. Il tend la main à un esclave et à un roi, tous deux prosternés à ses pieds et représentant, dans ces deux extrémités de l'échelle sociale, le symbole de l'égalité des hommes devant Dieu. A la droite et à la gauche du Christ, St Pierre et St Paul se tiennent debout à un éloignement respectueux; ils sont là comme les deux piliers de l'Église, et témoignent, par l'attitude et le regard, de la vénération et de la distance qui les séparent de leur divin maître.

Cette composition est simple et grande: simple par le petit nombre des personnages et des détails; grande par la manière dont elle est traitée, grande surtout par le profond sentiment qu'exprime chaque figure.

La tête du Christ est remarquablement belle; elle joint le contraste admirable d'une tendresse infinie et

de toute la puissance céleste : on lit dans ses traits une adorable mansuétude, une commisération divine pour toutes les misères humaines qu'il est venu soulager ; c'est bien le fils de Dieu, apportant aux hommes le pardon et leur montrant que devant son trône, la tête couronnée redeviendra l'égale de l'humble esclave.

Nous ne savons si l'idée de faire du Christ le principal personnage appartient à l'architecte ou au peintre ; en tout cas, nous ne saurions trop les louer de n'avoir point adopté l'usage reçu dans presque toutes nos églises modernes, qui consiste à réserver la place la plus importante au Saint, patron de la paroisse. Il nous semble que dans un temple chrétien, l'idée du Seigneur doit dominer tout le reste, le Saint ne saurait venir qu'en seconde ligne ; ainsi les siècles antérieurs, où brillèrent le talent et la foi des maîtres mosaïstes, rendent hommage à ce principe, en exaltant l'image du Sauveur, et reléguant dans une partie écartée, et dans des proportions souvent très-petites, le Saint auquel le monument est consacré. Nous ne blâmerons pas non plus M. Flandrin d'avoir mis autant de disproportion entre la taille du Christ et celle des quatre personnages qui l'entourent, d'avoir ainsi traduit par des moyens matériels une pensée aussi profondément philosophique, puisque dans sa composition rien ne choque les yeux, et que tout s'y harmonise au contraire d'une manière si heureuse.

Le Christ de l'église St-Paul nous a rappelé ces belles figures de Cimabuë, de Giotto et d'Orcagna, qui nous ont fait longtemps rêver dans le Campo-Santo de Pise, et dans le chœur de Santa-Croce à Florence. M. Flandrin a su traduire ce qu'il y avait d'élevé dans les œuvres de ces maîtres, en y joignant cette pureté

de dessin et cette suavité de contours qu'il a puisées dans de fortes études et dans les conseils de M. Ingres, son maître vénéré.

Sur les murs latéraux du chœur et dans la zone supérieure, sont représentés, d'un côté, les quatre Pères de l'Eglise d'Orient, et de l'autre les quatre Pères de l'Eglise d'Occident. Ils portent tous à la main le manuscrit, fruit de leur profonde science et dépositaire fidèle de leurs inspirations. — Athanase se distingue entre tous par un teint bruni au soleil du désert, où il dut si souvent chercher un refuge, ainsi que par sa chevelure blanchie dans les fatigues de l'exil et de ses luttes contre l'hérésie arienne. — La physionomie expressive de St Augustin rend inutile toute désignation : à ce noble visage où l'austérité et la foi n'ont point entièrement effacé la trace des passions, chacun reconnaîtra l'illustre évêque d'Hippone, dont l'âme ardente s'est révélée dans ses admirables confessions.

M. Flandrin a-t-il fait des recherches historiques sur les portraits qui auraient pu échapper aux ravages du temps ? ou bien a-t-il puisé dans les ressources de son imagination les belles têtes de ses Pères, sévères comme leurs écrits, graves comme leurs pensées ? — Quoi qu'il en soit, on conviendra qu'il a su imprimer à chacune un cachet de grandeur et d'originalité, et si la hauteur où sont ces personnages permettait d'en saisir tous les détails, on trouverait, dans la manière dont ils sont traités, une étude savante et consciencieuse.

Au-dessous des Pères de l'Église, des archanges tenant des couronnes et des oliphans proclament la gloire du Très-Haut, et semblent lancés dans l'espace pour continuer le champ de l'Apocalypse rappelé par ce mot trois fois répété : *Sanctus, Sanctus*. Ces figures

drapées de blanc et de formes aériennes font encore mieux ressortir la gravité des vieillards.

Les quatre Évangélistes sont peints dans autant de niches sur fond d'azur : debout, et sévèrement drapés, ils portent à la main le livre qui devait régénérer le monde : leurs symboles remplissent des médaillons au-dessous d'eux.

Nous voyons d'abord St Mathieu, l'homme du peuple, aux traits hardis, à la chevelure inculte, soudainement arraché par la voix du Maître aux travaux grossiers de son humble condition. — St Luc, dont les traits révèlent la culture d'une haute intelligence et les préoccupations du penseur. — Puis St Marc, que l'on aime à se représenter comme le bouillant jeune homme, élève et compagnon d'œuvre de Pierre. — Enfin, St Jean, le plus jeune et le plus beau, dont l'admirable physionomie nous montre encore l'inspiré de Pathmos, qui, détournant les yeux de tous les objets extérieurs, s'absorbe en lui-même et semble écouter dans le silence de l'âme les révélations prophétiques des derniers temps.

Dans la coupole de l'abside gauche en regardant le chœur, est représenté le couronnement de la Vierge. Assise sur un siége tenté de draperies, Marie s'incline modestement devant son fils qui lui pose une couronne sur la tête.

C'est la seule des trois compositions importantes de M. Flandrin qui n'ait point été puisée dans les livres saints : aussi croyons-nous que l'inspiration n'a pas été à la hauteur du sujet. A cette couronne royale, toute garnie de pierreries, à ce siége presque moderne, à ce coussin de couleur éclatante, à ces personnages jeunes tous les deux, on a de la peine à se transporter dans le ciel ; on ne voit pas la mère acceptant,

malgré son humilité, la gloire dont un fils-Dieu veut l'honorer.

Nous dira-t-on qu'après la résurrection du Rédempteur, et l'assomption de la Vierge, tous les corps ont été régénérés; que Marie est redevenue jeune, et que Jésus est le fiancé de toute âme qui croit en lui?.... Une partie de notre critique tomberait par cette explication, mais elle s'attacherait alors à la partie matérielle de l'œuvre.

L'artiste avait ici à vaincre une grande difficulté : celle que présentent deux personnes assises sur le même siége, et se faisant presque face l'une à l'autre. Il faut bien le reconnaître, malgré toute l'estime que nous avons pour le talent de M. Flandrin, cette difficulté n'a pas été entièrement surmontée, et il en est résulté un mouvement qui se rapproche de la roideur, un parallélisme disgracieux dans les jambes de la Vierge. Nous blâmerons aussi le manque d'harmonie entre le ton du coussin, celui de la draperie rouge et le fond bleu de l'abside; enfin, une trop grande profusion de plis dans le manteau blanc du Christ, profusion qui rappelle la partie faible des draperies byzantines, à laquelle ne nous ont pas habitués les étoffes largement drapées des autres compositions du même auteur.

Et cependant, l'impitoyable critique ne devrait-elle pas se sentir désarmée devant l'expression des deux têtes que nous offre ce tableau? — Quelle suavité dans la physionomie de la Vierge! quel profond sentiment de dignité dans le profil du Christ! Et s'il est vrai que dans la peinture le visage soit l'unique siége de l'expression, l'unique miroir de l'âme; que là doit se concentrer toute la pensée de l'artiste, le reste, vêtu ou non, n'étant qu'affaire de métier, combien pardonnera-t-on facilement quelques fautes de détails

quand la véritable composition est renfermée tout entière dans ces deux admirables têtes. Pour trouver de telles expressions, il faut être plus qu'artiste, il faut renfermer dans son cœur l'élévation qu'inspire seul le christianisme.

A droite et à gauche de la croisée, sont des anges tenant les attributs qui expriment les vertus de la Vierge: ce sont des couronnes, des lis et des flambeaux, symboles expliqués par les mots tracés au dessous: *fructus*, *spiritus*, *caritas*, *castitas*.

Au-dessous de ces anges, dans une grande frise, se trouve un chœur de Vierges qui, par la variété des attitudes, la noble tournure, l'exquise silhouette des contours, le savant ajustement des voiles, font penser à cette procession de Vestales que Phidias sculpta sur la frise du Parthénon.

A leurs pieds se lit cette inscription: *Afferentur regi virgines post eam adducuntur in templum regis.*

Ces jeunes filles, modestement vêtues de longues draperies, offrent en sacrifice une fleur, emblême de leur pureté. L'une baisse modestement les yeux, plongée dans un recueillement intime; l'autre s'avance avec calme et nous présente dans ses traits et dans sa démarche une image de ces matrones romaines, cachant dans l'enceinte domestique leur trésor de vertu, de graces et de dignité; celle-ci, à peine échappée aux orages du monde, en entend encore les échos, et penche la tête comme une fleur qu'un vent brûlant a touchée; celle-là, le regard élevé vers le ciel, la tête renversée en arrière dans une extase d'amour divin, et les mains soulevées par un élan d'exaltation, semble présenter en offrande le symbole de sa candeur: enfin, viennent deux sœurs; elles marchent d'un pas égal, paraissent se soutenir dans le chemin de la vie, et s'encourager l'une

l'autre dans la voie du sacrifice et du dévoûment. On croit entendre tout le chœur virginal dont les voix suaves chantent les louanges du Seigneur, s'en vont errer le long des voûtes, et reviennent ensuite inonder les âmes de leur religieuse harmonie.

Cette partie de l'œuvre de M. Flandrin est rendue avec toute la délicatesse et la simplicité que le sujet exigeait; chaque physionomie est marquée d'un cachet particulier, et toutes expriment cependant la même pensée, du sacrifice sanctifié par la religion.

Le choix des draperies est aussi des plus harmonieux; les tons clairs ont été préférés, soit pour faire contraste avec les vives couleurs qui frappent l'œil dans la frise de face, soit pour mieux symboliser la candide pureté des Vierges sages.

Dans la coupole de l'abside droite est peint le ravissement de saint Paul.

« .....Je connais un homme en Jésus-Christ, qui,
» il y a quatorze ans passés (si ce fut en corps, je ne
» sais, si ce fut en esprit, je ne sais), a été ravi jus-
» qu'au troisième ciel, et qui entendit des paroles ineffa-
» bles qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter. »

Tel est le récit simple et sublime de saint Paul dans sa deuxième épître aux Corinthiens. Il fallait toute la force de la composition, toute l'énergie du pinceau pour être à la hauteur d'une semblable tâche; voyons comment l'a comprise M. Flandrin.

Saint Paul, vêtu de blanc et les bras levés vers le ciel, abandonne la terre sur laquelle ses pieds ne reposent déjà plus; deux anges agenouillés et tenant en main de puissants attributs, considèrent l'ascension de l'apôtre dans une respectueuse admiration.

C'est avec ces trois seules figures que l'artiste a su rendre de la manière la plus expressive ce drame sai-

sissant et surnaturel ; et c'est là, suivant nous, la partie la plus forte de toute son œuvre. — Laissant à d'autres les légions de figures, dont chacune est chargée de révéler au spectateur une des impressions que veut faire éprouver le peintre, évitant les mouvements violents que beaucoup ont cru inséparables de l'extase, dédaignant même cette nuée qui accompagne toujours le saint béatifié, M. Flandrin n'a employé d'autres moyens pour émouvoir que la simplicité dans la composition, une compréhension intime du sujet et de la science de son pinceau.

L'attitude du Saint exprime un ravissement indicible; mais comment décrirons-nous toutes les expressions diverses que son admirable tête réunit? Les sentiments en apparence les plus contraires s'y rencontrent : humilité et triomphe, adoration et grandeur, douceur et puissance. Sa bouche est prête à s'ouvrir pour louer le Seigneur ; ses yeux contemplent ses mystères adorables, dont il décrivait plus tard à ses disciples une faible partie dans ces paroles triomphantes : « O profondeur de l'amour divin ! Les anges, se voilant de » leurs ailes, cherchent à sonder tes abîmes ; mais ils » ne voient que les bords de tes miséricordes. »

Les deux anges qui sont près de lui regardent avec admiration cet homme en qui la puissance de Dieu éclate d'une manière si évidente, et, sans courber leur front jusqu'à l'adoration d'un simple mortel, ils vénèrent en lui celui que le doigt de l'Eternel a touché et qui va être admis à contempler les merveilles célestes.

Comme expression et comme dessin, ces anges rappellent tout-à-fait la belle manière de Raphaël, et, bien que tenant un rang secondaire, il seront cités un jour parmi les œuvres les plus remarquables créées par le pinceau de M. Flandrin.

Dans la frise de la nef latérale, et pour faire pendant au chœur des Vierges, on a représenté une procession de Martyrs; au-dessous d'eux se lisent ces émouvantes paroles, empruntées au récit de l'Apocalypse se rapportant aux élus: « *Hi sunt qui venerunt de tribulatione magnâ et laverunt stolas suas in sanguine agni.* » « Ce sont ceux qui sont venus ici après avoir passé la grande tribulation, et qui ont lavé leur robe dans le sang de l'Agneau. »

Il serait trop long de détailler chaque figure en particulier : nous signalerons cependant à l'attention des visiteurs une belle figure grecque, drapée de pourpre, dont la tête ceinte de la bandelette rappelle par son grand caractère les plus beaux profils antiques; — puis une tête à l'expression mélancolique, qui se penche sous l'influence du recueillement et de la prière; — le personnage vêtu d'un manteau blanc, qui lève les yeux au ciel et unit aux plus belles lignes des statues athéniennes la profondeur mystique des premiers âges chrétiens; — enfin un jeune homme à la figure pâle et mélancolique, à la chevelure blonde, à l'œil bleu et limpide : ses traits portent encore l'empreinte de ces douloureuses luttes où l'artiste, seul aux prises avec son génie, semble avancer péniblement dans l'arène et douter de l'avenir : son regard s'élève comme pour demander à la religion de fortifier en lui cette alliance intime de la science unie à la foi. Près de lui, son ami, peut-être même son frère, a l'air de s'abriter sous son aile et de lui demander une part de ses pénibles labeurs. Ils tiennent tous à la main une palme, symbole du triomphe qu'ils ont remporté sur le mal, tandis que chaque visage rappelle, par son type particulier, le grec, le romain, tous les peuples enfin que saint Paul a évangélisés et qui sont réunis non loin de

sa chapelle comme les prémices de son apostolat.

Il nous reste, pour terminer cette analyse, à parler des deux anges qui dominent la procession des martyrs. L'un d'eux, dont la physionomie juvénile indique la force de l'âge, tient, d'une main, le joug destiné à soumettre les passions; de l'autre, la palme réservée à qui saura les asservir. Sa pose exprime la nécessité impérieuse du devoir et la calme satisfaction qu'on éprouve à s'y soumettre : *dirupisti vincula mea*. L'autre baisse vers la terre la pointe du glaive qui lui a servi à combattre, et sa main, élevée par un geste sublime, tient la couronne destinée au vainqueur. Ses traits nobles et fiers brillent de cet éclat que donne la joie du triomphe, et toute son attitude est bien le symbole d'une victoire morale ennoblie par le sentiment religieux : *exuit vincens*.

Ces anges, modèles de l'humanité tout entière, personnifient plus particulièrement l'apôtre Paul. Quel caractère en effet eut jamais à lutter contre des passions plus ardentes et les soumit si humblement au joug de la foi; quel homme aussi combattit plus vaillamment les grossières erreurs du paganisme et amena un plus grand nombre d'âmes vers la couronne du salut?

Dans la chapelle de la Vierge nous avons parlé de figures analogues; mais autant la composition de saint Paul est supérieure à celle du couronnement, autant les anges symboliques de l'un surpassent l'exécution des autres. On regrette ici que le crayon n'ait pas cédé la place au ciseau et que ces deux puissantes figures ne soient pas taillées dans le marbre éternel.

Tels sont les principaux morceaux de peinture dont se compose l'œuvre de M. Flandrin; nous avons pensé que la meilleure critique consiste dans l'explication

détaillée de chaque sujet, et dans l'expression de toutes les sensations que nous avons éprouvées devant cette immense page. Nous laissons au public intelligent à compléter ce travail ou à le rectifier suivant les impressions diverses qu'il peut faire naître.

M. Flandrin a été puissamment aidé dans sa tâche par son frère Paul, qui, abandonnant pour quelques temps le paysage auquel il doit sa réputation, a repris ses premières études de peintre d'histoire; par M. Balze, qui vient de passer six années à Rome à copier les *Stanze* de Raphaël, et qui a porté dans sa collaboration la science de l'artiste unie au dévoûment de l'amitié; enfin par un de ses meilleurs élèves, M. Louis Lamothe, de Lyon. Disons à la louange de ces artistes, qu'ils n'ont négligé aucune partie, qu'ils ont écouté toutes les observations bienveillantes, qu'ils ont travaillé sans relâche jusqu'à ce qu'ils aient vu leur pensée réalisée vivante et complète sous les efforts de leur pinceau. Disons encore que M. Flandrin a donné à notre ville bien plus qu'il n'avait été stipulé dans le contrat (1), et rendons justice à cette généreuse conscience d'artiste qui se laisse entraîner par l'élan de l'imagination et qui, dédaignant tout calcul de temps et d'argent, s'élève à la hauteur de la mission que son génie lui impose.

Cependant il n'est point de travail, si remarquable qu'il soit, où l'on ne trouve quelques imperfections: ainsi une critique sévère pourrait reprocher à la tête de saint Marc son aspect trop moderne; un manque de modelé dans les mains du Christ de la grande abside; au saint Paul en extase, des bras trop féminins;

---

(1) On avait demandé 34 figures, M. Flandrin en a donné 56.

quelque chose d'indécis dans l'indication des bras de la Vierge ;... mais on retrouve aussi des incorrections de dessin dans Raphaël ; est-ce à dire que ce maître par excellence ne mérite pas l'immense réputation que des centaines d'années ont consolidée à tout jamais?

Ne craignons donc pas de rendre hommage aux brillantes qualités d'un artiste éminent qui, dans cette dernière œuvre, s'est élevé encore au-dessus de lui-même, et a signé dans la ville de Nimes la plus belle page de peinture que sa palette ait produite jusqu'à ce jour. Répondons à ceux qui, jugeant avec prévention, accuseraient M. Flandrin de n'avoir pu se soustraire à l'influence de la couleur grise trop souvent reprochée à M. Ingres, que, sorti de sa grande école, le disciple a eu assez de force en lui-même pour se dégager de tout esprit de système et devenir original ; à ceux qui recherchent les effets de clair-obscur et ces trompe-l'œil qui, séduisant la vue, font le charme des tableaux à l'huile, nous dirons : avant de vous prononcer, étudiez la décoration des églises byzantines, vous reconnaîtrez bientôt que si la peinture murale a un si grand caractère, c'est qu'en adhérant au monument elle semble en faire partie ; qu'elle cherche autant que possible à se rapprocher de la fresque, et que les personnages doivent faire corps avec l'édifice ainsi que des mosaïques incrustées dans les murs.

Regrettons seulement que la manière dont les fenêtres sont placées soit extrêmement nuisible à l'effet de ces peintures : elles gagneraient beaucoup à être isolées de la grande lumière qui, brillant dans les vitraux, attire forcément le regard, éblouit les yeux et donne aux compositions des teintes sombres qu'elles n'ont pas en réalité. Mais il faut espérer qu'on trouvera un remède à ce manque d'harmonie et que de sages modifications

apportées dans les verrières permettront d'apprécier dans tous ses détails une œuvre aussi consciencieusement mûrie, et qui place son auteur à la tête de l'école spiritualiste.

Dans un siècle d'industrie, où le génie lui-même se prosterne devant le veau d'or, et où les arts semblent sortis du temple avec la foi, il est beau de voir quelques rares exceptions, quelques chrétiens isolés, conserver dans leur cœur les traditions religieuses, et s'adonner exclusivement à la décoration de nos églises. Une œuvre d'art est toujours une richesse sociale, mais quand elle est unie à la religion, elle partage avec elle le privilége de moraliser la société : l'âme s'élève par cette contemplation à des espérances pleines d'enthousiasme et de vertu, qui produisent toujours une émotion religieuse dans le cœur de l'homme. Les tableaux pieux font à l'âme un bien que rien ne peut remplacer et deviennent véritablement le domaine de tous, quand ils sont tracés sur les murailles d'une Basilique ; ils supposent chez l'artiste un saint enthousiasme qui se confond avec le génie, le renouvelle, le ranime et le soutient ; et l'artiste lui-même procure, au prix de ces travaux d'imagination qui usent si promptement les ressorts de la vie, au prix de ces longues et pénibles études préparatoires, les plus vraies et les plus pures de toutes les jouissances terrestres. Ainsi, par leur puissance d'agir sur la partie morale de l'homme, les arts deviennent un véritable sacerdoce.

SCIENCES.

OPTIQUE.

NOUVELLE LUNETTE RENDUE RÉCIPROQUE, ET AVANTAGES DE SON APPLICATION AUX INSTRUMENTS D'ASTRONOMIE,

PAR M. BENJAMIN VALZ.

« Les grandes lunettes méridiennes sont assujetties à des retournements si pénibles et si délicats, quoique opérés à l'aide de la manœuvre d'une machine appropriée à ce genre d'opération, qu'on en est venu à ne plus y avoir recours qu'à de longs intervalles, et que l'on commence même à les abandonner entièrement. Ainsi, à Greenwich, le retournement n'avait plus lieu que cinq à six fois par an, et la nouvelle lunette méridienne, de 12 pieds de longueur, ne devra plus se retourner du tout. A Bonn et à Genève, l'opération est exécutée quatre fois par an seulement. Cependant, les variations de température pouvant occasionner quelques altérations dans ces instruments par des différences de dilatations sur plusieurs pièces et sur le mode d'ajustage du corps de la lunette sur l'axe de rotation, il paraîtrait convenable de pouvoir opérer le retournement aussi souvent que l'application même du niveau. D'un autre côté, les infidélités de ce dernier, occasionnées par la différence de température des deux extrémités de la bulle d'air que peut produire la simple approche de l'observateur, doivent faire désirer de parvenir à éliminer ces deux causes d'inexactitude. Nous

avons pensé qu'on pourrait y suppléer avec assez de facilité à l'aide d'une disposition particulière de lunette que nous avons appelée *réciproque*, parce qu'on peut s'en servir avec égal avantage par chacun des deux bouts. Voici sa construction : Aux extrémités d'un tube sont placés deux objectifs, à peu près d'égal foyer, distants entre eux d'un peu moins que le plus court foyer. Des fils mobiles à l'aide d'une vis sont placés au-devant et auprès des objectifs au foyer combiné de ceux-ci et de petits oculaires montés fort simplement pour intercepter le moins de lumière possible. Ils pourraient même s'enlever si ce n'était assez inutile, car avec 40 lignes d'ouverture aux objectifs, des oculaires de 4 lignes de diamètre n'intercepteraient que $\frac{1}{100}$ de la lumière transmise. Pour obtenir la coïncidence des deux axes optiques, on pourrait se servir de mires au nord et au sud, graduées horizontalement; ou, plus commodément, de deux collimateurs opposés, en réglant les fils sur les mêmes points avant et après, un demi-tour de la lunette sur l'un et l'autre axe optique. Cette rectification obtenue, on adapterait l'appareil à la lunette méridienne en faisant coïncider les fils sur le même point de mire, et un demi-tour de l'axe de rotation démontrerait la perpendicularité des axes optiques et de rotation, par la nouvelle coïncidence sur le même point de la lunette réciproque, sinon on ramènerait à moitié de la différence. Il est assez évident que cette vérification s'appliquerait avec la même facilité aux cercles muraux, ce qu'on n'avait pas encore obtenu; mais il serait à désirer de pouvoir procurer à ces derniers instruments autant d'exactitude dans les observations des passages qu'avec les lunettes méridiennes mêmes. On pourra y parvenir par le moyen qui servira à éviter dans celles-ci l'emploi

parfois défectueux des niveaux à bulle d'air. Pour cela, on adaptera la lunette réciproque à un collimateur flottant, et l'on pourra, par retournement, obtenir une ligne de vision rigoureusement horizontale. Ensuite, en transformant l'axe creux de la lunette méridienne en véritable lunette avec réticule, il deviendra facile de faire coïncider d'abord l'axe optique avec l'axe de rotation, indépendamment de toute inégalité dans les tourillons, par une demi-révolution de ce dernier axe sur lui-même, et ensuite d'établir directement son niveau rigoureux, sans déplacement, avec le collimateur flottant à lunette réciproque horizontale. On remarquera qu'en éclairant les fils du collimateur, on pourra diminuer l'ouverture de l'objectif de l'axe de rotation et le diamètre des tourillons, en conservant la même force d'amplification. Ce procédé pouvant s'appliquer avec la même facilité à l'axe supposé de même longueur du cercle mural, on pourra employer ce dernier avec le même avantage que la lunette méridienne même, et répéter ainsi les vérifications plus facilement, plus rapidement, et aussi souvent qu'on pourra le désirer.

« La fréquence des rectifications est d'autant plus importante, qu'on a reconnu, dans ces derniers temps, des mouvements particuliers qu'on n'avait pas encore soupçonnés ; ainsi le bâtiment de l'observatoire d'Armagh éprouve non-seulement un soulèvement en été et une dépression en hiver, mais encore un changement en azimut. L'instrument des passages de l'observatoire du collége de la Trinité, à Dublin, est plus élevé en été qu'en hiver, tandis que c'est le contraire pour celui de l'observatoire de Marckree. Sans doute que de pareilles irrégularités pourront se manifester aussi dans bien d'autres observatoires lorsqu'on s'appliquera à les recher-

cher ; et si, comme on l'a attribué avec raison, elles sont dues à des mouvements d'expansion et de contraction dans la croûte terrestre, par suite des variations de température, elles devront encore se manifester, quoique deux ou trois fois moindres, pendant la période diurne, ce qui rendra nécessaires des vérifications fréquentes dans la position des instruments d'astronomie, qui seront bien favorisés par la facilité et la promptitude de celles indiquées ci-dessus. A ce sujet, je signalerai une cause d'inexactitude dans la lunette méridienne, qu'on n'a pas encore remarquée. Il n'a été question, jusqu'à présent, que de la déviation zénithale ou du fil à plomb, qui a lieu dans le sens du méridien, parce qu'elle était la plus facile à reconnaître ; mais il est bien évident qu'elle peut aussi bien avoir lieu dans un azimut quelconque ; et si elle se trouvait dans le premier vertical, son importance serait doublée sur les passages méridiens à 60 degrés de latitude dans les observatoires les plus septentrionaux.

« Indépendamment de son application aux lunettes méridiennes, aux cercles muraux et aux collimateurs flottants, la lunette réciproque pourra encore être employée fort utilement à bien d'autres usages ou instruments. Ainsi par réflexion sur une surface liquide, ou, sans avoir recours à celle-ci pour éviter la perte de lumière, à l'aide d'un collimateur flottant vertical, auquel on ferait faire une demi-révolution autour de la verticale, elle pourrait être mise rigoureusement verticale, et devenir ainsi une assez bonne lunette zénithale ; appliquée aux niveaux à lunettes, elle dispenserait des retournements, et ferait disparaître assez simplement toute influence produite par l'inégalité des tourillons, soit dans les constructions ordinaires, soit dans une nouvelle disposition que j'avais déjà fait exécuter, il y

a au moins vingt ans, en forme de lunette méridienne dont l'axe de rotation était rendu vertical à l'aide du niveau : mais dans ce cas-ci, la lunette réciproque dispensant du retournement, ce serait plutôt analogue au cercle mural dont l'axe deviendrait vertical. La lunette réciproque pourrait aussi servir à déterminer l'erreur d'excentricité dans les divisions des cercles, et à l'éviter dans leur tracé. Enfin elle pourrait être employée à prolonger directement, avec plus d'exactitude qu'on a pu le faire jusqu'à présent avec des cercles, les méridiennes et leurs perpendiculaires, leur plus grande force amplificative permettant de déterminer, à des fractions de seconde près, à l'aide du micromètre, de faibles déviations des signaux établis sur la ligne même à prolonger. Sans doute que de nouvelles applications avantageuses pourront encore se manifester, selon les circonstances qui viendront à se présenter.

« On pourrait obtenir un appareil différent du même genre ; mais il aurait une longueur double, et nécessiterait une lunette supplémentaire comme voici. Les fils devraient alors être placés vers le milieu du tube, qui aurait pour longueur la somme des foyers des objectifs placés encore aux deux extrémités, et ce serait à travers une lunette interposée que l'observateur pourrait régler les fils de la manière suivante : après avoir dirigé la lunette sur un point de mire, qu'on ferait coïncider avec les fils, l'appareil serait disposé au-devant de la lunette, de façon à ne pas altérer la coïncidence, et alors les fils de l'appareil seraient ramenés à cette même coïncidence. Enfin un troisième appareil pourrait dispenser entièrement de tout emploi des mires ou collimateurs de vérification, et se régler dans la position même qu'il devrait occuper, mais il aurait encore une

plus grande longueur. L'objectif, inversement aux précédents, serait placé au milieu du tube, et les fils à ses deux extrémités, à des distances de l'objectif doubles de son foyer. Un oculaire qui pourrait s'enlever, et qui les aurait à son foyer, permettrait de régler la coïncidence d'image des fils de l'avent sur ceux de l'arrière, et un objectif indépendant serait placé en avant des premiers fils à la distance de son foyer ; mais, outre l'inconvénient d'une plus grande longueur, il y aurait encore celui plus grave de réduire à moitié l'ouverture utile de l'objectif supplémentaire placé en avant, ce qui obligerait à réduire d'autant le grossissement. Heureusement qu'il est facile de remédier à la fois à ces deux difficultés d'une manière fort simple, car il suffira de placer deux objectifs égaux accolés au milieu du tube, dont la longueur sera ainsi réduite à moitié, et toute l'ouverture de l'objectif supplémentaire rendue utile. Les détails d'application seront faciles à imaginer et à varier ; ainsi, dans le dernier appareil employé comme lunette zénithale, il faudra que l'objectif supplémentaire soit près de la surface réfléchissante ou du collimateur, et l'oculaire dans le haut, lorsqu'on voudra établir la verticalité, et l'inverse lorsqu'on observera dans le ciel. Les mêmes oculaires et objectifs pourraient servir dans les deux cas en les changeant de place, sinon ils pourraient être en double et en position fixe, de manière à permettre à la tête de l'observateur de s'interposer auprès des fils ; mais, dans la seconde combinaison, la lunette indépendante ne pourrait rester à la même place, comme pour la rectification de la lunette méridienne, et devrait changer alternativement de place, selon qu'on regarderait par en haut ou par en bas. Espérons que les nouveaux appareils proposés ci-dessus pourront ouvrir une nouvelle

voie à l'amélioration des instruments et des observations astronomiques.

---

t A, donc, etc.

RÉSULTATS

DES OBSERVATIONS GÉORGICO-MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES EN 1849 A ST-HIPPOLYTE-DE-CATON,

PAR M. D'HOMBRES FILS.

« Les variations de la température, sa constitution anormale, ont déjoué, en 1849, les calculs et les prévisions des agriculteurs. Les récoltes en ont subi la fâcheuse influence : belles partout, en général, elles n'ont pas répondu aux apparences.

» La plus importante pour nos localités, la seule qui procure de l'aisance et quelque argent dans le pays, la récolte des vers-à-soie, a donné des résultats au-dessous de la moyenne.

» L'hiver avait été plus que tempéré. Le printemps, ou plutôt la chaleur, qui commença dès les premiers jours de février, activa la végétation. Les mûriers se couvrirent de bourgeons, qui bientôt se développèrent, la feuille s'épanouit et grandit promptement.

» La récolte eût été précoce si les gelées blanches de mars et la température froide d'avril ne l'eussent retardée.

» Le froid succéda si brusquement à une température douce et élevée, que ce ne fût pas seulement la feuille qui périt, mais la sommité des jets, les jets eux-mêmes. Dans certaines localités, les branches des jeunes arbres furent également perdues. Les pluies succédèrent aux mauvais jours; elles furent longues. La température restait basse (les 18 et 19 avril, nous eûmes encore des gelées); par suite, rien n'avançant,

la végétation ne faisait aucun progrès. On désespéra, un moment, de la récolte.

» Cependant les chaleurs revinrent vers la fin d'avril, et avec elles l'espérance. De jour en jour, elles devenaient plus intenses, et la végétation, sous cette heureuse influence, favorisée par l'humidité du sol, sortait de son engourdissement.

» Après le mal qu'avaient éprouvé les mûriers, on devait présumer que la feuille serait moins abondante. Il était donc sage, prudent, de ne pas risquer une trop grande éducation, afin de ne pas en manquer, et l'on diminua la quantité de graines. Cependant, tant est puissante la force végétative du sol, tant est grande la robusticité des mûriers, aux premiers beaux jours, la sève se porta brusquement dans les branches et les brindilles qui avaient échappé à l'action morbide des gelées. Les bourgeons se gonflèrent, s'entr'ouvrirent, et presque aussitôt la feuille fut développée...

» La graine de vers-à-soie avait également souffert de l'alternative de chaud et de froid que nous venions d'éprouver. Son éclosion fut rapide presque partout, spontanée dans bon nombre d'éducations; de là, le mal.

» Les vers grandirent rapidement, toutes les phases de leur existence furent plus courtes; ils consommèrent peu de feuilles. Aussi a-t-on compté les éducations qui avaient fourni de beaux cocons. Ils se sont assez bien vendus; mais le prix n'a pas indemnisé le propriétaire de la perte qu'il avait éprouvée. Contre toute prévision, la feuille fut très-abondante et, par suite du mauvais état de nos éducations, elle ne se vendit pas, et il en resta beaucoup sur les arbres.

» Les gelées blanches influèrent peu sur les céréales. Dans nos pays, les froids ne sont pas assez intenses

pour leur être nuisibles ; les pluies trop prolongées, l'alternative du gel et du dégel en hiver, l'excès de l'humidité au moment de la floraison, la sécheresse en été, les brouillards, suivis d'une chaleur trop intense, leur causent, au contraire, de grands dommages. C'est malheureusement ce qui nous est arrivé.

» Semés de bonne heure, favorisés par une température convenable, les blés avaient rapidement grandi. Le développement des épis, la floraison s'étaient opérés sous les meilleurs auspices. Vers le milieu de juin, lorsqu'ils commencèrent à jaunir, tout faisait espérer encore de très-beaux résultats. C'était aussi le moment où la chaleur pouvait le plus influer sur leurs produits. La récolte a été belle partout ; mais, généralement, elle n'a pas tenu ce qu'elle semblait promettre. Toutefois, on peut l'évaluer à une bonne moyenne. Malheureusement, le prix de revient dépasse de beaucoup le prix de vente. Année moyenne, nos toselles, nos froments se vendaient vingt-quatre et vingt-cinq francs l'hectolitre. Cette année, ils ne s'élèvent guère qu'à dix-huit, dix-neuf et vingt francs au plus. Aussi cette abondance apparente cache-t-elle la gêne, et peut-être pis encore.

» On sème beaucoup d'avoine dans nos pays et, cependant, celle que l'on récolte ne suffit pas à la consommation. Les semailles se font à deux époques différentes, au milieu de septembre et en mars. Les premières sont destinées à la nourriture des bestiaux. Manquant de fourrages, on est obligé d'y suppléer en semant, en automne, des grains qui, levant de bonne heure, tallent beaucoup de leur pied, donnent plusieurs tiges, qui grandissent avant les froids, fournissent une nourriture abondante pour les agneaux et les brebis nourricières, pendant les mauvais jours de

l'hiver, et, dans certaines circonstances, peuvent devenir une ressource précieuse pour l'agriculteur. Les grains que l'on emploie le plus ordinairement sont : l'avoine, l'orge, la paumelle mêlée à la vesce noire. Quand la saison est rigoureuse, les troupeaux, trouvant facilement à dépaître dans les guérets, dans les bois, les champs de fourrages sont ménagés, mis en réserve. Ils repoussent bientôt et peuvent aussi, après avoir servi à l'engrais des agneaux, fournir encore une moisson abondante.

» Lorsque l'hiver, au contraire, est long et froid, ces champs, où l'on ne récolterait alors que peu de grains, sont labourés et fournissent de bons guérets pour semer la toselle l'année suivante.

» Les avoines de mars lèvent et mûrissent rapidement ; elles poussent des racines moins profondes que les premières, et sont par conséquent plus exposées à la sécheresse : aussi les grains sont ils moins nourris et presque toujours de qualité inférieure à ceux des semailles d'hiver.

» Ces fruits ont manqué cette année ; les gelées blanches du printemps en ont été la cause. La récolte des légumes, des pommes de terre, a été mauvaise également, et n'a presque pas rendu. Ajoutons cependant que ces dernières n'ont éprouvé aucune altération sérieuse et se conservent bien.

» Les vignes ont produit abondamment. Depuis longtemps, jamais peut-être on n'avait vu autant de raisins : ils ont été de mauvaise qualité ; le vin est petit et renferme peu de principes alcooliques.

» Les pluies presque continues de septembre, l'abaissement de la température assez peu élevée de ce mois, ne peuvent-elles pas en être regardées comme la cause ? Je ne le rechercherai pas ici ; je me bornerai

à rapporter des faits, et j'ajouterai que déjà dès les premiers jours de septembre, bon nombre de vignes, bien cultivées d'ailleurs, avaient complètement perdu leurs feuilles desséchées; elles jonchaient le sol, et l'on eût dit, au premier aspect, que, pour favoriser la maturité des raisins, la main de l'homme les avait dépouillées.

» On a pensé généralement que c'était l'effet des brouillards. Quoi qu'il en soit, il est bien permis d'admettre que la cause qui frappe ainsi les souches doit influer sur les fruits d'une manière fâcheuse.

» Les châtaignes ne nous ont pas donné des résultats plus heureux, avec la plus belle apparence dans le principe; nous avons eu peu de châtaignes, et elles sont fort petites.

» Si les cocons, les fourrages, les blés et les légumes, la vendange et les fruits, ont médiocrement réussi cette année dans notre département, les oliviers font exception entre nos divers produits agricoles. Ils ont donné une grande quantité d'olives; bien mûries, et cueillies à propos, elles ont bien rendu. L'huile est de très-bonne qualité; à notre moulin de St-Hippolyte, il est entré, en moyenne, pour faire un décalitre d'huile, deux décalitres et demi d'olives. Année commune, il en faut un bon tiers en sus.

» Considérée sous le rapport de sa constitution météorologique, l'année qui vient de s'écouler peut être classée parmi les plus chaudes et les plus pluvieuses; car les moyennes thermométriques et udométriques dépassent celles déduites de toutes les observations de mon père depuis 1802, et que je continue depuis 1837; c'est-à-dire une moyenne de quarante-cinq ans. Dans cette longue série d'observations, je ne trouve qu'une seule année, 1846, dont la

moyenne thermométrique 16°50 excède celle de 1849 16°27.

» La marche du baromètre m'a offert de fréquentes oscillations, mais elles ont eu lieu d'une manière régulière, graduellement et sans secousses. Une seule fois, j'ai eu à noter un écart, ou plutôt une variation brusque; et encore est-elle bien minime, si nous la comparons à celles notées dans nos anciennes observations. Le 26 décembre, à neuf heures du matin, nous avions la hauteur de la colonne barométrique réduite à zéro, = 750,25. Les variations diurnes furent régulières, et le lendemain, à la même heure et à la même température, je ne trouvai que 730,10, différence 15,15 millimètres.

» La plus grande élévation du baromètre a eu lieu le vingt-trois janvier; il marquait à neuf heures du soir . . . . 768,01 mill.

» Le plus grand abaissement arriva le vingt-cinq novembre, à trois heures de l'après-midi 730,25

» La différence. 37,76

» Mon père avait trouvé pour la moyenne étendue des variations barométriques 38,41 millimètres.

» Enfin les variations diurnes sont d'accord avec ce qui a été déjà observé. Aussi, prenant m pour la hauteur du baromètre à midi, nous avons:

» Le matin = m + 0,53
» Après-midi = m — 0,65
» Le soir = m + 39

» Ascension du soir = 1,04. Abaiss. du jour = 1,18.

» La moyenne de mes observations depuis 1837 me donne:

AR M. CHARLES D'HOMBRES, EN 1849

O.	N-O.	Nombre de jours. Beaux	Nuageux	Couverts	Pluie	Vent	Brouillards	Gelées blanches	Glace	Neige
2	3	9	14	8	5	12	3	3	4	1
2	4	17	8	3	2	11	2	3	6	»
»	5	21	6	4	4	11	1	4	4	1
»	»	11	10	9	10	6	4	»	2	»
»	2	11	9	11	5	11	1	»	»	»
»	1	16	11	3	8	7	3	»	»	»
»	4	22	7	2	7	9	5	»	»	»
»	1	21	7	3	5	8	1	»	»	»
»	1	9	11	10	4	5	1	»	»	»
2	»	11	12	8	7	7	6	1	»	»
»	2	16	5	9	8	13	4	8	8	»
»	5	20	6	5	4	13	2	7	16	1
6	28	184	106	75	67	113	34	27	40	3

» Le matin = $m + 0,49$
» Après-midi = $m - 0,42$
» Le soir = $m + 0,38$

» Ascension du soir = 0,910. Abaiss. du jour = 0,80.

» Quant à la quantité de pluie, elle a plusieurs fois dépassé celle notée dans le tableau de 1849. Ainsi 1808 a donné 1452 mill., 1804 1306 35, etc.; tandis que cette année je n'en ai mesuré que 1158,30 millimètres, mais cètte quantité dépasse encore de beaucoup la moyenne de nos quarante-cinq années d'observations (947,35).

» Nous tenons note des très-fortes pluies; ainsi, par exemple, je vois dans les registres de mon père, que le 30 octobre 1808, il en était tombé 162 millimètres en 24 heures, et 152,40 millimètres le 19 septembre 1811. J'en ai mesuré moi-même 127 millimètres dans le même intervalle, le 14 avril 1847, et la pluie du 3 septembre dernier était peut-être plus forte, puisqu'elle s'éleva à 121 millimètres, de 11 heures et demie du matin à deux heures de l'après-midi.

» Toutefois, sans s'écarter de la moyenne, sans pouvoir être qualifiée de chaude ou de pluvieuse, telle année peut devenir nuisible à l'agriculture, en présentant une période de chaleur très-intense, ou d'humidité considérable. C'est la répartition convenable de ces deux agents de là végétation, c'est la constitution météorologique de chaque saison, qui influe en bien ou en mal sur nos récoltes. Les tableaux suivants compléteront notre travail. »

(*Voir les tableaux ci-contre.*)

EXTRAIT

DES ÉTUDES HYDROGÉOLOGIQUES DU DÉPARTEMENT DU GARD,

Par M. D'HOMBRES-FIRMAS.

Dans les Cevennes, nous appelons *avën* ou *calavën*, un gouffre soit perpendiculaire, soit en partie oblique et anfractueux, qui communique ordinairement à des eaux souterraines. Les passants, pour en juger la profondeur, y jettent des pierres qu'ils entendent assez longtemps rouler, sauter et enfin plonger au fond.

Il y a des avëns qui, dans la saison pluvieuse, se remplissent et coulent comme des fontaines, cessent et recommencent à diverses reprises, selon la fréquence et la durée des pluies; ces écoulements momentanés, s'ils sont peu considérables, sont nommés *pleurs de la terre*. Dans plusieurs avëns, ce n'est pas seulement le trop plein du réservoir qui s'écoule; les eaux s'en échappent tout d'un coup, comme si l'on ouvrait la porte d'une écluse; c'est ce qu'on appelle *des eaux folles*. Ces éruptions ne durent que peu de temps et ne se renouvellent pas à des époques réglées, comme celles des fontaines dites *à flux et reflux*. Dans certains avëns, elles sont nombreuses et rapprochées; dans certains autres, elles sont fort rares.

On trouvera peut-être que je devrais employer les mots français *abîme*, *évent*, comme l'ont fait d'autres auteurs recommandables? Le premier exprime un gouffre profond, mais ne donne aucune idée de l'eau qu'il renferme et des écoulements dont je viens de parler;

le second a tout autre signification, quoiqu'on ait entendu en faire la traduction de notre *avën*; on me permettra donc de franciser ce mot languedocien (1).

Nous avons beaucoup d'avëns dans ce pays montagneux; j'en décrirai quelques-uns des plus remarquables :

Pour commencer par le plus rapproché d'Alais, l'*avën de Rochebelle* est dans le faubourg de ce nom, derrière la maison du sieur Gazaï père. C'était, il y a six ans, une fissure de 1,75^{m} de longueur et 0,20 au plus de largeur, sur le penchant d'une colline du groupe oxfordien; quand il avait bien plu deux ou trois jours de suite, l'eau en sortait avec bruit, comme un torrent qui rompt ses digues, entraînant les terres et tout ce qui se trouvait sur son passage, jusqu'au Gardon qui sépare le faubourg de la ville : quelques heures après, le lendemain au plus tard, l'ouverture et le ravin étaient secs. On voit ici un jeu de siphon, comme Astruc explique l'intermittence des eaux de *Fontestorbe* et de *Fonsanche*.

Gazaï boucha son avën en maçonnerie; depuis lors, quand le moment des éruptions arrive, il se fait dans cet endroit cinq à six trous de quelques centimètres, par lesquels l'eau s'échappe en autant de filets séparés, qui ne scorifient plus le terrain comme auparavant.

Le petit *vallon des Augustines*, entre saint-Just et Brouzet, 12,5 kil. à l'est d'Alais, est infiniment agréable. Des moines et des religieuses l'avaient ancienne-

---

(1) *Avën* en languedocien, de même qu'*avin* en écossais et en irlandais, et *awen* en bas-breton, paraît venir du celtique *avain, ruisseau.* Dans cette dernière langue, *caraw, creux*, et *avën, rivière*, sont évidemment l'étymologie de notre *caravën* ou *calavën*.



ment choisi pour leur retraite. M. d'Aygallier, propriétaire actuel, fait disparaître les dernières ruines de leurs couvents, pour utiliser les matériaux et la place qu'ils occupaient.

A coté d'une fraîche prairie, on pénètre par une grotte ou galerie jusqu'à un gouffre de 4m de diamètre, dans lequel M. d'Aygallier a fait descendre une corde de 17m pour toucher le fond.

Cet avën fournit un courant continu, suffisant pour remplir l'écluse d'un moulin, et, dans les mois d'avril et de septembre, il en sort inopinément des quantités d'eau considérables, qui submergent la prairie et les terres attenantes et causeraient bien des dommages, si elles ne s'écoulaient dans l'*Alausène* aussi vite qu'elles surviennent. Cette petite rivière, qui vient du côté de Seynes, va joindre l'*Aubaron* sous Navacelle, pour se jeter ensemble dans *Auzonnet*.

C'est à moitié chemin des Augustines à Celas que je découvris ce gisement de *strontiane sulfatée* que j'ai décrit. (*Mém.*, tom IV, *Bibl. univers.*, tom. XXX). On y trouve aussi des huîtres et des griphées, mais empâtées dans une roche très-dure, d'où il est impossible de les retirer.

L'*avën des Poches* est à 3 kil. à l'est du précédent, dans la même montagne de Seynes, néocomienne comme celle de Bouquet. Il coule à peu près toute l'année, mais ce n'est qu'un mince filet d'eau qui ne mériterait pas d'être mentionné, *si l'avën ne crevait pas subitement*, pour me servir de l'expression vulgaire; alors c'est un torrent impétueux qui inonde et ravage ses rives, fait déborder l'Alauzène et intercepte la route de Seynes à Brouzet. Heureusement, ces éruptions sont de courte durée et n'ont lieu, dit-on, qu'une fois en deux ou trois ans.

Le réservoir doit être très-spacieux et le siphon qui le vide fort large, les sources qui l'alimentent peu considérables, et sa déperdition journalière retarde ses évacuations extraordinaires.

En face, sur le penchant de Bouquet, on peut visiter quatre cavernes spacieuses qui ne renferment point d'ossements, soit parce que leur remplissage n'a pas pu s'effectuer, soit parce qu'elles n'étaient point accessibles aux grands mammifères qui ont habité d'autres cavernes et y sont morts. Mais chacun sait que celles dans lesquelles on pénètre plus difficilement sont moins ravagées, et les géologues verront ici une quantité de ces concrétions calcaires, diversifiées, qui s'y accroissent depuis des siècles ; ils y étudieront le rapport des parois, des voûtes et du fond, des différentes cavités, la dislocation des couches inférieures de la montagne et les commotions qui ont contribué à les creuser.

Cals est un hameau de la commune de Navacelle, au bas de la montagne de Bouquet, 13,6 kil. vers le nord-est d'Alais. Le puits qui fournit l'eau nécessaire aux habitants est au milieu d'une sorte de bassin rocailleux d'une quarantaine de mètres de large et de sept à huit mètres au-dessous des maisons qui le bordent. Ce n'était autrefois qu'un avën étroit, qui donnait de l'eau après les pluies et formait alors un ruisseau qui traversait le bassin jusqu'à une échancrure à l'est, se joignait à celui des *Perlettes*, pour se jeter dans *Auzonnet* ; mais, le plus habituellement, le premier, appelé *ruisseau de Cals*, tarissait, laissant dans les creux quelques flaques plus nuisibles qu'utiles.

En 1764, les habitants s'avisèrent d'élargir l'avën et bâtirent le puits actuel, surmonté d'une margelle pour préserver les enfants et le bétail d'y tomber. A sept mètres de profondeur, l'eau arrivait avec tant de force

de trois points différents, qu'il était impossible et superflu de creuser davantage. On reconnut bientôt que sa hauteur variait selon les saisons ; qu'il était rare qu'elle fût au-dessous de 4,5m l'été ; que l'hiver et l'automne, elle arrivait au niveau du sol et qu'elle monterait encore plus, si l'on n'avait laissé une ouverture de 0,4m de largeur sur 0,2m de haut à la margelle, par laquelle débouche le *Valat-de-Cals*.

J'ai fait connaître un bon puits ascendant ; il me reste à rapporter ce qu'il présente de plus curieux : après de fortes pluies et la fonte des neiges, on entend, disent les paysans, un bruit souterrain qu'ils comparent au bouillonnement de nos chaudières à vapeur ; peu après, une masse d'eau considérable s'élance en gerbe hors du puits, remplit le bassin qui l'environne et fuit rapidement vers la plaine en inondant les terres sur ses bords...Vingt-quatre heures après, il ne reste que le Valat-de-Cals.

En remontant le ruisseau de *Seguisson*, on rencontre plusieurs avëns : d'abord, *lou Toumplë d'aou Peyrôou* (Gouffre du Chaudron), qu'on dirait taillé et arrondi de main d'homme : au-dessus, les trois *aiguières*, traversées par le ruisseau de *Suzon* et d'autres qui en renouvellent l'eau sans déperdition ; au contraire, elle tombe en cascade dans le *Peyrôou*, qui ne déverse pas pour cela ; l'eau ressort plus bas entre les rochers. On suppose que ces gouffres communiquent entre eux et avec l'avën de Cals.

Je ne dois pas omettre de noter que la plupart de ces avëns sont poissonneux, surtout l'aiguière du milieu.

Au bord du Seguisson, un peu avant d'être au village de Bouquet, je rencontrai, pour la première fois, des *huîtres à crêtes de coq* et une *dicerate*, coquille

rare dans cette localité, quoique appartenant à l'étage des *Chama-Ammonia*.

L'Abîme de la Rouvine, que M. Dumas a indiqué sur la carte géologique du département du Gard, à 7 kil. nord-nord-ouest d'Alais, sur la rive gauche du Gardon, est un avën que nous avons vu se former en 1814. Il y avait en cet endroit une vaste et profonde caverne sans ouverture apparente, mais communiquant avec la rivière. Un jour, la voûte, vraisemblablement surchargée par les terres qu'elle supportait, s'écroula avec un fracas épouvantable; le sol complanté d'arbres et notamment d'un gros chêne, les diverses couches de lyas, d'infra-lyas, de marnes et les terres supérieures n'ont pu remblayer ce gouffre, qui a dix-huit mètres de profondeur, douze à quinze de diamètre et tend à augmenter par l'éboulement des bords.

M. Dumas a également marqué sur sa carte trois avëns auprès de *Mejannes-le-Clap*, 24,5 kil. nord-est d'Alais, dans la formation néocomienne. Les habitants en montrent six et m'ont parlé d'un septième plus éloigné, dans la commune de Lussan. Tous sont très-remarquables par leur profondeur, qu'on ne saurait mesurer avec un cordeau, parce qu'après quelques mètres, ces abîmes ne sont plus perpendiculaires, mais les pierres que l'on y fait tomber sautent et roulent assez longtemps et finissent par plonger dans l'eau qui est au fond; elle ne sort jamais par leur ouverture et l'on ne sait point si elle s'y élève à la suite des pluies, ce qui est probable. On dit que ces avëns communiquent entre eux et avec la rivière qui prend sa source à l'est de Mejannes et afflue dans la Cèze, au-dessus de *Terris*.

L'abîme dit *de l'Agas*, nom languedocien de l'érable qui est à son ouverture, est à un kil. au nord du vil-

lage. Le plus éloigné des six n'en est qu'à 2,75 kil. vers le sud. On l'appelle *Cambarnier*, du nom du mas voisin ; il est au milieu d'une terre à blé, dans un enfoncement de 15 à 18 mètres de largeur et 1,5m de profondeur : on descend sur la roche percée d'une ouverture irrégulière de 2 à 3 mètres de large et de 6 de long, formant une espèce de voûte sur l'avën qui est réellement effrayant.

Il serait facile de le fermer et de combler l'évasement du champ dont la culture dédommagerait le propriétaire. Mon guide m'a dit avoir aidé, il y a peu de temps, à remonter un superbe bélier qui s'y était précipité. On parvint à l'accrocher avec des cordes, mais il était estropié ; il fallut le livrer à la boucherie. Il peut arriver des événements bien plus graves.

Parmi les autres avëns de ce quartier, je citerai celui *du Clos*, entre Méjannes et la grande route ; c'est un puits raz terre, rond et perpendiculaire, comme s'il était fait par les hommes. Après 10 mètres de profondeur, il est incliné, les pierres que l'on y jette ne s'y arrêtent pas ; on les entend rouler pendant quelques secondes.

L'*avën de Sauve* est à 1 kil. de cette ville, sur le penchant de la montagne du *Coutach ;* sa profondeur est d'une quarantaine de mètres ; son ouverture irrégulière en a tout autant de largeur ; des vignes sauvages et divers abrisseaux croissent sur ses parois intérieures et au fond, où coule un courant d'eau assez considérable, qui alimente, dit-on, la fontaine de Sauve.

Vers le nord de cet avën, les géologues remarqueront dans les fissures de la roche, des brèches osseuses, dont la pâte dure, rougeâtre, contient des morceaux de pierre, de spath, avec des fragments d'os de divers animaux : elles nous semblent analogues à celles que

nous avons vues à Cette et à Nice, et que d'autres naturalistes ont observées à Gibraltar et ailleurs.

Il y a deux autres avëns appelés *lou Fraïre et la Sorë*, à 2,1 kil. vers l'ouest de la ville, à gauche de la route de St-Hippolyte-le-Fort. Le dernier fut recouvert d'une voûte, il y a une soixantaine d'années, après une déplorable aventure, et pour éviter les accidents auxquels les passants étaient exposés. *Le Frère*, dont l'ouverture est d'environ 36 mètres, est plus éloigné du chemin; il est entouré de rocs qui en défendent l'approche, et par conséquent moins dangereux ; il en coûterait d'ailleurs fort cher, s'il fallait le voûter comme *la Sœur*.

L'abîme de *Complone* est indiqué sur la carte de l'arrondissement d'Alais à 8,4 kil. vers l'ouest-sud-ouest de cette ville. Il est au milieu d'un bois, au-dessus d'une colline de formation liasique; son ouverture est un rombe dont les diagonales ont 2 et 2,5 mètres: il s'élargit et forme une cavité ventrue qui peut avoir 7 à 8 mètres de largeur vers le milieu, se resserre plus bas et n'a plus qu'un mètre de diamètre à 10 mètres de profondeur; mais si le cordeau et l'aplomb s'arrêtent là, ce n'est pourtant pas le fond de l'abîme, qui fait un coude et se prolonge, comme les pierres que l'on y jette le témoignent.

Complone, au bord d'un chemin, raz du sol, beaucoup plus large intérieurement qu'à l'ouverture, est le plus dangereux des avëns de notre pays. On rapporte qu'un chasseur et un berger y ont péri jadis ! Un autre berger tomba, il y a quelques années, dans les aiguières de Brouzet en voulant y pêcher; le Frère et la Sœur de Sauve doivent, dit-on, leur nom à une malheureuse catastrophe; il arrive souvent que des bêtes à laine se précipitent dans la plupart de ces gouffres... Il serait digne de nos sociétés de bienfaisance de les faire tous

fermer par des voûtes, ou de les entourer de parapets.

Le pays qui environne Complone est très-caverneux. Les amateurs pourront y visiter une douzaine de grottes plus ou moins spacieuses, remplies de stalactites et de stalagmites, et de toutes sortes de concrétions pierreuses. Celle dite *du Fort* (parce que les camisards s'y étaient retranchés), renferme des ossements d'animaux carnassiers et autres.

Je les engage à explorer plus particulièrement la grotte dite *de Mialet*, au sud-est de ce village, l'une des plus vastes et des plus curieuses que je connaisse. Une description détaillée allongerait trop ce mémoire; je me bornerai à dire qu'elle est composée de six salles principales, larges et très-élevées, communiquant entre elles par des passages anfractueux, souvent resserrés, de manière qu'on est obligé de s'y traîner et de ramper. Tantôt il faut grimper, tantôt se glisser sur des pentes rapides, pour arriver à des grottes superposées; deux sont séparées par une sorte de puits ou de cheminée, qu'on ne descend pas sans quelques dangers; mais, je l'ai éprouvé, on les oublie en pénétrant dans une grotte à peine connue, pleine de cristallisations variées de formes et de couleurs resplendissantes à la lumière, tandis que tout est ravagé dans les souterrains d'un accès facile, d'où chacun veut emporter un souvenir.

Puisqu'il s'agit plus particulièrement des eaux dans ce mémoire, j'ajouterai qu'indépendamment des salles dites *des grands et des petits bassins*, les guides me firent remarquer ce qu'ils appellent *le trou du vent*; en y présentant la main, on ressent un souffle continu, une bougie s'y éteint et des morceaux de papiers en sont repoussés par le courant qu'occassionne une chute d'eau dans une cavité attenante; on l'entend en pré-

tant l'oreille. Plus loin, on est arrêté par un ruisseau souterrain.

Les avëns du Fougë et du Fougeron, proche St-Gervasy, 9 kil au nord-est de Nimes, sont de grandes cavernes remplies d'eau, qui s'en écoule pendant neuf mois de l'année, très-abondamment dans les saisons des pluies, s'arrête l'été et s'abaisse de 4 à 6 mètres.

Après une grande sécheresse, en 1839, M. le capitaine Bernard, qui se livre à beaucoup de recherches sur les eaux des environs de Nimes, trouva l'eau du Fougë à 11 mètres en contre-bas de son ouverture; il y descendit avec M. Castillon, adjoint du maire de St-Gervasy, et ils y mesurèrent 4 mètres d'eau. Le fond étant oblique, l'aplomb ne pouvait plus leur indiquer sa profondeur; mais, ce qui est bien important, ils reconnurent un courant du nord-est au sud-ouest; par conséquent, ces abîmes ne sont pas des citernes des eaux pluviales, mais sont alimentés par de véritables sources. M. Castillon nous en a fourni une nouvelle preuve: il remarqua un jour une crue presque subite du Fougë et du Fougeron. L'eau qu'il avait vue basse déversait quelques instants plus tard à la suite d'un orage qui avait éclaté loin du territoire de St-Gervasy.

M. Teissier, dans ses *études pour procurer de l'eau à la ville de Nimes*, appréciant ces beaux réservoirs, veut profiter du Fougë plus rapproché de l'aqueduc du Gard que le Fougeron. Comme citerne, ses éruptions pendant neuf mois étaient déjà très-avantageuses, et le courant souterrain lui a suggéré l'idée d'y faire une tranchée jusqu'au niveau des basses eaux et d'ajouter cette source fraîche et pure à l'eau qu'il se propose de prendre au Gardon.

Bord-nègre, proche de Castille, 5,5 kil. à l'est-sud-

est d'Uzès, mérite la visite des amateurs; ils doivent même y aller à deux époques, comme à la fontaine de Vaucluse, qu'il faut voir quand elle est pleine et quand elle est basse.

Après la saison des pluies, une forte cascade se précipite d'une caverne qui est à 30m de hauteur sur une montagne néocomienne presque à pic; elle forme un torrent impétueux qui, après un cours de 1,75 kil., va se jeter dans la rivière d'Alzon; il passe sous l'aqueduc romain, et l'on pourrait fort bien l'y recevoir, en former une vaste citerne pour l'arrosage des communes voisines, ou l'amener à Nimes, comme l'a proposé M. Teissier.

Pendant six à sept mois, la quantité d'eau qui sort de cette espèce d'avën est très-considérable; on l'a évaluée, à certaines époques, à 4,000 pouces ou 80,000 mètres cubes en 24 heures; et, ce qui paraîtra bien extraordinaire, quelques mois après, il n'en coule plus du tout!

On peut pénétrer assez avant dans la caverne, où il n'y a plus d'eau, et le lit du torrent est entièrement desséché; les mousses et les plantes qui croissent sur ses bords, brûlées et noircies par le soleil de l'été, ont fait donner à cette fontaine le nom de Bord-nègre.

Le Moulin-neuf, à 3,75 kil. nord-est d'Uzès, est cité pour son puits naturel; c'est mal-à-propos que je l'ai ouï nommer *puits artésien*: c'est la nature et non l'art qui en fait jaillir l'eau. Quelques personnes âgées d'Uzès se rappellent que c'était anciennement un gouffre, dont les abords imbibés et entraînés par l'eau qui en sortait, formaient un vaste entonnoir; elles m'ont dit que lorsque le propriétaire, M. de Valabris, voulut embellir son jardin, y enclore ce puits et le décorer, il rencontra, à environ 4m de profondeur, un banc de sable dans lequel il enfonça des pilotis pour asseoir ses

constructions; mais qu'on ne put juger ni l'épaisseur de ce banc, ni les couches qui sont au-dessous, ni la profondeur de la source, ce que la sonde artésienne eût fait connaître parfaitement. Les perches et les cordeaux qu'on a essayé de plonger dans le gouffre, déviés par le courant ascendant, rencontraient des obstacles et sa profondeur ne nous apprendrait rien d'ailleurs sur les nappes d'eau qui doivent y arriver latéralement.

Le puits actuel est un bassin sans fond de 5^m de diamètre; la margelle en pierres de taille, de $0,9^m$ de hauteur, est couronnée de balustres, entre lesquels l'eau verse de tous côtés dans un second bassin concentrique au premier, de 10^m de diamètre et $0,4^m$ de haut et dont le trop plein se distribue dans le jardin.

A quelques pas de ce bassin, la terre, toujours humectée, indiquait une autre source; feu M. de Valabris y fit creuser, et non forer un second puits, de la même largeur que le premier; il trouva le banc de sable d'où surgit l'eau à $3,75^m$, bâtit sur pilotis les murs de son puits, dont il surmonta la margelle de huit colonnes avec leur corniche circulaire. L'eau monta jusqu'à $0,45^m$ du bord; mais elle continuait à s'élever en dehors des murs et détrempait tout le terrain à l'entour; on lui ouvrit une issue à $1,5^m$ au-dessous, d'où elle s'échappe vers la rivière qui fait tourner un moulin, plus nouvellement construit que ceux du voisinage; c'est de là que cette campagne tire son nom.

Le moulin neuf est à 1,85 kil. au sud-est de *St-Quentin*; à 2,75 kil. vers le sud-ouest de *St-Victor*; à 3,50 kil. à l'ouest de *St-Hippolyte-de-Montaigu;* c'est de l'une de ces communes, ou des sommets qui les avoisinent, tous appartenant à la formation du grès-vert, que proviennent les eaux qui sourdent dans le jardin de feu M. de Valabris.

J'ai parlé ailleurs des terres alumineuses de St-Victor et de St-Quentin, exploitées en grand pour des fabriques de pipes et de poteries, pour faire de l'alun, et comme terres réfractaires.

Pour terminer ces essais, il me reste à parler d'une autre sorte d'avëns, qui, au lieu d'être des sources permanentes ou momentanées, sont au contraire les réceptacles de toutes les eaux des environs, des énormes puits-perdus.

On en voit un à *Pougnadouresse*, 11 kil. au nord-est d'Uzès, appelé *avën d'aou Pra*, parce qu'il est au milieu d'un pré, à 300 mètres au sud du village. C'est un entonnoir, dont le centre est rempli de pierres, entre lesquelles s'infiltrent les eaux qui tombent sur le plateau environnant et se réunissent dans ce pré. On assure qu'elles se rendent par des voies souterraines à l'étang de *la Capelle*, 5,5 kil. au sud-est en ligne droite; on objecte que *la Veyre* qui coule dans un vallon au-dessous du pré de Pougnadouresse devrait les arrêter, mais on a reconnu qu'à la suite des orages, quand le pré était inondé, la Veyre ne croissait pas et que, par conséquent, elle ne communiquait point avec l'avën. Les voies souterraines qui amènent ses eaux à l'étang seraient donc inférieures au lit de la rivière.

Je citerai, pour second exemple de ces sortes d'avëns, celui dit *la Goulo*, au nord-nord-est de Barjac, quoiqu'à 1,75 kil. au-delà des limites du Gard. Les ruisseaux des environs, dont un assez fort, et les eaux pluviales qui submergent quelquefois la plaine, s'y engouffrent et vont déboucher à 2,35 kil. dans l'Ardèche, au-dessus du fameux *pont d'Arc* que les touristes ne manqueront pas de visiter. (J'en ai publié une description, *Mém.*, tom. IV, pag. 111, *Journal de phys.*

Bibl. univers, Société de Géographie, 1823.) La Goulo est dans le terrain néocomien, à l'extrémité de notre grand bassin lacustre.

A 0,5 kil. à droite, et à gauche plus particulièrement, on trouvera des formations de grès-vert avec du sable, des argiles réfractaires et des lignites; auprès de *Vagnas*, on recueillera diverses *hippurites*, des *nérinées*, et plusieurs espèces de *madrepores*.

Alais, 16 septembre 1849.

RAPPORTS.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LES NOTICES SUR BRIDAINE,

PAR M. L'ABBÉ PRIVAT.

MESSIEURS,

L'Académie du Gard cède moins à un sentiment d'amour-propre quand elle vient périodiquement vous entretenir des efforts de son zèle et des résultats de ses travaux, qu'au besoin de s'acquitter d'un devoir que lui impose la condition même de son existence. Son unique ambition en poursuivant, dans un but d'utilité générale et d'intérêt public, la belle mission qui lui est confiée, est de propager et de perpétuer le culte des choses utiles, l'amour du vrai et du beau.

Mais si, dans sa modeste sphère d'activité, elle aspire à rendre quelques services aux lettres, aux sciences, aux arts, elle sait aussi qu'elle ne le peut efficacement qu'en s'environnant des lumières des hommes

de génie et de vertu, qui honorent leur siècle par leurs œuvres littéraires et scientifiques, non moins que par leurs actions de bienfaisance et d'humanité. C'est dans ce but, du reste, qu'elle entretient d'utiles relations avec les sociétés savantes, et qu'elle s'adresse à toutes les illustrations, à tous les esprits éminents de l'époque, afin d'éclairer sa marche, au moyen d'une réciprocité de communications intimes, vers tout ce qui tend au progrès des institutions et des mœurs.

Sous ce rapport, elle n'épargne rien, soit pour s'améliorer en quelque sorte elle-même en profitant des conseils et des connaissances qui lui viennent de ses nombreux et savants correspondants, soit afin de donner à ses travaux une direction tout à la fois plus sûre et plus féconde en utiles résultats. Ainsi puissamment sollicitée de toutes parts, elle pousse hardiment quelques reconnaissances dans les champs ardus des lettres et des sciences; et ce n'est pas toujours sans succès.

C'en serait assez, sans doute, pour lui mériter, avec votre haute protection et vos honorables sympathies, de glorieux titres à la reconnaissance publique. Toutes choses auxquelles elle attache un grand prix, sans méconnaître cependant ce qu'il en coûte pour les conquérir et en être digne.

En vous rappelant, Messieurs, les principes généraux sur lesquels s'appuie l'Académie dans ses travaux habituels, principes dont vous avez pu suivre en partie l'application et le développement d'après le compte-rendu qui vient de vous en être exposé, nous avons à dessein étendu, élargi le vaste horizon qu'elle est appelée à parcourir; toutefois, ce n'est là encore qu'un côté de la tâche qu'elle doit remplir.

Sans doute, ses modestes travaux ne peuvent contribuer aux progrès des lumières utiles, qu'autant

qu'ils se combinent avec les études profondes des hautes intelligences de l'époque; car on risque moins de faire fausse route quand on suit les maîtres ou qu'on marche en compagnie d'hommes d'élite ; mais elle n'abdique pas son droit d'initiative et d'appréciation sur des sujets qu'elle indique elle-même et qu'elle propose au concours, en en fixant les conditions et en en posant les bases.

C'est ainsi, d'ailleurs, qu'elle se crée un moyen de plus, propre à avancer l'œuvre du progrès, en provoquant, dans l'intérêt de la science et de la morale, les sublimes inspirations du génie, les plus secrets épanchements des cœurs et même les plus intimes confidences de la vertu. Tantôt, en effet, c'est une question de haut intérêt, un problème social dont elle demande la solution; tantôt ce sont des vues générales, des aperçus nouveaux en économie politique, dont elle sollicite la révélation; tantôt enfin, c'est une grande figure, une intelligence d'élite qu'elle désire mettre en relief, afin de servir de modèle et d'imitation à tous ceux qui se sentent animés du désir et de la passion de ce qui est beau, de ce qui est vrai, de ce qui est utile.

Pour répondre en partie aux conditions de son programme, elle avait proposé pour sujet du concours de 1850, l'éloge historique du père Bridaine, de cet homme de Dieu dont la vie tout entière fut consacrée aux véritables intérêts de l'humanité. Certes, c'est une heureuse idée et même une bonne œuvre, dans un temps surtout où l'on proclame si haut le dévouement à la cause du peuple, de rappeler le souvenir de l'apôtre qui s'y dévoua avec tant de zèle et tant de succès. Sorti lui-même des rangs du peuple, il vivait de sa vie, il partageait ses labeurs, il connaissait ses besoins, et cependant il ne le flatta jamais par des pro-

messes mensongères. Il ne cherchait pas surtout à exalter et à exciter en lui la convoitise des jouissances charnelles. Il voulait, lui aussi, une réforme sociale, non dans les conditions d'indépendance des appétits grossiers et de bien-être matériel, mais dans les habitudes et les mœurs essentiellement fondées sur les invariables principes de l'Evangile.

Au lieu de ces excitations d'envie et de haine dissimulées, de nos jours, sous une expression de fraternité et d'égalité, il inspirait la véritable charité fraternelle à tous les cœurs en les ramenant à la source divine d'où elle découle. Noble conquérant des âmes, Bridaine puisait ses moyens d'action dans une foi ardente, dans une conviction profonde des justices et des miséricordes divines; et son zèle apostolique, débordant de toute part, laissait partout de bienfaisantes traces de son passage.

Mais si le nom de Bridaine est en honneur dans notre France, noble patrie de la civilisation chrétienne, ce nom est, surtout dans nos contrées, éminemment populaire. On le trouve inscrit sur des monuments que nos populations religieuses vénèrent d'un culte d'espérance et d'amour, et que leur piété et leur dévouement à la sainte cause de l'Eglise conservent au milieu d'elles comme un hommage de leur fidélité, et comme la tradition constante de la foi de leurs ancêtres.

Il appartenait donc, Messieurs, à une société comme la nôtre, qui n'a pas oublié son origine et sa glorieuse filiation, dont l'esprit est essentiellement conservateur des saines doctrines et qui en poursuit le développement dans l'intérêt du pays, il lui appartenait d'élever un monument littéraire à la gloire de l'homme apostolique qui en a été l'ami et le bienfaiteur. Cette pensée ne pouvait qu'être favorablement accueillie par tous les

hommes amis aussi de leur pays et des bonnes études.

Voici comment l'Académie avait formulé sa pensée au sujet d'une notice sur Bridaine, pour le concours de l'année 1850 :

« L'Académie du Gard demande, avec une biographie » exacte du célèbre missionnaire, une appréciation » littéraire de l'orateur chrétien.

» L'étude devra s'élever aux sources mêmes de l'élo- » quence sacrée, et développer dans cette large sphère » les conditions de l'art oratoire, et mieux encore, de » l'improvisation, de l'inspiration.

» Il faut que l'œuvre puisse à la fois servir l'éloquence » apostolique et populariser les vertus chrétiennes. »

Ce programme, conçu dans des vues aussi larges et aussi élevées, ouvrait une belle carrière aux athlètes de l'intelligence et de l'étude des sentiments. Aussi l'Académie s'attendait-elle à une riche et abondante moisson. Mais, soit insuffisance de publicité, soit manque de temps pour plusieurs, soit enfin absence de documents indispensables pour quelques-uns, cinq mémoires seulement ont été adressés à l'Académie, et encore, il faut le dire, aucun ne lui a paru répondre complètement à son attente.

On trouvera peut-être que la Commission chargée de l'examen du concours s'est montrée bien exigeante; mais elle devait l'être plus encore, puisqu'il s'agissait d'élever un monument littéraire et religieux à la mémoire de l'homme apostolique qui honore notre pays et que tant d'autres contrées seraient jalouses d'avoir produit.

Quoi qu'il en soit de la sévérité de son jugement, elle a accueilli avec bonheur ces premiers essais d'une œuvre éminemment chrétienne et patriotique, destinée à célébrer la gloire du missionnaire qui a étonné son

siècle par la puissance de sa parole toute populaire et par les effets de son zèle infatigable.

Nous voudrions, Messieurs, payer à chacun des concurrents le prix dû à ses efforts et à ses travaux; ils sont, en effet, dignes d'encouragements et d'éloges; mais ils ont mal compris ou mal interprété les conditions du programme, car ils se sont bornés à reproduire une biographie connue et appréciée déjà dans le monde littéraire. Des recherches faites avec soin et intelligence auraient révélé, sans contredit, quelques-uns de ces traits de charité, de ces effets de zèle qui ont probablement échappé à l'auteur de la vie et de l'apostolat du célèbre missionnaire. Il fallait donc le suivre, non dans les 256 missions qu'il a prêchées (on aurait surchargé son travail de redites inutiles et fatigantes), mais dans celles qui ont le plus marqué dans sa vie d'apôtre. Que d'émouvantes péripéties, que d'anecdotes édifiantes n'aurait-on pas recueillies!

D'autre part, les auteurs de ces mémoires se sont trop défiés de leurs propres forces pour remonter jusqu'aux sources de la véritable éloquence sacrée, cette éloquence du cœur qui n'est pas un art, mais une spontanéité d'inspiration et d'improvisation. En général, ils se sont donné une trop large carrière en assimilant l'éloquence de la chaire chrétienne avec l'art oratoire, selon les principes des anciens et l'appréciation des modernes. Ce n'était pas là ce que demandait l'Académie (1).

Pour faire passer cette critique d'ensemble, qui semblerait un jugement définitif, nous comprenons que nous avons besoin de justifier l'opinion de la Commission

(1) Voir pag. 219.

sur chacun des mémoires soumis à son examen, par des appréciations de détail. Dans notre revue impartiale, nous suivrons l'ordre de nos impressions.

Le nº 3 a pour épigraphe : « *Quasi os meum eris.* Vous serez comme la bouche de Dieu. » (Jér., 15, v. 19)

Ce mémoire ne manque pas d'une certaine ampleur dans l'exposé des principaux traits de la vie de Bridaine. Le caractère de ce missionnaire est assez bien tracé. Les faits sont racontés avec une exactitude historique ; mais l'auteur n'a pas osé, ce semble, les apprécier et les discuter, par crainte peut-être d'entreprise téméraire ; il n'a fait, en quelque sorte, que les enregistrer dans l'ordre où ils se sont produits.

Quant à son étude sur l'éloquence sacrée, elle offre peu de vues propres, encore moins d'aperçus nouveaux. En général, elle est sans couleur, sans méthode, et le style même en est faible et parfois négligé.

Le nº 1, avec cette devise : *Verbo et exemplo*, est sans contredit l'œuvre d'un homme d'études et d'érudition ; mais c'est un essai sur l'éloquence ancienne et moderne ; ce qui est ici un hors-d'œuvre, puisqu'on demandait une appréciation de l'éloquence sacrée, à l'occasion de la biographie de Bridaine. On peut dire que cette partie du mémoire est plutôt une exposition d'effets produits par tel ou tel autre discours oratoire, et non un examen des sources de l'éloquence elle-même.

La biographie que l'auteur donne du père Bridaine ne manque pas d'intérêt ; mais elle est surchargée de certains détails qui auraient pu, pour l'édification du pieux lecteur, être l'objet d'une note. En somme, ce mémoire est le fruit d'un esprit religieux ; mais on regrette de ne pas y trouver du nerf, de la vie, du mouvement.

Le nº 2, portant pour épigraphe ce passage de St

Bernard : « *Lucere et ardere perfectum est...., etc., sunt quidam qui sciunt ut ædificent, et est charitas,* » n'est pas sans mérites. Il semblait même devoir répondre aux conditions du programme, tant il se présentait avec une allure franche et bien dessinée. Etudes consciencieuses, instruction solide, érudition incontestable, et avec tout cela assez de méthode et de bon style; c'en était assez sans doute pour lui assurer le succès; mais, tout à coup, l'auteur est arrêté, l'on ne sait par quel obstacle : c'est sans doute le temps qui lui a manqué. Cette œuvre, qui n'est pas sans valeur, a donc besoin d'être complétée.

Le n° 5 porte pour épigraphe un passage de Malachie qui s'applique au ministre de la parole sainte : *Labia sacerdotis custodient scientiam*... etc., *et legem requirent de ore ejus*... etc.

L'auteur de ce mémoire a, mal à propos, mêlé et confondu ensemble la biographie et l'appréciation littéraire. La première partie de son travail est correctement écrite; mais elle ne fait que reproduire les travaux du père Bridaine dans quelques-unes de ses missions, sans rien ajouter à ce que nous connaissons déjà de cet homme apostolique.

La deuxième partie ne manque pas de quelques aperçus remarquables. L'auteur conseille à l'orateur chrétien d'étudier avec soin les chefs-d'œuvre des anciens pour la forme et l'effet de ses discours, et de s'inspirer, pour le fond, des enseignements des livres saints et des Pères de l'Eglise : il a raison; ce sont là les sources de la véritable éloquence sacrée. Le missionnaire surtout doit puiser, dans une intime communication avec Dieu, par la prière et la méditation, les véritables inspirations de la foi et des œuvres. Il doit se rappeler sans cesse ce que dit de lui-même

l'ange de l'école, St Thomas, qu'il avait moins appris par l'étude et le travail, que par la méditation aux pieds de son crucifix.

Nous avons, Messieurs, commencé notre examen par les pièces les plus faibles, pour le terminer par le mémoire nº 4 qui nous a paru le meilleur du concours, quoique pourtant il ne réalise pas toutes les espérances de l'Académie.

Ce mémoire est intitulé : *Notice sur le père Bridaine*, et a pour devise une pensée ou plutôt une appréciation du véritable missionnaire, par Bourdaloue. Le choix est heureux, il convient parfaitement au sujet.

La Commission, dont je suis en ce moment l'organe, a été longtemps indécise de savoir si l'ouvrage en question se détachait assez des autres par l'élévation de pensées et de vues supérieures, pour être l'objet d'un jugement favorable. Elle a pensé qu'en tenant compte de la manière avec laquelle l'auteur a reproduit certains effets de zèle de Bridaine, si propres à soutenir l'action de l'enseignement évangélique; comme aussi, en appréciant le mérite littéraire de son œuvre qui se distingue réellement par une méthode sage et régulière, et par un style simple, varié, parfois élégant, elle a pensé, dis-je, que ce mémoire, malgré quelques négligences et quelques imperfections, était pourtant digne d'une mention honorable. Qu'aurait-il fallu à l'auteur pour donner à son travail plus de fond, plus d'ampleur, plus de richesse? une étude plus approfondie des diverses époques de la vie du père Bridaine, une recherche plus sérieuse des véritables sources de l'éloquence sacrée et surtout une appréciation plus exacte des motifs surhumains qui doivent toujours inspirer l'homme apostolique. Sous ces divers

rapports, l'œuvre laisse donc à désirer. Nous allons toutefois la juger avec impartialité.

Et d'abord, s'il nous était permis de nous poser en moraliste ou en théologien, nous aurions à relever des inexactitudes ou même des erreurs. Par exemple, en parlant des sentiments de piété qui se manifestèrent de bonne heure dans l'âme du jeune Bridaine, l'auteur s'exprime ainsi : « Plus heureux que St Paul et St Au-
» gustin qui consumèrent dans la persécution et dans la
» débauche la fougue de leurs jeunes années, Bridaine
» ne connut jamais les égarements de la jeunesse....».
Cela est vrai historiquement, mais les lois de la morale exigent une grande réserve et beaucoup de délicatesse dans l'expression. Car si les ombres fortement prononcées font mieux ressortir la beauté et la perfection du sujet principal d'un tableau, il n'en est point de même de la vertu ; celle-ci n'a nul besoin de contraste pour paraître belle et ravissante. Il est malheureux que l'auteur ait cru devoir rappeler les égarements des deux plus grands saints dont s'honore l'Eglise, afin de mieux faire ressortir la pureté et l'innocence de vie du père Bridaine.

Il y a aussi quelques insinuations fâcheuses dans ce passage qui a trait à la mission de Bridaine dans les Cevennes : « Il opéra (Bridaine) parmi les protestants
» des Cevennes quelques conversions plus sincères sans
» doute que celles qu'avaient arrachées les dragonna-
» des, un demi-siècle auparavant, et dont se glori-
» fiaient Bossuet et Louis XIV. »

Et ailleurs, l'auteur donnerait lieu de soupçonner ses intentions, si le sujet qu'il a traité ne prêtait un autre sens à des paroles comme celles-ci : « Au lieu de
» populariser l'éloquence et les vertus chrétiennes, on
» les a aristocratisées..... et tandis que l'on envoyait à

» grands frais des missionnaires fonder des églises dans » des pays inconnus, évangéliser les sauvages, nos » églises à nous se vidaient..... Abandonnés par leurs » pasteurs, les hommes s'étaient mis à chercher tout » seuls..... »

Les habitants de pays inconnus et même les sauvages sont nos frères; ils ont droit comme nous aux lumières de l'Evangile et aux bienfaits de la civilisation chrétienne; il faut donc qu'ils aient aussi leurs apôtres; car la doctrine évangélique doit être connue de tous, selon eette parole de J.-C. : *Ite, docete omnes gentes*... D'ailleurs, la foi se communique par l'enseignement : *fides ex auditu.*

Et, à ce sujet, nous laissons à l'auteur la responsabilité des principes qu'il émet sur la foi : « Il y a deux » sortes de foi, dit-il, l'une que nous appellerons la foi » chrétienne ou divine, et l'autre la foi païenne ou hu- » maine...» Voilà bien une distinction claire et précise; mais la définition de l'une et de l'autre manque absolument, à moins que l'auteur ait cru l'avoir donnée en disant : « Nous portons tous en nous plus ou moins le » germe de la foi, » ce qui n'est pas exact s'il entend « la foi chrétienne ou divine; » et ailleurs : « La foi » païenne est celle que l'homme trouve dans son propre » cœur indépendamment de tout secours divin.... »

Il y a du moins un peu d'obscurité dans tout cela. En morale et en orthodoxie, les idées doivent toujours être graves et positives; en littérature comme en poésie, elles peuvent être hasardées ou originales, mais alors elles ne sont acceptables que sous bénéfice d'inventaire et sous garantie personnelle.

Toutefois, à part ces remarques générales que l'auteur du mémoire pardonnera à notre franchise, nous lui devons des éloges. Son œuvre, à l'examiner de près,

n'est pas sans défauts sans doute; mais les quelques taches que nous avons remarquées ne la déparent pas; elles sont mêmes rachetées par de nobles pensées et par de beaux sentiments.

Nous ne saurions mieux louer cet essai sur la biographie du père Bridaine et sur l'appréciation de l'orateur chrétien qu'en vous lisant quelques morceaux choisis qui le distinguent.

Le père Bridaine venait de recevoir l'ordre de la prêtrise: « C'est alors, dit l'auteur, que commence vraiment » sa vie apostolique. Dès ce moment, on peut le suivre » parcourant la France en tout sens, réveillant le » peuple de sa léthargie; toujours éloquent, toujours » infatigable, créant des hospices, fondant des institutions chrétiennes, donnant des leçons aux riches, » mais sans les insulter; consolant le pauvre, mais sans » flatter ses vices. Ce n'est pas le désir de briller et de » plaire... qui l'entraîne de mission en mission; c'est la » foi, la foi qui, selon l'Evangile, transporte les montagnes... Homme étrange, qui, par la puissance de la » foi, était parvenu à s'isoler de son époque, et, vivant à côté de Voltaire et de Rousseau, venait, avec » l'accent de la conviction la plus énergique, parler » aux populations étonnées une langue oubliée depuis bien des siècles... »

Il y avait encore une belle page à écrire sur la mission que le père Bridaine donna à Clermont en présence de Massillon. L'auteur n'ose, ce semble, l'entreprendre; il se contente d'une réflexion qui est sage et vraie: « Ces deux hommes, dit-il, ne se ressemblaient » guère, et l'harmonieux évêque dut être bien étonné » de cette éloquence inégale, souvent bizarre, plus » souvent sublime... »

Puis, rappelant le jugement que Massillon portait sur

cette éloquence du missionnaire : « Je ne sais, ajoute-
» t-il, jusqu'à quel point on peut regretter avec Mas-
» sillon que Bridaine n'ait pas poli son éloquence ; peut-
» être l'eût-il gâtée en l'épurant. Il ne faut pas oublier
» que le missionnaire ne s'adressait pas, comme l'au-
» teur du *Petit Carême*, aux délicats de la terre qui
» ont, disent-ils, les oreilles fines, pour parler comme
» Bossuet ; il s'adressait aux infortunés qui manquaient
» de pain, aux habitants des campagnes, aux pauvres,
» les meilleurs amis de Dieu. »

Et plus loin, l'auteur, après avoir rappelé les apologues ingénieux au moyen desquels le missionnaire émouvait son auditoire, et la manière toute dramatique avec laquelle il terminait ordinairement ses missions : « Adieu, cher peuple! adieu pour toujours ! adieu jus-
» qu'à la vallée de Josaphat ! adieu peut-être jusqu'à
» l'éternité... ! » L'auteur, dis-je, fait une réflexion qui accuse l'orgueil de l'homme et révèle sa corruption : « Et cela se passait, dit-il, au XVIIIe siècle, à
» côté des orgies de la régence, comme autrefois à
» Rome les miracles des apôtres à côté des orgies pa-
» triciennes. Mais les roués, à la veille de la révolu-
» tion, ne s'en émurent pas plus que les nobles de
» Rome à la veille de l'invasion des Barbares. Sa-
» vaient-ils seulement qu'il y eût en France un homme
» proclamé par Benoît XIV le missionnaire de la chré-
» tienté, qui parcourait les provinces annonçant le
» règne de Dieu ? Ou si la renommée du père Bridaine
» était venue jusqu'à eux, voyaient-ils en lui autre
» chose qu'une exception curieuse, un sujet d'étonne-
» ment, ce qu'est aux naturalistes un animal antédi-
» luvien?

» C'est dans cet esprit, sans doute, que quelques-
» uns d'entre eux assistèrent au sermon qu'il prê-

» cha, en 1751, dans l'église de Saint-Sulpice..... »

Ici, l'auteur du mémoire rapporte presque en entier le fameux exorde, connu de tout le monde, par lequel le célèbre missionnaire ouvre le cours de ses prédications dans une des plus grandes paroisses de la capitale, en présence d'un auditoire choisi et distingué. Mais il fait suivre cette citation d'une réflexion qui n'est peut-être pas dénuée de fondement.

« Ne reconnaît-on pas là, dit-il, le député de 89,
» le langage de la Constituante? N'y a-t-il pas dans
» cette phrase je ne sais quelle cadence étudiée qui
» n'était pas dans les allures du missionnaire? Quant
» au dernier trait, il est de lui.... C'est ici seulement
» qu'il fallait faire retentir... etc. »

Nous partageons l'opinion de l'auteur, et nous croyons que l'abbé Mauri avait peut-être besoin de ce morceau d'inspiration pour complèter, pour enrichir son essai sur l'éloquence de la chaire. Quoi qu'il en soit, ce sublime exorde de Bridaine est le magnifique pendant de la pathétique péroraison de Vincent-de-Paule, également connue : « *Or, sus, mesdames!* ...... Quel chef-d'œuvre d'éloquence si ces deux morceaux étaient reliés entre eux par un corps de discours de cette hauteur et de cette magnificence!

En résumé, Messieurs, tout en signalant certains passages peu exacts, si on les apprécie sous le point de vue dogmatique, et l'omission de certaines circonstances qui auraient mis plus de variété et plus d'intérêt à la biographie de ce célèbre missionnaire; d'autre part, tout en regrettant que l'auteur n'ait pas complété son étude sur l'éloquence sacrée, probablement parce que le temps lui a manqué, la Commission se plaît néanmoins à reconnaître, dans ce mémoire, des pensées utiles, des appréciations justes, et certains

aperçus qui révèlent un homme studieux, un esprit réfléchi et un écrivain consciencieux.

Que l'auteur reçoive donc nos observations et nos paroles d'encouragement dans le même esprit qui les a dictées, et nous serons heureux de les lui avoir adressées, si elles peuvent nous valoir, l'année prochaine, sur le même sujet, une œuvre à couronner.

RAPPORT

SUR UN

NOUVEL OUVRAGE DU DOCTEUR VINGTRINIER,

PAR M. DE CASTELNAU.

MESSIEURS,

Notre laborieux et savant confrère de Rouen nous a adressé un rapport présenté par lui au conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine-Inférieure, touchant les épidémies qui ont régné depuis 1814 jusqu'au 1er décembre 1849, dans l'arrondissement de Rouen.

Le docteur Vingtrinier réalise la pensée d'Hippocrate : « Pour aimer la médecine, il faut aimer les hommes. » Pratique médicale, — pratique philanthropique, — travaux de littérature médicale et de littérature philanthropique, voilà l'emploi de toutes les heures de notre confrère. — Dévouement et désintéressement, tel est le double pivot de son activité individuelle.

Sans doute, à cause de l'émotion dont ne sont pas encore revenus les habitants de son département, le

docteur Vingtrinier donne, en premier lieu, l'historique du choléra de 1849.

Cette épidémie a commencé ses ravages en France, si je ne me trompe, dit notre confrère, par le petit port de la Manche nommé Yport. C'était à la fin de novembre 1848. — En décembre, la ville de Fécamp, qui en est proche voisine, a été atteinte. Le village perdit plus du sixième de ses habitants (58 sur 300); la ville 1 sur 84 (113 sur 9,500). Ce début était effrayant.

Le Havre et Rouen eurent bientôt leur tour.

De là l'épidémie gagna diverses localités de l'arrondissement de Rouen, le seul dont s'occupe le docteur Vingtrinier. Neuf communes furent atteintes; il périt 942 individus dans l'arrondissement.

L'observation des lieux et des dates d'invasion n'explique pas la marche de la maladie: « Ce sont, » dit notre confrère, autant de trombes empestées qui » se sont abattues et épanchées dans certains lieux » entourés sans doute d'une atmosphère attractive; » mais toujours dans des lieux humides et parcourus » par des cours d'eau. » Nous ne pouvons généraliser l'observation de notre confrère.

Un fait curieux à ajouter aux nombreuses excentricités des épidémies, c'est une recrudescence manifestée à Boudeville, par l'atteinte *simultanée* de 30 à 40 personnes qui habitaient un carrefour, et dans l'espace de 100 mètres, 12 individus succombèrent en huit jours.

Envoyé sur les lieux par l'autorité, dès le commencement de ce brusque retour du mal, le docteur Vingtrinier crut en trouver la cause dans les émanations issues du remuement des terres nécessité par un pont écroulé à 50 mètres du carrefour. Sur la prescription de notre confrère, ces terres furent arrosées pendant

quelques jours avec de l'eau chlorurée et une soluté de sulfate de fer. Après ce soin, il n'a plus été observé de cholériques.

En comparant l'étendue et l'intensité du fléau dans l'arrondissement de Rouen avec les effets produits par celui de 1832, le docteur Vingtrinier trouve neuf communes frappées en 1849; tandis que quarante-cinq furent atteintes en 1832. — 1,822 personnes furent atteintes à cette époque : 1,596 à 1849.

Des neuf communes atteintes par la dernière épidémie, six ont donné un plus grand nombre de morts qu'en 1832; dans les autres, les décès ont été moins nombreux.

Ceux qui regardent une maladie comme une unité élémentaire indécomposable, et non comme un tout résultant de la combinaison de divers états morbides ont discuté sur la contagion absolue du choléra. Pour les médecins de l'école hippocratique, la contagion est un mode et même un état morbide; un accident qui peut se joindre à une foule de maladies, par une réunion de circonstances dont l'étude rigoureuse peut seule permettre de décider si une maladie est donnée avec ou sans contagion. Une maladie peut, d'après cela, prendre ou laisser le caractère contagieux dans le cours de sa marche, et selon les circonstances individuelles ou générales.

Sur cette question, agitée pendant la dernière épidémie, notre confrère s'exprime sagement: « Nous » avons recherché, dans les diverses localités que nous » avons visitées, si le contact avec les malades n'avait » pas aussi bien que la constitution épidémique amené » des faits de transmission. Ici, nous nous bornerons » à dire que les observations de contagion bien prouvées » sont si rares qu'on peut, qu'on doit même, sans

» compromettre la sûreté publique, déclarer que le
» *choléra n'est pas contagieux.* Il est certain d'ailleurs
» que l'opinion contraire ferait plus de victimes par l'a-
» bandon qu'elle amènerait ; il ne faut donc pas publier
» des faits inquiétants et surtout sans importance sé-
» rieuse, mais indiquer les précautions bonnes à
» prendre. »

Les moyens empiriques ont échoué ; le traitement a dû être dirigé selon les phases de la maladie. Les médecins de la Seine-Inférieure ont constaté, comme partout, l'état de stupeur des voies digestives dès les premières périodes, ce qui rendait le traitement nul dès l'invasion de la maladie. Il est constant que cette stupeur n'atteint pas seulement les voies digestives ; mais tous les organes des perceptions et des manifestations des facultés affectives, intellectuelles et organiques sont frappées de stupeur, d'un état de mort incomplète ; le plus souvent le choléra n'est qu'une agonie ; l'on pourrait l'appeler un *état de vie apparente*, par opposition avec l'état de mort apparente.

A Rouen comme à Nimes, comme partout, la première période a varié dans sa durée : quelquefois le choléra a été foudroyant ; plusieurs personnes sont mortes en six, cinq et même deux heures (p. 11). D'autres fois la phase algide a duré jusqu'à huit jours. Pendant cette période, le docteur Maucomble a vu chez presque tous ses malades, et ils étaient nombreux, la sueur ruisseler au-dessous du lit (p. 12). Cette exsudation était exceptionnelle en 1832.

Le docteur Vingtrinier expose ensuite les mesures hygiéniques prises ou à prendre. — Il n'abandonne pas le malade lorsqu'il paraît avoir cessé de vivre ; il rappelle le besoin, surtout pendant les épidémies, d'un *prévôt de la santé* sans la permission duquel, au-

trefois, à Paris, on ne pouvait faire les inhumations.

Vous avez plus d'une fois, Messieurs, appelé de vos vœux des mesures propres à préserver vos concitoyens du supplice d'être enterrés vivants. Le retard à l'accomplissement de vos légitimes désirs ne vous découragera pas; et, par votre persévérance, vos frères auront une agonie plus calme; les parents ne seront plus émus par un horrible doute; le crime aura un épouvantable instrument de moins à sa portée, et le coupable cachera plus rarement son crime.

Dans la deuxième partie de son rapport, le docteur Vingtrinier rend compte des épidémies diverses qui ont régné dans l'arrondissement depuis 1826. La variole envahit un grand nombre de communes pendant cette première année.

En 1828, les fièvres intermittentes pernicieuses atteignirent 3,000 habitants de la Basse-Seine.

En 1829, 1,200 furent malades; il mourut un malade sur cent. Notre auteur compare cette épidémie à celle décrite par le célèbre Lepeeq de la Cloture, en 1775, 1776.

Le docteur Vingtrinier vit des *petites véroles confluentes* épidémiques répétées *deux à trois fois* chez le même individu. Un jeune homme de 22 à 23 ans perdit un œil dans la quatrième variole confluente.

La vaccine ne peut être taxée, après ces faits, de manquer aux espérances qu'on avait conçues de sa vertu préservatrice. Dans cette épidémie, elle eut toute la gloire du combat. La vaccination, exécutée malgré le mauvais vouloir des intéressés, arrêta le fléau.

Le *choléra* frappa 45 communes de l'arrondissement de Rouen, en 1832, et produisit 1,373 décès.

Les maladies populaires qui sévirent pendant les années suivantes furent : une *péritonite purulente*,

chez les femmes enceintes; une *pneumonie aiguë*, chez les enfants à la mamelle; une *pneumonie muqueuse adynamique*. — Chacune de ces épidémies ne frappa qu'une seule commune.

La grippe, qui envahit toute la France en 1837, ne laissa pas l'arrondissement de Rouen.

Le docteur Vingtrinier résume son long article de cette épidémie par les corollaires suivants :

1° La grippe s'est développée dans l'arrondissement de Rouen et dans le département, depuis le 25 janvier jusqu'au 25 février 1837 ; la disparition a été aussi brusque que l'invasion ;

2° La maladie s'est développée pendant la constitution atmosphérique humide et froide d'un hiver presque sans gelée, et après une année de pluie ;

3° La maladie a atteint la moitié de la population ;

4° La grippe est une inflammation catarrhale des muqueuses nasale et pulmonaire, avec influence asthénique particulière ;

5° Elle est épidémique sans être contagieuse. Seule, elle n'a pas été mortelle ; par ses complications et plus encore par son influence sur les maladies chroniques des vieillards, elle a augmenté le chiffre de la mortalité.

En 1838, la ville d'Elbœuf perdit 130 enfants d'une épidémie de rougeole qui se compliquait de bronchite et de pneumonie aiguë. Cette épidémie avait été précédée d'oreillons. — Trois communes voisines partagèrent le sort d'Elbœuf.

Diverses localités de l'arrondissement de Rouen furent visitées par la coqueluche, la variole, la rougeole, les fièvres typhoïde, milliaire, scarlatine.

En 1845, une fièvre typhoïde muqueuse décima la commune de Fontaine-le-Bourg.

Rouen fut, en 1848 et 1849, le théâtre d'une épidémie d'ophthalmie purulente, avec caractère contagieux.

Les enfants des écoles et des crèches furent surtout atteints.

Les lotions de sulfate de cuivre ou de sublimé, au commencement; plus tard, vésicatoires, lotions iodurées; application, chaque jour, pendant 10, 15 et 20 jours, d'une sangsue à l'un des angles des yeux, furent les moyens curatifs.

L'ordre chronologique ramène le choléra de 1849. —Le docteur Vingtrinier en profite pour faire certaines comparaisons.

En 1832, la maladie dura 8 mois dans le département de la Seine-Inférieure. —Elle fit périr 2,804 individus.

En 1849, elle dura 12 mois; elle immola 1,719 personnes.— Il est à remarquer que, par exception, l'arrondissement du Havre eut plus de morts dans la seconde épidémie que dans la première.

Dans celle-ci, il périt 52 personnes sur 100 malades. En 1832, ce ne fut que 45 sur 100, et sur 45 communes; tandis que 9 communes fournirent le contingent des décès en 1849 : d'où la deuxième épidémie aurait été relativement plus meurtrière.

Les femmes ont été plus aptes à la maladie; mais elles ont mieux résisté contre son effet funeste.

Le docteur Vingtrinier fait suivre ce relevé d'une notice bibliographique sur les ouvrages publiés en 1832 et 1849 sur le choléra. Il termine par les récompenses accordées.

Notre laborieux confrère ne croit pas devoir poser sa plume sans nous parler du typhus observé en 1814, alors qu'il était encore étudiant.

Animé déjà du zèle et de l'esprit d'observation qui ne l'ont pas quitté depuis 36 ans, le docteur Vingtrinier dépeint les impressions produites sur lui par cette maladie pestilentielle.

Trois ou quatre mille malades ou blessés descendirent la Seine, de Paris à Rouen ; le tableau que nous trace le docteur Vingtrinier est horrible. On voyait sortir de ces bateaux, véritables cloaques, les pauvres blessés, couverts de haillons, de gale, de vermine, et accablés par le typhus. L'intrépide docteur Vigné leur donnait les premiers soins sur le bord de la rivière, d'où ils étaient dirigés dans les hôpitaux improvisés.

Notre confrère dépeint le courage des médecins, des administrateurs, des étudiants, des sœurs. Il n'oublie pas ces quatorze tombes qui, groupées autour de celle du docteur Boismare, ont reçu quinze victimes de ce terrible ennemi.

« Honneur, cent fois honneur à tous ces braves gens !
» Mais aussi, honneur, cent fois honneur à ceux qui
» ont persévéré avec courage et qui, malgré tant de
» pertes, ont toujours voulu continuer à lutter avec le
» fléau ! Eux aussi, pourtant, ils auraient mérité une
» récompense ! . . . .

» Que ce souvenir les dédommage ! »

Les maladies endémiques du même département sont les fièvres intermittentes, dans la Basse-Seine. . .

Darnetal était le siége endémique d'une dyssenterie rebelle aux médications qui a cédé aux améliorations hygiéniques.

Le goître habite plusieurs localités ainsi que la teigne. Le chlorure de chaux et le sulfate de fer en lotions et en pommade ont réussi au docteur Vingtrinier contre cette dermatose.

En terminant son travail, notre confrère exprime le

regret de l'insuffisance des moyens préservatifs contre les épidémies.

Il ne trouve pas les mesures hygiéniques actuelles capables d'éloigner totalement leurs attaques nouvelles ; il est convaincu, néanmoins, qu'elles diminuent le nombre des malades.

Nous aurions désiré voir sortir de la plume de notre savant et expérimenté confrère, quelques projets de grands travaux de salubrité. Le docteur Vingtrinier a tout l'acquis nécessaire pour mener à bien de tels projets.

Les grands travaux d'agriculture ou de construction ont pour résultat d'améliorer immédiatement le sort moral et physique des travailleurs ; les travaux qui ouvrent des voies de communication, qui dessèchent des marais, endiguent des rivières, percent des montagnes, ont la plus heureuse influence sur la santé générale, tout en augmentant et améliorant les produits.

Entendons-nous parler de pestes depuis que nos villes sont mieux percées, nos rues mieux éclairées et mieux nettoyées ?

L'observation la plus limitée nous apprend que les maladies sont les compagnes de l'ignorance, de l'immoralité et de la misère. Par le progrès de l'éducation, l'hygiène restreindra les services de la médecine pratique ; la maladie et le crime deviendront de rares exceptions. Améliorer le sort des masses par l'éducation et les grands travaux, voilà l'hygiène.

Remercions notre confrère le docteur Vingtrinier de son travail, félicitons ce praticien philanthrope du zèle avec lequel il enregistre les faits qu'il lui est donné d'observer, et de l'empressement qu'il met à faire parvenir au public intelligent le résultat de ses méditations.

RAPPORT

SUR UNE SECONDE ÉCLOSION DE VERS-A-SOIE

Obtenue, en 1849, à Chamborigaud,

PAR M. HEDDE.

MESSIEURS,

J'ai toujours considéré qu'un homme qui importait dans son pays une substance alimentaire, une plante, une race, nouvelles et utiles, qui faisait connaître un procédé nouveau ou signalait un moyen de soulager l'humanité, d'augmenter ou d'améliorer une production quelconque; que celui, enfin, qui, dans le seul but d'être utile, publiait un livre favorable au développement du commerce, des arts et de l'industrie ou de l'agriculture; j'ai toujours considéré que cet homme rendait plus de services que celui qui découvrait une étoile, une planète nouvelles.

Persuadé que les pieux missionnaires chrétiens qui, vers le milieu du VIe siècle, ont introduit en Europe des œufs de vers-à-soie, ont fait plus de bien à l'humanité que les plus célèbres capitaines, que les plus grands conquérants, j'ai toujours porté une grande estime aux personnes qui ont dirigé leur attention et le but de leurs travaux vers les choses utiles; et parmi les choses utiles et qui intéressent d'une manière particulière l'industrie agricole et manufacturière de la France, et surtout du département du Gard et des contrées environnantes, il n'en est certainement pas de

plus dignes de fixer l'attention que la *culture des mûriers* et *l'éducation des vers-à-soie.*

Ce sont ces considérations qui m'ont engagé à recueillir quelques renseignements sur le phénomène de *deux éducations de vers-à-soie* dans la même année, obtenues, en 1849, à Chamborigaud, dans l'arrondissement d'Alais.

Mais, avant d'entrer en matière, j'essaierai de présenter quelques considérations générales sur l'importance de la production de la soie en France.

« La mode, dit le célèbre DANDOLO, pourra paralyser momentanément l'essor des manufactures de soieries, diversifier les tissus de soie, et amener des changements dans les procédés employés à leur fabrication; mais la soie ne cessera jamais d'être avidement recherchée par toutes les nations. Aucun produit naturel ou artificiel ne lui est comparable en richesse et en éclat. Le luxe rechercherait vainement ailleurs plus de magnificence. Il serait à désirer que la soie grège, organsinée ou manufacturée, devînt assez abondante pour fournir tous les marchés de l'univers; la soie deviendrait alors d'un usage habituel et général, et le besoin d'en consommer ferait, sans doute, naître la nécessité d'en produire. »

Ces mémorables paroles du célèbre DANDOLO resteront toujours profondément gravées dans mon souvenir, semblables, comme le dit l'Ecriture sainte, *à des clous aigus qui enfoncent la vérité dans notre souvenir*; ces mémorables paroles resteront, sans doute aussi, gravées dans la mémoire de tous ceux qui s'intéressent à la production et à la consommation de la soie, parce que cette pensée est vraie et sera toujours vraie.

La culture des mûriers et l'éducation des vers-à-soie

ont considérablement augmenté, en France, depuis quelques années; et ces deux industries, unies si intimement l'une avec l'autre, augmentent encore chaque jour d'une manière étonnante.

Nous voyons, dans le rapport du jury central d'une de nos précédentes expositions nationales, que la France produisait pour près de 150 millions de francs de soies, et que, pour satisfaire les besoins de la consommation des manufactures nationales, elle en tirait pour plus de 50 millions, ce qui formait le chiffre énorme de 200 millions de francs de soies, qui, après avoir donné du travail à un grand nombre d'ouvriers, étaient transformés en produits représentant une valeur d'environ 300 millions, dont la moitié ou 150 millions étaient consommés en France, et le surplus exporté à l'étranger.

On commence déjà à voir, d'après ce calcul, quelle est l'importance de la production de la soie en France, et combien nos efforts doivent être toujours dirigés vers les moyens d'affranchir cette industrie des 50 millions qu'elle paie encore aujourd'hui à l'étranger.

Cependant, c'est toujours la somme énorme de 150 millions de francs que l'agriculture française livre aujourd'hui à l'industrie française.

150 millions d'un produit créé en cinq semaines!

Parmi les moyens qui s'offrent naturellement d'augmenter, dans une proportion assez considérable, la production de la soie en France, il n'y en a point, peut-être, qui présentent plus de chances de succès que la seconde éducation des vers-à-soie dans la même année.

J'ai déjà fait connaître à l'Académie que M. Laurent, propriétaire, éducateur de vers-à-soie à La Riborette, près de Chamborigaud, avait obtenu une *se-*

conde éducation de vers-à-soie, et, par conséquent, une seconde récolte de cocons dans le cours de l'année 1849.

Le procès-verbal du Maire de Chamborigaud, que je joins à ce rapport, fait connaître l'époque où ont eu lieu ces deux éducations, et présente quelques observations sur quelques-unes des principales circonstances qui se sont fait remarquer dans le cours de ces essais. Je me bornerai à citer ce qui m'a paru le plus devoir attirer l'attention.

Par un examen attentif des morceaux de drap sur lesquels les œufs de vers-à-soie avaient été déposés par les papillons, il paraît résulter, d'une manière incontestable, que les œufs qui ont donné lieu à une seconde éclosion, ou, pour mieux dire, à une éclosion prématurée, provenaient toujours du même papillon : car les œufs qui ont éclos sur les pièces de drap, et dont on voit encore les coques vides plus blanches que les autres placées à côté, indiquaient la ponte d'un seul papillon; la même disposition des œufs éclos se représentait à différents intervalles sur le même morceau de drap.

On est naturellement amené à conclure de là que les papillons qui ont fourni ces graines, qui ont eu, dans des conditions thermométriques égales, une éclosion prématurée, devaient être doués d'une constitution toute particulière; et, de même que parmi les hommes il y a des tempéraments bilieux, lymphatiques, nerveux, etc.; que certaines personnes ajoutent encore à ces tempéraments des prédispositions toutes particulières au développement de certaines facultés physiques qui donnent naissance à des phénomènes certainement plus extraordinaires que l'éclosion d'un œuf de ver-à-soie, de même nous serons forcés d'ad-

mettre que les papillons ont des constitutions, des tempéraments divers; qu'il y en a qui, accouplés avec des papillons de tempéraments, de constitutions aussi particuliers, engendrent des œufs qui, sans chaleur et sans aucun des moyens artificiels employés pour obtenir l'éclosion, par les procédés ordinaires, éclosent eux-mêmes au bout de quelques mois, tandis que les autres œufs, placés à côté d'eux, sur les mêmes morceaux de drap, plongés dans la même atmosphère, restent endormis pour ne se réveiller que longtemps après.

Il semble que la Providence, dans cet essai, ait voulu mettre les hommes sur la voie d'obtenir une seconde récolte dans la même année, ce qui amènerait bien certainement une augmentation assez considérable dans la production de la soie. Tant il est vrai que la plupart des découvertes les plus importantes, dans les arts, le commerce, l'industrie, sont souvent dues au hasard!

Il nous reste maintenant à savoir par quels moyens on pourrait arriver à reconnaître quels sont les papillons qui peuvent fournir ces œufs d'éclosion prématurée; par quels moyens encore on pourrait obtenir cette seconde récolte de cocons, avec avantage pour l'éducateur des vers-à-soie, et, surtout, sans préjudice pour les mûriers.

Ayant admis que les œufs propres à donner une éclosion prématurée dans la même année de la ponte des œufs sont formés d'une espèce toute particulière, il s'agirait donc de reconnaître ces papillons, afin de pouvoir obtenir, chaque année, la quantité de graines nécessaire aux éclosions prématurées.

Et en supposant qu'au moyen de l'observation on parvînt à arriver à cet heureux résultat, quelle augmenta-

tion de production n'en résulterait-t-il pas pour l'agriculture! Et si nous portions seulement ces éducations au cinquième des éducations ordinaires, ce serait toujours un revenu annuel d'environ 30 millions de francs qui commencerait à nous affranchir d'une grande partie du tribut que nos manufactures paient à l'étranger.

Par quels moyens pourrait-on encourager les personnes qui voudraient se livrer à des essais afin d'arriver à un résultat aussi avantageux ?

On sait que la *société industrielle de Mulhouse*, qui a si fortement contribué en France à l'essor imprimé depuis quelques années aux arts, au commerce, à l'industrie agricole et manufacturière, proposait chaque année un immense programme de *prix par souscription*, pour tous les objets dont la solution est d'une importance plus ou moins grande, et la valeur du prix proposé est toujours en rapport avec l'importance de l'objet soumis au concours. Souvent ces prix se sont élevés à 10, 15, 20 et 30 mille francs.

Le montant des souscriptions est facultatif à tous les agriculteurs ; les industriels de tous les pays, plus ou moins intéressés à la solution de l'objet mis au concours, souscrivent, s'ils le jugent convenable. Puis la société industrielle, lorsque le montant des prix n'est pas complété, a recours à ses ressources, à celles du département et enfin du gouvernement, si intéressé à la solution heureuse de toutes les découvertes qui peuvent avoir une grande influence sur le bonheur du pays.

Pourquoi l'Académie du Gard, qui a si peu de ressources, lorsqu'elle veut proposer quelques encouragements, n'essaierait-elle pas le moyen employé avec tant de succès jusqu'à ce jour par la société industrielle de Mulhouse? Pourquoi n'essaierait-elle pas de créer un

prix de 3,000 fr. par souscription, qui serait décerné à celui qui aurait indiqué la manière d'obtenir l'espèce de papillons producteurs des graines à éclosion prématurée, et qui, à l'appui de sa découverte, aurait obtenu l'éducation d'au moins une once de graine d'éclosion prématurée, et fourni par la même espèce une once au moins de graine pour l'éducation d'une seconde année, avec toutes les pièces et certificats servant à constater la réalité de ces essais et leur heureuse solution ?

Si l'Académie du Gard avait d'autres prix à proposer pour d'autres améliorations à introduire dans les diverses branches des sciences, des arts, du commerce et de l'industrie, elle pourrait les réunir tous dans le même programme ; et, au moyen de listes en forme de tableaux à colonnes que l'on ferait imprimer en grand nombre et que l'on adresserait aux maires de toutes les communes du département du Gard, on pourrait espérer d'obtenir un certain nombre de souscripteurs.

Quant à la nourriture des vers-à-soie de cette seconde éducation, quelques personnes prétendent, et nous sommes certes aussi, sur ce point, parfaitement d'accord avec elles, que si on ne les nourrissait que de la feuille du regain, ce serait amener la détérioration et peut-être même, à la longue, la perte des mûriers. Il s'agirait donc de trouver un moyen de remédier à cet inconvénient.

On se rappelle, sans doute, avoir vu à l'exposition des produits de l'industrie chinoise qui a eu lieu à Nimes au commencement de 1849, des échantillons de *poudre* ou *farine de feuilles de mûrier* appelée en Chine *sang-feu* et destinée à l'alimentation des vers pendant la disette des feuilles.

Les livres chinois qui parlent de la préparation de cette poudre de feuilles donnent deux moyens bien simples de l'obtenir :

1° En triturant, en automne, les feuilles de mûrier, avant qu'elles jaunisent, de manière à obtenir une certaine pâte que l'on fait sécher et que l'on renferme dans des caisses ou dans des vases hermétiquement fermés, et que l'on met ensuite à l'abri de l'humidité ;

2° En ramassant les feuilles de mûriers en automne, les faisant sécher et les conservant dans des lieux à l'abri de l'humidité, jusqu'au printemps ; puis les réduisant en poussière dans des mortiers, et tamisant cette poudre de manière à en séparer les parties grossières.

Cette poudre ainsi préparée par la première ou par la seconde de ces méthodes, est donnée en nourriture aux vers, soit pure, soit mélangée avec de la farine de pois ou de riz. De temps à autre, on donne aussi aux vers des feuilles de mûriers.

On sait que dans le midi et dans la partie montagneuse du Gard qui avoisine la Lozère, la première feuille de mûrier se vend ordinairement environ 10 fr. les cent kilogrammes à celui qui est dans la nécessité de l'acheter ; mais comme, une fois cette première récolte effectuée, il reste plus ou moins de feuilles, sur les arbres dont on n'a pu effectuer l'emploi utile pour la nourriture des vers-à-soie, cette feuille, dont la valeur a beaucoup diminué, pourrait être ramassée et séchée pour être convertie en farine ou poudre de feuilles destinée à la nourriture des vers à éclosion précoce.

On a calculé que dans la commune de Chamborigaud cette feuille pourrait être généralement achetée à 5 fr.

les cent kilogrammes, et il serait facile, à ce prix, d'en trouver une grande quantité.

On pourrait encore trouver dans la feuille de regain les moyens d'obtenir une partie de la nourriture des vers, sans porter le moindre préjudice aux mûriers dont on ne prendrait qu'une faible partie des feuilles.

Nous avons adopté qu'on ne pourrait obtenir ces éclosions spontanées que pour 1/5 des éducations ordinaires. Si nous admettons qu'au moyen de la farine de feuilles on pourrait arriver à obtenir la moitié de la nourriture des vers, les feuilles de regain pourraient bien fournir l'autre moitié, c'est-à-dire 1/10 des feuilles employées par les éducations ordinaires.

L'éducateur qui met 10 onces de graines, n'en mettant que deux onces, n'aura besoin que de la dixième partie des feuilles de regain, et pourra même convertir une partie du reste de ces feuilles en poudre de feuilles pour la nourriture des vers de première ou de seconde éclosion de l'année suivante.

L'éducateur trouverait par ce moyen la possibilité de pouvoir nourrir ces jeunes vers au moment où les feuilles sont enlevées ou retardées par les gelées du printemps.

RAPPORT DE M. NICOT.

Messieurs,

M. Baudi de Vesme, de Turin, vous a adressé une dissertation en latin, sur deux plaques de cuivre trou-

vées à Lyon en 1781, à 17 pieds de profondeur, dans une fouille que l'on faisait pour les fondations d'une nouvelle maison, le long du quai de la Saône. Notre savant Séguier et le P. Janin, vicaire provincial des Grands-Augustins, ont déjà publié sur cette découverte des observations pleines d'intérêt. M Baudi a entrepris de compléter et de rectifier le travail de ces deux célèbres antiquaires.

Avant de décrire le monument, M. Baudi nous rappelle que les empereurs romains accordaient quelquefois aux soldats une récompense ou congé *honesta missio*, lorsqu'ils avaient servi le temps prescrit, et s'étaient distingués par quelque service ou action d'éclat : *qui piè et fortiter militià functi sunt*. Les soldats d'infanterie étaient enrôlés pour 20 ans, et dans la cavalerie pour 10 ans. Ils ne pouvaient quitter le service que ce temps ne fût accompli ; ceux qui formaient la garde prétorienne, particulièrement attachée au prince, terminaient leur service au bout de seize ans, tandis que le terme de ceux de marine était prolongé jusqu'à 25 ans. Quiconque quittait le service sans avoir obtenu son congé, était regardé comme déserteur et puni très-sévèrement. S'était-il bien comporté, il pouvait prétendre aux récompenses, de même que ceux qui, quoiqu'ils n'eussent pas rempli tout ce temps, s'en étaient rendus dignes par des services signalés.

Après ces quelques idées préliminaires, l'auteur décrit le monument, qui consiste en deux tablettes de bronze, de 5 pouces 11 lignes de hauteur, sur 3 pouces 8 lignes de largeur. L'une de ces tablettes est parfaitement conservée, l'autre est malheureusement brisée en une multitude de morceaux dont vingt ont été retrouvés et rassemblés si bien qu'il ne manque rien d'essentiel ; l'une de ces plaques renferme le dé-

cret de l'empereur en caractères romains ; l'autre ou le revers contient l'inscription barbare ou plutôt celtique, en onze lignes tirées en travers sur la plus grande dimension. Ce diplôme métallique, *diploma militare æneum*, a sur les onze qui ont été retrouvés autrefois ou récemment en Hongrie, à Venise et à Jérusalem, un mérite particulier que nous allons faire ressortir.

Premièrement, il restitue à l'histoire romaine les noms et prénoms des consuls romains, altérés, omis ou tronqués chez les auteurs qui ont publié les fastes consulaires.

Secondement, il nous donne la connaissance d'une écriture gauloise ou celtique inconnue jusqu'à présent dans les traités diplomatiques et que l'illustre Séguier avait seul commencé à déchiffrer, à l'aide d'un alphabet qu'il se forma après avoir longtemps étudié les inscriptions antiques.

Troisièmement, il donne une date qui fixe le commencement du règne de Gordien Pie, longtemps avant la mort des empereurs Balbien et Pupien ; car il est daté AD. VII ID. IAN L. ANNIO ARRIANO *et* C. CERVONIO PAPO CONSULIBUS, c'est-à-dire le 7 janvier 243. A cette époque, Gordien était dans la sixième année de son règne, TR. P. VI. Il était donc dans sa première année, le 7 janvier 238, et tous nos chronologistes diffèrent le commencement de son règne jusqu'après la mort de Julien et de Pupien.

Ainsi, on ne sera plus obligé de rejeter l'autorité du code qui attribue à Gordien Pie des lois du mois de janvier, 29 mars, 22 juin, 16 et 28 juillet 238 ; non plus que les acclamations du sénat, rapportées par Capitolin, qui associent Gordien dans le titre d'auguste à Balbien et Pupien.

Quatrièmement enfin, ces deux plaques de cuivre jettent de nouvelles clartés sur un point de législation. On reconnaît plus sûrement que jamais, que les contrats civils des soldats n'étaient point légitimes; leurs enfants n'avaient aucun droit de succéder à leurs pères, ni leurs pères de tester; ils ne pouvaient participer aux emplois, aux dignités. On leur accordait donc, lorsqu'ils étaient renvoyés, *jus connubii duntaxat cum singulis et primis uxoribus ut etiamsi peregrini juris feminas in matrimonio junxerint proindè liberos tollant ac si ex duobus civibus romanis natos.*

D'où il faut inférer qu'il n'y avait de mariage légitime que celui qui était contracté entre les citoyens romains; de sorte que si ces soldats s'étaient mariés avec des femmes du pays latin ou étrangères, s'il en naissait des enfants, ils n'étaient pas regardés comme des citoyens romains, mais comme issus d'un père latin et d'une mère étrangère, si le prince ne leur accordait le droit de bourgeoisie. Mais pour que les soldats ne crussent pas avoir ces droits toutes les fois qu'ils se marieraient, Gordien dit : *duntaxat cum singulis et primis uxoribus* (1), c'est-à-dire une fois seulement, en sorte qu'ils pouvaient bien s'associer une femme non citoyenne romaine; mais, si elle venait à décéder, et qu'il y eût nouvelle union, les enfants issus du second mariage n'étaient pas de vrais citoyens romains.

---

(1) Imperator Cœsar M. Antonius Gordianus Pius felix, Augustus pontifex maximus tribunitiâ potestate VI, consul II, pater patriæ proconsul. Nomina militum qui militaverunt in cohortibus prœtoriis Gordianis decem, I, II, III, IIII, V, VI, VII, VIII, VIIII, X piis vindicibus, qui piè et fortiter militiâ functi sunt, jus tribuimus connubii duntaxat cum singulis et primis uxoribus, ut etiamsi peregrini juris fœminas in matrimonio suo junxerint proindè liberos tollant, ac si ex

Tel est, en résumé, le travail de M. Baudi de Vesme. Vous avez pu juger, même d'après cette imparfaite analyse, combien les monuments épigraphiques peuvent offrir des ressources à l'histoire; et si l'un de nous ne recherchait avec tant de zèle, ne publiait avec tant de persévérance et de succès, tout ce que notre sol renferme et rend souvent d'antiquités précieuses; si ce confrère ne nous en révélait la valeur; si l'on ne savait pas qu'un savant renommé, feu Letronne, a pour ainsi dire fait jaillir des pierres monumentales de l'Egypte toute l'histoire des Pharaons, vous auriez reconnu, Messieurs, par le mémoire de M. Vesme, que rien n'est plus utile que de conserver avec respect, d'étudier avec soin tous les textes gravés sur le bronze ou le marbre que la science investigatrice nous livre sans cesse pour accroître le magnifique héritage classique de l'antiquité.

RAPPORT DE M. NICOT

SUR LES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE NANCY.

Messieurs,

Le recueil de l'Académie de Nancy, dont vous m'avez chargé de vous rendre compte, contient des mé-

---

duobus civibus romanis natos. Ante diem VII idus januarias L. Annio Arriano et C. Cervonio papo consulibus.

Cohors II prætoriana Gordiana Pia Vindex C. Julio, Caii filio, decorato Tiano silicino.

Descriptum et recognitum ex tabulâ æreâ quæ fixa est Romæ in muro post templum divi Augusti ad Minervam.

moires du plus haut intérêt. Ils exigeraient une analyse approfondie qui excèderait la limite de nos procès-verbaux. Je me bornerai donc à des notes sommaires.

Le premier mémoire, dû à M. Godron, directeur de l'école secondaire de médecine, est relatif à l'*Espèce et aux races dans les êtres organisés.*

L'auteur établit d'abord l'état de la question; suivant les uns, l'espèce est fixe; les animaux et les végétaux que nous observons aujourd'hui présentent encore les caractères qui ont distingué leurs ascendants depuis l'origine des êtres; suivant d'autres naturalistes, l'espèce est essentiellement variable et se modifie sans cesse sous l'influence des milieux ambiants.

Pour résoudre ce problème, M. Godron traite successivement des animaux et des plantes à l'état sauvage, et des animaux et des végétaux apprivoisés ou cultivés par l'homme. Il soutient que les premiers ne se modifient que dans des caractères très-superficiels et que les dispositions organiques vraiment caractéristiques de l'espèce soit animale, soit végétale, restent invariables, que le changement de climat lui-même ne les modifie que très-légèrement. Quant aux animaux sous l'influence de la domesticité et les végétaux sous l'influence de la culture, M. Godron reconnaît qu'ils ont été profondément modifiés; mais il démontre pourtant que les espèces ne se sont pas confondues les unes avec les autres, et qu'il est toujours possible de rappeler leurs variétés à un type originel. Ces idées devaient conduire l'auteur à traiter des différences qui séparent les diverses races humaines. Il fait voir d'abord que le genre humain a été soumis à des agents modificateurs bien plus variés que les animaux domestiques et les plantes cultivées, et que, cependant, les différences

que l'on remarque entre le nègre et l'homme blanc se retrouvent toutes, même à un plus haut degré, dans les diverses races de nos espèces animales réduites à l'état de domesticité. Il démontre, en outre, que ces caractères si tranchés qui semblent séparer le Nègre de l'Européen se nuancent et se rapprochent par une série de modifications intermédiaires. D'un autre côté, toutes les races d'hommes s'unissent et donnent naissance à des individus féconds, et cette circonstance seule suffirait pour réunir et confondre toutes les races. Or, cette confusion est impossible entre deux ou plusieurs espèces primitivement distinctes, d'où il faut conclure qu'il n'existe qu'une espèce d'hommes.

Un autre membre de l'Académie de Nancy, M. le docteur Edmond Simonin, a traité de l'action de l'éther et du chloroforme sur l'intelligence, sur les sens, sur la conscience, sur la volonté et sur la sensibilité générale et locale. Ce problème que Jackson a résolu en 1846, M. Simonin s'est appliqué à le vérifier, et, en résumant les faits de sa pratique chirurgicale, en répétant les expériences du professeur Pirogoff, de St-Pétersbourg, il a étudié les déductions qui peuvent en sortir et imaginé des appareils nouveaux.

Dans ce même domaine de l'art médical, un docteur, physicien célèbre, M. de Haldat, a continué ses recherches sur la formation de l'image oculaire.

Pour arriver à une explication de cette formation, il a discuté les fonctions des différentes parties de l'appareil simple et merveilleux par lequel est produite cette miniature qui rend présents les objets séparés de nous par des distances immenses comme ceux que nous pouvons toucher.

Le même M. de Haldat a écrit une note développée sur les causes de l'extinction du son et de la sonorité.

M. Simonin père a consigné des observations météorologiques faites à Nancy pendant l'année 1848 et la constitution médicale de la même année. Il a fait pour Nancy ce que font pour Nimes et le Gard MM. d'Hombres fils et de Castelnau. Tout ce que nous ferons remarquer en comparant les résultats, c'est que, tandis qu'en Lorraine la température moyenne est de 7° 52, elle est chez nous de 15° 45.

A Nancy, la hauteur moyenne du baromètre est de 735mm 09

A Nimes, de. 748 15

A Nancy, la quantité de pluie tombée est de 975m, et ici de 832 80

Enfin, le nombre de jours parfaitement sereins est de 47 pour Nancy et de 184 à Nimes.

M. Paul Laurent a traité du produit des forêts et des conséquences de l'aliénation d'une partie du sol forestier de l'Etat et des particuliers. L'opportunité de la question nous oblige à reproduire quelques-uns des aperçus de l'auteur.

Et d'abord, réflexions sur l'utilité du bois dans tous les produits de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des beaux-arts; examen de l'âge auquel il faut laisser croître le bois pour en tirer le plus grand avantage possible, et comparaison entre les produits des taillis et ceux des futaies. Vient ensuite le calcul fait sur un hectare semé en chêne, sur les coupes faites tous les 20 ans, sur les éclaircies, sur la bonification du sol, qui, enrichi par les feuilles tombées et les débris des branches mortes, se constitue en une couche de matière organique, laquelle finit par arriver au plus haut degré de fertilité. A cet égard, l'auteur cite les forêts vierges de l'Amérique. Ces forêts montrent partout des arbres gigantesques et qui sont tellement serrés

les uns contre les autres, que, si l'on veut en abattre un seul, les bûcherons sont obligés de le choisir à la lisière même de la forêt. Il cite encore la forêt de Fontainebleau qui repose sur une base minéralogique infertile par elle-même (du grès pur), mais qui, à la longue, s'est recouverte d'une couche épaisse d'excellente terre végétale.

Mais ce n'est pas seulement le travail de fertilisation, la plus-value incessante par la forêt que signale M. Laurent, il prouve par des calculs et des tables détaillées que la sylviculture, quand elle est rationnelle, est au moins aussi profitable que toute autre manière d'exploiter un sol.

Après ce mémoire important se trouve une dissertation sur l'emplacement d'une station romaine indiquée sur la table théodosienne. Le volume se termine par une notice biographique d'un faible intérêt, et par des études sur le théâtre ancien en Lorraine par M. Lepage, archiviste du département. Nous pouvons assurer à ceux de nos confrères qui désireront connaître ce travail, qu'ils y trouveront une histoire complète de la littérature dramatique de cette belle province, depuis le XVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe.

RAPPORT

SUR

UN ENVOI DE M. LECERF, DE CAEN,

PAR M. NICOT.

MESSIEURS,

M. Lecerf, professeur honoraire à la faculté de

droit de Caen et un de nos plus doctes et plus laborieux correspondants, vous a adressé un court écrit sur l'assistance et la prévoyance.

Vous connaissez les travaux de la commission nommée par la Chambre législative et le rapport général d'un homme éminent, M. Thiers. Vous savez ce que l'on propose, ce que l'Etat veut établir et régler pour tout ce qui se rapporte aux crèches, aux asiles, aux maisons de refuge, aux hospices et à tous les établissements qui peuvent servir à prévenir et à soulager la misère. Mais vous n'ignorez pas que nos législateurs ne se sont point occupés et ne s'occuperont probablement jamais de l'assistance privée imposée par l'art. 7 du préambule de la Constitution. C'est sur cette assistance privée que M. Lecerf a apporté de vives lumières.

Il s'est proposé d'abord de rechercher si elle est susceptible de quelques dispositions législatives, et quel est le meilleur mode d'organisation que l'on puisse lui donner.

Pour remplir cette tâche, il a examiné et développé, dans quatre parties successives, les questions suivantes :

1° En quoi consiste l'assistance privée que l'on doit donner à ceux qui éprouvent des besoins ?

2° Quelles sont les conditions essentielles que cette assistance doit remplir pour être efficace ?

3° Comment ces conditions peuvent-elles être accomplies ?

4° La loi peut-elle intervenir utilement dans cet accomplissement, et quelles sont les limites de son intervention ?

Sur la première question, M. Lecerf, appuyé sur la religion, sur la Constitution et sur la raison, dit avec assurance que l'assistance privée doit consister et consiste dans des secours librement et volontairement don-

nés à ceux qui ne peuvent pas eux-mêmes se procurer ces secours.

Il détermine ensuite quelle est la nature et l'étendue de ces secours, soit dans les villes, soit dans les bourgs, villages, et jusque dans les plus petites communes rurales. Il montre qu'il ne suffit pas de soulager les besoins existants, mais qu'il faut surtout prévenir des besoins qui, faute d'un aide ou d'un secours presque toujours légers, naîtraient nécessairement, entraîneraient après eux des besoins plus nombreux, plus étendus, nécessiteraient des secours bien plus considérables.

Cette idée de prévenir la misère, qui peut, au premier aspect, paraître excessive et paradoxale, M. Lecerf la développe avec science et autorité.

« Il faut, dit-il, connaître d'abord si les besoins » existent réellement; secondement, organiser les » moyens d'administrer les secours reconnus néces- » saires; enfin, en surveiller l'emploi. Ces conditions, » ces précautions se trouvent-elles dans le mode d'or- » ganisation de l'assistance privée telle qu'elle est pra- » tiquée de nos jours? » M. Lecerf répond négativement. Que l'assistance soit directe ou indirecte, il pense et prouve qu'on n'a pas encore trouvé une bonne et complète administration de l'assistance. Il croit que c'est dans l'association seule que l'on doit chercher les moyens pour accomplir l'œuvre désirable et sainte dont il s'occupe. Il examine les diverses espèces d'associations :

L'association entre ouvriers pour entreprendre en commun des travaux, pour se procurer des secours;

L'association entre l'ouvrier et celui qui l'emploie, pour partager dans une certaine proportion le gain obtenu;

L'association entre ceux qui possèdent des biens et

qui peuvent en employer une partie à assister les indigents.

C'est cette dernière qui paraît à M. Lecerf la plus propre à combattre et à détruire le mal que l'on veut attaquer. Il propose donc une association dans toutes les communes, les bourgs et les villes de France, entre toutes les personnes qui veulent et peuvent venir au secours de l'indigence, et s'occuper ensemble de l'administration des secours.

L'association formée composerait son administration; les comités constateraient les besoins, la cause, la capacité ou l'incapacité de travail; on règlerait ensuite la nature et l'étendue des secours. — Toujours à l'aide des associations, on pourrait organiser des ateliers, des maisons de travail en commun.

La suppression de la mendicité et du vagabondage serait le résultat nécessaire de ces mesures, « et, » dit M. Lecerf, « le refus de l'aumône, qui, sans l'exis-
» tence de l'association, serait une inhumanité, sera
» avec cette existence un devoir et presque une bonne
» action. »

Pour montrer la possibilité, la facilité d'exécution de son système, M. Lecerf calcule quelle somme de soins, de travail, de temps, exigerait l'association, et entre à cet égard dans des détails qui prouvent et la profondeur de ses études et, surtout, sa confiance dans cette belle faculté de l'homme d'aimer et de compatir.

RAPPORT

SUR

LES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES *DE DIJON*,

PAR M. ALEXANDRE ROLLAND.

MESSIEURS,

Le dernier volume des Mémoires de l'Académie de Dijon (1849) ne renferme pas, cette année, un grand nombre de matières, ce qu'il faut attribuer, sans doute, à l'importance et au développement de certains sujets traités souvent avec talent et revêtus d'une forme littéraire assez remarquable. Je vais essayer d'en faire devant vous une courte et rapide analyse.

En tête de ces mémoires se trouve la première partie d'un travail intéressant de M. de Lacuisine, intitulé : ESQUISSES DIJONNAISES, MUNICIPALES ET PARLEMENTAIRES, *pour servir d'introduction à l'histoire de la commune et du Parlement pendant le moyen-âge*, *et depuis la réunion du duché à la couronne jusqu'à la Révolution de* 1789. L'auteur n'a voulu d'abord parler que de la *commune*, de la période municipale. Il renvoie à une autre année l'histoire du parlement.

Après avoir fait précéder son travail de quelques considérations générales, M. de Lacuisine s'attache à démontrer l'antiquité de la commune de Dijon, dont il fait remonter l'origine tout au moins au berceau du moyen-âge, soit qu'elle ait résisté, par sa propre force, aux atteintes de la puissance féodale, ou qu'après avoir

été par elle effacée, elle ait obtenu plus tard, de la justice de ses ducs, le retour à ses droits primitifs qui furent en France ceux de presque toutes les cités.

Après la conquête des Romains, celles de ces villes qui ne furent point soumises à l'esclavage conservèrent le droit de vivre selon leurs coutumes et de se choisir des magistrats. La ville de Dijon fut de ce nombre et obtint même, sous la protection des Césars, des priviléges plus considérables.

Plus tard, les Bourguignons venus de la Vistule, en s'établissant dans les Gaules comme hôtes ou comme conquérants, ne changèrent rien à l'administration intérieure des villes, et les comtes, nommés par les rois de Bourgogne, ne firent qu'exercer sous ce nom l'autorité qu'ils avaient exercée sous les empereurs.

Dans quelques pages pleines d'érudition, l'auteur nous montre l'origine du vicomté-mairie de Dijon, personnel et viager jusqu'au commencement du onzième siècle, tombant en partage à une famille puissante dont Guy-le-Riche fut le premier possesseur héritier; racheté en 1276 par les ducs de Bourgogne, et érigé ensuite par une charte en commune libre, obtenant le privilége de se gouverner elle-même.

Cette concession étonnante, par laquelle fut fondée la seule liberté dont on pût jouir alors, n'eut pour le prince d'autre but que d'acquérir de nouveaux sujets à la place de ceux que lui avait enlevés le régime féodal lui-même par la confiscation des droits réguliers et de la personne des citoyens arrachés par la glèbe à la liberté civile. Il fallait, en enlevant pour l'avenir les serfs à l'esclavage, se créer un appui nouveau, et c'est ainsi que, par une préférence calculée, on vit plus tard l'autorité de la ville, subalterne à celle du Parlement, trouver presque toujours une protection dans

la souveraineté du prince qui, dans ces querelles avec ce corps, acquit, par là, un certain caractère de popularité.

A la suite de ces considérations, l'auteur retrace le récit des rivalités de la ville et du Parlement et laisse entrevoir que ses sympathies ne sont pas pour ce dernier, qu'il accuse de n'avoir guère songé, en toute occasion, qu'au maintien de ses prérogatives.

Le maire, assisté des échevins et d'un certain nombre de gradués, sorte de jury d'alors, possédait les pouvoirs les plus étendus. Avec la police et l'administration, il avait aussi la justice, c'est-à-dire le droit de prononcer souverainement, même sur les cas capitaux, et de faire exécuter ses sentences sans appel. La ville puisa dans l'autorité de ses magistrats une puissance et une énergie qui la firent triompher des plus grands obstacles. Seule et presque sans autres secours que sa propre milice, elle résista héroïquement à cinquante mille Suisses et Comtois qui, en 1513, vinrent battre ses murailles en brèche et lui livrer deux assauts.

Terrible aux ennemis du dehors et prêtant au prince un puissant secours contre les factions du dedans, on voit la Chambre de Ville entreprendre, parfois, contre les droits de ce dernier, usurper son autorité et pousser l'excès de son indépendance contre l'Église elle-même, témérité dont la ville de Dijon sut bientôt faire amende honorable en se vouant plus que toute autre à la Ligue, et en se montrant la plus exaltée dans l'union catholique.

L'auteur nous montre ici la Chambre de Ville sous un aspect odieux qui fait un bien pénible contraste avec un glorieux passé. « Ainsi qu'aux plus tristes jours de » notre histoire, auxquels ceux-ci semblèrent dès- » lors préluder (nous dit-il), on rechercha les

» hérétiques, on encouragea la délation, on visita
» les domiciles, on dressa des listes de suspects; les
» maîtres répondaient de leurs serviteurs qui, par-
» fois, les dénonçaient eux-mêmes; on empri-
» sonna tout le monde, les femmes à défaut de leurs
» maris absents, et comme les prisons ne suffisaient
» pas, on imagina d'en établir jusque dans les lieux
» domestiques dans lesquels on vit enfermer tout en-
» tières des familles du Parlement lui-même, dont
» plusieurs membres s'étaient déclarés pour la religion
» nouvelle. »

Mais passons sur ces déplorables excès si éloignés de nos mœurs actuelles et que nous sommes tous d'accord pour répudier et pour flétrir. L'auteur continue sa notice par quelques détails sur l'administration civile de cette époque et il nous montre, à cet égard, la commune de Dijon pleine de vigilance et d'activité. Il nous la fait voir ensuite, dès le commencement du XVIe siècle, grâces aux secours d'une imprimerie nouvelle, s'occupant sérieusement des écoles déjà fondées depuis longtemps et prescrivant à son recteur de lui former de bons régents, avec défense, toutefois, d'user d'astrologie dans ses leçons.

Après nous avoir fait l'histoire de la commune de Dijon, de sa grandeur et de ses fautes, l'auteur arrive à celle de sa décadence. Trop près d'un Parlement jaloux qui la trompa sans cesse, quand il ne l'accabla pas, la Chambre de Ville vit ses élections peu à peu surveillées et contraintes. Colbert, habile ministre d'un pouvoir centralisateur qui absorbait tout en lui, parvînt à transformer en offices royaux les charges municipales, à commencer par celle du maire. Pour désarmer un peuple mécontent, on retira à la ville ses canons, en même temps que ses libertés et ses pri-

viléges. Elle n'en conserva plus que le glorieux et triste souvenir, jusqu'au jour où la grande émancipation de 1789 la fit rentrer dans le droit commun des libertés nationales.

Après l'essai historique de M. de Lacuisine, j'ai lu avec un véritable intérêt une notice de M. Stievenart, doyen de la faculté des lettres de Dijon, sur Eupolis, l'un des trois noms les plus célèbres du premier âge de la comédie attique:

Eupolis atque Cratinus Aristophanesque, poetæ, a dit Horace. Qui de vous ne connaît Aristophane, dont le théâtre, heureusement pour les lettres, a été assez respecté par le temps? Éupolis, son contemporain, et peut-être son rival de gloire, fut moins heureux. Il ne nous reste que de très-courts fragments de cet auteur, qui donna 17 comédies, dont 7, selon Suidas, obtinrent l'honneur du triomphe. Les pièces attribuées à Eupolis, et dont quelques scènes et quelquefois les titres seulement sont parvenus jusqu'à nous, sont: *les Chèvres*, *les Dispensés du service militaire*, *les Lacédémoniens*, *les Néoménies*, *les Hommes processifs*, *le Déni de justice*, *les Amis*, *l'Age d'or*, *l'Autologue*, où se trouvent flétries de honteuses amours; *les Baptes*, où les prêtres d'une impure déesse nommée Cottytto sont traduits sur la scène, avec leur divinité, et accablés de railleries mordantes; et enfin *les Bourgs* (δῆμοι), dont il est demeuré d'assez nombreux fragments. Dans cette comédie, composée après la mort de Périclès, à qui Eupolis avait voué une vive amitié et une grande admiration, l'auteur s'efforce de faire sentir aux Athéniens la perte qu'ils avaient faite, en leur montrant le contraste du gouvernement d'un seul chef, puissant et modéré, avec le débordement démagogique qui suivit.

Ecoutons, Messieurs, les plaintes du poète :

« Toute une illustre cité soupire ses regrets par » notre bouche. O Miltiade ! ô Périclès ! ne laissez » pas l'empire aux mains de ces petits jeunes hommes » turbulents et incapables de guider nos soldats !... » Quoi ! à la tribune, l'adolescent parle avant l'homme » mûri par l'âge !.. Enfant, ne touche pas à la chose pu- » blique. »

. . . .

« La douleur me saisit quand je jette les yeux sur » notre politique. Hommes d'un autre âge, combien » nous avons vu la patrie mieux gouvernée ! Issus des » plus illustres familles, nos chefs militaires étaient » les premiers par la fortune comme par la naissance. » L'heureuse et tranquille Athènes vénérait, à l'égal » des immortels, ces génies tutélaires. Mais aujourd'hui, » faut-il faire la guerre ? nous allons chercher nos géné- » raux parmi les derniers des hommes. »

De ces citations, il ressort pour nous qu'Eupolis avait le bon goût d'être très-modérément démocrate, au milieu de cette démocratie athénienne si vantée de quelques modernes. Il ne recherchait pas les caresses de la multitude, et, s'il ne voulait pas l'avilir, il ne savait pas non plus la flatter.

Cet auteur célèbre, dont nous regrettons de n'avoir que des scènes mutilées, périt glorieusement dans un combat naval, et sa perte fut tellement sensible aux Athéniens, que, par un décret, tout poète fut désormais dispensé du service militaire.

Vient ensuite un *Essai sur la topographie physique des Asturies*, par M. Cuynat. Ce travail n'offre aucune particularité bien remarquable, si ce n'est qu'il s'attache à confirmer deux vérités pathologiques : l'existence du sarcopte (*acarus scabiei*) dans la gale, et la mutation

de la lèpre des Asturies, plus connue sous le nom de *mal de la rosa*, en scrofule, et de celle-ci en *mal de la rosa*.

Ces deux maladies sont très-communes chez les Asturiens. La première, surtout, n'épargne aucune classe de la population; le riche et le pauvre en sont également atteints, sans que personne prenne les moindres précautions pour s'en garantir. Il semble, au dire des habitants de ces montagnes, que ce soit un héritage qui leur a été transmis par leurs pères et qu'ils doivent transmettre à leurs enfants: « Et puisque nos pères, » ajoutent-ils, ont bien vécu avec la gale, nous ne mour- » rons pas d'une maladie qui les a laissé vivre. » On ne peut pousser plus loin l'insouciance béate de l'ignorance et du préjugé.

Une question très-intéressante, et qui est toujours restée une énigme pour les archéologues, a sollicité la curiosité et les investigations de M. Rossignol, secrétaire de l'Académie, dont les savantes recherches se trouvent développées dans un article intitulé : *De l'ascia sculptée sur des tombeaux antiques*.

Vous savez, Messieurs, que cette figure symbolique qu'on appelle *ascia* est suivie, au bas des tombeaux, de la formule *sub asciâ dedicavit*, — *dedicatum*, — ou *dedicaverunt*, selon les exigences des premières lignes de l'inscription, ou simplement des initiales S. A. D. Mille opinions diverses ont été soutenues depuis des siècles sur la signification de cette formule. Toutes ont pu prétendre à la vraisemblance, aucune à la vérité. Et d'abord, qu'est-ce que l'*ascia?* Le savant don Martin y a trouvé l'image d'une charrue; l'autre d'un instrument à tailler les pierres; celui-ci une ancre de vaisseau; celui-là un sarcloir; d'autres une hache, un marteau, une doloire, une houe, un

signe égyptien, etc. On a écrit bien des volumes d'après ces suppositions contradictoires, et la question n'a pas été résolue, pas même éclaircie. Le secrétaire de l'Académie de Dijon aura-t-il été plus heureux ? je ne le crois pas.

Son hypothèse, à lui, après qu'il a passé en revue et combattu toutes les autres, est que l'*ascia* représente un instrument destiné à un double usage : une *houe*, pour remuer la terre, et une *pelle*, pour la jeter.

« Le feu, dit-il, semble avoir conquis, chez les »Romains, *les droits sacrés de la terre ;* » il n'en fut rien, pourtant ; la terre garda ses priviléges en face de l'incinération triomphante : l'inhumation était tout, la flamme rien. Le devoir de rendre à la terre une dépouille que la terre donne et réclame, ne fut point oublié, moins encore radicalement aboli. Cette vénération pour la terre, qui donne son nom, *humus*, à l'*humaine* nature, à l'*homme*, enfin, pour lui dire : *Memento* HOMO *quia* PULVIS, a paru significative à notre auteur dans la question séculaire de l'*ascia* sépulcrale, employée pour rouvrir le sein de la terre à l'homme qui en est sorti. L'inhumation est donc une cérémonie sacrée.

Mais qu'est-ce qui dotait les dépouilles mortelles de cette sainteté redoutable qui revient à la pensée de Cicéron chaque fois qu'il regarde un sépulcre ? A quel moment la sépulture est-elle religieusement consacrée ? Quand le dernier devoir, le devoir de haute piété, ce que les Romains appelaient *justa*, est-il accompli ? C'est après qu'on a *jeté la terre*. Un peu de terre prise avec l'*ascia* et jetée sur le mort, voilà donc toute la substance des funérailles. L'instrument de la terre, celui qui l'ouvre, la remue, la jette, l'*ascia*, enfin,

est la clé des destinées futures, la preuve d'un devoir accompli, l'empreinte protectrice et vénérée du droit pontifical de ce qu'il y avait de plus élevé et de plus grave dans la République : le sacerdoce.

L'*ascia* était le dernier sceau de la consécration ; elle proclamait, par l'inhumation dont elle était l'instrument et le symbole, tous les droits des funérailles. Elle rappelait aux voyageurs, aux passants, que ce monument était le temple d'un dieu ; elle rappelait la terre qu'on devait jeter sur les morts en disant : *Hic situs es* ; *sit tibi terra levis*. La formule : *Sub asciâ dedicatum*, sanctionnait l'accomplissement de la dette sacrée, et apprenait que la pierre des tombeaux n'était pas un de ces monuments, comme il y en avait alors un grand nombre, et dont Quintilien disait : *Opera sunt tantùm*, ce ne sont que des pierres, mais bien le signe distinctif de l'acte par lequel un Dieu avait été introduit, selon le mot du même rhéteur : *Dedicatio est illa quæ deum iuducit.*

Voilà, Messieurs, en un court résumé, l'hypothèse longuement développée de M. Rossignol. Cette explication serait certainement aussi spécieuse, aussi bien motivée que toute autre ; nous ne ferions aucune difficulté de l'admettre, s'il ne survenait une objection qui me semble bien fondamentale. M. Rossignol a invoqué à son appui la religion des Romains, la philosophie des Romains, la législation des Romains et même leur littérature ; et, pourtant, comment se fait-il que ce signe symbolique, suivi de la mystérieuse formule : *Sub asciâ dedicatum* ou S. A. D., ne se trouve presque nulle part, à Rome et dans toute l'Italie ?

C'est un fait bien constaté que la plupart des tombeaux sur lesquels était inscrite cette formule ont

été découverts dans l'ancien pays des Allobroges, dans la partie de la Gaule qu'on appelait autrefois *Gallia braccata*, la Gaule à brayes, à cause des brayes ou haut-de-chausses que portaient les habitants.

Cette fameuse inscription et le signe qui la précède tiendraient donc à la civilisation gallo-romaine, à moins, toutefois, que, selon un auteur, la coutume ne fût exclusivement gauloise, et qu'il ne faille voir dans les paroles latines qu'une langue imposée par les vainqueurs.

Si je ne craignais, Messieurs, de sortir des limites assignées à ma tâche, je résumerais ici une hypothèse toute contraire à celle que nous venons d'examiner, et qui a été très-bien développée par M. Nolhac, membre associé de l'Académie de Lyon, dans un ouvrage intitulé : *De la hache sculptée au haut de plusieurs monuments funèbres antiques*.

Le titre seul nous annonce une certaine prétention à résoudre au moins un point de la question. L'*ascia* n'est plus une charrue, une ancre, un marteau, une houe, c'est une hache, emblême chez les Gaulois de la force et de la puissance qui fut dédiée à leur dieu *Teutatès*, le même que le *Thor* des peuples du Nord, et le *Theos* des Grecs. *Sub asciâ dedicare* signifie donc consacrer sous la protection d'un dieu. Je ne suivrai pas M. Nolhac dans sa savante dissertation; je crains qu'à son tour, il n'ait tiré de ses indications des conclusions trop générales, trop absolues. C'est la coutume de beaucoup de savants, qui sont du reste de la plus parfaite bonne foi, de ramener tout à leur point de vue en laissant un peu de côté la logique et l'observation. Ainsi, pour M. Rossignol, la fameuse formule *Sub asciâ dedicare* résume en elle,

en quelque sorte, toute la religion des Romains, et, pour M. Nolhac, c'est l'abrégé de toute une mythologie gauloise.

Je crois, Messieurs, que cette inscription avait un caractère assez local et par conséquent une signification assez bornée. Ce qui m'amène à cette pensée, c'est que hors d'un certain centre, de certaines régions, à Nimes, par exemple, cette terre si riche en antiques monuments, où les débris du passé s'exhument tous les jours depuis des siècles, parmi des centaines de tombeaux, de pierres funéraires, minutieusement explorés, c'est à peine si on en a découvert sept à huit qui portent la formule dont nous nous entretenons.

Cette question conserve donc encore et pour toujours peut-être le vague et le charme de l'inconnu. On a dit, Messieurs, que le poète possédait un don mystérieux et presque divin, l'*intuition de l'avenir*. Un pareil privilége ne serait-il pas accordé au savant et dans un sens contraire que j'appellerai l'*intuition du passé?* Un génie illustre, Cuvier, a reconstruit sur quelques ossements épars tout un ordre d'animaux oubliés, tout un monde antédiluvien. Peut-être verrons-nous aussi l'archéologie opérer de semblables merveilles et, à force d'investigations profondes et d'inductions lumineuses, reconstruire le monde ancien avec la pierre des tombeaux.

Je ne puis oublier, en terminant ce rapport, de mentionner de la manière la plus honorable une épître en vers de M. Morelot, intitulée l'*Education scientifique des Enfants*, qu'il a adressée à son gendre. Toutes les sollicitudes d'un grand-père qui voit ses petits enfants s'avancer à grands pas vers l'adolescence sont poétiquement exprimées dans cette pièce de vers. Le sen-

timent religieux domine les pensées du vieillard et donne à ses conseils un cachet austère et solennel. N'est-ce pas sous cette impression salutaire que le présent devrait toujours recevoir les enseignements du passé ?

Ici se termine la première partie des mémoires de l'Académie de Dijon, celle qui concerne les lettres. La seconde partie renferme une note sur les tremblements de terre ressentis en 1848, par M. Alexis Perrey ; un mémoire sur les fonctions elliptiques , par M. Despeyrous ; et des éclaircissements relatifs à plusieurs passages des mémoires publiés par Réaumur, par M. Vallot. Je me sens un peu dépaysé, je l'avoue, au beau milieu de ces chiffres et de ces grandes pages d'algèbre. Je suis donc obligé de garder un silence absolu sur la partie scientifique de ces mémoires, me bornant à constater devant vous mon insuffisance et mes regrets.



LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS

PAR LES MEMBRES RÉSIDANTS, NON RÉSIDANTS, CORRESPONDANTS,

ET PAR DIVERS AUTEURS.

Vivia, tragédie, par M. J. Reboul.
Arles, en France, par M. Canonge.
Notice sur l'Eglise St-Paul, par M. J. Salles.
Observations météorologiques, de M. de Castelnau.
Recherches sur la question des eaux de la ville de Nimes, par M. Teissier-Rolland.
Des Irrigations, par le même.
Opuscules, de M. le capitaine de Reume, de Bruxelles.
Paris et Rome, poésies par M. Alix.
Poésies par M. A. de Flaux.
Eloge de M. de Lesson, par M. Lefèvre.
De la Famille, par M. Frédéric Béchard.
De la bienfaisance privée, par M. Lecerf.
Mémoires de M. le docteur Sauvé.
Rêve d'un homme de bien, par M. Ch. Rey.
Divers Essais de M. Isidore Brun.
Diploma militare, par M. de Vesme, de Turin.
Histoire d'Aiguesmortes, 2me édition, par M. Di Pietro.
Histoire de Dijon, par M. Bart.
Fables, par M. l'abbé Chabaud.
Notice minéralogique des environs du Vigan, par M. Jean-Jean.
Recherches de M. le docteur Vingtrinier, de Rouen, sur le choléra.
Idylles de M. Phe d'Arbaud-Jouques.

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Qui ont adressé des Recueils ou Mémoires.

Ain.	Journal d'agriculture de l'Ain.
Aisne.	Mémoire de la Société des sciences et lettres de St-Quentin.
Ariége.	Mémoires de la Société d'agriculture de Foix.
Aube.	Mémoires de la Société académique de Troyes.
Bouch.-du-Rhône.	Mémoires de l'Académie des sciences, arts, belles-lettres d'Aix.
	Publications de la Société académique de Marseille.
Calvados.	Mémoires de la Société d'agriculture et de commerce de Caen.
	Recueil de la Société d'agriculture de Falaise.
	Mémoires de la Société académique de Bayeux.
Charente.	Annales de la Société de la Charente.
Charente-Inférᵉ.	Société académique de La Rochelle.
Côte-d'Or.	Mémoires de l'Académie de Dijon.
Doubs.	Mémoires de l'Académie de Besançon.
Eure.	Recueil de l'Académie ebroïcienne.
Garonne (Haute-).	Recueil de l'Académie des Jeux Floraux.
	Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Toulouse.
Gironde.	Recueil de l'Académie de Bordeaux.

Hérault.	Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.
	Recueil de la Société archéologique de Béziers.
Indre.	Société d'agriculture de Châteauroux.
Indre-et-Loire.	Société d'agriculture, sciences, de Tours.
Isère.	Mémoires de la Société académique de Grenoble.
Loire.	Bulletin de la Société de St-Etienne.
Loire (Haute-).	Annales de la Société académique du Puy.
Loire-Inférieure.	Annales de la Société académique de Nantes.
Lozère.	Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et lettres de Mende.
Maine-et-Loire.	Recueil de la Société académique d'Angers.
Marne.	Mémoires de la Société académique de Châlons-sur-Marne.
	Bulletins de l'Académie de Reims.
Meurthe.	Mémoires de la Société académique de Nancy.
Moselle.	Mémoires de l'Académie de Metz.
Nord.	Mémoires de la Société de Lille.
	Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.
Oise.	Mémoires de l'Athénée du Beauvaisis.
Pas-de-Calais.	Recueil de l'Académie d'Arras.
	Mémoires de la Société d'agriculture, commerce et arts de Boulogne-sur-Mer.
Puy-de-Dôme.	Annales de l'Auvergne.
Rhin.	Bulletins et programmes de la Société de Mulhausen.
Rhône.	Compte-Rendu par le secrétaire de l'Académie de Lyon.
	Mémoires de la Société d'histoire naturelle à Lyon.
	Annales de la Société des sciences physiques à Lyon.
Saône.	Société académique à Châlon.
Sarthe.	Annales de la Sarthe.
Seine.	Description des brevets d'invention tombés dans le domaine public.
	Annuaires et comptes-rendus de la Société

	philotechnique, par M. le baron de Ladoucette.
	Mémoires de la Société centrale d'agriculture.
	Société de la Morale chrétienne.
	Le Lycée des arts.
Seine-et-Oise.	Mémoires de la Société des sciences morales, lettres et arts de Versailles.
Seine-Inférieure.	Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen.
	Mémoires de la Société havraise.
Somme.	Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.
	Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.
Vaucluse.	Athénée de Vaucluse.
Var.	Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Toulon.
Yonne.	Société archéologique de Sens.

Société archéologique de Liége.
Académie de Turin.
Société archéologique d'Anvers.
Académie de Bologne.



PROGRAMME

DU CONCOURS OUVERT POUR UN PRIX A DÉCERNER EN AOUT 1851.

NOTICE SUR BRIDAINE.

L'Académie du Gard demande, avec une biographie exacte du célèbre missionnaire, une appréciation littéraire de l'orateur chrétien.

Les auteurs, en écrivant cette notice, ne doivent pas se borner à reproduire l'œuvre justement estimée de l'abbé Caron, ni s'arrêter minutieusement aux détails des 253 missions; mais il faut qu'ils notent les faits saillants ou peu connus; qu'ils rappellent ou constatent les grands résultats obtenus dans telle ou telle ville; il est nécessaire surtout qu'ils étudient les nombreux sermons de Bridaine; et, après avoir jugé et caractérisé son éloquence; ils devront s'appliquer à déterminer l'influence qu'elle peut avoir exercée, ou qu'elle pourrait exercer encore sur l'art oratoire.

Il faut, en un mot, que l'œuvre attendue par l'Académie serve à la fois l'éloquence apostolique et popularise les vertus chrétiennes.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 fr. Le terme du concours est fixé au 15 mai 1851.

DEUXIÈME QUESTION.

Quels seraient les travaux d'art, d'agriculture ou d'industrie qui devraient être exécutés pour faire disparaître les fièvres paludéennes qui règnent sur le lit-

toral du département du Gard et des départements limitrophes, et pour qu'il résultât de ce perfectionnement sanitaire :

1° Un changement radical dans l'intérêt de la santé publique ;

2° Une augmentation dans la valeur du sol et de ses produits agricoles ou industriels.

Le prix, qui sera décerné en août 1852, consistera en une médaille d'or de la valeur de 1,000 fr.

Les mémoires doivent porter une sentence et un billet cacheté renfermant cette même sentence, le nom et l'adresse de l'auteur ; ils seront envoyés, *franco*, à M. Nicot, Secrétaire perpétuel, rue d'Avignon, n° 28.



TABLEAU NOMINATIF

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

BUREAU—1850.

Président : M. Rivoire, chef de Division à la Préfecture.
Vice-Président : Simon Durant ✱, ancien directeur des Quinze-Vingt.
Secrétaire perpétuel : M. Nicot (O ✱) (O. U.), recteur honoraire d'Académie.
Trésorier : M. Pelet ✱, inspecteur des monuments historiques.
Bibliothécaire : M. Liotard, bibliothécaire de la ville.

Président honoraire.

Le Préfet du Gard.

Académicien vétéran.

10 *Floréal an* X. M. Phélip, docteur médecin.

DATE DE LA RÉCEPTION EN QUALITÉ DE			Membres résidants.
correspondant	non-résidant.	résidant.	
	1820.	17 janv. 1816. nov. 1845	M. Simon Durant ✱, ancien directeur des Quinze-Vingt.
	17 octob. 1820.	25 mars 1818. 13 février 1827. Secrét. perp. 10 janv. 1831.	M. Nicot (O. ✱) (O. U.), recteur honoraire.

DATE DE LA RÉCEPTION EN QUALITÉ DE			SUITE DES **Membres résidants.**
correspondant	non-résidant.	résidant.	
		25 mars 1818.	M. Liotard, professeur de mathématiques.
		25 mars 1818.	M. Charles Rey, propriétaire.
		28 février 1821.	M. Teulon, premier président à la Cour d'appel.
		13 mars 1822.	M. Plagniol ✻, inspecteur honoraire d'Académie.
		13 mars 1828.	M. d'Espinassoux, propriétaire.
		30 mai 1829.	M. Auguste Pelet ✻, inspecteur des Monuments historiques.
		10 mars 1830.	M. Goirand de Labaume ✻, conseiller à la Cour d'appel.
		19 mai 1830.	M. J. Reboul.
		15 janv. 1831.	M. Vassas, ancien élève de l'école polytechnique.
		28 janv. 1832.	M. Fontaine ✻, docteur médecin.
		29 décem. 1832.	M. Abric, négociant.
		9 avril 1836.	M. Eyssette, avocat, maire de Nimes.
		7 janvier 1837.	M. Martin, docteur médecin.
		7 janvier 1837.	M. Fontanès, pasteur.

DATE DE LA RÉCEPTION EN QUALITÉ DE correspondant	non-résidant.	résidant.	SUITE DES **Membres résidants.**
		28 avril 1838.	M. Ferdinand Girard (O. ✱), ancien pair de France.
		28 avril 1838.	M. Jules Canonge, homme de lettres.
		13 avril 1839.	M. Auguste Cazeing ✱, président du tribunal de commerce.
		13 avril 1839.	M. Numa Boucoiran, directeur de l'école de dessin.
		13 avril 1839.	M. Pleindoux ✱, docteur médecin.
		7 décemb. 1839.	M. de Lafarelle, ancien député.
		14 mars 1840.	M. l'abbé Privat ✱, chanoine.
		24 décem 1842.	M. De Daunant (C. ✱), ancien premier président.
		24 décem 1842.	M. Rivoire, chef de division à la Préfecture.
		24 décem 1842.	M Bernard ✱, ancien cap. d'ét.-major
10 avril 1835.		7 juillet 1849.	M. P. Hedde, ancien conservateur du Musée de St-Etienne.
7 mars 1846.		21 juillet 1849.	M. B. de Castelnau ✱, doctr-médecin.
1er déc. 1828.		15 décem 1849.	M. Pagézy (O. ✱), colonel d'état-major.
22 mars 1845.		13 juillet 1850.	M. Alexandre Rolland, homme de lettres.

DATE DE LA RÉCEPTION EN QUALITÉ DE			
correspondant	non-résidant.	résidant.	Suite des **Membres résidants.**
5 avril 1845.		13 juillet 1850.	M. Causse, avocat.
24 janv. 1846.		13 juillet 1850.	M. Alphonse Dumas, propriétaire, secrétaire de la Société d'agricultre.
23 janv. 1847.		13 juillet 1850.	M. Ignon ✻, conseiller à la Cour d'appel.
12 juin 1847.		13 juillet 1850.	Jules Salles, peintre.
			Membres non-résidants.
	an XI.		M. Gergonne (O. ✻), ancien recteur de l'Académie, à Montpellier.
	an XIII.		M. d'Hombres (Firmas) ✻, membre correspondant de l'Institut, à Alais.
	1809.	27 sept. 1807.	M. Guizot (G. C. ✻), ancien ministre.
	1er janv. 1809.		M. Blaud, médecin à Beaucaire.
	1er janv. 1809.		M. d'Aramon ✻, ancien pair de France.
	5 décem. 1810.		M. de Gasparin (C. ✻), ancien pair de France.
	1820.	7 janvier 1816.	M. .Maillet-Lacoste ✻, professeur de littérature latine à la Faculté de Caen.
	1831.	7 janvier 1816.	M. Enjalric aîné ✻, président honoraire de la Cour d'appel de Nimes, à Aix.

DATE DE LA RÉCEPTION EN QUALITÉ DE			Suite des **Membres non-résidants.**
correspondant	non-résidant.	résidant.	
	1829.	25 mars 1818.	M. Simil, chanoine, à Agen.
	23 avril 1818.		M. Jules Teissier, docteur médecin, à Anduze.
	23 avril 1818		M. Barbaroux ✱, procureur-général, premier président, à l'Ile de la Réunion.
	24 janv. 1831.		M. Serres, docteur médecin, à Alais
	1832.	25 mai 1818.	M. Benjamin Valz ✱, directeur de l'Observatoire, à Marseille.
	20 mars 1833.		M. Dumas (Emilien), naturaliste, à Sommières.
	20 mars 1833.		M. de Poujols ✱, naturaliste, à Manduel.
	1836.	20 mars 1833.	M. Roustan ✱, recteur de l'Académie d'Aix.
	1834.	28 janv. 1832.	M. Ferdinand Béchard, avocat, représentant du Peuple, à Paris.
	1836.	28 janv. 1832.	M. Roux-Ferrand ✱, sous-préfet à Issoudun.
	7 juin 1837.		M. Remacle, ancien magistrat, et maire à Arles.
	1838.	7 janvier 1837.	M. Sibour ✱, archevêque de Paris.
	21 mars 1838.		M. d'Hombres fils, maire de St-Hippolyte-de-Caton.

DATE DE LA RÉCEPTION EN QUALITÉ DE			SUITE DES
correspondant	non-résidant.	résidant.	**Membres non-résidants.**
	23 juin 1838.		M. Isidore Brun, homme de lettres, à St-Cilles.
	1839.	21 mars 1838.	M. Collin, peintre, à Paris.
	8 janvier 1843.		M. Thomas-de-St-Laurent ✻, capitaine d'état-major à la Bastide-d'Engras.
	1847.	21 mars 1838.	M. Frossard ✻, pasteur à Montauban.
	1849.	20 mars 1833.	M. Vinard ✻, ingénieur en chef en retraite.
	1849.	28 janv. 1832.	M. Maurin ✻, procureur-général à la Cour d'appel de la Martinique.
			Associés correspondants.
20 nivose an XII.			M. Desgranges, docteur médecin, à Lyon.
2 therm. an XIII.			M. Guérin, membre de l'Athénée de Vaucluse, à Avignon.
2 novem. 1810.			M. Le Chevalier, à Paris.
2 novem. 1810.			M. Labouisse, à Paris.
27 déc. 1810.			M. le baron de Chaudruc de Crazannes ✻, sous-préfet à Castel-Sarrazin.
27 déc. 1810.			M. Boucharlat ✻, professeur de mathématiques, à Paris.
7 novem. 1820.			M. Mignet ✻, ancien conseiller d'Etat.

DATE DE LA RÉCEPTION EN QUALITÉ DE			Suite des Associés correspondants.
correspondant	non-résidant.	résidant.	
2 novem. 1825.			Di Pietro, directeur des Douanes, à Alger.
1er déc. 1828.			M. Marcel de Serres ✱, professeur à la Faculté des sciences, à Montpellier.
1er décem 1828.			M. Requien, botaniste, à Avignon.
15 février 1829.			M. J. Bard ✱, de la Côte-d'Or.
20 nov. 1829.			M. Humbert, professeur, à Genève.
28 janv. 1830.			M. Michaud ✱, officier au 10e régiment de ligne.
2 novem. 1830.			M. Arthur Beugnot ✱, membre de l'Institut, à Paris.
28 nov. 1830.			M. Sausse-Villiers, receveur des domaines, à Avignon.
15 avril 1832.			M. Lecoq, professeur d'histoire naturelle, à Clermont.
19 mai 1832.			M. Colladon, physicien, à Paris.
19 mai. 1832.			M. Lopez, docteur médecin, à Montpellier.
10 nov. 1832.			M. Tabarié, chimiste, à Montpellier.

DATE DE LA RÉCEPTION EN QUALITÉ DE			Suite des **Associés correspondants.**
correspondant	non-résidant.	résidant.	
15 déc. 1832.			M. Alix, professeur d'humanités au lycée de Bourges.
15 déc. 1832.			M. Richon des Brus ✻, docteur médecin, au Puy.
12 mars 1836.			M. Colard-Descherres ✻, capitaine au 52e de ligne, naturaliste.
12 mars 1836.			De Quatrefage ✻, ancien professeur à la Faculté des sciences, à Toulouse
12 mars 1836.			M. Michel Berr ✻, membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.
24 juin 1837.			M. Duvivier, homme de lettres, à Paris.
24 juin 1837.			M. Moreau de Jonnés ✻, officier supérieur d'état-major, chef de bureau au ministère du commerce.
28 avril 1838.			M. de Sauriac ✻, président de la Société d'agriculture de l'Ariége, à Foix.
28 avril 1838.			M. Giraud (O. ✻), membre du Conseil supérieur de l'instruction publique et de l'Institut, à Paris.
4 août 1838.			M. Désiré Nisard ✻, ancien chef de division au ministère de l'instruction publique, à Paris.
10 nov. 1838.			M. Matter (O. ✻), inspecteur-général des bibliothèques, à Paris.
10 nov. 1838.			M. de Malbosc, naturaliste, à Berrias.
9 novem. 1839.			M Doublet de Boisthibault, avocat, à Chartres.

DATE DE LA RÉCEPTION EN QUALITÉ DE			Suite des Associés correspondants.
correspondant	non-résidant	résidant.	
7 décem. 1839.			M. Germain, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
7 décem. 1839.			M. Chevalier, chimiste, à Orléans.
15 février 1840.			M. Quenin ✱, juge de paix, à Orgon.
15 février 1840.			M. Albert Lenoir ✱, membre du Comité historique au ministère de l'instruction publique, à Paris.
4 juillet 1840.			M. Magen, homme de lettres, à Agen.
4 juillet 1840.			M. Christol, professeur à la Faculté des sciences, à Dijon.
4 juillet 1840.			M. Olry, secrétaire à la Faculté des lettres, à Strasbourg.
26 déc. 1840.			M. Lecerf, professeur à la Faculté de droit de Caen.
26 déc. 1840.			M. Hardouin, avocat à la Cour de cassation, à Paris.
6 février 1841.			M. Ragut, secrétaire-général de la Société académique de Mâcon.
6 février 1841.			M. Bonafous, directeur du Jardin des Plantes, à Turin.
6 février 1841.			M. de Saive, médecin, ancien directeur de l'école de médecine, à Liége.
23 août 1841.			Mme Félicie d'Escudier, à Beaucaire.

DATE DE LA RÉCEPTION EN QUALITÉ DE			Suite des Associés correspondants.
correspondant	non-résidant.	résidant	
2 mai 1842.			M. de Payan-Dumoulin, avocat, secrétaire de la Société de statistique de la Drôme, à Valence.
2 mai 1842.			M. Lambert ✱, anc. préfet, à Nimes.
6 août 1842.			M. Cambessèdes ✱, botaniste, à Pradines.
6 août 1842.			M. Jules Renouvier, inspecteur des monuments historiqes à Montpellier
2 décemb. 1843.			M. le chanoine Stancovich, à Istria.
16 nov. 1844.			M. le vicomte de Santarem ✱, à Paris.
16 nov. 1844.			M. Alexis Perret, professeur à la Faculté de Dijon.
11 janv. 1845.			M. Barbier, peintre, à Paris.
22 février 1845.			M. Ricard (Adolphe), secrétaire-archiviste de la Société archéologique, à Montpellier.
6 avril 1845.			M. Payan, docteur médecin, à Aix.
15 nov 1845.			M. de Robernier, président du tribunal de première instance, à Alais.
13 déc. 1845.			M. Jaquemin, homme de lettres, à Arles.
24 janv. 1846.			M. Magalon, homme de lettres, à Bagnols.

DATE DE LA RÉCEPTION EN QUALITÉ DE			Suite des
correspondant	non-résidant	résidant.	**Associés correspondants.**
7 mars 1846.			M. de Guibert, botaniste, à Beaucaire.
28 nov. 1846.			M. Mazade, docteur médecin, à Anduze.
9 janvier 1847.			M. Ovide de Valgorge, avocat, inspecteur des monuments historiques de l'Ardèche.
12 juin 1847.			M. de Félice, professeur d'éloquence à la Faculté de Montauban.
26 juin 1847.			M. Isidore Hedde, membre de la commission envoyée en Chine, à Saint-Etienne.
26 juin 1847.			M. l'abbé Gareizo, professeur au Grand-Séminaire, à Nimes.
26 juin 1847.			M. Vingtrinier, médecin en chef des prisons, à Rouen.
17 mars 1849.			M. Félix Bogaerts, professeur d'histoire, secrétaire perpétuel de l'Académie d'horticulture, à Anvers.
17 mars 1849.			M. Eugne de Kerckhove-Varent, docteur en droit, ancien chargé d'affaires à Constantinople, à Anvers.
17 mars 1849.			M. Baptiste de Guiper, professeur de sculpture, à Anvers.
17 mars 1849.			M. le vicomte de Kerckhove, ancien médecin en chef des armées, à Anvers.
14 avril 1849.			M. Alexandre Schaepkens, peintre, à Maëstricht.
9 août 1850.		7 janvier 1837.	M. Deloche ✻, recteur de l'Académie départementale de Vaucluse.

TABLE DES MATIÈRES.

LETTRES.

BEAUX-ARTS.

SCIENCES.

RAPPORTS.


FIN.

ERRATA.

Inscription, n° 2, lig. 4 : DIOECESEOS. Cette pierre a été envoyée d'Italie à M. Séguier, d'après ses notes.

— 3 : Sans le φ entre le D et l'M ; les lettres I sont grandes.

— 5 : Les lettres de cette inscription sont en lettres gothiques.

— 7, 2e ligne : L. FILIAE ; les deux lettres S A de SATVRNINVS sont à la 4e ligne et non à la 5e.

— 12 : Cette inscription est votive et non point un milliaire.

— 15, Fin de la 2e ligne : ÆRAR.

— 16 : La première lettre de la 2e ligne est un M ; à la 3e ligne : CAIO.

— 21, 2e l. : AMPELbI ; 3e l., TI-EODOR.

— 27 : ALEXANDRI. AVGVRIS, Alexandrius Auguris.

— 28, 2e lig., AVRELIVS.

— 29 : MЄ. N NЄMAΥCωTωNA ; 2e lig., AICAPACЄBACTON.

— 33 : 3e ligne, SOTERICII.

— 36 : Il faut lire : MARTI. BRTOVIO. Ce dernier mot est un surnom topique du dieu Mars ; par conséquent, l'interprétation de Ménard est fautive.

Inscription, n° 38 : Le signe ϕ n'existe pas.

— 40, 1re ligne : L. LETIVS ; 4e ligne : DECUR ORNAME.

— 41 : Cette pierre a été envoyée d'Italie, d'après les notes de Séguier ; avant-dernre lig. : STLITIBVS.

— 42, 5e lig. : ELVSENSI ; 6e lig. : XXIII.

— 43, 9e lig. : STLITIBVS ; 10e ligne : CALACVRITANI. Cette pierre a été envoyée d'Italie à Séguier, d'après ses notes.

— 44, 1re lig., THALLYSAE ; 3e ligne : HESYCHVS.

— 45, 4e lig. : CONSOBRINAE ; 5e lig. : API-RO ; 6e lig. : AMICAE.

— 49, 4e lig., à la fin : AVG. P ; la 5e lig. n'existe pas ; à la fin de la 6e : le mot POT au lieu d'être à la 7e.

— 50 : DIIS MANIBV^{s}.

Nimes, Imprimerie C. Durand-Belle.

